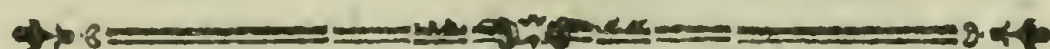


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



JUILLET, 1783.



TOME VII.

DOUZIEME ANNÉE.

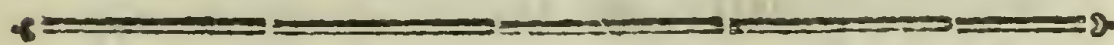


A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adressera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, aux conditions suivantes; savoir: le prix de la Souscription est de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauss*, Officier au Bureau des Postes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amsterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalvestraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

A Stockholm, chez *Oerstrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres personnes qui voudront faire annoncer des Livres, Estampes, Musique, & autres objets, dans l'*Esprit des Journaux*, sont priés de les adresser au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Isle, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

Actes du synode tenu à Toulouse au mois de novembre 1782. A Toulouse, chez Dalles; & se trouve à Paris, chez Simon & Nyon, imprimeur du parlement, rue Mignon. 1783.

Ce n'est pas ici un livre dont le public ait à juger les idées & le style; c'est le tableau d'une des plus heureuses opérations où les vertus d'un évêque & les talens d'un administrateur puissent se déployer. Pour nous servir d'une expression qui convient dans ce sujet, c'est un recueil de bonnes œuvres. Cette raison courageuse, qui a fait de plus grands progrès dans ce siecle, & qui s'est portée sur presque tous les objets, a produit deux grands biens, dont l'influence se manifeste tous les jours davantage : elle a hâté, par ses réclamations, d'utiles réformes, & elle a mieux fait sentir la dignité de certaines institutions,

Nous ne craignons pas d'appliquer cette réflexion à l'état des curés. Le respect qu'on leur devoit, avoit triomphé & des tems d'ignorance & des tems d'incrédulité. Mais peut-être jamais leur ministere n'a été traité avec plus d'honneur & de justice. On a vu il y a deux ans, un éloge public décerné à un des plus respectables curés de la capitale, & prononcé par un évêque (*). Aujourd'hui voici un autre prélat, déja chéri & honoré dans toute la France, pour la sagesse & la bienfaisance de l'administration de son diocese, & pour l'éloquence de ses discours apostoliques, qui vient d'étendre ses sollicitudes & son zele sur la nombreuse portion de cette classe de citoyens qui, loin de l'opulence & de la corruption des villes, servent tous les jours la religion, l'état & l'humanité, en vivant dans une triste indigence. Il est doux d'avoir à rapprocher ces deux touchans événemens; il est doux d'avoir à annoncer l'un & l'autre à la vénération & à la reconnoissance du public.

C'est le malheur de toutes les choses qui ont subi les altérations du tems, sans recevoir jamais une réforme entiere, de présenter toujours d'énormes abus. On en remarque un bien déplorable dans la constitution du clergé. Une partie considérable du clergé manque des moyens d'une subsistance décente, & cette partie est composée des plus utiles ministres de l'église. Ce désordre, toujours réprouvé par les maxi-

(*) Journal de *décembre* 1781, pag. 134 --- 154.

mes de l'église, souvent attaqué par les plus dignes évêques, n'a subsisté, comme tant d'autres maux, que parce qu'il n'étoit pas facile de s'y opposer dans les tems où il a commencé, & qu'il est devenu bien moins aisé de le détruire, dès qu'une fois il a pu se maintenir par le poids de sa durée. Plus il a de force & de consistance, plus il importe de le combattre. Ne craignons donc pas de l'appeller, avec le sage & judicieux abbé de Fleury, non-seulement un grand malheur, mais encore un grand scandale. Représentons toujours ce qui est juste & ce qui est bon. Que les circonstances permettent ou non de l'établir, il faut toujours en remplir & la mémoire & la conscience des hommes. Si la religion, qui répand tant de consolation dans le cœur de l'homme, en lui offrant au-delà du tombeau la récompense de ses vertus, est le plus grand bienfait du créateur de l'univers; disons plus, si la religion est le meilleur appui, & peut-être le seul de la morale publique, s'il importe que les devoirs des princes & des peuples soient fondés sur ses promesses ou ses menaces; si, parmi nous, les ministres de la religion puisent dans les principes de leur état & dans les exemples qu'ils se transmettent, la nécessité & l'habitude de se regarder comme les peres des pauvres & les amis des malheureux : aux yeux du chrétien, aux yeux du politique & du philosophe, aux yeux de l'homme sensible, les hommes à qui le dépôt de la religion est confié, qui répandent dans la société ses secours & ses

inſtructions, exercent une ſorte de magiſtrature civile & religieuſe, toujours utile, toujours vénérable. Laiſſer ceux qui rempliſſent de pareils devoirs, dans le dénuement de tout ce qui ſeroit néceſſaire à la dignité de leur miſſion, à la bienfaiſance de leurs cœurs, les abandonner aux ſouffrances, aux humiliations qui ſuivent ſouvent la pauvreté, n'eſt-ce pas-là une grande injuſtice, une véritable ingratitude, une ſorte d'impiété? Sans doute il ne faut pas les enrichir; les richeſſes ne ſont pas bonnes aux vertus & aux talens. Mais l'indigence leur convient-elle davantage, & leur eſt-elle moins nuiſible? Elle a auſſi pour eux ſes dangers, elle les dégrade ſi elle ne les corrompt pas; le mérite, comme le bonheur, n'eſt en ſûreté que dans une douce & honorable médiocrité. Et ſi l'on trouvoit dans la poſſeſſion de perſonnes du même ordre, de perſonnes moins utiles, ces richeſſes primitivement attribuées à ces miniſtres eſſentiels de la religion, & des richeſſes plus que ſuffiſantes pour faire à chacun la part qui lui convient, n'auroit-on pas une raiſon plus preſſante & des moyens plus faciles de remettre tout dans le véritable ordre? Voilà des vérités bien évidentes ſans doute, mais qu'il ne faut pas ſe laſſer de répéter, & ſurtout qu'il ſeroit lâche de diſſimuler dans un tems où le clergé, dans ſes aſſemblées, & le ſouverain, dans ſes loix, ont déja annoncé des vues & des plans pour procurer à tous les curés & vicaires du royaume un ſort digne de leur miniſtere.

Mais parce que la réforme entiere d'un grand abus, parce que l'accompliſſement d'un grand bien n'appartiennent qu'au légiſlateur ſuprême, & ne peuvent même être opérés par celui-ci qu'avec beaucoup de précautions & dans des époques bien choiſies, faudra-t-il qu'on attende dans un repos ſtériſe, dans un froid ſilence cet heureux événement, qu'on ſe contente de gémir ſur des maux qu'on pourroit déja corriger, au moins ſoulager? C'eſt-là le prétexte des gens indifférens au bien, l'excuſe de ceux qui ne s'en occupent pas, le vœu ſecret & la doctrine publique de ceux qui le redoutent. Loin de tout homme, que ſes qualités perſonnelles & ſon rang appellent à rendre des ſervices à ſa patrie, cette triſte & vile ſageſſe. Qu'il ne perde jamais une occaſion de faire une choſe bonne & utile; un légiſlateur ne doit pas s'en tenir à de petites réformes, un adminiſtrateur n'en doit négliger aucune. Si l'adminiſtrateur ne trouve pas aſſez de puiſſance dans la place qu'il remplit, qu'il l'accroiſſe de cette autorité perſonnelle, la plus noble récompenſe du mérite, & la plus grande force de l'homme public. Heureux celui qui ſait perſuader le bien qu'il médite, qui ne commande pas, qui n'exige rien, qui obtient tout! Il eſt béni, non-ſeulement par ceux qui reçoivent des ſecours, mais encore par ceux qui font des ſacrifices; ils le remercient du bonheur & de la gloire qu'ils ont trouvé à bien faire. Et ce noble & flatteur empire qu'il a exercé ſur les eſprits & les cœurs, il peut en jouir dans ſa

confcience, comme d'une partie de fes vertus & de fes bienfaits.

On voit rarement un auffi bel exemple d'un grand bien opéré par de fi heureux moyens, que dans l'ouvrage que nous annonçons. Entrons dans l'examen de fes différentes parties.

M. l'archevêque de Touloufe a confidéré que les curés à portion congrue avoient befoin de deux efpeces de fecours. D'une part, la congrue établie par la loi de 1768, pour les curés & les vicaires, eft trop infuffifante pour cette fubfiftance douce & décente qu'ils doivent trouver dans leurs fonctions. D'un autre côté, au tems de leur vieilleffe, ne pouvant pas retenir une penfion fur leurs modiques bénéfices, en en faifant la démiffion, ils font réduits ou à la plus entiere indigence, dans le moment des plus grands befoins, ou à continuer un fervice & des travaux qui exigent des forces qui les ont abandonnés.

Voilà les deux principaux objets que M. l'archevêque a voulu faire prendre en confidération à tout fon clergé réuni.

On s'eft d'abord occupé des retraites ou des penfions qu'il falloit affurer aux vieux curés & aux vieux vicaires. D'après un calcul qui a été fait du nombre des curés ou vicaires qui feroient dans le cas de réclamer des fecours pour leur vieilleffe, on a vu qu'une fomme de huit à dix mille livres fuffiroit à cette vue; & M. l'archevêque a propofé & fait accepter des moyens propres à fe procurer ce revenu annuel.

Il eût fallu un fonds bien plus considérable, si M. l'archevêque n'eût donné l'exemple d'un sacrifice encore plus propre à remplir dignement l'objet qu'on se proposoit. Sur douze prébendes à sa nomination dans son église métropolitaine, il en a destiné quatre aux vieux curés de son diocese. Cet exemple n'a pas été infructueux : le chapitre de Toulouse & celui de Saint-Etienne, ont aussi réservé chacun quatre des prébendes à leur nomination pour cet utile & pieux emploi. Deux des dignitaires de ces chapitres ont eu aussi la même générosité.

Il faut entendre M. l'archevêque leur exprimer ses sentimens à cet égard: » Nous n'avons » aucun mérite dans ce sacrifice apparent, (il » parle de celui des prébendes à sa nomina» tion) puisqu'il ne fait que ménager plus sû» rement le moyen d'attirer auprès de nous » des ecclésiastiques que notre devoir est de » récompenser, & qui ont les titres les plus » puissans sur nous, notre inclination & la » reconnoissance des peuples. Mais, Messieurs, » c'est à M. l'abbé Drulhe & à M. l'abbé d'He» liot que le diocese doit une véritable recon» noissance : comme grand-chantre, l'autre, » comme official diocésain, nomment à quatre » prébendes dans l'église Saint-Etienne; & l'a» mour du bien qui les distingue, l'intérêt qu'ils » prennent, avec tous les bons ecclésiastiques, » au sort de ceux qui se dévouent aux fonc» tions du ministere, nous osons y joindre, » & nous espérons qu'ils ne nous démentiront » pas, le desir d'entrer dans nos vues, les ont

» engagés à affecter deux de ces prébendes aux
» mêmes curés & eccléfiaftiques. « Ainfi voilà feize prébendes dans ce diocefe appliquées au foulagement & à la récompenfe des vieux curés.

L'affemblée, fous la direction de fon illuftre chef, s'occupant enfuite de l'amélioration des congrues, eft partie, à ce qu'il nous femble, d'un excellent principe, c'eft qu'il ne falloit pas établir ici une fixation générale. Dans les divers cantons, un même revenu en argent ou en denrées peut être plus ou moins confidérable, plus ou moins fuffifant. On a donc cru devoir régler la portion congrue dans chaque canton, dans chaque paroiffe, d'après l'examen des circonftances locales. Si cette maniere d'opérer ne conviendroit pas toujours dans une légiflation générale, il faut convenir qu'elle eft parfaitement dans l'efprit des adminiftrations particulieres. Il étoit une autre regle qu'il importoit d'établir ici, c'eft le terme en-deçà duquel la portion d'un curé ne devoit pas defcendre, & au-delà duquel elle ne devoit pas monter. On a fixé le premier terme à fept cens livres pour les curés, à quatre cens liv. pour les vicaires, le fecond à mille livres pour les curés, cinq cens livres pour les vicaires.

D'après ces principes, il a été nommé une commiffion pour entendre féparément les curés & les décimateurs de chaque paroiffe, & ils ont confenti les uns à recevoir, les autres à fournir la portion congrue, telle qu'elle a été fixée par les commiffaires.

Ceux qui liront ce recueil, n'y remarque-

ront pas ſeulement un modele dans l'art d'amener les hommes à des ſacrifices pour le bien public, ils y admireront encore le talent de diriger une grande aſſemblée, de maniere que ſon tems ſoit toujours heureuſement ménagé, utilement employé. Rien de plus commun dans ces occaſions, que de perdre les momens les plus précieux dans de frivoles diſcuſſions ſur l'ordre des rangs & des préſéances, que de s'éloigner de l'objet eſſentiel par des digreſſions où les eſprits s'échauffent dans leurs débats, au point de ne plus vouloir ſouvent ſe rapprocher ſur les choſes mêmes qui obtiennent en ſecret leur aſſentiment, que d'embarraſſer les travaux de maniere à les prolonger ſans ceſſe, à n'en tirer jamais un réſultat net & précis. Ici, comme tous les embarras avoient été habilement prévus, ils ont été facilement écartés. Un ordre bien conçu & bien fixé a été conſtamment ſuivi. Les délibérations, toujours préparées par de bonnes opérations préliminaires, ne portent que ſur un objet général, ſimple à ſaiſir & à régler. On voit toujours l'activité & la ſageſſe du chef de ces aſſemblées, qui ordonne & diſpoſe les objets, & ſon autorité qui ſe retire. A meſure que l'on lit, on eſt étonné comme tout marche au but avec aiſance & célérité. Nous oſons dire que ce recueil n'offre pas moins un chef-d'œuvre d'adminiſtration que de bienfaiſance. Le cœur ſe repoſe avec intérêt, à la fin de cette lecture, ſur la tendre vénération que l'aſſemblée témoigne à l'illuſtre prélat, ſur la tendre reconnoiſ-

ſance qu'il a éprouvée. Ces doux épanchemens convenoient bien entre des hommes qui venoient de conſommer une bonne œuvre, & qui avoient mutuellement à ſe féliciter. Leur ſatisfaction commune ajoute à celle du lecteur le plaiſir de les aimer eux-mêmes dans leur ouvrage.

Ces ſynodes ont encore cette nouvelle reſſemblance avec les anciens conciles de l'égliſe, d'avoir été employés à ranimer l'amour des vertus chrétiennes, & à tracer les ſaintes obligations des miniſtres des autels. M. l'archevêque de Toulouſe a publié pluſieurs mandemens & ordonnances, dont deux méritent une attention particuliere.

Le premier eſt un code des devoirs des prêtres conſidérés dans toutes leurs relations. La conduite des prêtres devient bien plus délicate dans des tems d'un luxe extrême, & d'une grande irréligion. Il falloit autant de ſageſſe que de zele pour en bien tracer le tableau. On ne peut s'empêcher de reconnoître qu'avec des principes & des mœurs pareils, les miniſtres de la religion ſeroient tout enſemble les plus reſpectables, les plus utiles & les plus heureux des hommes. On peut y remarquer auſſi que la ſageſſe du monde n'a rien de bon qu'une piété ſaine & éclairée n'adopte & ne conſacre.

Le ſecond mandement eſt deſtiné à annoncer un nouveau rituel que M. l'archevêque doit bientôt donner à ſon dioceſe. Le prélat s'adreſſe aux curés ; il leur trace tous les bienfaits de la religion qu'ils ont à enſeigner, & tous les

ſervices pour la ſociété qu'elle leur impoſe. Ces deux tableaux ſont trop intéreſſans pour que nous ne les préſentions pas ici.

» Un rituel eſt un code de bienveillance & » de charité : il eſt, s'il eſt permis de parler » ainſi, la preuve pratique & journaliere de » l'amour de dieu pour les hommes, lorſqu'il » leur a donné la religion ſainte dont ce livre » renferme les rits & les cérémonies.

» Ouvrons en effet, nos très-chers freres, » ce livre reſpectable, & voyons s'il eſt quel- » qu'âge, quelqu'époque, quelque circonſtance » dans la vie humaine, où il ne nous montre » la religion, les yeux ouverts ſur l'homme, » lui tendant une main ſecourable, faiſant bril- » ler devant lui le flambeau de la vérité & » de la vertu, s'occupant avec tendreſſe de » ſes beſoins, & l'enrichiſſant de ſes bienfaits.

» A peine eſt-il ſorti du ſein maternel, qu'elle » ſe hâte de le placer au nombre de ſes en- » fans; & que, répandant ſur ſa tête l'eau ſa- » lutaire qui le régénere, elle lui rend avec » la grace ſanctifiante, tous ſes droits aux biens » dont l'avoit privé le péché de notre premier » pere.

» Son ame commence-t-elle à ſe dégager des » enveloppes de l'enfance, la religion ſemble » épier cet heureux moment, pour diriger uti- » lement les premiers rayons de ſa raiſon naiſ- » ſante : elle l'initie à ſes myſteres, elle veille » ſur ſon innocence; & le marquant, par l'im- » poſition des mains de ſes premiers miniſtres, » du ſecond ſceau des enfans de dieu, elle

» l'arme pour les combats qu'il doit livrer à
» l'esprit de mensonge & à ses passions.
» Parvenu à l'âge où son ame s'essaie & se
» mesure, pour ainsi dire, avec les charges &
» les devoirs de la vie civile, il trouve, dans
» le pain céleste que la religion lui présente,
» un principe de force toujours renaissant : il
» puise aux pieds des autels, & dans son union
» intime avec le dieu des vertus, cette sa-
» gesse, cette pureté de mœurs, cette cons-
» tance qui le maintiendra dans la foi de ses
» peres, & dans les sentiers de la justice. «
» Le ciel & le bien de l'état l'appellent-ils
» à la société conjugale, c'est sous les yeux
» & les auspices de la religion, c'est dans ses
» temples, au milieu de ses saints mysteres,
» qu'il en forme les nœuds sacrés : la religion
» les bénit & les sanctifie ; elle en éloigne les
» vues profanes & les mœurs corrompues ; elle
» y attache l'empreinte de la vertu, & le sceau
» même de la divinité. «
» Si notre foiblesse est entraînée dans le sen-
» tier du vice, la religion se hâte de mettre
» sous nos yeux les suites cruelles de nos égare-
» mens ; & nous présentant d'une main le ta-
» bleau des miséricordes du seigneur, & de l'au-
» tre les abymes creusés par sa justice, elle
» brise, elle purifie, elle change nos cœurs,
» elle leur rend cette douce paix que le péché en
» avoit banni ; elle nous réconcilie avec dieu &
» avec nous-mêmes. «
» L'homme est-il parvenu à cet âge de foi-
» blesse & d'infirmité, où le tombeau s'ouvre

» chaque jour ſous ſes pieds, ou bien une ma-
» ladie cruelle, après l'avoir enchaîné ſur un
» lit de douleur, menace-t-elle de terminer ſa
» triſte carriere? La religion ſe hâte d'adoucir
» ſes maux, & de calmer ſes alarmes; elle le
» prépare, par degrés, à ce moment redouta-
» ble qui doit décider de ſon ſort éternel. «

» Tandis qu'elle répand ſur ſes membres lan-
» guiſſans, l'onction ſainte, elle fait paſſer dans
» ſon ame le courage de la foi, & la joie de
» l'eſpérance chrétienne; elle le ſoutient, elle
» l'anime dans ce combat douloureux que la
» nature & la mort vont ſe livrer; elle recueille
» ſes derniers ſoupirs; elle le porte, pour ainſi
» dire, entre ſes mains, dans le ſein d'Abra-
» ham, & dans la ſociété des bienheureux,
» dont elle implore pour lui la protection. «

» Voyez cette religion ſainte auprès du mal-
» heureux qu'elle conſole, du foible qu'elle pro-
» tege, de l'ignorant qu'elle inſtruit, du pau-
» vre qu'elle ſoulage, de la veuve & de l'or-
» phelin, dont elle défend la cauſe; elle péne-
» tre dans les réduits les plus obſcurs; elle deſ-
» cend avec la miſere dans les cachots; elle
» monte ſur l'échafaud avec le criminel; par-
» tout elle trouve le moyen de porter des ſe-
» cours & des conſolations. «

» C'eſt la mere commune des fideles. Eh!
» quel eſt le genre de bien qu'elle ne s'efforce
» pas de leur procurer! Ses ſolemnités offrent
» un repos ſalutaire après de longs travaux, &
» ce repos eſt employé à la priere & à l'inſ-
» truction. Ses bénédictions appellent l'abon-

» dance dans nos campagnes, la victoire dans
» nos armées, des succès heureux dans toutes
» nos entreprises; & si des calamités publiques
» ou particulieres, si des fléaux destructeurs
» menacent nos fortunes & nos vies, vous la
» verrez élever des mains suppliantes vers le
» ciel, pour appaiser sa justice, & désarmer sa
» vengeance. «

» La mort même n'est pas le terme de sa
» tendresse maternelle; elle nous suit jusqu'aux
» pieds du souverain juge, pour nous y pro-
» téger par ses prieres & ses sacrifices; elle se
» plaît à bénir & à honorer nos froides cen-
» dres, elle les garantit des outrages des mé-
» chans, elle les regarde comme un dépôt pré-
» cieux que le seigneur lui confie, jusqu'au jour
» où il lui plaira de les ranimer, & de leur
» faire partager le bonheur destiné aux ames
» justes. «

» C'est ainsi que le chrétien est comme sous
» la tutelle d'une religion sainte & bienfaisante,
» depuis le berceau où repose son enfance, jus-
» qu'au tombeau où la maladie & la vieillesse
» viennent le précipiter. . . . . .
. . . .

» Mais que serviroit-il de rassembler dans un
» livre le détail des fonctions sublimes & tou-
» chantes, dont il a plu à Dieu de vous éta-
» blir les ministres, si vous négligiez de les
» remplir avec l'exactitude, l'attention & la fer-
» veur qu'elles exigent? «

» O! nos chers coopérateurs dans le saint
» ministere, que de puissans motifs doivent

» vous porter à vous renouveller dans l'eſprit
» de votre vocation, à ranimer votre zele pour
» le ſalut des ames, à vous montrer les dignes
» repréſentans de celui qui, après avoir vécu
» pour ſes brebis, a donné encore ſon ſang &
» ſa vie pour elles! «

» Nous pourrions vous dire que dans ce tems
» malheureux où la religion eſt attaquée de tou-
» tes parts, les bons paſteurs en ſont les vrais
» vengeurs par leur conduite. Et comment le
» menſonge & l'erreur pourroient-ils ſe ſoute-
» nir contre une religion dont la bienfaiſance
» ſeroit atteſtée à tous les inſtans, par les ac-
» tes de vertu & de charité que feroient ſes mi-
» niſtres? «

» Nous pourrions vous dire encore, que les
» peuples ayant pourvu à notre entretien, par
» leurs dons & par leurs bienfaits, nous leur
» devons en échange nos ſoins & nos inſtruc-
» tions; que le miniſtere de charité qu'ils nous
» demandent, eſt comme le prix de leurs tra-
» vaux & de leurs ſueurs; que l'égliſe doit les
» avantages temporels dont elle jouit, aux ſer-
» vices qu'elle a rendus, & qu'elle rend tous
» les jours à l'état, & que nous ne pouvons
» oublier, ou même négliger nos devoirs, ſans
» affoiblir, autant qu'il eſt en nous, le titre
» glorieux ſur lequel ſont fondées ſes poſſeſſions
» & ſes privileges. «

» Nous pourrions vous ajouter que le ſou-
» verain juge vous demandera compte de tout
» le bien que vous n'aurez pas fait, & de tout
» le mal que vous n'aurez pas empêché; que

» vous lui répondrez des gémiſſemens du pau-
» vre, du ſcandale des petits, & de toutes les
» injuſtices faites à la foibleſſe & à l'innocence ;
» qu'il ne périra pas une ſeule ame de votre
» troupeau, par votre faute, dont la voix ter-
» rible ne s'éleve contre vous devant le tribu-
» nal du tout-puiſſant ; & que ſi votre peuple
» a été la victime de votre dureté, & même
» de votre négligence, vous le ſerez à votre
» tour du courroux du ciel, & de ſes ven-
» geances éternelles. «

» Mais ſi des intérêts auſſi nobles & auſſi
» ſaints ne vous touchoient pas, ſoyez du moins
» ſenſibles à celui de votre bonheur & de vo-
» tre conſidération. Fixés, pour la plupart,
» dans les campagnes, au milieu d'une multi-
» tude d'hommes pauvres, groſſiers & igno-
» rans, loin des ſecours des villes & des char-
» mes qu'elles répandent dans la ſociété ; privés
» même, par la ſainteté de votre état, des
» conſolations que le reſte des hommes trouve
» dans le ſein d'une famille, que deviendriez-
» vous, nos très-chers freres, ſi votre indif-
» férence vous rendoit étrangers au peuple qui
» vous environne ? Un vuide affreux ſe feroit
» ſentir dans tous les momens de votre vie ;
» votre demeure ne vous paroîtroit plus qu'un
» déſert ſauvage, & votre condition, qu'une
» ſervitude cruelle ; vous ne rempliriez que d'une
» maniere lâche & imparfaite, des fonctions
» ſaintes, mais obſcures & pénibles, auxquelles
» vos cœurs ne prendroient aucune part ; vous
» ne verriez dans vos paroiſſiens que des ob-

» jets de tristesse & d'ennui ; vous redouteriez
» la voix importune de leurs plaintes, & le
» spectacle de leur misere ; vous iriez chercher
» loin d'eux des consolations profanes & des
» amusemens frivoles ; peut-être même les res-
» pecteriez-vous assez peu pour ne pas leur
» épargner la vue de vos foiblesses & de vos
» égaremens ; & dès-lors, plus d'amour, plus
» de confiance, plus de lien entre le pasteur &
» les ouailles : vous ne seriez pas seulement une
» vaine idole dans le sanctuaire, le peuple fidele
» vous reprocheroit encore d'être pour lui un
» fardeau pesant, & une pierre de scandale ; il
» béniroit le moment où il plairoit au seigneur
» de le soulager du poids de votre infidélité. «

» Mais à la place de cette lâche tiédeur,
» mettez un zele ardent pour le salut des ames,
» un amour tendre & agissant pour le trou-
» peau qui vous est confié, & tout change,
» tout s'anime, tout prend une vie nouvelle
» dans vos cœurs & autour de vous. Ces hom-
» mes simples, au milieu desquels vous vivez,
» sont vos enfans ; un tendre intérêt vous at-
» tache à tout ce qui leur appartient ; tous
» vos momens sont remplis par des occupa-
» tions touchantes ; vos peines mêmes ont des
» charmes que la froide indifférence ne peut
» connoître. Eh ! comment ne seriez vous pas
» heureux ! vous ne jetez pas un regard qui
» ne tombe sur des objets qui vous sont chers ;
» vous n'entendez pas une parole qui ne soit
» pour vous un éloge ou une bénédiction. Quel
» témoignage plus doux, plus consolant pour

» un Pasteur, qui peut se dire à lui-même : » j'ai ranimé la foi, la piété, le goût des cho- » ses saintes dans cette paroisse : ce temple » étoit désert, cette chaire étoit muette, ces » autels peu fréquentés : la parole de dieu, » que j'ai annoncée, a produit des fruits sa- » lutaires de pénitence : la maison du sei- » gneur est remplie d'adorateurs en esprit & en » vie, & leur ardeur pour approcher des sa- » cremens, est l'effet & le principe de la vé- » rité chrétienne qu'ils ont embrassée d'après » mes exemples. Ma sollicitude ne s'est pas bor- » née à ces soins généreux : la haîne, la cu- » pidité, la discorde déchiroient cette famille; » mes exhortations y ont ramené la paix, & » réuni tous les cœurs : cette jeune personne » alloit tomber dans les piéges que lui tendoient » le vice & la vanité : j'ai sauvé de cet af- » freux danger sa jeunesse & son innocence. Ce » vieillard, sans fortune & sans parens, pé- » rissoit de misere; mes mains l'ont conduit » dans cet asyle : une maladie cruelle préci- » pitoit ce pere de famille dans le tombeau; » mes conseils & mes secours l'ont rendu à » la vie. Cette maison tomboit en ruine; mes » largesses & mes sollicitations l'ont rebâtie. » Ces champs étoient incultes; ils me doi- » vent leur fécondité. Ma paroisse n'étoit qu'un » assemblage de pauvres & de malheureux; mes » soins ont contribué à la rendre riche & flo- » rissante. De cette multitude d'hommes qui » m'environnent, il n'en est point qui ne me » regarde comme son pere & son bienfaiteur;

» ma vie eſt pour eux un bienfait dont ils de-
» mandent au ciel la conſervation ; & lorſque
» je ne ſerai plus, ma mémoire leur ſera long-
» temps chere & précieuſe ; elle ſera pour mes
» ſucceſſeurs une leçon vivante, dont ils n'oſe-
» ront s'écarter : le bien que j'aurai fait ſe per-
» pétuera ainſi d'âge en âge ; les peres le rap-
» pelleront à leurs enfans, avec le tendre in-
» térêt de l'amour & de la reconnoiſſance : ils
» viendront pleurer ſur mon tombeau, & leurs
» larmes me feront trouver grace auprès du
» ſouverain juge «.

Un homme de lettres qui s'occupe d'ouvrages ſérieux & importans, ſeroit indigne des objets qu'il traite, s'il ne cherchoit qu'à faire admirer ſon éloquence. A plus forte raiſon un homme public, un évêque, doit-il avoir un but plus pur & plus noble. Malheur à ceux qui ſont plus touchés de la gloire de bien dire, que de la ſatisfaction de bien faire ! Nous devions un autre hommage à M. de Brienne, que ces éloges que l'on donne à la beauté du ſtyle. Cependant, c'eſt un mérite de plus dans les plus graves ouvrages, & même dans les loix, d'être bien écrits : il ſemble même qu'ils acquierent par-là une plus grande convenance avec leur ſujet, car l'éloquence eſt la langue naturelle des grandes penſées, & elle ſeule peut leur donner un grand caractere & de grands effets. Où trouveroit-on mieux réunies, que dans les diſcours dont on vient de lire des fragmens, l'onction des ſentimens religieux, & la juſteſſe, l'élévation des idées morales, l'élé-

gance & l'énergie des expressions, le goût & l'éloquence? Ce style appartient aux plus beaux jours de la littérature, comme le fonds de l'ouvrage rappelle les plus beaux temps de l'église & de la religion.

(*Mercure* de France; *Journal encyclopédique*; *Journal général* de France).

VOYAGE to the North of Europe, &c. *Voyage au Nord de l'Europe, principalement à Copenhague, Stockholm & Pétersbourg; par M.* WRAXALL, *jun.* Nouvelle édition. Londres, chez les principaux libraires.

CET ouvrage est composé de vingt-quatre lettres.

Dans la premiere l'auteur parle de l'avantage des voyages: » C'est une satisfaction bien » flatteuse & très-raisonnable, que de pouvoir » au moins espérer d'exposer à ses amis & aux » cœurs reconnoissans des tableaux de con- » noissances utiles, & dignes de leur curio- » sité. Il faut pareillement convenir que les » voyages chez différentes nations, & l'examen » de leurs mœurs & de leurs coutumes, peu- » vent non-seulement étendre la sphere de l'es- » prit humain, & lui ôter ses préjugés, mais » encore nous procurer les plaisirs les plus » vifs & les plus sensibles, en ce qu'ils ont » pour base les deux passions les plus fortes

» qui menent à la joie, la nouveauté & l'ad» miration.

La lettre IIe. eſt datée de Copenhague ; M. Wraxall y fait la deſcription du château de Cronenbourg, bâti ſur le bord du canal appellé Sund. » C'eſt, dit l'auteur, un beau » château ou palais gothique, bâti dans le der» nier ſiecle par Chriſtian IV, qui y faiſoit » ſouvent ſa réſidence. C'eſt un édifice à qua» tre faces, renfermant une belle tour quar» rée. Les tours qui ſont aux quatre coins » ſont ſuperbes, & dans le meilleur goût de » l'architecture gothique, &c. «

La IIIe. & la IVe. lettres ſont deſtinées à des remarques ſur les principaux objets de curioſité, qui ſe trouvent à Copenhague.

La Ve. lettre eſt intéreſſante par les anecdotes de Struenſée. L'auteur parle enſuite des ſpectacles danois. » Il y a ici (à Copenhague) dit» il, comédie danoiſe trois fois la ſemaine; » & un opéra italien tous les ſamedis, au » palais du roi; mais ni les voix, ni les danſes » ne me plaiſent en aucune maniere. « (C'étoit en 1774.)

Dans la Ve. lettre M. Wraxall parle du *Muſeum* ou cabinet de curioſités du roi. On y voit le fauteuil dont ſe ſervoit Tychobrahé, lorſqu'il faiſoit ſes obſervations aſtronomiques à Uranienbourg. On a beaucoup de vénération pour ce morceau antique, que l'on conſerve avec le plus grand ſoin, comme venant d'un ſi grand homme. L'auteur nous apprend que la collection de tableaux du cabinet du roi eſt

très-nombreuse ; quoique la plupart des tableaux soient de peintres Flamands ou Allemands, il y a cependant des originaux du Guide, du Titien & de Raphaël.

Dans la VIe. lettre l'auteur donne la description de Roskild, sépulture des rois de Danemarck, & du palais de Frédéricsbourg.

La VIIe. lettre, datée de Jonkioping, présente des détails intéressans sur le climat & les habitans du pays.

Dans la VIIIe. lettre M. Wraxall nous apprend son arrivée à Stockholm. » J'ai eu, dit-» il, différens entretiens avec les Suédois, de-» puis mon arrivée, sur les victoires & la » mort de Charles XII. Ils sont presque tous » dans la conviction qu'il n'a pas été tué d'une » balle tirée des remparts de Frédéricshall, » comme on l'a rapporté.... M. de Voltaire a » voulu prouver le contraire, & justifier l'in-» génieur qui accompagnoit le roi. Je vois » néanmoins que les raisons qu'il allégue sont » peu concluantes, & que certaines particula-» rités qu'il rapporte combattent son opinion. » *Le roi sortit*, dit-il, *dans le dessein de voir les* » *progrès qu'avoient fait ses troupes. C'étoit la* » *nuit ; il se mit à genoux, pour mieux exami-* » *ner, & appuya sa tête sur sa main. Dans cette* » *attitude au milieu des ténèbres, une balle le* » *frappa à la tempe ; il tomba à la renverse sur* » *le parapet, en poussant un profond soupir, &* » *mourut dans l'instant. Il eut cependant encore* » *la force de porter la main à son épée, & ce fut* » *dans ce moment qu'il expira. Megret, ingénieur* » *François,*

» *François, dit alors avec le ſang-froid qui le* » *diſtinguoit* : La ſcene eſt jouée, allons nous » en.... Les Suédois admettent ces faits, mais » leurs conſéquences ſont tout autres. Eſt-il pro» bable, diſent ils, qu'une balle tirée au haſard » & pendant la nuit ait atteint préciſément la » tête du roi ? N'eſt il pas plus vraiſemblable, » au contraire, qu'un coup ſi bien ajuſté ſoit » parti d'un piſtolet, tiré par quelqu'un qui » étoit à portée ? L'attitude de Charles n'indi» quoit-elle pas le deſſein de ſe défendre con» tre un agreſſeur, qui étoit auprès de lui ? » Il n'auroit pas porté la main à ſon épée con» tre un boulet de canon. «

Dans la lettre IX M. Wraxall rappelle en peu de mots l'hiſtoire de la Suede, pour donner une connoiſſance exacte de la derniere révolution & du gouvernement actuel.

La lettre X renferme des détails piquans ſur les endroits que viſite l'auteur. » Upſal, dit-il, » étoit autrefois la réſidence des rois de Suede, & elle eſt beaucoup plus ancienne que la capitale d'aujourd'hui. Elle eſt ſituée dans une vaſte plaine. La plupart des maiſons & des bâtimens ſont de bois «. M. Wraxall quitte la Suede pour aller en Finlande.

Dans la lettre XI, datée d'Abo en Finlande, uteur nous apprend que ce pays eſt plus fer- & mieux cultivé qu'il ne ſe l'étoit imaſé. Il va enſuite à Frédéricſham, ville fortie & une des plus fortes places du pays.

Les lettres XII, XIII & XIV, ſont conrées à la Ruſſie. L'auteur y rapporte des

anecdotes & des particularités très-intéressantes.

Dans la lettre XV on voit M. Wraxall à Narva & à Riga, qu'il quitte pour aller à Rhitaw, dont il fait une légere description, dans la lettre suivante. » La ville de Rhitaw, dit-il, » n'est pas fort ancienne; un particulier de Cur- » lande la fonda, en 1426. Elle occupe au » moins autant de terrein que Riga; les rues » en sont plus larges, & les maisons n'en sont » pas en aussi grand nombre. On ne peut pas » dire qu'elle soit grande. Les habitans ne mon- » tent qu'à trois ou quatre mille. «

La lettre XVII est datée de Konisberg. » C'est » une très-grande ville, dit M. Wraxall. Je » ne la vois pas moins étendue que Copenha- » gue. Elle renferme 50,000 habitans, sans y » comprendre 8000 soldats; c'est un amas de » maisons & de rues sans élégance, & sans » ordre; les édifices sont d'un mauvais goût » & vieux pour la plupart. Il y a ici une aca- » démie fondée par un des premiers ducs de » Prusse; un professeur me montra la biblio- » theque & les autres appartemens; il n'y a » rien digne d'attention, excepté le sauf-con- » duit original donné par Charles V à Luther, » lorsqu'il alla à la diete de Worms en 1521. » Cette piece est signée de la main de l'em- » pereur, & mérite d'être conservée. Konigs- » berg fait un commerce considérable & en » lin. «

La lettre XVIII est datée d'Elbing, ville fondée par une colonie de Lubec. L'auteur n'y

séjourne que deux jours, & la quitte pour aller à Marienbourg.

Dans la lettre XIX, M. Wraxall parle ainsi de l'ordre des chevaliers Teutoniques : » La folie » & la superstition leur donnerent naissance, » dans les siecles de tenébres. L'Europe, dans » le dessein fanatique de reprendre la Terre-sainte » aux Sarrasins, à qui elle appartenoit, en- » voya des troupes de saints guerriers pour » exécuter cette ridicule entreprise. Ils furent » appellés chevaliers Templiers, chevaliers de S. » Jean de Jerusalem & chevaliers Teutoniques. » Ils porterent dans ces guerres le signe de paix » & de concorde, la croix, attachée sur la poi- » trine ou sur les épaules. Ce fut en 1191, » que le pape Célestin institua cette nouvelle » milice pour renforcer les armées chrétiennes. » Ils n'étoient qu'au nombre de quarante, & » un seigneur Allemand, nommé Henri Val- » pot, fut fait grand-maître. Leur courage ne » les maintint pas long-tems en Palestine. Ils » en furent chassés au commencement du 13e. » siecle «.

L'auteur donne ensuite la description du château de Marienbourg, ainsi que de la ville.

La lettre XX est intéressante par le détail qu'elle renferme sur Dantzig. Dans la suivante M. Wraxall parcourt la Poméranie.

Dans la lettre XXII, on le voit dans le Brandebourg.

La lettre XXIII est datée de Brême. » Toute » la race d'Abraham, selon l'auteur, est exclue » de cette ville. Les loix défendent aux juifs

» d'y demeurer ou d'y commercer; ou du » moins il y a une si forte taxe mise sur leur » personne (*un ducat par jour*) qu'il ne leur » prendra pas aisément envie d'y paroître «.

La XXIV & derniere lettre est datée de Hambourg. Ici finissent les voyages de M. Wraxall. Ses lettres sont intéressantes pour la partie historique & togographique des lieux qu'il visite. Le style est simple, & tel que le sujet le demande.

LE GUIDE *du fermier, ou instructions pour élever, nourrir, acheter & vendre les bêtes à cornes, les brebis, les moutons, les agneaux & les cochons; contenant quantité de particularités nécessaires à un fermier, & à toutes les personnes qui font valoir des biens de campagne, traduit de l'anglois sur la quatrieme édition; 2 parties, nouvelle édition.* Paris, chez Fournier, libraire, rue du Hurepoix. *In-12.* de 500 pag.

CE livre, du petit nombre de ceux qui sont vraiment utiles, est dans la forme épistolaire. Les lettres sont toutes datées de Lincoln, ville épiscopale d'Angleterre, à 105 milles de Londres. Elle étoit jadis environnée de forêts, & les rois de Mercie y ont fait quelquefois leur résidence. L'auteur, tout de suite & sans vains préliminaires, débute par l'exposition de

ſon plan, qui promet un ouvrage auſſi intéreſſant que méthodique. Il annonce dans ſa premiere lettre, qu'il dira tout ce qu'il ſait ſur la maniere d'élever, de nourrir, d'acheter & de vendre les bêtes à cornes, les brebis, les moutons, les agneaux, les cochons; qu'il parlera enſuite de leurs pâturages dans les différentes ſaiſons; qu'il indiquera leurs maladies, leurs ſymptômes & leurs remedes. Et il promet un article intéreſſant ſur le laitage, le beurre & les fromages. Dans ſa ſeconde lettre, il recommande beaucoup au fermier d'avoir attention que les vaches ſoient, autant qu'il eſt poſſible, du même canton que le taureau & de la même couleur. Quand donc apporterons-nous dans les autres unions, les mêmes ſoins qui nous paroiſſent ſi néceſſaires à la proſpérité de nos beſtiaux?

La deſcription que l'auteur Anglois fait des différentes eſpeces de bœufs, ne peut convenir tout-à-fait, comme il en prévient lui-même ſon correſpondant réſidant en France, aux bêtes à cornes de ce royaume; mais les différences, que la comparaiſon avec les beſtiaux d'Angleterre peut offrir, ſont aiſées à ſaiſir.

A l'article du choix des veaux, on trouve ce paſſage: les veaux qui naiſſent quatre ou cinq jours avant le renouvellement de la lune, ne ſont pas bons à élever; il faut les vendre au boucher. Vous croirez, peut-être (ajoute-t-on), que cette idée n'eſt fondée que ſur quelques vaines notions de l'aſtrologie judiciaire: j'ai cru moi-même pendant long-tems qu'elle

n'avoit pas d'autre principe ; mais l'expérience m'en a fait une regle, dont l'effet est sûr. Fitz-Hertbert a écrit que les meilleurs veaux à élever, doivent être pris parmi ceux qui étoient nés entre la Chandeleur & le mois de mai. Brandley veut que l'on choisisse ceux qui naissent dans les mois de mars & d'avril. L'expérience de tous les tems a démenti ces deux opinions ; & chez moi, & chez tous ceux qui ont donné quelque attention à cette partie essentielle de l'éducation des bêtes à cornes, les veaux qui m'ont le mieux réussi, sont ceux qui naissent depuis la S. Michel jusqu'à la Chandeleur. L'auteur en donne la raison dans la lettre quatrieme

Nous ne pouvons nous refuser à transcrire les premieres lignes de la lettre dixieme, dont le sujet sont les maladies des bêtes à laine & leurs remedes.

» Je passe, Monsieur, à un objet bien intéressant & bien peu connu. Que ne devez-vous » point au zélé citoyen qui s'est attaché à connoître les symptômes des différentes maladies » auxquelles sont assujettis les bestiaux, & à » rechercher les remedes pour les guérir ! il » faudroit lui élever une statue dans chaque » province : la reconnoissance feroit tomber » à ses pieds tous les habitans de la campagne.

» J'ai hésité à vous faire part de l'expérience » que j'ai acquise sur ce sujet intéressant ; & » ce n'est qu'après avoir fait réflexion que M. » Bourgelat n'a point encore publié les remedes qui lui ont si bien réussi, que je me suis » déterminé à vous satisfaire. «

Il eſt doux d'entendre un écrivain d'une nation rivale de la nôtre, faire ainſi l'éloge d'un de nos compatriotes; mais cette conduite ne devroit point étonner. Les ſciences & les arts n'ont point de patrie; & ceux qui s'y diſtinguent ont droit aux hommages de toute la terre, dont ils ſont les bienfaiteurs, puiſque toute la terre peut profiter de leurs lumieres & de leurs talens.

A la fin de l'article de la maladie de la rage communiquée à la bête à cornes par la morſure d'un chien enragé, d'une vipere, d'un aſpic, d'un *anvou* (*), on trouve cet avis important, dont on ne fait pas aſſez de cas dans les campagnes :

Il ſeroit heureux que le fermier fût averti de l'accident, auſſi-tôt que l'animal auroit été mordu; car ſi l'on n'applique le remede ſur le champ, l'animal eſt perdu. Il faut ſe garder de le tuer pour en vendre la chair : c'eſt un poiſon qui pourroit infecter de ces terribles maladies ceux qui en mangeroient. Je n'oſe preſque dire qu'on ne perdroit pas la chair en coupant le membre mordu de l'animal auſſi-tôt qu'il auroit été mordu. Il vaut mieux le tuer & l'enterrer tout entier, bien profondément : l'auteur revient encore à ce conſeil important & trop négligé, dans la lettre qui traite des

(*) *Anvou, envoie*, petit reptile, dont les gens de la campagne diſent qu'il n'a pas d'yeux; il ſe traîne très-lentement.

étables : il faut enterrer toutes charognes, ne fût-ce qu'un chat, pour empêcher que les animaux n'en soient infectés.

Parmi les regles que le Guide du fermier prescrit pour engraisser les bœufs, il donne celle-ci :

Que sur le terrein où paissent les bestiaux il y ait de très-bonne eau claire.

Et il ajoute :

Nos peres s'imaginoient, & il y a aussi beaucoup de contemporains qui pensent que les bestiaux aiment à boire de l'eau trouble & mal-propre. L'expérience nous apprend tous les jours que c'est une erreur. Les eaux troubles, les eaux croupies sont presque toujours corrompues, & elles produisent des maladies mortelles. Dans cette même lettre, qui est la onzieme, on trouve cette observation curieuse & singuliere :

Il est bon d'avoir, parmi les bestiaux qu'on engraisse, quelques chevaux maigres. Ils se plaisent à manger avec eux, & quelquefois à mordre la même herbe. Il semble qu'il y ait dans leur haleine réciproque une espece de sympathie qui les excite à mieux manger.

La lettre quinzieme est intéressante & mérite d'être consultée dans les détails de l'économie domestique; elle contient plusieurs recettes pour faire différens fromages. Celui de Stilton est célebre & passe pour le meilleur de tous les fromages, soit d'Angleterre, soit des autres pays. Voici la recette propre à faire le fromage à l'œillet, au souci, à la rose, &c.

On peut choisir la fleur dont on aime mieux l'odeur. Celle du souci n'est pas agréable : le fromage où on l'emploie est cependant fort bon. Il faut cueillir les fleurs par un tems sec ; on les pile dans un mortier, & on en exprime le jus qu'on met avec la présure dans le lait ; laissez prendre le lait, rompez doucement les grumelots, mettez-les dans l'éclisse, & pressez-les avec un poids léger.

Ce fromage se fait dans de la toile, comme le fromage à la crême, & exige les mêmes soins.

On peut varier cette espece de fromage à l'infini, par les odeurs & les saveurs différentes qu'on peut lui procurer ; mais vous concevez à merveille, Monsieur, qu'elle n'est pas propre à envoyer dans les marchés.

La lettre dix-huitieme & les suivantes traitent des moutons. Il faut bien se garder, y est-il dit, d'acheter des moutons noirs ; il y a deux raisons pour s'en défendre : la premiere est que la chair en est grossiere & de mauvais goût ; la seconde est que la laine devient rousse & de vilaine couleur, quand elle est employée. Vous en pouvez juger, ajoute l'agronome Anglois, par les robes dégoûtantes de vos capucins & de vos récolets.

Le guide du fermier porte sa prévoyance sur tout. Il faut tâcher, dit-il, à la fin de la même lettre, que le berger soit doux & gai, qu'il chante ou qu'il joue de quelque instrument champêtre. Les moutons se plairont autour de lui.

Dès la premiere page de la feconde partie, on trouve une obfervation curieufe que nous garantit l'auteur : voici une chofe qui fans doute va vous paroître finguliere. Un agneau que l'on choifit pour en faire un belier doit être pris parmi ceux qui font venus jumeaux; j'ai toujours vu que ce choix avoit un bon effet. Cependant un agneau qui vient feul eft ordinairement plus fort que l'un ou l'autre des jumeaux; pourquoi ne le pas préférer, s'il eft plus fort? Ne doit-il pas faire un meilleur belier? cela ne paroît pas douteux : il faut convenir pourtant que l'expérience eft favorable à l'agneau jumeau.

Dans la lettre vingt-neuvieme, qui traite des cochons en général, on lit cette obfervation : j'ai lu dans beaucoup de livres que les cochons fe plaifoient dans l'ordure & dans la mal-propreté, c'eft une erreur; ils aiment, au contraire, à être tenus propres; en tout cas, il eft néceffaire de les tenir ainfi pour les engraiffer. Un cochon n'engraiffe pas fi on le renferme fous un toît étroit où il foit forcé de coucher dans fa fiente; les efforts que l'on fait pour lui faire prendre chair font inutiles ou multipliés à un point que la perte paffe le profit. Il faut donner aux cochons des étables plus fpacieufes que celles qu'on leur donne ordinairement, leur faire de bonne litiere de paille, la rafraîchir fouvent & nettoyer fréquemment fon étable; alors il engraiffe fûrement & rapidement.

Voici encore une autre obfervation tirée de

la lettre suivante, qui prouve combien la sociabilité est un penchant & un besoin inné en nous, puisque les oies & les cochons en ont l'instinct : un des premiers soins, Monsieur, qu'on doit avoir, lorsqu'on enferme des cochons pour les engraisser, est de les éloigner assez des autres cochons pour qu'ils n'entendent point leurs cris, ni leurs grognes. Ce seroit en vain, sans cela, que vous les accableriez de nourriture, ils s'ennuiroient, languiroient & ne prendroient point de chair. Il faut avoir la même attention pour engraisser les verrats. . . . les oies qu'on enferme pour les engraisser, doivent être hors de la portée de la voix de celles du dehors. Elles n'engraisseroient pas.

L'auteur ajoute plus bas que les cochons sont malins & indociles, quand ils sont en bonne santé.

Dans les pays où il y a du gland, il n'y a pas de meilleure nourriture pour les cochons ; plus on leur en donne, plus leur chair & leur lard prennent de consistance : c'est parce que le gland est astringent. L'écorce de chêne contribue à leur faire prendre la même qualité ; les châtaignes ne sont pas moins bonnes que le gland. Mais une nourriture excellente & qu'il est facile de se procurer en abondance, pour peu que les gens de la campagne veulent entendre leurs intérêts, sont les pommes de terre ; on les cultive avec succès en Angleterre, dans quelques cantons de l'Allemagne & dans plusieurs provinces de la France ; mais en général en France il est difficile de persuader aux

payſans de s'adonner à cette culture. Quels avantages cependant n'en retireroient-ils pas? Un arpent de terre légere, mêlée de trois quarts de ſable, ſuffit pour mettre à l'abri de la diſette des grains douze à quinze perſonnes pendant un an; mais en ſuppoſant que les hommes ne vouluſſent pas s'en nourrir, cela devroit-il empêcher de les cultiver? Je connois un pays dont le ſol eſt aſſez pauvre pour ne pouvoir rapporter des grains; les payſans cependant y ſont à leur aiſe, ils cultivent des pommes de terre: elles leur ſervent d'abord de nourriture, ils nourriſſent avec le reſte une quantité de cochons, ils tuent une partie de ces animaux pour leur conſommation & vendent le ſurplus à leurs voiſins; le prix qu'ils en retirent leur ſert à payer les impôts & à ſe procurer des vêtemens. Ils ſont bien habillés, bien nourris, & ne doivent rien au collecteur.

Si les payſans de France méritent encore le reproche que leur fait ici l'auteur Anglois, il faut avouer qu'ils ſont bien inexcuſables depuis que M. Parmentier a fait connoître les propriétés & les reſſources de la pomme de terre.

Lettre trente-troiſieme ſur la volaille. Les coqs & les poules qui ne ſouffrent point, vivent à-peu-près dix ans; mais paſſé cinq ans, un coq ne vaut plus rien. Willougby, dans ſon hiſtoire des oiſeaux, prétend qu'il y a des oies qui ont vécu ſoixante ans; le pigeon vit vingt ans.

On n'eſt pas d'accord ſur la quantité de poules qu'on peut donner au coq. Les uns pré-

tendent qu'il ne lui en faut que six ou sept, d'autres disent qu'il en peut servir douze à quatorze. Le *medium* peut servir de régle, ainsi on peut donner à chaque coq neuf ou dix poules.

On nous apprend, lettre trente-huitieme, que les anciens faisoient grand cas de la chair du paon. Marcus-Aufidius Luco fut le premier chez les Romains qui en engraissa, & se fit par-là un revenu considérable; les petits (ou *paonnaux*,) sont d'un manger fin & délicat; les œufs de paon sont d'un goût délicieux. L'auteur ajoute: » la chair des paons a une qualité particuliere, » c'est de résister à la putréfaction. « Sans doute que le Guide du fermier n'entend pas par-là croire aux préjugés de plusieurs naturalistes anciens & crédules, qui affirment qu'un paon peut se garder un an entier sans se corrompre.

Un écrivain savant, Aldrovande, rapporte qu'on lui présenta un paon cuit depuis six ans, & dont la chair, à ce qu'il assure, quoique vermoulue, sentoit une odeur agréable de fenouil. Les anciens mettoient leur luxe à parer leur table d'un faisan apprêté avec art; mais ce mets étoit plus pour les yeux que pour s'en nourrir. La queue du paon servoit de chasse-mouche & d'éventail; mais revenons.

Lettre trente-neuvieme. L'éducation des faisans exige, Monsieur, bien des soins; le plaisir d'avoir cet oiseau sur votre table, ne vous paroîtra peut-être pas assez vif, pour vous exciter à prendre la peine de l'élever; ce n'est cependant qu'un jeu quand on demeure à la campagne. L'auteur, dans le reste de cette lettre

curieuse, & à laquelle nous renvoyons nos lecteurs, explique comment il est venu à bout de se procurer des oiseaux, qui (dit-il) semblent n'être que le partage des grands & des heureux de ce siecle.

Lettre quarante-une. On ne croit pas, en général, que l'éducation des lapins soit avantageuse; mais je ne connois guere d'animaux dont on puisse retirer plus de profit; tout en est bon, la chair, la peau & la fiente.

Nous transcrirons encore ici une partie du préambule intéressant de la lettre quarante-quatrieme, qui contient la façon de faire de la bierre soi-même; fabrication aisée même aux particuliers. Cette liqueur seroit d'un grand secours dans tous les pays de la France, qui sont éloignés des vignobles. Les gens de la campagne n'y boivent ordinairement que de l'eau, souvent mauvaise, ou des boissons mal-saines faites avec des prunelles, des cormes, des pommes sauvages & d'autres mauvais fruits. Chaque ménage, en Flandre, fait la bierre qu'il consomme; il seroit facile d'en introduire la méthode dans tout le royaume, où l'on n'est pas à portée d'avoir du vin, qui d'ailleurs est souvent trop cher pour les habitans des campagnes. Je suis étonné que vos bureaux d'agriculture ne leur aient pas encore tracé des regles simples pour cela.

La lettre quarante-cinquieme & derniere est la plus longue de toutes, elle occupe à elle seule plus de 50 pages: c'est que le sujet qu'elle traite a paru de la plus grande importance au

Guide du fermier. Rien de plus touchant, & malheureusement rien de plus vrai, que la peinture qu'il fait de la misere des gens de la campagne, réduits à n'avoir pas même toujours pour nourriture, un pain grossier & mal-sain; mais en même tems, il est consolant d'apprendre qu'ils ont sous leur main une ressource abondante, & qui ne manque jamais, dans la culture de la pomme de terre: il doit être doux pour M. Parmentier de voir qu'il a prévenu les trop justes reproches qu'on nous fait à cet égard; on nous accuse d'indifférence sur un légume qui doit couvrir indistinctement la table du pauvre & du riche. Grace aux recherches de ce savant, qui ne s'est point borné à de vaines conjectures, à des observations plus curieuses qu'utiles, nous savons apprécier les pommes de terre; & bientôt la France entiere, revenue de son préjugé, en fera l'objet d'une culture sérieuse.

Cet ouvrage important remplit parfaitement son titre; il doit servir de manuel à tous ceux qui ayant le bon esprit de préférer les plaisirs & les douceurs que l'on goûte à la campagne, aux dissipations tumultueuses & vuides de la ville, se proposent de couler des jours tranquilles & purs dans leur domaine, & vivre du seul produit de leur héritage. Ce livre de premiere nécessité a toutes les qualités qu'on exige de ces sortes d'ouvrages; il est clair & méthodique, concis, & ne disant que ce qu'il faut dire: ce livre à la main, on évitera bien des bevues dans l'économie domestique, & dans les détails de la vie privée; en un mot, c'est

un guide sur les pas duquel on ne peut craindre de s'égarer.

(*Journal d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

Lettres *contenant le journal d'un voyage fait à Rome en 1773.*

Chi va lontan dalla sua patria, vede,
Cose da quel che gia credea, lontane.....
ARIOSTO. Canto VII.

A Geneve, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente; 2 vol. *in-12.*, le premier de 275 pages, & le second de 276: prix 4 liv. brochés, & 5 liv. reliés, 1783.

La foule des curieux que l'Italie attire, a fait éclorre une multitude de relations qui disent toutes à-peu-près la même chose: l'auteur de ce nouveau journal en convient. Selon lui, on pourroit dresser une généalogie exacte de tous les voyages d'Italie qu'on a donnés au public. Par exemple, on pourroit dire de son livre, *qui étoit fils de* LA LANDE, *qui étoit fils de* RICHARD, *qui étoit fils de* MISSON, &c. l'aveu est ingénu, mais on pouvoit le faire sans se donner la liberté de parodier les livres saints. Il seroit à souhaiter que les voyageurs qui vont en Italie ou ailleurs, s'attachassent à observer la partie dans laquelle ils auroient le

plus de connoiſſances ; l'un examineroit les antiques, l'autre ſe borneroit aux ouvrages modernes, celui-ci s'attacheroit au gouvernement, celui-là au commerce & aux manufactures ; quelques-uns étudieroient uniquement les mœurs & les uſages, pluſieurs s'occuperoient de l'hiſtoire naturelle ; chacun pourroit approfondir ſa partie ; & de ces différentes deſcriptions, il réſulteroit une inſtruction complette. Le gouvernement pourroit diſperſer ainſi dans toutes les contrées du monde connu, des ſavans chargés ſeulement de faire des obſervations dans un certain genre, & par-là, il amaſſeroit les matériaux d'une excellente hiſtoire du globe & de ſes habitans.

On auroit tort de croire que le journal dont nous allons entretenir nos lecteurs, ne ſoit que l'écho de ceux qui l'ont précédé. Si l'auteur s'étoit contenté de décrire les palais & les égliſes, de faire l'énumération des ſtatues & des tableaux, ſans doute il eût été réduit à la triſte néceſſité de répéter ce qu'ont dit les autres, mais il a ſu relever ces détails uſés par des anecdotes qui lui ſont particulieres, & par conſéquent abſolument neuves. Il n'oublie aucune des aventures auxquelles il a été expoſé en route ; il s'engage dans un récit très-circonſtancié des incommodités du voyage, des déſagrémens des auberges, & certainement on ne trouvera point la même choſe dans les autres voyageurs, car la plupart des aventures qu'il raconte ne ſont arrivées qu'à lui.

Se ſentant un beau matin les trois diſpoſitions

requises par les Italiens pour voyager, c'est-à-dire, du tems, de la santé & de l'argent, il *arrha sa place* à la diligence de Lyon, & s'y emballa le 10 septembre 1773. Il se trouva dans la diligence deux Anglois. L'un alloit s'embarquer à Marseille, pour de-là passer à Smyrne, & il raisonnoit de ce voyage avec le sang-froid d'un bourgeois de Paris qui parleroit d'aller prendre la galiotte pour se rendre à *S. Cloud.* Cet Anglois, contre l'ordinaire de sa nation, étoit gai, grand parleur; l'autre étoit sérieux & phlegmatique. Il menoit avec lui sa femme & une petite fille charmante, de sept à huit ans. Comme il avoït loué à Londres une maison qui ne devoit être vacante que dans un an, pour charmer l'ennui de l'attente, il alloit habiter une maison de campagne près de Marseille. Il faut avouer que des particularités de cette nature ont le mérite de la nouveauté.

Notre voyageur arrivé à Lyon, loue deux chaises de deux places chacune, à des voituriers Italiens, & part avec ses compagnons pour la Savoie. A Lanebourg, au pied du Mont-Cenis, on lui donne une chambre si mal en ordre, qu'il passe une partie de la soirée à raccommoder de mauvais chassis de papier que le vent s'obstinoit de renverser. Toute la nuit il fut harcelé & criblé par des légions innombrables de puces; pour comble de malheur, le voiturier Piémontois, avare & rusé, vient lui dire qu'on ne trouve point de mulets pour monter le *Mont-Cenis*, & qu'il faut se servir de ses chevaux; mais notre voyageur, non

moins rusé, évente la fourberie, il fait venir le syndic de l'endroit, qui donne le démenti le plus complet au voiturier, en fournissant sur le champ des mulets.

Autre accident tout-à-fait romanesque. Sur le Mont-Cenis, il est fort étonné de trouver dans une auberge une jeune françoise qui venoit du Piémont, & qui tâchoit de se rechauffer auprès d'un assez mauvais feu. L'accoûtrement avec lequel elle avoit gravi la montagne, ne supposoit pas de sa part de grandes précautions contre le froid. Un pet-en-l'air d'indienne, un mantelet de taffetas noir, ainsi qu'un petit bonnet de gaze, étoient le seul rempart qu'elle opposoit à l'air vif & piquant du Mont-Cenis.

A *Novarre*, le feu prend la nuit dans la maison d'un boulanger voisin de son auberge. Le tapage des gens occupés à éteindre le feu, joint au bruit continuel des cloches & des tambours, le tient éveillé toute la nuit.

A *Bergame*, s'étant amusé à parcourir la ville, & voulant regagner le fauxbourg où il logeoit, il fut fort étonné de trouver les portes de la ville fermées & gardées par une troupe de femmes qui lui dirent qu'on ne sortoit plus. Des sentinelles de cette espece ne lui parurent pas incorruptibles, & il en eut *bon marché avec quelques pieces de monnoie.*

L'auteur s'est imposé une exactitude si scrupuleuse dans la narration des événemens particuliers qui le concernent, qu'il n'a pas même jugé à propos de faire grace au lecteur d'une

répartie de sa façon qui lui est échappée à l'arsenal de Venise, quoiqu'assurément cette répartie n'ait rien de piquant. Les Vénitiens, gens très polis, ont habitude de répondre à toutes les questions qu'on leur fait, *per servir la*, c'est-à-dire, *à votre service.* Visitant un jour l'arsenal, comme on lui montroit un gros tas de bombes : voilà, dit-il, une terrible provision de bombes. L'homme qui le conduisoit ne manqua pas de l'apostropher sur le champ d'un *per servir la*; mais notre voyageur lui répartit, *tolga iddio d'esser cosi servito*, c'est-à-dire, *dieu me préserve de recevoir un pareil service.*

Etant au théatre de *Ferrare*, où l'on représentoit une comédie nouvelle de Goldoni, intitulée le *Mariage par concours*, il fut malheureusement accosté par un jeune François établi dans cette ville; c'étoit le parleur le plus décidé qui ait jamais existé, depuis celui qu'a si bien peint *Horace* dans sa neuvieme Satyre. Ses questions n'attendoient jamais les réponses. » Je trouvai, dit l'auteur, le supplice trop fort » d'avoir les oreilles fatiguées d'un côté par le » bavardage de mon François, & de l'autre, » par le bourdonnement du souffleur qui lisoit » tout haut les vers avant que l'acteur les ré- » citât, & j'abandonnai la partie. «

Nouvelle disgrace : dans un village dont l'auteur a oublié le nom, quoiqu'il ait une excellente mémoire, arrivant le soir à l'auberge, il n'y trouve point de serviettes. Le camerier, pour ne pas manquer au costume, y suppléa en se mettant sur l'épaule le plus sale des mou-

choirs. » Pareille bandouliere ſur la poitrine » offroit un coup-d'œil capable de faire diſpa- » roître l'appétit du cordelier de Rabelais, qui » ne répondoit jamais que par monoſyllabes » aux queſtions qu'on lui faiſoit pendant ſon » dîner. Nous priâmes très-honnêtement M. le » camerier de nous traiter ſans façon. «

Lorſqu'il ſe préſenta dans la chapelle de *Lo-rette* pour baiſer la robe & l'écuelle de la Sainte-Vierge, qu'on y conſerve; il étoit avec un Anglois, ſa femme & une jeune demoiſelle; cette derniere mouroit d'envie de rire, & pour s'en empêcher, tantôt elle regardoit en l'air, tantôt elle ſe pinçoit les levres. Ce ſtratagême lui réuſſit juſqu'au moment qu'elle eut le nez dans l'écuelle, alors n'y pouvant plus tenir, elle éclata, & ſa mere qui ſentit les conſé-quences, paſſa vîte devant elle d'un air ſérieux, pour faire oublier le ſcandale de ſa fille.

Il faut ſans doute être enflammé de l'amour des arts pour braver les fatigues d'un long voyage, les dangers des mauvais chemins, les rencontres des bandits, & ſur-tout pour réſiſ-ter aux incommodités des hôtelleries, à la mal-propreté des lits, & la chere déteſtable qu'on fait ordinairement depuis *Turin* juſqu'à *Rome*. Un pain d'un blanc mat qui n'eſt point tra-vaillé, & qui n'a aucun goût, des poulets étranglés au moment de l'arrivée, & bouillis à la hâte dans une chopine d'eau, des bandes de foye de veau nageant dans du beurre fondu, des vins fades & doucereux, tels ſont les mets friands dont on régale les amateurs. On les

loge dans des chambres tapissées de theses ou de sonnets, dont les croisées ne ferment qu'avec des chassis de papier, souvent même avec de simples volets. Les lits sans rideaux, sont composés de trois bancs placés à la distance d'un pied les uns des autres, sur lesquels est posé un sac de bled de turquie, qui, au moindre mouvement, fait un bruit à réveiller le dormeur le plus décidé. Au-dessus est un matelas mince & jamais rebattu, rempli de bosses capables d'estropier. Le tout est surmonté d'une mauvaise couverture de serge ou de drap. Avouons qu'on achete bien cher la vue des statues & des tableaux d'Italie, & que nous avons de grandes obligations aux mortels intrépides qui vont au travers tous ces hasards chercher des connoissances, qu'ils partagent ensuite généreusement avec nous. Notre auteur est un de ceux qui mérite le plus de reconnoissance, par la multitude des désagrémens qu'il a essuyés sur la route. Nous l'avons vu dans une auberge réduit à se passer de serviettes; mais cet inconvénient n'est rien en comparaison des extrêmités cruelles qui l'attendoient au sortir de *Lorette*. On peut absolument se passer de serviettes; c'est en quelque sorte un objet de luxe; mais il est un meuble d'une utilité premiere, d'une nécessité stricte & rigoureuse, dont la privation est accompagnée de la plus grande détresse; ce meuble, *puisqu'il faut l'appeller par son nom*, est un *pot-de-chambre*.

» Ceux que l'on trouve au sortir de *Lorette* » sont des vases de verre enveloppés de ro-

» ſeaux treſſés comme des bouteilles de roſ-
» ſolis, & ſemblables par leur forme à ces lan-
» ternes de papier que portent les religieuſes.
» Pour ſe ſervir du récipient, il faut d'une
» main tenir le couvercle, & de l'autre, l'anſe
» du vaſe; ſans quoi l'on place ſur le jonc ce
» qui eſt deſtiné à l'intérieur, & l'on s'ap-
» perçoit aſſez à l'odeur que tous ceux qui s'en
» ſont ſervi n'ont pas eu la même adreſſe. Je
» ne crois pas qu'on ait jamais pu inventer un
» outil auſſi baroque. La premiere fois que
» nous le vîmes, nous ne pûmes jamais le de-
» viner, mais dès qu'une fois nous l'eûmes re-
» connu, l'uſage nous parut ſi fatiguant, que
» des précautions priſes à temps nous mirent
» dans le cas de nous en paſſer «.

Les étrangers, par l'ignorance des uſages du pays où ils ſe trouvent, ſont expoſés à des mépriſes déſagréables. C'eſt ce qui arriva à l'auteur étant à *Parme*. Preſſé de ſatisfaire un beſoin naturel, il s'aviſa d'aller ſe placer près de l'endroit où l'Infant faiſoit ſa demeure. » Un
» ſoldat, dit-il, vint m'interrompre fort mal-
» à-propos, & exigea de moi de réparer mon
» manque de reſpect par un *paule*, ou de lui
» abandonner mon chapeau : j'aurois pu lui
» objecter que ne faiſant qu'arriver à Parme,
» il m'étoit impoſſible de deviner la demeure
» de l'Infant, ſur-tout lorſquelle n'étoit annon-
» cée ni par la majeſté de l'édifice, ni par au-
» cune inſcription. Mais l'objet étoit trop meſ-
» quin pour m'arrêter, & je payai l'amende
» ſans diſcuter ſi elle étoit impoſée avec juſtice «.

Le désastreux voyageur a éprouvé bien d'autres infortunes; nous pourrions en compter jusqu'à vingt-six : mais nous nous sommes borné aux plus importantes. Nous ne parlons pas d'une tempête qu'il essuya au sortir du port de Gênes, parce que c'est un accident sérieux. On a raison de dire que la vie est un mélange de plaisirs & de peines. Le hasard, quelquefois, lui a ménagé sur la route des momens délicieux, & des jouissances capables de faire oublier bien de mauvais dîners. Telle fut entre autres l'agréable scene dont il fut témoin & auditeur dans une assez mauvaise auberge auprès de Rome. Il faut l'entendre raconter lui-même cette bonne fortune. » Qui s'imagineroit, dit il, que nous » nous amusâmes dans cette triste barraque? » Nous venions de clorre le plus frugal re- » pas, quand un original bas comique vint se » présenter à nous, & demanda à faire preuve » de ses talens. Ils consistoient à imiter dans » une perfection singuliere le sujet de l'énigme » que propose *l'abbé dans le Mercure galant* (1). » Avec une main sous l'aisselle, il contrefai- » soit ceux des dévotes, des bourgeoises, des » princesses, des vieillards, des filles-de-cham- » bre, &c. Il n'y avoit point d'âge, d'état, » de condition qui ne fut caractérisé par un » son particulier.

(1) Comédie de Boursault. Le mot de l'énigme de l'abbé est en italien *corregia*, en françois *un pet*. (*Note de l'Auteur*).

Quelque

Quelque délicat que soit cet amusement, il n'a rien de solide, ce n'est que du vent : & nous regardons comme un bonheur bien plus réel, la rencontre que fit l'auteur d'un bon jésuite Allemand, muni d'une petite cassette remplie des meilleures liqueurs & de bon vin vieux, qu'il avoit apporté de Rome. Ce charitable religieux fit part de ses provisions à notre voyageur, qui se trouvoit alors dans la situation la plus déplorable, dans une mauvaise chambre où il n'y avoit ni portes ni fenêtres, transi de froid, & ne pouvant pas avoir de bois pour se chauffer, réduit enfin à dîner avec deux œufs d'ancienne date cuits à l'italienne sur la braise. Le jésuite Allemand, avec son vin *asciutto* (*sec*) fut alors pour lui un dieu tutélaire.

Quoiqu'assurément l'auteur n'ait pas toujours eu sujet de rire dans son voyage, il est partout fort gai dans sa relation. Tant il est doux de raconter des maux passés.

Forsan & hæc olim meminisse juvabit.

Mais dans l'excès de son humeur joyeuse, il ne paroît pas toujours assez réservé sur le choix des plaisanteries. Les lecteurs d'un goût sévere n'aimeront point ces comparaisons grotesques : *Saint-Jean-de-Maurienne, ville épiscopale qu'on trouve placée au milieu d'une montagne comme des dez dans le fond d'un cornet de trictrac.*

La coupole (de la chapelle de la cathédrale de Turin) *étonne par la singularité. Le marbre en est travaillé comme la calotte d'un pâté.*

Les cheveux (des femmes de Vérone) sont repoussés en arriere, où ils forment cinq à six petites tresses circulaires qui ressemblent à la calotte d'un abbé.

Ils réprouveront certains tours, certaines expressions, où il y a plus d'affectation & de maniere que de véritable gaieté. *Sa postérité (de Calepin) est devenue comme celle d'Abraham. Littérature, morale, politique, religion, tout s'est encalepiné.* Le rapprochement de *Calepin* & *d'Abraham* est peu décent.

Tel se croit un grand Saint à Padoue, qui n'a souvent d'autre mérite que d'avoir léché les murs de la chapelle.

Après avoir parlé du mariage de la mer avec le Doge de Venise, il ajoute : *les Anglois, les François, les Hollandois, ont tant caressé la femme du Doge, que malgré les loix respectables de l'hymen, ils se sont rendus les maîtres chez lui.*

Les Vénitiennes ont sur la tête un grand voile de taffetas noir..... *On se doute bien de l'exercice que l'éventail fait faire au taffetas, pour donner aux passans des à comptes d'une jolie figure.*

A *Boulogne*, les gens de qualité font placer au-dessus de la porte de leurs hôtels de larges tableaux en bois, où leurs armoiries sont peintes. La police veille à ce que ces tableaux soient solidement attachés. *La tête d'un passant ne recevroit pas impunément la généalogie de toute une famille.*

Dans la même ville de *Boulogne*, l'auteur observe qu'il n'y a point de filles publiques,

mais que la gale eſt fort commune. *Comme tout eſt compenſé dans la vie*, dit-il, *la gale s'eſt emparée de tout le terrein qu'a reſpecté l'échappée du nouveau monde.*

Une cérémonie auſſi lugubre que celle d'un enterrement n'eſt pas capable d'étouffer l'opiniâtre gaieté de l'auteur : voyez avec quelle légéreté il s'exprime au ſujet du cardinal *Guglielmi*, enterré à Sainte-Marie des Dominicains de Rome : *Après une meſſe chantée par la muſique papale, le S. Pere fit lui-même tous les encenſemens, & le cardinal leſté,*

Et d'*Oremus* & de leçons,
Et de verſets & de répons,

Fut abandonné aux moines juſqu'à la réſurrection générale.

Il nous ſemble qu'on devoit parler avec plus de gravité des prieres de l'égliſe pour les morts, & des vérités terribles qu'elles rappellent.

En général, on ne laiſſe échapper dans ce voyage aucune occaſion de rire aux dépens des moines. La dévotion ſouvent ſuperſtitieuſe des Italiens, la multitude des reliques qu'on montre dans les égliſes ; les miracles que les prêtres racontent, ſont pour l'auteur une ſource intariſſable de plaiſanteries : ce n'eſt pas un frondeur chagrin, un cenſeur atrabilaire comme le proteſtant *Miſſon ;* c'eſt un impitoyable railleur & un goguenard malin. Il ſeroit à ſouhaiter ſans doute que la piété des italiens fût

plus ſolide & plus éclairée; il y a des abus dans les pratiques dévotes qui ſont uſitées chez eux; mais un homme ſage, un vrai philoſophe, ne doit point ſe permettre de plaiſanter ſur de pareils objets. Il doit ſavoir que c'eſt une des ruſes les plus dangereuſes des impies qui, ſous prétexte de ſe moquer de la ſuperſtition, s'efforcent de jetter du ridicule ſur la religion même.

On pourroit croire d'après l'expoſé que nous avons fait de cet ouvrage, qu'il ne contient que des détails frivoles, & de mauvaiſes plaiſanteries. On ſe tromperoit; il offre d'excellentes obſervations ſur les monumens anciens & modernes, d'agréables deſcriptions d'égliſes, de palais, de ſtatues, & de tableaux, des remarques judicieuſes ſur les mœurs & les uſages des différentes villes d'Italie, particuliérement de Boulogne, de Veniſe & de Rome. Et ſi dans chacune de ces parties l'auteur eſt ſuperficiel, c'eſt qu'il ſe borne aux objets les plus intéreſſans; il n'en eſt que plus piquant & plus léger.

On rencontre quelquefois dans ce voyage des anecdotes vraiment curieuſes, telles que celle-ci: » La reine Chriſtine, femme ſinguliere par quelques éclairs de grandeur d'ame, » étoit en même tems la plus farouche des » mégeres, par la violence de ſes paſſions » qu'aucun frein n'étoit capable de retenir. Se » trouvant un jour au château S. Ange, & » voyant de loin la vigne Médicis, elle » exigea qu'on eſſayât devant elle juſqu'où

» pourroit porter le canon du château. Elle le
» fit braquer contre la vigne, & le boulet alla
» frapper la porte principale du palais. Comme
» elle étoit garnie de fer, le boulet ne la perça
» pas, mais la renversa avec fracas. Heureu-
» sement personne ne se trouva derriere la
» porte, & le plaisir d'une reine ne coûta pas
» une seconde fois la vie à un homme. Ses do-
» mestiques, fideles copistes de leur maîtresse,
» l'imitoient dans toutes ses dissolutions, &
» son valet-de-chambre eut l'imprudence d'affi-
» cher à Rome un bal masqué pour le Ven-
» dredi-Saint. Par un coup marqué de la pro-
» vidence, il mourut le Jeudi-Saint, & cette
» mort fut regardée comme la punition juste-
» ment méritée d'un pareil scandale. L'extérieur
» de cette reine étoit aussi repoussant que son
» caractere; avec un ton de voix rauque &
» dur, de la barbe au menton, & un juste-au-
» corps tel que celui d'un homme, elle affec-
» toit dans toutes ses façons une rusticité que
» ses actions ne prouvoient que trop être la
» principale base de son caractere. «

On lira avec plaisir plusieurs traits échappés à l'humeur enjouée du pape *Benoît XIV*, celui-ci entr'autres : » Voulant un jour punir
» le prélat chargé du nettoiement des rues,
» & qui, ainsi que les autres, s'acquittoit très-
» mal de son emploi, il sut l'heure à laquelle
» il avoit un rendez-vous dans l'une des rues
» de Rome la plus étroite, & le S. Pere ne
» manqua pas à se trouver sur son chemin. L'u-
» sage est alors de descendre de carrosse pour

» recevoir à genoux la bénédiction, & le pape » ne manqua pas de la lui faire attendre pen» dant une demi-heure dans un gros tas de » boue. « Punition douce, mais très-politique & très-efficace ; un ministre remédiera toujours très-promptement aux abus dont il éprouvera lui-même l'incommodité.

C'est à Ferrare que l'Arioste est enterré, que Guarini donna la premiere représentation de son *Pastor fido*, que le Tasse fut emprisonné pendant sept ans, victime de la jalousie du duc d'Alfonse, qu'il a cependant immortalisé. Les malheurs du Tasse sont connus ; mais on ignore, en général, qu'il étoit extrêmement brave. » Il » eut une dispute fort vive avec un jeune» homme de ses amis, au sujet de la princesse » Eléonore, sœur du duc : ils mirent l'épée à » la main ; le combat étoit dans sa plus grande » force, lorsque trois freres du jeune-homme » survinrent, & se réunirent lâchement contre » le *Tasse*. Celui ci ne fut point épouvanté par » le nombre, & se battit avec tant de bra» voure, qu'il sortit victorieux du combat, » après en avoir blessé deux, & mis les deux » autres en fuite. « On fit à ce sujet une chanson, dont le refrein finissoit par ces deux vers :

(*) Con la penna, & con la spada
Nessun val quanto Torquato.

(*) Personne ne vaut le Tasse, l'épée ou la plume à la main.

Bologne eſt une des villes les plus riches en monumens ; celui de l'inſtitut eſt le plus utile ; Benoît XIV l'a enrichi autant qu'il a pu ; ſon patriotiſme s'eſt montré dans toutes les occaſions, & les Bolonois ont droit de s'enorgueillir d'un pareil compatriote. Parmi les ſaillies piquantes ou gaies qui lui ſont échappées, le voyageur nous dit » que M. le chevalier de » Mirabeau, capitaine de vaiſſeau, étant à Ci» vitta Vecchia, demanda la permiſſion de lui » préſenter ſes gardes marines. Ces jeunes gens » furent admis à l'audience du St. pere ; mais » après les premieres cérémonies d'étiquette, il » leur prit un rire, ſi fou, que le chevalier, » tout interdit, s'épuiſoit en excuſes auprès de » ſa ſainteté : *Allez, conſolez-vous, monſieur le* » *chevalier*, lui dit Benoît XIV, *tout pape que* » *je ſuis, je ne me ſens pas aſſez de pouvoir pour* » *empêcher de rire un François.* «

Parmi la quantité d'arcs-de-triomphe, de temples, de monumens de toute eſpece, dont on trouve encore dans Rome les reſtes plus ou moins dégradés, le Panthéon eſt celui qui a le plus réſiſté aux outrages du tems, aux fureurs des Barbares, à l'avidité des papes. Il y a plus de 1800 ans qu'il a été bâti par Agrippa ; chaque dieu y avoit ſa ſtatue. La beauté de ſon architecture le fait regarder comme un morceau précieux. Le portique l'emporte encore ſur le temple. C'eſt à lui que nous devons le beau portail de ſainte Genevieve, par M. Soufflot. » *Et dans le fond a-t-il ſi mal fait* » *de le copier, ſi de l'aveu de tous les connoiſſeurs,*

» *il eſt un chef-d'œuvre de nobleſſe & de ſimpli-* » *cité?* « Les monumens modernes qui, après l'égliſe de St. Pierre, embelliſſent la ville de Rome, ſont les fontaines qui y répandent, avec abondance, une eau ſaine & limpide. Sixte V & Paul V, ont reſtauré les aqueducs romains, & conduit avec magnificence les eaux qui viennent de pluſieurs lieues dans des baſſins de marbre, d'où elles s'écoulent pour reparoître dans d'autres quartiers. » Un étranger à qui on fai- » ſoit remarquer la beauté de ces fontaines, s'i- » magina qu'on en faiſoit jouer les eaux pour » lui : ſemblable à ce général des capucins, » qui, conduit à Paris, par le chemin de » Verſailles, prit pour ſon compte l'illumi- » nation du quai des Thuilleries & du Pont- » Royal. «

» A Turin, ainſi que dans toute l'Italie, on » ſe reſſent encore, à bien des égards, des in- » fluences des onzieme & douzieme ſiecles. » L'ignorance & la ſuperſtition ont continué de » faire des égliſes, des lieux d'affranchiſſe- » ment; de ſorte que les porches ſont toujours » habités par des coquins qui ſont sûrs d'y » trouver l'impunité. Quant à la dévotion, elle » eſt toute en démonſtration. Les pénitens, af- » fublés d'un grand ſac, & les pénitentes en » voile blanc, & l'éventail à la main, parcou- » rent les rues en chantant des pſeaumes d'un » ton lugubre. Dans quelque endroit que l'on » aille, on ſe heurte toujours contre quelque » relique ou des images miraculeuſes. On eſt » aſſailli à chaque inſtant par des quêteurs qui

» vous harcelent, *per le anime del purgatorio*....
» La dévotion envers les ames ne se borne pas
» à quêter pour elles ; elle a fait élever des
» charniers dont la structure souvent est très-
» agréable ; telle est celle du village de Sédriano
» & de celui de Milan, qui est bâti en porti-
» ques avec des colonnes de granit ; les osse-
» mens y sont arrangés d'une maniere pitto-
» resque ; en sorte qu'on n'éprouve point, en
» les voyant, l'horreur qu'ils devroient natu-
» rellement inspirer. «

On trouve quelques détails sur Venise, sur la singularité de sa situation, sur l'agrément de son séjour, sur la liberté qui y regne, qui font le plus grand plaisir à lire : c'est cet amour de la liberté qui a introduit l'usage de porter le masque pendant une grande partie de l'année, & celui d'avoir des *casins*, qui sont comme les petites maisons de nos grands seigneurs ou de nos financiers ; ceux-ci favorisent le jeu que les Vénitiens aiment beaucoup ; le déguisement sert leur goût pour l'intrigue qu'ils aiment encore davantage. » Les nobles seuls ont le droit de
» tenir la banque dans les *Ridotti*, qui sont des
» salles publiques où l'on joue pendant le car-
» naval ; les étrangers doivent y risquer leurs
» sequins avec précaution ; le jeu étant regardé
» comme une ressource à Venise, la fortune est
» aidée par la pratique la plus consommée, &
» souvent par d'autres moyens plus simples &
» plus sûrs.... « Le voyageur a remarqué que les François paroissoient fort aimés à Venise ; la vivacité de notre nation sympathise beaucoup

avec l'humeur naturellement folâtre des Vénitiens. » C'étoit une épidémie lorsque j'y passai, » que la fureur de *parler françois ;* on n'entendoit de tout côté qu'un baragouinage continuel, & les *mousou* voloient à tort & à travers ; cette rage de *parler françois* avoit passé » même jusques sur les théatres, où j'entendis » une actrice nous débiter un air *françois* que » je ne reconnus pas plus que les paroles ; les » baladins des places publiques s'en mêloient » aussi, & l'on débitoit une chanson dans laquelle on se moquoit assez bien des nouveaux *parleurs françois.* Je ne connois rien » qui fasse mieux connoître les mœurs vénitiennes que le proverbe qui suit : il leur faut, » dit-on, *la matina una messetta, l'aposdinar* » *una bassetta, e la sera una donnetta.* «

En suivant rapidement sa route, le nouveau voyageur ne néglige point de corriger les erreurs de ses guides. » Je ne sais où M. Delal.... » a pris l'air de gaieté & de liberté qui regne » parmi les habitans de *Cezenna ;* je n'ai au » contraire rien vu qui n'indiquât la tristesse & » l'ennui. La seule chose qui m'ait frappé est » une espece de coquetterie qui leur est particuliere ; elle consiste à profiter des signes » qu'ils ont sur le visage, pour y laisser croître de longs poils qui souvent ont trois ou » quatre pouces de longueur ; ils ressemblent » assez à ces longues & frêles moustaches qu'on » voit aux Chinois sur les écrans. «

On ne fait pas un pas dans Rome sans trouver des jouissances pour la curiosité : temples,

arcs-de-triomphe, églifes, palais, fontaines, ruines, tout attire l'attention; c'eft un vafte monument élevé en l'honneur des arts; tout eft à citer.... Notre voyageur voulut parcourir les catacombes; il voyagea pendant une heure dans ces fouterrains compofés » de diffé» rentes galeries qui fe communiquent & fe » croifent, & qui font fi baffes dans quelques » endroits, qu'il faut s'y tenir le corps ployé. » Ces catacombes font garnies dans les parties » latérales de tombeaux. On trouve dans pref» que tous des urnes lacrymatoires, des lam» pes fépulchrales, des phioles dans lefquelles » on s'apperçoit qu'on a renfermé du fang.... » On peut diftinguer facilement ceux des chré» tiens de ceux des payens par les infcrip» tions. « L'air qu'on refpire dans le quartier où elles font eft fi mal-fain, que les religieux feuillans, qui deffervent l'églife de Saint-Sébaftien, auprès de laquelle font placés ces fouterrains, abandonnent leur maifon pendant fix mois. Quelle doit être la nature de celui qu'on refpire dans des lieux où il n'eft jamais renouvellé? La totalité de ces catacombes n'eft pas encore connue. Par le plan, on s'imagineroit voir ce que la fable nous raconte du labyrinthe de Crète. Les religieux affurent qu'il s'étend jufqu'à dix lieues de longueur : on aime mieux le croire que de le vérifier. » J'eus occafion » de reconnoître combien font fauffes & dé» placées les plaifanteries des proteftans & des » incrédules au fujet des reliques. D'après leurs » propos, on s'imagineroit qu'on prend au ha-

» ſard un corps dans ces catacombes, & qu'a-
» près l'avoir décoré du nom d'un martyr,
» on en fait ſur le champ un ſaint *impromptu.*
» Cette calomnie n'a aucun fondement; il eſt
» défendu d'enlever même la terre qui entoure
» les ſépulchres; les inſcriptions ne ſuffiſent
» même pas pour décider les perſonnes char-
» gées par le pape de les viſiter; & à moins
» qu'il ne ſe trouve une collection de preuves
» qui ne laiſſent aucun doute ſur l'eſpece de
» corps que l'on découvre, il reſte en dépôt
» ſans que perſonne oſe y toucher. « Parmi
les beautés de tout genre qui font de *Saint-Pierre* la plus belle baſilique du monde, on remarque deux ſtatues qui ornent le tombeau de Paul III; l'une repréſente la Juſtice, l'autre la Vérité. » Celle-ci eſt une grande & jo-
» lie femme, qui jadis étoit toute nue; mais
» l'allégorie devint une réalité pour un Eſpa-
» gnol, qui la trouva ſi belle, qu'il imita
» l'exemple de *Pygmalion.* Depuis ce tems on
» l'a couverte d'une draperie de bronze. On
» l'a *levée* lorſque l'empereur vint à Rome,
» afin qu'il pût mieux juger de la beauté de
» l'ouvrage; mais la crainte des Eſpagnols l'a
» fait remettre depuis. «

Nous ne releverons pas quelques négligences de ſtyle dans ces lettres : on doit moins s'arrêter ſur ces taches légeres dans une relation écrite en forme de journal; & nous ſommes perſuadés que le public lira avec plaiſir les voyages de l'auteur à Naples, à Londres, en Suiſſe & en Hollande, s'il veut bien cé-

der à l'amitié qui lui a conseillé de les publier.

(*Année littéraire; Journal* de Paris; *Mercure* de France; *Journal des savans; Affiches, annonces & avis divers.*)

Traité des maladies des grains; ouvrage dans lequel on expose la maniere dont elles se forment, leurs progrès, les particularités qu'elles offrent, les differens produits qu'on en obtient par l'analyse chymique, comparée avec celle des grains sains; leurs causes, l'influence qu'elles peuvent avoir sur la santé des hommes & sur celle des bestiaux; le tort qu'elles font aux cultivateurs, & les moyens d'en préserver: avec figures; par M. l'abbé TESSIER, *docteur en médecine de la faculté de Paris, de l'académie royale des sciences, & de la société royale de médecine.* A Paris, chez la veuve Hérissant, Imprimeur-libraire, rue Neuve Notre-Dame, & Théophile Barrois le jeune, libraire, rue du Hurepoix. 1 vol. *in 8vo.* broché 6 liv.; & avec les planches enluminées, 7 liv. 16 s.

MR. l'abbé Tessier, connu par plusieurs mémoires, & particuliérement par un livre (*)

(*) Ce livre se trouve chez les mêmes libraires.

intitulé : *Observations sur plusieurs maladies des bestiaux* (*), dans l'ouvrage dont nous allons rendre compte, considere les grains principaux, tels que le seigle, le froment, l'orge & l'avoine, en état de santé & en état de maladie. C'est ainsi qu'il entre en matiere après un court avertissement : » Les végétaux, composés de » parties solides & fluides, qui ont une action » réciproque les unes sur les autres, exercent, » comme les animaux, certaines fonctions, dont » le dérangement constitue l'état de maladie. » Car la structure admirable de leurs organes, » la maniere dont ils croissent, se nourrissent » & se multiplient, les phénomenes qu'on y » découvre pendant leur durée, tout indique, » tout annonce, tout établit une analogie frap- » pante entr'eux & les êtres animés. Ils ont » aussi des fibres & des vaisseaux, dans les- » quels sont portés des sucs de diverse nature. » Le tissu de leurs feuilles est tellement fabri- » qué qu'on ne peut douter qu'elles ne servent » à la transpiration insensible. C'est dans les » fleurs, que s'élabore & se perfectionne une » poussiere destinée à reproduire les individus, » par le jeu des étamines sur les pistils. On » voit des plantes alternativement veiller & » dormir ; on en voit marquer une extrême » sensibilité à l'approche des corps qui les tou- » chent. Si elles sont privées du mouvement

---

(*) Voyez le journal d'*octobre* 1782, page 65, & celui de *novembre*, page 92.

» progressif, par lequel les animaux se transportent d'un lieu dans un autre, elles en » sont dédommagées par un mouvement de » végétation qui leur est particulier & qui leur » fait occuper un plus grand espace. Il n'est » donc pas étonnant que parmi les végétaux, » comme parmi les animaux, les uns, traités » favorablement par la nature, suivent sans » trouble le cours d'une vie plus ou moins » longue, tandis que les autres, nés plus frêles & plus délicats, ou exposés au choc » d'un grand nombre d'agens nuisibles, éprouvent dans leur santé des altérations, qui les » détruisent & les empêchent de parvenir à » un âge avancé, &c.

M. l'abbé Tessier s'occupe d'abord du seigle, dont il développe toute la végétation, depuis la germination jusqu'à la maturité. Il insiste surtout sur les phénomenes de sa floraison, & rapporte des expériences suivies & curieuses, qu'il a faites sur l'irritabilité des parties de la fructification de cette plante. Avant M. l'abbé Tessier, on avoit observé que les étamines de certaines plantes étoient irritables, mais personne n'avoit encore reconnu cette propriété dans les graminées, & n'avoit tenté, comme lui, des expériences, pour confirmer un fait aussi intéressant. La maladie, à laquelle le seigle est le plus sujet, est celle qu'on appelle *ergot*, à cause de la forme du grain, qui en est le produit. M. l'abbé Tessier l'examine sous deux rapports, physiquement d'abord indépendamment de ses effets, & ensuite relativement à ses ef-

fets : diſtinction qui établit un ordre clair dans tout ce qu'il dit ſur cet objet. Il a fait ſes recherches principales ſur l'ergot dans le pays où il eſt le plus abondant, c'eſt à-dire, en Sologne; ce qui lui a donné lieu de l'obſerver d'une maniere plus ſûre; il le décrit avec plus d'exactitude, qu'on n'avoit fait juſqu'ici : il détaille ce qui concerne ſa forme, ſa groſſeur, ſa peſanteur, ſes différences, &c. il a trouvé des grains compoſés d'ergot & de ſeigle, obſervation nouvelle, qui lui ſert à expliquer la maniere dont il ſe forme. Dans ce cas, la partie de ſeigle, qui eſt plus ou moins conſidérable, eſt la plus éloignée de l'inſertion; la partie d'ergot eſt dans la baſe, à laquelle elle adhere. En outre, M. l'abbé Teſſier avoit vu que c'étoit vers le côté du germe que commençoit l'altération du grain deſtiné à être ergot; d'où il conclut, avec réſerve cependant, que cette graine monſtrueuſe ſe forme par l'*accroiſſement* du germe, contre nature, aux dépens du corps farineux. Il a analyſé l'ergot & le ſeigle comparativement par tous les moyens que la chymie moderne fournit. MM. Model, Parmentier & Read, avoient avant lui analyſé l'ergot ſeulement. Les procédés de M. l'abbé Teſſier, qui déclare que dans ce travail il a été conduit & aidé par feu M. Bucquet, ſont plus exacts, plus ſuivis & plus concluans. Il en réſulte que l'ergot eſt une ſubſtance émulſive, au lieu d'être une ſubſtance farineuſe, comme MM. Model & Parmentier l'avoient avancé. L'analyſe de M. Read eſt plus conforme à celle de M. l'abbé

Teſſier. L'article des cauſes eſt ordinairement un des plus difficiles : M. l'abbé Teſſier rapporte les opinions adoptées ſur cet objet, & les expériences particulieres qu'il a imaginées pour juger chacune d'elles, & pour confirmer ſes obſervations. Il y en a une très-frappante; c'eſt celle par laquelle, en imitant en Beauce le terrein de la Sologne, & en le tenant dans le même état, où il eſt dans cette province, il a produit beaucoup d'ergots dans un petit eſpace. En Beauce ordinairement, il n'y en a preſque pas.

Ce qui concerne l'ergot par rapport à ſes effets étoit le point le plus important. Pluſieurs ſavans lui avoient attribué des maladies des hommes; d'autres avoient eſſayé de l'en juſtifier, & entr'autres MM. Model, Parmentier & Schleger. M. l'abbé Teſſier a cherché à connoître la vérité, & s'eſt livré avec zele & perſévérance aux expériences de détail, qu'il lui a fallu faire pour y parvenir. Après avoir rapporté les diverſes opinions & les motifs ſur leſquels elles ſont appuyées, il rend compte des expériences qu'il a faites pour juger ce grand procès. Elles ſont nombreuſes, exactes & accompagnées de ſoins & de précautions, qui en aſſurent les réſultats. M. l'abbé Teſſier les range ſous trois ordres. Dans le premier, ſont celles qui prouvent juſqu'à quel point l'ergot *récent* peut être funeſte; dans le deuxieme, celles qui conſtatent l'extrême répugnance des animaux de tout genre & de toute eſpece pour cette graine; dans le troiſieme enfin, celles qui démon-

trent que de l'ergot *ancien*, de diverſes provinces, de quelque maniere & ſous quelque forme qu'il ſoit donné, eſt conſtamment mortel & procure la gangrene ſeche. M. l'abbé Teſſier compare enſuite les ſymptômes des maladies, qui ont fait mourir les animaux, nourris d'ergot mêlé à d'autres alimens, avec ceux qu'ont éprouvés les hommes dans les épidémies attribuées à cette graine; ces ſymptômes paroiſſent être abſolument les mêmes; les conſéquences en ſont aiſées à tirer; on voit par-là que MM. Model, Parmentier & Schleger ſe ſont trompés; M. l'abbé Teſſier fait connoître pourquoi; c'eſt que ne penſant pas que l'ergot pût entrer pour beaucoup dans la nourriture des hommes, ils n'en avoient donné que très-peu aux animaux de leurs expériences. M. l'abbé Teſſier ayant découvert que l'ergot eſt dû à deux cauſes combinées, dont une n'eſt pas au pouvoir des hommes, c'eſt-à-dire, à l'humidité du ſol, il indique des moyens d'en diminuer la production, & propoſe pluſieurs manieres de ſéparer du ſeigle ce qui s'y en trouve.

Le froment, dont M. l'abbé Teſſier développe la végétation, comme il a développé celle du ſeigle, peut être attaqué par quatre maladies, ſavoir, la rouille, la carie, le charbon & la rachitiſme. M. l'abbé Teſſier ne parle pas de cette derniere, parce qu'il ne l'a jamais vue. Il ſe réſerve à traiter en détail du charbon à l'article de l'avoine, ce dernier grain y étant le plus ſujet. Il décrit la rouille, explique la maniere dont elle ſe forme & ſes cau-

ſes, prouvées par des expériences, puiſqu'il eſt parvenu à la procurer à différentes graminées ; il apprend comment on peut en rendre les effets moins conſidérables ; car les brouillards en étant évidemment la cauſe, il eſt impoſſible de la prévenir. Nous rapporterons une réflexion de l'auteur, qui nous a paru propre à éclaircir la cauſe d'une erreur, dans laquelle tombent les habitans de la campagne. » Ce que » j'avois à dire ſur la rouille, ſera terminé par » cette réflexion : l'opinion des habitans de la » campagne ſur la cauſe de cette maladie eſt » celle que les phyſiciens ont adoptée. L'exac» titude de leurs obſervations à cet égard, » eſt ſans doute la ſource de l'erreur dans la» quelle ils donnent, quand ils attribuent » aux brouillards toutes les maladies des grains. «

M. Tillet, de l'académie des ſciences, s'étoit ſpécialement occupé de la carie. M. l'abbé Teſſier, qui a été au-delà dans ſes recherches, rend aux travaux utiles de M. Tillet toute la juſtice qui leur eſt dûe. Nous citerons quelque choſe de ce morceau, qui fait honneur aux ſentimens de l'auteur, & qui eſt une preuve de l'idée qu'il a conçue de l'ouvrage & de la perſonne de M. Tillet. Après avoir fait voir que les maladies des grains étoient autrefois priſes les unes pour les autres ; » M. Tillet, dit» il, parvint à débrouiller tout ce chaos, & » ſut fixer des noms convenables à chaque » maladie, enſorte qu'il n'eſt pas poſſible de » les confondre maintenant. Il réſulte en ou» tre du travail de M. Tillet, un avantage

» bien précieux, celui de pouvoir détruire,
» ou plutôt prévenir une maladie de grains,
» qui fait un tort considérable aux récoltes.
» Mais ce travail étoit encore susceptible d'être
» perfectionné, comme on le verra bientôt. La
» maladie n'avoit point été examinée sous tous
» les points de vue, &c. &c. Au reste, c'est
» attacher des fleurs de plus à la couronne qu'a
» méritée M. Tillet, puisque si j'ajoute quelque
» chose aux connoissances qu'il a répandues,
» c'est à lui qu'on en est redevable, son ou-
» vrage ayant servi de base à cette partie du
» mien. « Nous ne suivrons pas M. l'abbé Tessier dans les détails, dans lesquels il entre sur la carie. Nous dirons seulement qu'il a considéré cette maladie du froment sous deux rapports, comme il avoit considéré l'ergot, qu'il l'a décrite avec toute l'étendue, dont elle étoit susceptible, qu'il a, comme M. Tillet, reconnu que sa principale cause étoit la contagion, d'autant plus qu'il a produit des épis cariés en grand nombre, en inoculant de la poudre de grains cariés, de l'huile même, & de l'extrait de carie obtenu par distillation & évaporation; ces dernieres expériences sont ingénieusement faites & dignes d'être remarquées. M. l'abbé Tessier a donné de fortes doses de poudre de carie à des animaux, qui n'en ont pas été incommodés; il en conclut qu'elle n'est pas dangereuse comme l'ergot. Cependant il dit qu'elle fait mal aux batteurs, mais sans suites fâcheuses. Il examine l'influence qu'elle a sur la mouture & sur la qualité du pain, & le tort qu'elle fait

aux cultivateurs en les privant quelquefois d'un quart de leurs récoltes; enfin il indique beaucoup de moyens préservatifs, qu'il a tous éprouvés avec soin, au lieu d'un seul, que M. Tillet avoit indiqué. Il les range sous quatre classes; il donne le calcul des prix des ingrédiens, qui entrent dans les diverses compositions, & fait voir qu'on peut dans chaque pays trouver une méthode simple & peu dispendieuse. C'est d'après la connoissance des principes chymiques de la carie, & leur maniere d'agir sur le grain, que M. l'abbé Tessier conseille différens remedes préservatifs dont il a bien constaté l'efficacité par l'expérience. Ce n'est pas la premiere fois qu'une découverte conduit à une autre, & on a raison de dire que les sciences s'aident mutuellement. Tout cet article est traité par M. l'abbé Tessier avec clarté, & nous a paru de la plus grande utilité.

M. l'abbé Tessier, après avoir seulement décrit le charbon dans le froment & dans l'orge, pour en faire connoître les particularités, parle de cette maladie dans l'avoine, avec plus d'étendue, en suivant l'ordre qu'il a établi à l'égard de l'ergot & de la carie; c'est-à-dire, il le développe, en rapporte l'analyse chymique comparée avec celle de l'avoine saine, analyse qu'il a faite avec M. Cornette, de l'académie des sciences; il en explique les causes, jusqu'ici inconnues; il expose l'innocuité de la poudre charbonnée sur les animaux, qui en mangent de fortes doses; l'influence qu'elle a sur la qualité des pailles & de l'avoine, & le tort qu'elle

fait aux cultivateurs en diminuant les récoltes autant & même plus que la carie. Car le charbon attaque le froment, l'orge & l'avoine, au lieu que la carie n'attaque que le froment. M. l'abbé Teſſier inſiſte ſur le charbon, parce qu'avant lui on s'étoit ſeulement contenté de le décrire. Il prouve que les moyens propres à préſerver le froment de la carie, préſervent auſſi du charbon le froment, l'orge & l'avoine; découverte, qui n'eſt dûe qu'à lui, & qui eſt d'une très-grande importance, puiſqu'elle tend à augmenter de beaucoup les récoltes.

L'ouvrage eſt terminé par un tableau comparé des quatre maladies dans tous les points.

Il y a ſept planches dans le livre. On les trouvera ou ſimplement gravées, ou enluminées. Ces planches ſerviront à empêcher que déſormais on ne confonde ces maladies, comme elles l'ont été juſqu'à préſent. Le ſimple expoſé que nous venons de faire des recherches & des découvertes de M. l'abbé Teſſier, ſuffit pour faire ſentir l'importance & l'utilité de ſon ouvrage. Son ſtyle a tout le mérite qu'on peut y deſirer, c'eſt-à-dire, l'exactitude, la ſimplicité & la clarté les plus convenables au ſujet.

L'ouvrage eſt revêtu de l'approbation de l'académie royale des ſciences, & de celle de la ſociété royale de médecine, dont M. l'abbé Teſſier eſt membre. Il eſt à deſirer que ce phyſicien ſuive, avec autant de zele & de conſtance, ſes obſervations; l'économie rurale ne pourra que gagner à ſes travaux.

(*Journal des ſavans*; *Journal de* Paris.)

ANNALES POÉTIQUES, depuis l'origine de la poésie françoise. Tome XXIII. *Petit in-12. de 273 pages, avec le portrait de Moliere.* Tom. XXIV. *petit in-12. de 266 pages, avec un portrait.* A Paris, chez les éditeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le corps-de-garde; & chez Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue pavée, 1783.

Le XXIIIe. volume de cette collection contient le choix des poésies de six auteurs du siecle de Louis XIV. Le premier est S. Evremond. Sa réputation n'est pas fondée sur les vers qui lui sont échappés. Cependant, en n'en recueillant qu'un petit nombre, les éditeurs sont parvenus à composer un article agréable. Si les vers de S. Evremond ne sont pas poétiques, du moins y retrouve-t-on presque toujours l'homme d'excellent ton & de beaucoup d'esprit. Dans des *Stances à Madame de* **, il lui dit qu'il faudroit lui ôter sa beauté, pour qu'elle ne fût plus aimée, & il poursuit ainsi :

Encore, Iris, ne sais-je pas,
Quand vos beautés seroient passées,
Si je ne verrois point d'appas
Parmi leurs traces effacées.

Mon esprit toujours enchanté
Pourroit user de complaisance;

Et j'aimerois votre beauté
Comme on vous aime en votre abſence.

Mon eſprit pourroit uſer de complaiſance eſt une expreſſion *très-proſaïque* : mais l'idée des deux derniers vers eſt délicate & ingénieuſe. Voici d'autres ſtances qui rappellent une charmante petite piece de vers très-connue, & imprimée il y a peu d'années dans différens recueils. La tournure de la nouvelle piece eſt infiniment plus préciſe : mais c'eſt abſolument le même fond, & il y a quelques vers qui ſont auſſi les mêmes.

A Madame **.

Ménagez mieux le repos de ma vie;
Auprès de vous je n'ai pas une envie
Que je ne craigne une faveur.
Lorſque je vous trouvois ſi belle,
Je m'attendois que vous ſeriez cruelle :
Vous n'avez cependant ni fierté ni rigueur.

Soyez à mon tourment un peu moins pitoyable:
Votre bonté fera ſans doute un miſérable,
Et ſans la grace des refus,
Beaux yeux, je ne vous verrois plus.

Si le noble orgueil de vos charmes
Se payoit de mes humbles larmes,
Je pourrois contenter vos glorieux déſirs :
Tant que vous ſerez inhumaine,
Je ne refuſe aucune peine,
Mais je meurs de frayeur au danger des plaiſirs.

Si ces idées ſont plaiſantes, elles ſont auſſi trop délayées dans ces trois ſtances : l'expreſ-
ſion

ſion en eſt lâche & molle : on a donc très-bien fait de les reſſerrer dans un plus petit nombre de vers, elles en reſſortent davantage, & elles en ſont devenues plus piquantes.

Le ſecond poëte de ce volume eſt *la Sabliere.* On a recueilli ſes plus jolis madrigaux. Vient enſuite *Guillaume Brebeuf*, ſi connu par ſa traduction de la *Pharſale*, où l'on trouve quelques beaux morceaux au milieu de beaucoup d'emphaſe & de fatras. Les éditeurs les ont inſérés dans ſon article. Ce même Brebeuf a fait *cent cinquante épigrammes ſur une femme fardée.* C'étoit une *gageure.* On nous en donne ici environ une douzaine. Les ſix vers ſuivans peignent un travers dont bien des gens aujourd'hui ne ſont pas exempts :

Au milieu de la France, un fameux écrivain,
A l'eſprit ſi républicain,
Que vivre ſous un roi n'eſt pas ce qu'il demande :
Mais bien que contre un ſceptre il ſemble révolté,
S'il étoit né dans la Hollande,
Il aimeroit la royauté.

Ceux-ci ſont adreſſés à un mari :

Gros jaloux, fantaſque vilain,
Crois-tu te rendre aimable aux beaux yeux de ta femme,
Quand la bouche écumante & la rage dans l'ame,
Tu lui prêches l'amour le bâton à la main?
Ce ſont des complimens qui ne la charment guere :
Pour gagner cette belle il faut d'autres appas;
Veux-tu ſavoir l'art de lui plaire?
Vas te pendre, & tu lui plairas.

Brebeuf appelle cela un *madrigal.*

Quelques pieces de madame *de la Suze*, entr'autres trois ou quatre de ses langoureuses élégies, sont aussi partie du nouveau volume des *Annales poétiques.* C'est cette comtesse qui abjura la religion de son mari, le protestantisme, afin, disoit la reine Christine, de ne le voir dans ce monde-ci, ni dans l'autre. On l'a soupçonnée d'avoir pour rimeurs sous ses ordres le marquis de *Montplaisir* & *Subligni.* Les élégies qu'ont réimprimé les éditeurs, sont les meilleures qui aient paru sous le nom de cette dame. On lit sur-tout avec plaisir celle qui commence ainsi : *Fiere & foible raison*, & qui a eu de la célébrité. Elle a sur les autres un grand avantage, c'est qu'elle est la plus courte. L'article de madame de la Suze finit par des *Maximes d'amour*, qui réunissent quelquefois un sentiment délicat à la justesse des idées; témoin celle que nous allons transcrire :

Quand vous serez aimé d'un objet plein d'appas,
Qu'un honnête refus ne vous rebute pas,
Et ne l'accusez point d'avoir l'ame inhumaine;
Il faut pénétrer dans son cœur :
Quelquefois un refus lui coûte tant de peine,
Qu'il vaut bien plus qu'une faveur.

Le comte de *Bussy Rabutin* suit de près madame de la Suze. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit : mais il ne faisoit pas trop bien des vers. On sait qu'il a été mis à la Bastille, & ensuite exilé pour son *Histoire amoureuse des Gaules.* On a de lui des imitations de *Martial*, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes

qui ne ſont pas mal tournées. Nous citerons la ſuivante :

Damon, ce n'eſt pas d'aujourd'hui
Qu'aux vivans la gloire on refuſe ;
Du vivant de Virgile on mépriſoit ſa muſe,
Et du tems de Menandre on ſe moquoit de lui :
Mes vers, pourtant, ſi vous m'en voulez croire,
De vous faire eſtimer ne vous empreſſez pas ;
Je quitte ma part de la gloire,
Qui ne vient qu'après le trépas.

On peut croire que Buſſy-Rabutin a été preſque pris au mot. Ce qu'il y a de mieux de lui dans ce choix, eſt une *Requête au roi de la part de trois priſonniers.* Ces trois priſonniers ſe diſent auſſi tous trois amoureux. Nous croyons, ajoutent-ils, que les objets de nos feux ſont conſtans, que leurs cœurs ſont fideles ;

Nous ſavons même à nos dépens,
Qu'il n'eſt pas trop aiſé d'en faire les conquêtes ;
Nos maîtreſſes ſont fort honnêtes :
Mais nous ſommes long-tems abſens.

Pardonnez donc, grand prince, à ces pauvres amans !
Ne vous oppoſez plus au cours de leurs tendreſſes ;
Bien que toujours remplis de tendres ſentimens,
Ils vous ont plus aimé que toutes leurs maîtreſſes :
Quoique amoureux & quaſi fous,
Ils n'ont jamais voulu mourir pour leurs Sylvies,
Et plus de cent fois en leurs vies,
Ils ont voulu mourir pour vous.

On a placé à la fin de ce volume une notice intéreſſante & fort étendue ſur *Moliere.* Elle eſt ſuivie de trois ou quatre pieces fugitives

peu considérables, parmi lesquelles se trouve un *remercîment au Roi*, écrit d'un style assez prosaïque, quoique semé de traits spirituels & originaux. La gloire de Moliere est toute entiere dans ses comédies. Cet admirable auteur a laissé les anciens derriere lui dans la carriere qu'il a parcourue, & la foule des modernes n'a pu que marcher de loin sur ses traces.

Les deux principaux poëtes qui reparoissent dans le XXIVe. volume, sont Mathieu *Montreuil* & Jean d'*Hesnaud*. Le premier prit l'état ecclésiastique, mais s'en tint à la tonsure, & il fit très-sagement; car il étoit d'humeur extrêmement galante. Il réussit sur-tout dans le madrigal. Ceux que les éditeurs ont choisis, prouvent que Montreuil étoit en ce genre le digne rival de la Sabliere : en voici un qui nous semble assez bien versifié. Il est adressé à l'une des nombreuses *Philis* que Montreuil paroît avoir aimées, ou du moins courtisées.

Vous n'étiez pas encore en âge d'être aimable
Lorsque je vous offris & mon cœur & mon tems.
Pourquoi tant prolonger les maux d'un misérable ?
Mes soins auroient touché la plus inexorable,
Depuis que je vous sers & que je vous attends.
J'abandonnois la cour & sa foule importune
Pour passer près de vous le reste de mes ans :
Hélas! je m'apperçois que mes cheveux sont blancs,
Et de pas un côté je n'ai fait ma fortune.

D'Hesnaud est l'auteur du sonnet de l'*Avorton*, & d'une traduction estimée du commencement du poëme de *Lucrece*. Ces deux mor-

ceaux entrent dans ſon article ; on y trouve ſept ou huit autres pieces peu connues. Ce ſont des ſonnets & quelques imitations des chœurs des tragédies de *Séneque*. Une *épître à Sapho* ſur la vanité d'une gloire qu'on ne goûte qu'après ſa mort, eſt auſſi l'une des meilleures qu'il ait faites. Il feroit pourtant fâcheux que les écrivains & les artiſtes adoptaſſent la façon de penſer de d'Heſnaud. L'eſpérance de ſe ſurvivre à ſoi-même eſt un puiſſant reſſort, & elle a produit bien des chef-d'œuvres. Si c'eſt une erreur, c'eſt celle des grands hommes en tout genre.

Les autres auteurs qui figurent dans ce nouveau volume des *Annales poétiques*, ſont *Fourcroy*, *Petit*, *Juſſy*, *Bardou*, le baron *de C.*, Louis *le Laboureur*, *Maucroix*, *Montmort*, *du Trouſſet*, *de St. Martin*, *Tallemand des Réaux*, *de Roubin*, le P. *le Derel*, Gabriel *Gilbert*. On ignore preſque toutes les circonſtances de leur vie. Fourcroy eſt auteur du charmant *dialogue entre le Paſſant & la Tourterelle*, finiſſant par ce vers : *Si ce n'eſt lui, ce ſera ma douleur !* Petit a fait une jolie ballade aſſez connue dont ce vers forme le refrein : *C'eſt grand pitié d'être loin de ſa mie.* Un ſonnet du même finit par une boutade plaiſante, quoique le ſujet ſoit une *imprécation contre la mort.* On me dira, obſerve le poëte, pourquoi s'en tourmenter, puiſque c'eſt un mal ſans remede ? Il répond :

Eh ! c'eſt cela, morbleu ! qui me fait enrager.

L'article des anonymes a environ une cen-

taine de pages, & est composé de pieces de beaucoup de genres différens, de stances, fables, sonnets, épîtres, épigrammes, épitaphes, madrigaux. Parmi les stances, on distinguera les suivantes faites par un vieil homme que l'on invitoit à de nouvelles amours. La tournure en est agréable, & le fond très-philosophique.

Quoi! j'irois m'exposer à faire l'agréable!
J'offrirois un vieux cœur, & d'un air pitoyable,
Je dirois mes ennuis!
Je voudrois rappeller ce que j'eus de tendresses,
Et j'oserois prétendre à faire des maîtresses
En l'état où je suis!

Moi qui dans mes beaux jours, vous le savez, Madame,
Ne respirai qu'amour, dont le cœur tout de flamme
N'eut point d'autres plaisirs!
Moi qui fus mal payé de ma persévérance,
Je voudrois m'engager après tant d'inconstance
A de nouveaux desirs!

Nous avons dans nos champs des beautés adorables;
Il n'en est point ailleurs qui leur soient comparables;
Je les vois chaque jour:
Jugez après cela, Madame, je vous prie,
Si je pourrois quitter une si douce vie
Pour celle de la cour!

Pour la cour, où jamais on ne dit ce qu'on pense?
Où l'on n'a de vertu que la seule apparence
Qui trompe tôt ou tard;
Où les plus grands plaisirs sont mêlés d'amertume;
Enfin où les meilleurs font le mal par coutume,
Et le bien par hasard!

Ces vers sont faits il y a environ cent cin-

quante ans. Nous laiſſons à décider aux lecteurs ſi l'élégante facilité qui les caractériſe n'eſt pas bien préférable aux fineſſes recherchées, à la grimaçante afféterie de beaucoup de nos poëtes modernes. Ces vers à *Philis* ne font pas moins de plaiſir par la demande imprévue qui les termine :

Les dieux me ſont témoins par quelle violence
Je ſuis enfin contraint à vous parler tout haut :
Mais la néceſſité de rompre mon ſilence
Excuſe ce défaut.
En l'état où je ſuis, on ne ſauroit ſe taire,
Et quand je devrois vous déplaire,
Je vais vous découvrir ce que j'ai dans le ſein ;
D'abord que je vous vis, j'en conçus le deſſein;
Mais la crainte a toujours retenu mes paroles. . . .
O dieux ! je vois déja que vous vous irritez,
Hélas ! ce n'eſt qu'un mot, hé de grace écoutez :
Prêtez-moi quatre cens piſtoles.

On rencontre dans cet article des anonymes, pluſieurs pieces qui confirment l'idée où l'on étoit déja, que le fond de la plupart des épigrammes de J. B. *Rouſſeau* n'eſt pas de ſon invention. Par exemple, celle qui finit par ces deux vers :

Guériſſez-moi ma fievre ſeulement,
Et pour ma ſoif, ce ſera mon affaire.

eſt rimée ainſi par quelque vieux poëte dans ces *Annales*.

Un bon vieux biberon oyant un jour traiter
A trois grands médecins du vrai moyen d'ôter
La fievre d'une ſoif qui le rendoit tout blême :

Meſſieurs, ce leur dit-il, prenez tant ſeulement
Le ſouci de m'ôter la fievre promptement :
Car je me ſaurai bien ôter la ſoif moi-même.

Un autre petit conte du même auteur eſt encore pris d'une vieille épigramme, imprimée page 91 de ce volume : c'eſt celle qui finit de cette maniere :

Perdons une fenêtre
Puiſqu'il le faut, mais ſauvons la maiſon.

Il faut obſerver que le principal mérite des épigrammes de Rouſſeau eſt dans l'excellente tournure qu'il a ſu leur donner, & que les pieces qui les lui ont fournies ſont très-mal écrites.

Ce volume eſt terminé par une notice des auteurs, dont les éditeurs n'ont pas recueilli de poéſies. Les notices qui concernent l'abbé d'*Aubignac*, du *Ryer* & *Rotrou* ſont curieuſes, & faites avec ſoin.

(*Journal* de Paris.)



TRAITÉ de la ſtructure du cœur, de ſon action & de ſes maladies ; par M. DE SÉNAC, *conſeiller-d'état, premier médecin du roi. Seconde édition revue & augmentée par l'auteur.* A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, 1783. 2 vol. *in-12.* avec figures, reliés, 24 liv.

CET ouvrage n'eſt pas un de ceux dont le mérite ſoit douteux. Quand il parut pour la premiere fois, en 1749, il eut un grand ſuccès. Tous les médecins le lurent. On peut dire qu'il contribua pour beaucoup à la grande révolution qui s'eſt opérée dans la théorie de la médecine vers le milieu de ce ſiecle. Perſonne n'avoit plus de droit que M. de Sénac, par ſes connoiſſances dans la méchanique & la géométrie, d'analyſer, & de réfuter les principes des médecins, méchaniciens & géometres; l'étude de l'anatomie & de la phyſiologie unie à là pratique de ſon art, le mettoit d'ailleurs fort au-deſſus des médecins de cette ſecte, qui avoient forgé leur ſyſtême dans le cabinet, ſans ouvrir le livre de la nature. Il eſt un des premiers qui ait oſé combattre & détruire le goût introduit par la philoſophie de Deſcartes, d'expliquer tout méchaniquement. M. de Sénac avoit déja démontré combien ces explications étoient vicieuſes, il les avoit attaquées dans ſes eſſais

anatomiques, & dans quelques autres ouvrages, mais c'eſt dans celui-ci qu'il a réuni les preuves les plus victorieuſes contre le dogme des méchaniciens.

Quoique le livre que nous annonçons ſemble par ſon titre ne devoir s'occuper que du cœur, c'eſt un traité fort étendu de la circulation du ſang. L'auteur y conſidere les cauſes & les effets de ce phénomene, tant dans l'état de ſanté, que dans celui de maladie, & comme cette fonction eſt la ſource de toutes les autres, la doctrine qu'il établit répand des lumieres ſur toute l'économie animale. Il y poſe des principes qui ſeront toujours certains. En analyſant ſon ſujet ſous toutes les faces poſſibles, il s'arrête où les faits manquent, & ne remplace jamais la vérité par l'hypotheſe. Quand il ſe permet des conjectures, il les donne pour ce qu'elles ſont. On peut ajouter, qu'en mettant à contribution la géométrie, la philoſophie, la phyſique, l'anatomie éclairée du raiſonnement, il a ſu tellement éviter la ſéchereſſe & l'aridité que le lecteur ſe trouve entraîné, ſans qu'il s'en ſoit apperçu, dans les diſcuſſions les plus profondes & les recherches les plus ſavantes : par-tout il joint une critique judicieuſe à des raiſonnemens ſatisfaiſans. Telle eſt l'idée que l'on doit ſe former de cet ouvrage, recommandable par le fond & par le ſtyle. Il ſera du petit nombre de ceux qui ſurvivront à toutes les révolutions de la médecine. Tous les médecins qui le liront, en prendront la même idée; ils y puiſeront un jugement ſolide ſur la

théorie & la pratique de la médecine, une défiance févere des hypothefes, & une connoiffance bien développée non-feulement des fonctions du cœur, mais de toute l'économie animale.

La préface eft un difcours plein de génie, de fcience, de philofophie & d'éloquence, dont le but eft de faire connoître l'importance du fujet, & de montrer qu'il eft lié avec toute la médecine, ce qui conduit l'auteur à parler des principes de l'art en général. Il fixe les bornes de la théorie & de l'expérience, prefcrit la maniere dont on doit étudier l'une & l'autre, expofe le caractere de la vraie fcience médicinale, & prouve l'abus de l'application des mathématiques à l'étude du corps animal. Il ne faut pas, dit-il, en médecine, ignorer la géométrie, mais il ne faut pas s'en fervir.

On ne lui reprochera pas de parler ainfi, parce qu'il ne connoît pas cette fcience; puifque la maniere dont il rend compte des fyftêmes des phyfiologiftes calculateurs, dans le cours de l'ouvrage, prouve qu'il a fu rendre leurs calculs plus courts & plus faciles : quelquefois même il les a rectifiés. Il effaie de tracer un tableau des avantages que la médecine a tirés de la découverte de la circulation du fang. Il convient qu'il y a eu de très grands obfervateurs avant cette découverte, & qu'elle nous éclaire peu fur une infinité de maladies. Enfuite l'expofition des objets que préfente la circulation du fang & l'action du cœur, l'influence qu'elle doit avoir, & qu'elle a fur l'économie animale, le porte à conclure que la médecine

demande un grand fonds de ſcience. » Elle eſt » facile, dit-il, aux yeux des ignorans, parce » qu'ils n'en voient pas les difficultés ; contens » d'eux-mêmes, ils ſe ſont diſpenſés de s'inſ- » truire dans les livres qui les auroient con- » damnés ; ils dédaignent même ceux qui ont » puiſé des lumieres dans de telles ſources. Ces » idées ne ſont dignes que des eſprits qui ſont » faits pour elle, c'eſt-à dire, pour le préjugé. » Malgré les murmures de l'ignorance, les mé- » decins, dont l'expérience ſera guidée par le » ſavoir, ſeront les ſeuls médecins, &c. «

On ne peut refuſer à ce diſcours un très-grand mérite, tant pour les vues qu'il préſente ſur la théorie & la pratique de la médecine, que pour le ſtyle.

Après cette préface vient un diſcours intitulé : *Introduction à l'hiſtoire du cœur humain* : c'eſt l'hiſtoire de la découverte de la circulation du ſang, précédée de l'expoſition des ſentimens des auteurs les plus diſtingués qui ont écrit ſur le cœur, depuis *Hippocrate* juſqu'à *Harvei.* On ſent qu'un tel ſujet demandoit de l'érudition, mais elle eſt ménagée de maniere à ne point rebuter ni ennuyer. Au contraire, le lecteur ſuit avec plaiſir ce point intéreſſant de l'eſprit humain. Comment s'eſt-il fait que les hommes n'aient appris qu'au commencement du dernier ſiecle que leur ſang circuloit ? On voit ce qui les a arrêtés, ce qui devoit les éclairer, & enfin la maniere dont l'expérience a déchiré le voile, & a vaincu les réclamations des eſprits prévenus & opiniâtres.

Dans la premiere édition du *Traité du cœur*, cette partie hiſtorique ſe trouvoit répandue dans différens chapitres, elle paroît ici plus détaillée, & eſt bien plus facile à ſaiſir.

L'ouvrage eſt enſuite diviſé en ſix livres. Dans la premiere édition il n'étoit diviſé qu'en quatre, avec un ſupplément qui ſe trouve ici refondu dans le cours de l'ouvrage, & remis à ſa place.

Le premier livre eſt hiſtorique; il traite de la ſtructure du cœur, ſelon les auteurs d'anatomie, & contient ce qu'ils ont dit du péricarde, de la figure, de la poſition, du volume du cœur; leur expoſition, des ventricules du cœur, des oreillettes, des orifices communs entre les oreillettes & les ventricules, des vaiſſeaux & des nerfs du cœur. L'auteur a rempli le même plan dans le ſecond livre, relativement au cœur du fœtus. Les ſentimens des anatomiſtes ſur la formation du cœur du fœtus, ſur ſa ſtructure, ſur les paſſages du ſang, ſur la valvule d'*Euſtachi*, voilà ce qui occupe le ſecond livre.

Le troiſieme eſt propre à l'auteur. C'eſt la deſcription du péricarde, du cœur & des vaiſſeaux qui y tiennent, comme l'auteur les a vus. Des diſſections répétées lui ont donné le droit de propoſer ſes idées, & il le fait avec une clarté & un détail qui ne laiſſent rien à déſirer. Ce livre eſt terminé par la comparaiſon du cœur de l'homme avec le cœur des animaux. On ne trouve point ce morceau intéreſſant dans la premiere édition.

Le premier volume consacré, comme on voit, à l'anatomie du cœur, est terminé par vingt-trois planches bien gravées, qui remettent sous les yeux tous les objets. Cette collection de planches est plus complette que celle de la premiere édition. M. Portal a ajouté à celle-ci six planches, & il a donné pour toutes, des explications qui retracent en abrégé & exactement les détails de l'anatomie du cœur. Ce même anatomiste a revu toute l'édition, & en a dirigé l'impression, à l'invitation de M. de Sénac, à qui sa santé ne permettoit plus de travail. L'explication des figures n'est pas bornée à la nomenclature. On y trouve un précis des objets, avec des observations qui appartiennent à M. Portal.

Le second volume comprend les trois derniers livres. Le quatrieme est formé de dix chapitres, qui sont autant de dissertations savantes & profondes sur l'action du cœur. Les phénomenes de ses mouvemens dans l'état naturel, le passage du sang dans ses cavités, tant dans l'adulte que dans le fœtus, les causes éloignées & les causes immédiates de ses mouvemens, la force du cœur; tout est analysé avec une sagacité & une pénétration qui satisfont les esprits les plus difficiles.

Dans le livre cinquieme, l'auteur considere le mouvement du sang dans les arteres & dans les veines; les expériences & les observations l'ont convaincu qu'elle n'est point réguliere, il en recherche les variétés & leurs causes, il détermine leur effet dans les divers âges, & dans

les diverſes parties du corps; il met ſous les yeux les obſtacles qui s'oppoſent à la circulation, il prouve que ces obſtacles lui donnent de l'énergie dans certaines maladies; ce qui démontre encore l'inſuffiſance du méchaniſme ordinaire pour expliquer les loix de la circulation: il expoſe ces loix, il analyſe les effets dérivatifs & révulſifs des ſaignées: il explique comment le ſang, en ſuivant les diverſes loix auxquelles il eſt aſſujetti, agit ſur les arteres & ſur les veines: il recherche comment ce mouvement produit la chaleur animale, & il finit par conſidérer l'effet que produit l'action des arteres ſur les liqueurs, le méchaniſme de la ſanguification, la rougeur du ſang, la formation de ſes globules, & des différentes ſubſtances qu'on y découvre, enfin ſa fluidité. En comparant ce livre avec la premiere édition, on y trouve beaucoup de corrections. Il n'y avoit que l'auteur qui pût juger qu'il en avoit beſoin.

Le ſixieme livre eſt tout-à-fait conſacré aux maladies du cœur, & au traitement qui leur convient. Perſonne ne mérite plus de confiance ſur cette partie, que celui qui a développé ſi bien l'action de cet organe, & qui joint à une expérience conſommée une érudition immenſe, qui réunit, comme dans un foyer, toutes les connoiſſances pratiques acquiſes juſqu'à lui: voilà l'idée que l'on doit ſe former de la partie pratique du *Traité du cœur.* Il ſuffit de dire qu'on y trouve les ſymptômes, les cauſes, les effets, le diagnoſtique, le pronoſtic & le traitement de ces terribles maladies, qui méritent d'autant plus

notre attention, que leur traitement eſt preſque toujours regardé par les médecins comme d'une difficulté déſeſpérante. S'ils méditoient bien ce dernier livre du *Traité du cœur*, ils trouveroient des traits de lumiere qui les éclaireroient dans les circonſtances les plus difficiles & les plus déſeſpérées.

Les maladies du cœur conduiſent enfin l'auteur à la recherche des cauſes de la mort, c'eſt-à dire, de ce qui arrête l'action du cœur, & c'eſt par-là qu'il termine ſon ouvrage. On voit dans ce dernier chapitre que l'état de vie a des degrés infinis, & que l'action du cœur peut être ſuſpendue, ſans que la mort ſoit réelle. » La pourriture eſt l'unique ſigne qui nous » prouve que l'ame attachée par le créateur à » notre machine, eſt dégagée de ſes liens. Cette » union & cette ſéparation ſont des myſteres, » la nature ne ſauroit nous les expliquer, elle » n'eſt qu'un concours aveugle de cauſes ſe- » condes & matérielles. Si l'on a dit qu'elle eſt » attentive, prévenante, induſtrieuſe, qu'elle a » des vues & des moyens qu'elle choiſit, ce » n'eſt qu'un langage abuſif qu'elle dément; de » tels privileges n'appartiennent qu'à cet être » tout-puiſſant, ſpirituel, infini & éternel, qui » la regle & qui la conduit. « Voilà la philoſophie que donne à un eſprit juſte une étude approfondie du corps humain.

Voici le jugement qu'en porte l'académie royale des ſciences de Paris, d'après le rapport qu'en ont fait MM. Lieutaud & Laſſone, l'un & l'autre ſucceſſivement, premiers médecins du

roi. La matiere que traite M. de Senac, envisagée dans son nouveau travail » sous le point » de vue le plus étendu, comprend les questions les plus intéressantes, les plus essentielles, & les plus difficiles de la physique du » corps humain. Tout y est analysé, discuté, » développé par les faits seuls, par les observations, & par la plus saine critique. L'auteur » n'a même rien négligé de tout ce que l'anatomie, comparée dans un très-grand nombre » d'individus, lui a fourni d'utile & d'instructif » par rapport à son objet. Il donne un nouveau » mérite à toutes ses recherches multipliées, » en traitant à fond des principales maladies, » dont les causes tiennent essentiellement aux » vices & aux altérations des organes immédiats de la circulation du sang. «

» Le nouveau plan, beaucoup plus vaste que » le précédent, a exigé un tout autre ordre » dans la distribution de ces matieres. Cette seconde édition, comparée à la premiere, doit » donc être regardée comme un nouvel ouvrage enrichi d'un beaucoup plus grand nombre de faits, d'observations, de discussions » très-étendues, & remplies de toute l'érudition que les matieres exigent pour être plus » avantageusement présentées. Si la correction » du style, la pureté de la diction, ajoutent » beaucoup au mérite réel d'un ouvrage tel que » celui-ci, où la précision & la clarté sont si » nécessaires, on peut certifier, qu'à cet égard, » l'auteur ne laisse rien à desirer. «

(*Journal littéraire* de Nancy; *Année littéraire.*)

Jacob Jonas Bjoernſtaohls nachrichten von ſeinen auſlaendiſchen reiſen. *Relation des voyages de M. Bjoernstaohl, dans les pays étrangers, traduite du ſuédois en allemand par M. Groskurd :* 5e. vol. contenant *le journal d'une partie des voyages en Suiſſe, en Allemagne, en Hollande & en Angleterre, qui n'ont point encore été décrits.* A Leipzig & à Roſtock, chez Koppe, 1782, *in-8vo.* de 675 pages. Avec privilege de l'électeur de Saxe.

Étant arrivés à Zurich le 22 octobre 1775, nous logeâmes à l'Epée, d'où l'on a la plus ſuperbe vue qu'on puiſſe imaginer. La ville de Zurich eſt plus grande que celle de Berne; mais elle n'eſt pas ſi belle. Ses rues ſont mal pavées & ſans arcades : incommodité d'autant plus ſenſible que les loix ſomptuaires y défendent les carroſſes, & qu'il faut que les gens riches y aillent à pied comme les pauvres. Elle contient environ onze mille habitans, & toute la république n'en a pas plus de cent cinquante mille.

Dès le même ſoir, nous fîmes porter chez M. Heidegger, bourguemaître régent, habile en politique & en droit, la lettre que M. l'échevin Sinner nous avoit donnée pour lui, & nous nous y rendîmes nous-mêmes le lendemain. Nous

y vîmes sa bibliotheque, qui est considérable, ses gravures, & une tête du comte Struensée en cire. Elle paroît être dans un bassin d'étain, baignée avec les cheveux dans le sang qui coule encore, au moment qu'il vient de l'avoir tranchée. La couleur du visage est celle de la mort. Tous les traits en sont ressemblans autant que nous pouvons nous en souvenir, pour l'avoir vu en 1768 à Paris, avec le roi de Danemarck. Cette figure a été achetée quatorze louis d'or, de gens qui avoient couru l'Allemagne, en la montrant pour de l'argent.

Le fils de M. Heidegger nous conduisit chez M. Hess, bibliothécaire de la ville, qui nous en montra la bibliotheque, composée d'environ vingt mille volumes sans les manuscrits. Nous y remarquâmes trois volumes de l'*Atlantica* de Rudbek : la *Bible*, imprimée à Stockholm en 1642, & dédiée à la reine Christine, dont Niclas Gyldenstolpe a fait présent à cette bibliotheque en 1674 : le fameux Pseautier grec, en grand in 8vo., écrit en lettres d'or & d'argent, pareilles à celles de notre manuscrit d'Ulfila : il est troué en plusieurs endroits à la place des lettres qui ont rongé le velin : ce qui nous fait conjecturer que le mercure uni à l'argent est corrosif : M. Hess le croit du onzieme ou douzieme siecle : je l'estime du septieme. Il y a une dissertation de M. le chanoine Gesner sur ce manuscrit. Je feuilletai avec plaisir un recueil en 30 volumes in-4to. d'imprimés rares, publiés pendant la guerre de trente ans depuis

1618, jufqu'en 1648, qui ont rapport à Guftave-Adolphe, à Frédéric Ier., roi de Bohême, &c.

Nous allâmes le 24 faire vifite à M. le docteur Hirzel, pour qui nous avions une lettre de M. Fellenberg, de Berne. L'après-midi du même jour, il nous mena promener à deux lieues de Zurich, à la métairie de Katzenreuth, demeure du célebre payfan Jacob Gujer, connu en France fous la dénomination du *Socrate ruftique*, & quelquefois nommé *Kliock*, qui fignifie *petit Jacob*, parce qu'il avoit un frere plus grand que lui. M. Hirzel a publié en allemand, fous le titre du *Payfan philofophe*, un dialogue entre ce payfan & un autre payfan. Ce dialogue a été traduit en françois fous le titre du *Socrate ruftique*, par M. Frey de Bâle, qui y a joint une lettre de M. de Mirabeau. Nous trouvâmes cet honnête homme environné de fes fils & de fes filles. Sa phyfionomie noble reffemble à celle de notre évêque Sérénius. Ses manieres font raifonnables, & il s'exprime bien en un allemand altéré, fuivant l'ufage de fon pays. Son induftrie s'exerce à cultiver un grand bien que le gouvernement de Zurich lui a affermé. Il nous fervit du vin rouge & du vin blanc de fon crû. Jamais fes terres ne repofent. La même lui donne une année du froment, l'autre année du feigle, & les fuivantes des pois, des feves ou des navets. Il nous montra un marais qu'il avoit rendu fertile en y portant du fable & en y multipliant les canaux fouterreins pour l'écoulement des eaux. Un or-

tre toujours égal regne dans sa maison, & il ne permet point à ses enfans de perdre leur tems dans les compagnies, ou aux foires. Il en a cinq, deux garçons & trois filles, dont une est mariée. Nous avons observé dans ses étables qu'il ne laisse point perdre l'urine de ses bestiaux, qui se rend par des rigoles dans des réservoirs, dont on la tire pour en arroser la terre. Le duc de Bragance & le duc de Wirtemberg lui ont fait l'honneur de le visiter.

Ce fut aussi M. Hirzel qui y introduisit le duc de Wirtemberg. Le prince embrassa le paysan, en lui disant : je suis bien aise de faire connoissance avec vous, en ayant entendu dire tant de bien. Je ne le suis pas moins, répondit le paysan, de voir un prince s'abaisser jusqu'à moi. Je ne m'abaisse pas, répliqua le prince, je m'éleve : vous êtes meilleur que moi. Nous sommes bons tous deux, répartit le paysan, si chacun de nous fait ce qu'il doit. Nous autres paysans, c'est à nous à travailler & à obéir : & à vous nos seigneurs, de nous ordonner & de nous apprendre ce que nous avons à faire, & si nous y manquons de nous redresser. Le prince ajouta : il est vrai, nous avons l'un & l'autres d'importans devoirs, & je desirerois remplir les miens comme vous remplissez les vôtres. Oui ! dit le paysan : nous avons un avantage au-dessus de vous ; si nous manquons, vous êtes là pour nous corriger & nous redresser ; mais vous n'avez personne pour vous reprendre. Le prince se retira après l'avoir embrassé encore une fois, les larmes aux yeux.

Il est donc vrai que la vertu peut élever un paysan à une renommée aussi glorieuse que celle d'un monarque sur le trône, d'un général à la tête des armées & du philosophe le plus écouté !

Les jours suivans nous avons vu le poëte Gesner, qui est en même-tems dessinateur, peintre & graveur habile; M. Gesner, professeur des langues orientales, qui a étudié sous Schultens & Fourmont, & a mis au jour les *Numismata græca* en trois volumes in-fol. avec figures; M. le chanoine Gesner son frere, qui nous montra son beau cabinet d'histoire-naturelle, dans lequel il a rassemblé entr'autres raretés, les figures superbement enluminées de quatre mille plantes, en partie gravées par lui-même, pour l'ouvrage qu'il se promet de publier sous le titre de *Tabulæ phytographicæ*, des pétrifications lunaires, &c. M. Fuessli, qui a une salle remplie de gravures & de modeles d'antiques en plâtre, & qui se propose de graver pour le public toute la collection des médailles d'Hedlinger; M. le chanoine Breitinger, professeur en théologie, connu par son édition des Septante & d'autres savans ouvrages, en même-tems bibliothécaire de la bibliotheque Caroline, placée dans la cathédrale, & tirant son nom de Charlemagne, fondateur de l'église & des prébendes, qui y a fait présent d'une bible latine in fol., qu'on conserve avec soin; M. Lavater, auteur d'un ouvrage en allemand sur la physionomie; M. Bodmer, poëte célebre; & M. Steinbruchel, professeur de philologie,

auteur d'une traduction de Sophocle, en allemand, très-estimée.

Le jardin de botanique, situé hors de la ville, contient environ deux mille especes de plantes, parmi lesquelles la *Rudbeckia* & la *Forskaolia* attirerent mon attention : le cabinet de la société de physiciens, dont il y a des mémoires en allemand, sous le titre de *Mémoires de la société des scrutateurs de la nature*, nous a paru aussi mériter d'être parcouru avec sa bibliotheque & ses machines : il y en a une de la façon d'André-Mathieu Seuffart, d'Augsbourg, en 1762, qui au moyen d'une roue, fait le travail de seize différentes sortes de métiers ; elle a coûté cent florins de Zurich, ou dix louis d'or.

M. Hess m'a donné une copie du catalogue des documens touchant Gustave Adolphe & ses ministres en Suisse, qui se trouvent gardés dans les archives de Zurich sous ce titre : *Note des Mémoires, Instructions, & autres pieces qui regardent les affaires du roi de Suede Gustave Adolphe, avec les cantons Suisses protestans, depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1632, lesquelles pieces se trouvent dans les archives du canton de Zurich.* Il y en a 27 articles, dont la plupart sont des lettres de créance & autres lettres, des harangues, des avis, des relations, &c.

Ayant quitté Zurich le 28 vers midi, nous parvînmes le soir à Schafhouse, qui en est éloigné de huit lieues, après avoir passé par les petites villes de Bulach & d'Eglisau ; nous descendîmes à la Couronne, où les principales personnes des deux sexes assistoient à un concert :

nous avions des lettres de Zurich pour messieurs Peyerimhof, syndic & bibliothécaire, qui a demeuré à Copenhague, & Im Thurm de Giersberg, aussi gentilhomme, qui a voyagé; ils nous donnerent accès chez Mrs. Stock, deux freres, dont l'aîné est médecin, le cadet secrétaire-d'état, & tous deux ont étudié à Leide.

La cascade du Rhin à une demi-lieue de Schafhouse, quoique belle á voir, ne produit pas, à beaucoup près, l'impression majestueuse de celle de Tivoli, & je crois qu'elle le cede encore à la nôtre de Trollhaetta.

Le pont, tout de bois, construit sur le Rhin à Schafhouse, depuis 1758 jusqu'en 1761, par un paysan nommé Grubermann, du canton d'Appenzel, n'est appuyé que sur une ancienne pile, dans une longueur de 340 pieds de Paris, encore le paysan jugeoit-il cet appui superflu; le pont un peu élevé & courbé au milieu, est couvert & éclairé par vingt fenêtres (*).

La bibliotheque publique de la ville, assez considérable, a aussi des manuscrits, entr'autres le Pentateuque avec le *Mégilloth*, qui a été prêté à M. Michaelis de Goettingen; une *vita sancti Columbani*, *in-folio*, du huitieme siecle; une vie de Charlemagne en allemand, *in-folio*, qui mérite d'être feuilletée; un recueil *in-folio* de lettres de Frédéric-Nausea Blancicampiani,

(*) M. Andreæ, dans ses lettres sur la Suisse, a donné deux dessins de ce pont, accompagnés d'une exacte description de sa structure: voyez *Briefe aus der Schweitz nach Hannover geschrieben*: Zurich, 1776.

évêque

évêque de Vienne, & envoyé au concile de Trente, par Ferdinand, contenant des circonſtances qui ſemblent avoir échappé à Sarpi & à Sleidan : ces lettres vont depuis le commencement de 1551 juſqu'en 1552, que Nauzea eſt mort, & on y a joint un ſupplément d'Herwagius, ſecrétaire de l'évêque de Conſtance, qui continue juſqu'à la fin du concile, & auſſi la réponſe de Nauzea aux *Gravamina nationis Germanicæ.* La bibliotheque de St. Jean conſerve auſſi des manuſcrits du huitieme & du neuvieme ſiecle.

Pendant la guerre de trente ans les troupes Suédoiſes, aux ordres du comte de Horn, s'étant emparées de Conſtance & de Stein, & approchées de Schafhouſe, elles ruinerent ſi bien le pays, qu'encore maintenant, pour exprimer une grande dévaſtation, il a paſſé en proverbe : *c'eſt une viſite de Suédois*, & qu'on a coutume d'épouvanter les enfans, en diſant : *voilà les Suédois* : on y chante auſſi une chanſon en allemand, dont le ſens eſt : Les Suédois arrivés ont tout emporté, ont briſé les fenêtres, & en ont fondu le plomb en bales, avec leſquelles ils ont tué les payſans.

On ne connoît point de loix ſomptuaires à Schafhouſe, & chacun y vit comme il lui plaît.

Nous en partîmes le 31, & ayant traverſé la Forêt-Noire qui appartient à la maiſon d'Autriche, la riviere de Wutach non ſans danger, & les villes de Waldshut, de Lauffenbourg & de Rheinfeld, nous entrâmes dans Baſle le premier de novembre, à ſix heures du ſoir, au

moment qu'on en alloit fermer les portes; notre premier soin fut le lendemain d'aller saluer le docteur Iselin, vieillard de soixante & dix ans, pour qui nous avions une lettre du docteur Oltrocchi, bibliothécaire de la bibliotheque Ambroisienne de Milan; & M. Iselin, secrétaire-d'état, son neveu, qui nous accompagna chez M. Beck, professeur en théologie, lequel nous fit voir la bibliotheque de Frey, mort en 1759, qui l'a léguée, avec des revenus, pour l'entretien d'un professeur en théologie & en langues orientales : Frey avoit été disciple de l'abbé de Longuerue. J'y ai vu *Historia Timuris ex arabico Arabschidæ*, dont les 42 premiers chapitres sont traduits en latin par l'abbé de Longuerue même, & les 47 suivans par Frey; & une partie de la vie de Saladin, aussi traduite de l'arabe de Boheddin, par Frey; travail qu'il discontinua, quand il sut que Schultens s'en occupoit aussi.

M. Beck vint une autre fois avec nous à la bibliotheque publique, qui étoit peu éloignée de notre auberge, le Sauvage. M. Ryhiner, un des bibliothécaires, comme M. Beck, nous en fit également les honneurs; il nous y montra, parmi les livres rares, la *Methodus apodemica in eorum gratiam qui cum fructu in quocumque tandem vitæ genere peregrinari cupiunt à Theodorò Zwingero*: Basileæ, 1577, *in-4to.* différentes sortes de papiers de l'invention de M. Schaefer, pasteur à Ratisbonne, faits de bois, d'écorce & autres pareils ingrédiens, & une autre sorte inventée à Coire, chez les Grisons : nous y ad-

mirâmes aussi les dessins originaux qu'Holbein a composés pour l'*Eloge de la Folie* de l'édition de Froben. Erasme y est représenté fort jeune, tellement que, quand il vit lui-même ce portrait, il s'écria : *Ohe, ohe, si talis esset Erasmus, duceret uxorem :* paroles qu'on a placées au bas du dessin. Cette bibliotheque conserve une liasse de lettres originales d'Erasme, qui n'ont point encore été imprimées, & dont la plupart sont adressées à Amerbach, son imprimeur. Il y a encore, sous la bibliotheque, trois belles salles ou galeries, ornées de tableaux de Holbein. Entre les médailles nous en examinâmes une petite de Cromwel, en argent, qui est rare : sa principale face le représente à demi-corps, couronné de lauriers, & regardant en haut d'un air sombre & sérieux, avec la légende : OLIVAR. O. C. RP. ang. SCO ET HIB., &C. PRO. Les armes d'Angleterre, avec la couronne royale sont au revers, qui porte pour légende : PAX QUÆRITUR BELLO, 1658 ; on lit sur le cordon : HAS NISI PERITURUS MIHI ADIMAT NEMO. On attribue à Cromwel d'avoir donné l'exemple de charger d'une devise le cordon des monnoies, pour les rendre plus difficiles à falsifier & à rogner ; motif qui est exprimé sur le cordon même des monnoies de Suede, par ces paroles : *Manibus ne lædar avaris*, qui tiennent lieu du *Domine salvum fac regem* de celles de France.

Nous avons fait connoissance avec M. Mechel, célebre graveur en estampes, qui en a de toute l'Europe ; avec M. Sanson, si fameux graveur de cachets, qu'on lui en envoie à gra-

ver de Paris : il prend deux louis pour un simple, & quatre à cinq pour un à double écusson; avec M. Haas, fondeur de caracteres renommé & imprimeur : il a inventé une nouvelle presse dont le travail n'est pas si pénible que celui de la commune ; elle ressemble au balancier des monnoies : les articles *Caractere* & *Fonderie* dans l'*Encyclopédie d'Yverdun* sont de lui; avec M. Bruckner, qui a écrit une bonne histoire du canton de Bâle; avec M. Weiss, autrefois précepteur du prince d'Orange Stathouder, auprès duquel il a demeuré sept ans, & dont il ne sauroit assez louer les qualités du cœur, la mémoire, le goût, la vivacité & la pénétration ; avec M. Bischof, autrement Episcopius, demeurant dans la maison jadis occupée par Froben, où Erasme avoit son appartement qui subsiste encore ; avec les professeurs Daniel Bernoulli, célibataire âgé de 74 ans, & Jean Bernoulli qui a plusieurs fils, dont il y en a un à Berlin, deux à Basle & un quatrieme à Strasbourg, étudiant la chymie sous le professeur Spiellmann; avec M. le capitaine Frey, qui a traduit *le Socrate rustique*, le *Voyage de Sicile du baron Riedesel* & le *Code des loix de l'impératrice de Russie.*

Vis-à-vis de la maison de M. Mechel, il y a une manufacture de rubans où l'on voit un métier, au moyen duquel une seule personne en fait 26 pieces en même tems.

Le margrave de Bade-Dourlach, a un palais à Basle avec de spacieux jardins ornés de jets d'eau. Ce prince est bourgeois de Basle comme

ſes prédéceſſeurs, ſans quoi il n'y pourroit pas poſſéder de demeure. Leurs archives ſont depuis long-tems gardées dans une maiſon voiſine du palais, où elles ſont plus en ſûreté que dans les états du margrave, expoſés aux inſultes des armées en tems de guerre. Schoepflin en a tiré de grands ſecours pour ſon hiſtoire de la maiſon de Bade, & ſon *Alſatia illuſtrata.*

Nous nous mîmes le 13 de novembre dans la diligence de Baſle à Strasbourg, qui en eſt à 24 lieues. Tandis qu'on atteloit les relais à Otmarsheim, nous en vîmes l'égliſe des chanoineſſes qui fut un temple de Mars. Les portes de Strasbourg n'étoient pas encore ouvertes, quand nous nous y préſentâmes le lendemain avant ſept heures du matin. Y étant entrés, nous nous logeâmes au Corbeau, puis nous fîmes notre viſite à M. le bibliothécaire Koch, ſavant diſciple de Schoepflin, & occupé à compoſer la vie de ſon maître; à M. l'architecte Gambs, dont la ſœur a épouſé le baron Guldencrone, miniſtre du roi de Danemarck à Stockholm; à M. le profeſſeur Oberlin, chez qui nous rencontrâmes M. Schloezer, profeſſeur de Goettingen, après l'avoir été à Pétersbourg, lequel travaille à l'hiſtoire du Nord, ſait le ſuédois, a été en Suede, & a publié une traduction du ſuédois d'un mémoire ſur le commerce des Phéniciens; & au baron de Sinclair, colonel du régiment Royal-Suédois, qui a élevé le jeune prince de Deux-Ponts, à qui il a dédié ſa traduction des Mémoires du comte de Khevenhuller, & auteur des Inſtitutions militaires dédiées au roi de Suede.

La bibliotheque publique de Strasbourg est composée de trente mille volumes en deux divisions, parce que les douze mille de Schoepflin y sont à part. Nous y vîmes deux feuilles du Pseautier imprimé à Mayence, in-fol. en 1457, par Jean Faust & Pierre Schoeffer : c'est le premier livre imprimé qu'on ait avec l'indication de l'année, du lieu, & du nom de l'imprimeur. Nous y vîmes de plus, en 2 vol. in-fol. manuscrits, le *Dictarium testium magni consilii anno domini 1439* : c'est le procès de Jean Guttenberg, à l'occasion de son imprimerie, dont M. Schoepflin a publié une partie dans ses *Origines typographicæ.*

Le catalogue des livres de la bibliotheque de S. Jean de l'ordre de Malthe, in-fol. de 824 pages, est public, ainsi que celui de ses manuscrits, in fol. de 50 pag.

La bibliotheque du séminaire est aussi fort nombreuse & riche en livres des plus anciennes éditions.

Plusieurs savans ont des bibliotheques considérables, qu'ils nous ont volontiers ouvertes, particuliérement M. Brunk, fort en grec & financier opulent; M. Spielmann, chymiste renommé; M. Fleischmann. Ce dernier, vieillard plus qu'octogénaire, avoit possédé un manuscrit en dix volumes in-fol. de copies de lettres de Louis XIV, dont il a fait présent à l'impératrice de Russie. Il le tenoit de M. Boehmer, ministre du langrave de Darmstadt à Paris, lequel M. Boehmer en avoit pris aussi secrétement une copie pour lui-même, en le copiant

pour le comte de Hoim, ambaſſadeur de Pologne, à qui il avoit été communiqué par les héritiers de M. Portail, premier-préſident au parlement de Paris, gendre de Roſe, ſecrétaire de Louis XIV. Jamais ce monarque n'écrivoit mieux, que quand Roſe conduiſoit la plume. Ces lettres ſont des chef-d'œuvres. Le comte de Hoim, les ayant lues chez les héritiers de Portail, tâcha de les imiter dans les ſiennes à Auguſte, roi de Pologne, qui s'étant apperçu d'un grand changement dans la maniere d'écrire de ſon miniſtre, lui en demanda la raiſon; ſur quoi le comte avoua ingénuement ſon larcin, & fit tirer copie de ces lettres par M. Boehmer, qui ne négligea pas l'occaſion de les copier auſſi pour lui. C'eſt la copie qui a appartenu à M. Boehmer, qui étoit paſſée entre les mains de M. Fleiſchmann, l'autre ayant été envoyée au roi de Pologne à Dreſde, où l'on croit que les originaux même de Roſe, avec des notes de la propre main de Louis XIV, ont auſſi été transférés. M. Gueruler, prédicateur de l'égliſe des réformés à une lieue de Strasbourg, rapportant cette anecdote à M. Bjoernſtaohl, lui a ajouté qu'ils ne ſont plus en France, mais dans la bibliotheque de Dreſde. On ſe rappelle le triſte ſort du comte de Hoim, qui étant tombé dans la diſgrace, s'eſt pendu dans ſa priſon.

Le dépôt des archives de Strasbourg eſt des plus vaſtes & des plus ſûrs qu'il y ait en Allemagne, n'ayant point été dévaſté par le feu. M. Gambs, qui en eſt garde, nous fit voir

Luchi opus genealogicum heraldicum, manuſcrit in fol. en 27 vol. Luch étoit archiviſte du comte de Ribeaupierre. Cet armoirier eſt unique dans ſon eſpece. Les aſpirans aux chapitres & les autres nobles, le conſultent comme un oracle.

Le 23 novembre, nous dinâmes chez M. Beyer. Il nous rapporta que s'étant acquitté de la commiſſion que l'hetman des Coſaques Raſumowski, qui a ſéjourné à Strasbourg, lui avoit donnée de propoſer à Jean-Jacques Rouſſeau de ſe retirer en Ukraine, dans un château où il auroit eu toute la tranquillité & les commodités poſſibles, avec la liberté d'écrire ce qu'il auroit voulu, & une imprimerie à ſes ordres, Rouſſeau avoit refuſé en diſant : *je crains de mourir de froid, avant d'y arriver.*

Ayant quitté Strasbourg le 14 décembre, nous paſſâmes le ſoir à Raſtadt, jolie ville d'environ dix mille habitans, qui a beaucoup perdu par la mort du dernier margrave de Bade-Bade, la cour réſidant à Carlſrouhe, où nous arrivâmes le 15 au matin, après avoir voyagé toute la nuit. Carlsrouhe eſt ſitué à 20 lieues de Straſbourg. Nous y logeâmes à la Croix d'or. Cette ville a été bâtie réguliérement en 1717, par le margrave Charles. Les rues tirées au cordeau, n'en ſont pas encore pavées, il y a ſeulement un trottoir pavé pour les gens de pied le long des maiſons qui ſont uniformes, & n'ont que deux étages.

Nous nous rendîmes d'abord chez M. le conſeiller Ring, auteur de la *Vita Schoepflini*, in-4°. Il nous fit faire connoiſſance avec M.

Sachs, qui a écrit en allemand l'*Hiſtoire de Bade-Dourlach*, en ſuivant fidélement Schoepflin, & il nous mena à la bibliotheque publique, placée dans le palais. Elle peut contenir 24000 vol. & 200 mſſ. Nous y trouvâmes le bibliothécaire M. Molter, qui nous montra des manuſcrits hébraïques de la main de Reuchlin, un recueil de lettres du cardinal Mazarin, pendant les années 1647, 1648, 49, 50 & 51, mſ. en quatre volumes in-4°. un ouvrage du margrave George Frédéric, ſur la guerre, dédié à ſes enfans en 1617, & écrit la plupart de ſa propre main.

Nous eûmes l'honneur d'être préſentés au margrave, à la princeſſe ſon épouſe, au prince héréditaire & aux deux princes ſes freres. Le margrave eſt un prince philoſophe ennemi du faſte. Il ne veut pas que les tambours battent quand il paſſe; la garde ſe met ſimplement ſous les armes. Ses connoiſſances ſont fort étendues en tout genre: il a voyagé en France, en Angleterre & en Italie. La princeſſe, auſſi remplie d'eſprit & d'érudition, aime les arts & les antiquités, & poſſede une belle collection de tableaux, mais qui ne ſont point encore rangés en ordre. Elle peint elle-même, & a fait le portrait de ſon époux; elle entend le latin & le grec, & fait la botanique comme un profeſſeur. Sa bibliotheque particuliere d'hiſtoire-naturelle ſeulement, vaut plus de 30000 florins. Le baron Rudbeck dîna à la table du prince, & moi à celle du maréchal de cour, qui étoit dreſſée dans le même appartement. Après-dîné

nous passâmes dans un autre pour prendre le café. Le prince m'entretint long-tems gracieusement. Le soir il y eut concert & on joua aux cartes; mais le prince ne joue jamais.

En faisant une promenade à Dourlach, résidence du prince Charles-Auguste, qui n'est qu'à une lieue de Carlsrouhe, nous appercevions de tous côtés les débris des murailles renversées par les François dans la guerre de 1689; nous n'eûmes pas la mortification d'entendre dire comme par-tout en Suabe, dans la Forêt-Noire, l'Alsace & la Lorraine, que c'étoient des monumens du passage des Suédois. Il y a à Dourlach, une manufacture de fayence considérable.

Le jour de Noël, nous fûmes témoins de la piété de la cour. Le margrave, son épouse, leurs deux aînés & le prince Christophe, communierent tous dans la chapelle, après y avoir été à confesse la veille.

Tous les mercredis, le margrave donne audience au moindre de ses sujets qui s'y présente. Il y en vient de soixante lieues. Dans son voyage au Haut-Margraviat, entre Rastadt & Basle, il entroit chez tous les paysans. Il y a quelque tems qu'étant allé à Dourlach seul à pied, & revenant de même, il entra en conversation avec un paysan, qui marcha long-tems avec lui couvert, ne le reconnoissant point d'abord; mais l'ayant reconnu ensuite, il ne vouloit plus accompagner le prince plus long-tems le chapeau sur la tête. Le prince l'y obligea, en lui disant qu'un enfant pouvoit

marcher couvert à côté de son pere, & qu'il étoit le pere de son peuple. Il a fourni à un paysan de Linkenheim, nommé Lange, la plupart de ce qu'il a fallu à cet homme intelligent & laborieux, pour défricher quatre cents soixante & dix arpens de marais, dont 320 ont été changés en bonnes prairies, & les 150 autres en terre labourable. Il a fondé une école gratuite de dessin, qui lui coûte environ 300 florins ou 750 livres de France par an, non pour former des peintres, mais pour préparer les jeunes gens aux arts & aux métiers. L'heure des leçons données par M. Melling, y est depuis cinq heures du soir jusqu'à six. Les *Ephémérides du citoyen* de l'année 1772, contiennent un ouvrage du prince, que M. Dupont a encore publié plus récemment. C'est l'*Abrégé des principes de l'économie politique, par son altesse sérénissime monseigneur le margrave régnant de Baden*, Basle, 1773, in-8vo. Son altesse m'en a fait présent elle-même d'un exemplaire, après avoir eu la modestie d'effacer son nom sur le titre. La princesse m'a aussi donné en Mss. le plan de son superbe ouvrage, *Icones omnium specierum plantarum Linnei equitis.*

Je dois à l'attention de M. Bouginée, savant professeur en grec, la traduction en françois d'un ancien manuscrit, *De tribus impostoribus*, & un manuscrit intitulé, *La vie & l'esprit de monsieur Benoît de Spinoza.*

M. Muller, intendant des jardins du prince, nous y a fait voir mille raretés, comme un camphrier le plus grand qu'il y ait en Allema-

E 6

gne, le cannellier bâtard, qu'il dit vénéneux; la magnolia, &c.

Le vingt janvier, on célébra à la cour le mariage du prince héréditaire Charles-Louis, avec la princeſſe Amélie de Heſſe-Darmſtadt ſa couſine.

Pour me conformer au deſir de madame la margrave, je lui ai fourni la note ſuivante touchant Catherine Alexiewna, impératrice de Ruſſie.

Catherine Alexieuwna naquit en Suede l'an 1682, dans la Weſtrogothie, au fief Germunderyd, dans la paroiſſe de Toarp, du territoire d'As, non loin de la ville d'Ulricathamm. Son pere, Jean Rabe, étoit alors quartier-maître du régiment d'Elfsborg. Ayant paſſé en Livonie, elle y fut gouvernante des filles du curé Gluck, ſe maria à un caporal, & fut connue de Menzikoff & de Pierre-le-Grand, après différentes viciſſitudes de la fortune. En 1712, elle devint l'épouſe de ce monarque, après la mort duquel elle fut impératrice & autocratrice de toutes les Ruſſies en 1725. [*Voyez l'*Hiſtoire de Charles XII, *en ſuédois, in-8vo. pag. 355; la* Géographie *de Tuneld, édition de Stockholm 1762, pag. 260, & les* Mémoires ſur la famille de Rudenskjoeld, *par M. Hulphers, in-4to.*] *Je ſais d'une dame de ſa cour, que l'impératrice Catherine, étant élevée au trône, a reçu chez elle en qualité de dames de cour, les deux filles de M. Gluck, qui la ſervirent auſſi fidélement qu'elle les avoit ſervies autrefois; & que ſon mari le caporal étant venu à Pétersbourg pour voir une ſouveraine jadis ſon épouſe, elle lui fit donner une ſomme d'argent*

avec laquelle il se retira à Riga, où il vivoit de ses rentes.

J'ai dressé cette note pour revendiquer à la Suede une personne si remarquable que les historiens Allemands, François, Anglois & Italiens, font venir de la Livonie : à Carlsrouhe, le 2 février 1774.

Au premier rang des personnes lettrées de Carlsrouhe, on doit placer les demoiselles Geisau, qui se distinguent par de rares & utiles connoissances.

Nous prîmes congé avec beaucoup de regret de la charmante cour de Bade, le domicile de l'humanité & de la sagesse, & faite pour s'attacher les cœurs sensibles & pour être admirée.

Le 23 de février, nous nous mîmes de nouveau en route, & nous gagnâmes Heidelberg, ayant passé à Bruchsal.

Heidelberg étoit autrefois la résidence des électeurs Palatins, qui l'ont abandonnée en 1720, à cause de l'opiniâtreté de ses habitans réformés à ne vouloir pas céder la totalité de la principale église aux catholiques qui n'en possédoient que le chœur. La ville est bien déchue, & ne se soutient guere qu'à la faveur de quelques manufactures auxquelles l'électeur a part, parce qu'il avance les fonds. La plus florissante est celle de bas de soie, dont il y a seize métiers, & on en doit augmenter le nombre. La soie vient dans le pays. Les réformés n'ont que quatre professeurs dans l'université, savoir, deux en théologie & deux en droit. Tout le reste des chaires est occupé par des catholiques.

Nous n'avons mis que deux heures pour aller d'Heidelberg à Mannheim, le 27 de février. M. Mayer, astronome de la cour que nous allâmes voir, se réjouit de pouvoir rendre à des Suédois les politesses qu'il avoit reçues en Suede. Nous fîmes aussi visite à M. Lamey, bibliothécaire & secrétaire perpétuel de l'académie, qui nous fit voir un recueil de mss. en 73 vol. in-fol. que par ses soins l'électeur Palatin avoit achetés 1200 florins des héritiers des Camerarius auxquels ils avoient appartenu. Ces mss. consistent en lettres de rois, princes, papes, ambassadeurs, ministres & savans, jusqu'en 1656, qui peuvent répandre un grand jour sur l'histoire. Nous remarquâmes aussi un livre si rare en françois qu'aucun catalogue ne l'indique; il est intitulé : *Apologies isquels se découvrent les abuz, folies, superstitions, idolâtries & impiétés de la synagogue du pape, & spécialement des prêtres & des moines d'icelui, trad. d'italien : chez Jean Gerard 1553 : à Geneve*, qui a pour auteur Ochini, général des capucins. Debure, dans sa *Bibliographie instructive*, ne fait mention que de l'original italien & de la version allemande. Le suivant n'est encore indiqué dans aucun catalogue : l'*Histoire des rois non catholiques sur un royaume christianisé par Alain de Laval, sieur de Vaudoré* (Ligueur); *à Lyon par Pierre Rous, 1592, in-8vo.* de 208 pag. sans compter la table. Le savant ex jésuite Desbillons se fait quelquefois un plaisir de nettoyer les vieux livres de leur poussiere : il n'y emploie que de l'eau pure. Cet exercice les ressuscite.

L'académie de Mannheim qui a M. Stengel son directeur pour Mecene auprès de S. A. E. qui l'a fondée & dotée, a tenu sa premiere assemblée le 27 octobre 1763. On y distribue comme à Paris des jetons d'argent du prix de 50 kreutzers, & l'électeur lui a assuré une pension de six mille florins, qui équivalent à quinze mille livres de France, pour en faire des honoraires aux académiciens avec certaines proportions : ainsi M. Lamey en reçoit annuellement mille florins à titre de secrétaire perpétuel, & 500 comme garde du cabinet d'antiques, sans compter le logement, le bois & la lumiere. La bibliotheque de 50000 vol., les galeries de tableaux, les cabinets de médailles, les sallons de statues sont l'ouvrage de l'électeur; il aime à lire sur-tout les anciens auteurs, dont il dit judicieusement qu'on trouve tout chez eux, excepté l'histoire moderne : il nous accueillit avec distinction, & nous fit présent d'une suite complete des médailles des électeurs Palatins.

Il m'est tombé entre les mains à Mannheim, pour la premiere fois, une traduction de la *Henriade* en vers latins, imprimée à Deux-Ponts. Elle est de M. de Caulx, né en Normandie, qui s'est retiré à Mannheim depuis environ quinze ans, après avoir été recteur de l'université de Nantes. Il a aussi composé des *Odes héroïques & morales* estimables, qui ont été imprimées à Mannheim en 1768.

Entre les artistes qui font honneur à Mannheim, on doit nommer M. Fratrel, qui entend

la peinture en cire. Il m'a fait préſent de ſon livre intitulé : *La cire alliée avec l'huile, ou la peinture à l'huile-cire trouvée à Mannheim, par M. Charles, baron de Taubenheim, expérimentée, décrite & dédiée à l'électeur par le ſieur Joſeph Fratrel, avocat au parlement, ci-devant peintre du roi Staniſlas : à Mannheim, 1770, in-8vo.* Cette peinture a un coloris bien plus vif que celle à l'huile ſimplement.

Nous ne nous arrêterons point à des deſcriptions des jardins de Schwetzingen, & d'une infinité d'autres curioſités, parce qu'on les peut lire dans les *Etrennes palatines* & ailleurs ; mais nous ne ſaurions nous empêcher de dire qu'étant entrés dans le temple d'Apollon, un des principaux ornemens de ces jardins, la ſtatue du dieu qui tient ſa lyre de la main droite & joue de la gauche, nous a paru ſingulièrement contraſter avec le bel Apollon du Belvedere de Rome. L'entretien de ces jardins coûte par an trente mille florins à l'électeur.

Quelque peine que nous ayons eue à nous ſéparer du ſavant & aimable M. Lamey, il falloit continuer notre voyage : c'eſt pourquoi le 1er. d'avril nous nous embarquâmes dans le coche d'eau, qui deſcend le Necker & joint le Rhin pour ſe rendre à Worms, éloigné de quatre lieues de Mannheim. C'eſt une ville pauvre, déſerte & mal bâtie. Des ruines & des égliſes encore découvertes atteſtent la viſite des François en 1689. Le même aſpect terrible nous a frappés le lendemain à Oppenheim, où il n'y a que la nef de la principale égliſe qui ſoit

réparée, le chœur étant encore découvert. Nous avons été rendre notre hommage à l'obélisque érigé à la mémoire de Gustave Adolphe, dans un bois sur le territoire de Darmstadt à une demi-lieue d'Ersfelden. La cour de Suede envoye de l'argent à Darmstadt pour l'entretenir. On en trouve la description dans le *Rheinische Antiquarius*, & dans Mérian.

Le 4 d'avril nous fîmes les quatre lieues d'Oppenheim à Mayence; M. Isenbiehl, professeur des langues orientales dans l'université, & disciple de M. Michaelis, y reçut le premier notre visite, le baron de Benzel, premier ministre de l'électeur, étant dans ses terres. Nous allâmes avec lui voir la bibliotheque du baron de Dalberg, bien garnie d'anciens livres & de mss. Ce seigneur a une généalogie qui commence au tems de J. C.: au reste il est incontestablement le premier baron de l'empire d'Allemagne.

On trouve dans la chartreuse des livres des premiers tems de l'imprimerie. Le *Psalterium Davidis per Joannem Faust civem Moguntinum & Petrum Schoifer de Gernsheim clericum anno dom. 1459, XXIX die mensis Augusti*, in-fol. en très-gros caracteres & avec des notes de plain-chant, mérite une attention d'autant plus particuliere, qu'il y en a trois exemplaires en parchemin qui servent tous les jours au chœur. Un Hollandois en a voulu acheter un, & a offert de le couvrir de ducats. Ce pseautier est si rare qu'à Strasbourg on en conserve deux feuilles seulement dans la bibliotheque comme une rareté singuliere.

Il eſt merveilleux combien l'éducation a fait de progrès à Mayence en peu de tems depuis l'abolition des jéſuites. Le baron de Benzel aſſiſte lui-même preſque tous les jours aux examens des éleves pour y exciter l'émulation. Nous y avons auſſi aſſiſté, & nous en ſommes ſortis pleinement ſatisfaits des queſtions & des réponſes. L'électeur a auſſi établi un ſéminaire de maîtres d'écoles pour les villes & les villages.

Le 8 avril, le coche d'eau nous porta de Mayence à Francfort-ſur-le-Mein. Nous remîmes au baron de Benzel, miniſtre de l'électeur de Mayence vers les cercles du Haut & du Bas-Rhin, la lettre dont M. ſon fils nous avoit pourvus à Mannheim. C'eſt le frere du premier-miniſtre & du grand-doyen. Il occupe à Francfort le palais de l'électeur de Mayence, qu'on nomme la Compoſtelle. L'ancien proverbe eſt encore véritable, qu'à Francfort, les luthériens ont le gouvernement, les catholiques les égliſes, & les réformés l'argent. Cependant le commerce des derniers eſt déchu. La maiſon de Bolongaro & Crevenna, qui profeſſe la religion catholique-romaine, paſſe pour extraordinairement riche, & a un comptoir conſidérable à Amſterdam.

Nous ne dirons preſque rien de la bibliotheque de la ville, ouverte le mercredi & le ſamedi au ſoir ſeulement, parce qu'on en a le catalogue imprimé en 1728, in-4to. Un recueil de 115 vol. in-4to. de pieces imprimées, qui ont rapport à la guerre de trente ans, doit être fort intéreſſant pour l'hiſtoire de Suede,

ainsi que le 116e. volume qui consiste en mss. Il avoit été formé par le bourguemaître Zum-Jungen, & n'a coûté à la ville que quatre mille florins, quoique le cardinal Mazarin eu eût offert seize mille de la bibliotheque de Zum-Jungen, pour avoir ce recueil.

D'autres voyageurs ont assez parlé de l'hôtel-de-ville. Sa grande salle est ornée de quarante trois portraits de tous les empereurs, depuis Conrad Ier., qui a regné en 912, jusqu'à Joseph II. Charles VI regardoit comme un mauvais augure d'y avoir été mis le dernier de sa ligne. Cependant on a encore trouvé place pour les deux suivans, mais il n'y en a plus, à moins qu'on n'ôte l'horloge ou qu'on ne fasse les tableaux plus petits.

Nous avons fait visite à M. Goethe, docteur en droit; au baron de Rossou, résident de l'électeur Palatin & du margrave de Bade, qui a plusieurs fois remporté le prix de l'académie des inscriptions de Paris; à M. Gogel, banquier, possesseur d'un cabinet de tableaux de peinture, & de livres rares, que le roi de Suede, Gustave III, & le duc d'Ostrogothie son frere, ont vu en allant à Paris; à M. Megerlin, qui a traduit l'Alcoran en allemand; à M. Paradis, qui faisoit à Francfort le *Journal historique.*

Nous étant embarqués le 16 avril sur le Mein, nous arrivâmes le soir à Hanau. M. le chancelier Homberg Zu Vach nous promit de nous annoncer à la cour, & nous y fûmes présentés au prince héréditaire de Hesse-Cassel, Guil-

laume, comte régent de Hannau, & à la princesse Guillelmine-Caroline de Danemarck son épouse, par le baron de Gall, maréchal de cour. Nous eûmes l'honneur de dîner à la propre table du prince ce jour-là, & tant que nous en avons pu profiter pendant notre séjour. Le roi d'Angleterre entretient à Hanau une garnison de deux bataillons Hanovriens comme garant du traité de la cession du comté de Hanau, faite par le landgrave de Hesse-Cassel à son fils. La ville doit ses principaux embellissemens à la feue landgrave Marie, sœur du roi d'Angleterre George II, épouse du landgrave de Hesse-Cassel, & mere du prince héréditaire qui se sépara de son époux, après qu'il eut embrassé la religion romaine, & se retira à Hanau avec le prince son fils, dont elle prit la tutelle. J'ai vu trois de ses oraisons funebres dont ce prince m'a fait présent, deux en allemand & une en françois, avec une vie manuscrite de la princesse, par M. Wegener, bibliothécaire du prince. Le palais de Hanau, sans avoir une grande apparence, est très-propre, & contient du logement pour trois cens personnes.

Ce prince affable nous accompagna lui-même dans sa bibliotheque particuliere, dont tous les livres sont choisis. Il dessine, grave, tourne, releve en bosse. Il nous a gratifiés de plusieurs ouvrages de sa façon dans ces différens arts, & il nous a permis de voir des manuscrits de sa propre main, tels qu'une histoire d'Allemagne continuée jusqu'à Sigismond, en 1470, des gé-

néalogies des landgraves de Hesse-Cassel & des comtes de Hanau, des cartes géographiques des pays de Hanau & de Cassel, qui sont très-exactes; il nous montra encore des machines de guerre, comme le belier, la catapulte & la baliste, qu'il avoit faites lui-même d'après les descriptions & les dessins de Polybe & de Folard. Il travaille maintenant à l'histoire de Hanau. Un moment de la journée, il ne le perd pas. Quand il s'amuse à tourner, il se fait lire par M. Wegener. A six heures du matin, il va à la parade, & le reste de la matinée il le passe à sa bibliotheque. Le tems & la durée des repas sont reglés. Depuis environ un an, il a établi une école de dessin, qui a pour professeur M. Galiien, de Paris.

M. l'assesseur Sassoy, avec qui nous étions venus de Francfort à Hanau, nous ayant invités à faire quelques excursions dans le voisinage, nous allâmes une fois avec lui à Dettingen, célebre par la victoire que le roi d'Angleterre en personne y a remportée en 1743; à l'abbaye de Seligenstadt, où reposent dans le même tombeau, Eginhard & Emma; à Rittergute, offrir nos hommages au prince Louis de Wirtemberg, qui y réside en solitaire, & vit éloigné du grand monde comme le spectateur des tourbillons. Sa conversation (du prince) fut très-animée contre Voltaire, Rousseau, Helvétius & leurs disciples. Une autre fois nous suivîmes la cour de Hanau à son château de plaisance de Babenhausen, petite ville luthérienne, d'où l'on apperçoit Catzenellenbogen

dans l'éloignement, & avec une lunette d'approche le château de Zwingenberg, dans le Palatinat, où l'électeur fait garder les prisonniers d'état. On montre dans le château de Babenhausen, la chambre & le lit où Luther a couché, que le comte Philippe de Hanau a fait réparer & orner de sculptures en 1591. Le chancelier Homberg nous mena aussi voir un jour (le 5 mai) le comte d'Isenbourg au château de Selbold, à quatre lieues de Hanau. Il a été bâti aux dépens des Suédois, nous dit en riant, le comte autrefois grand-chambellan du roi Frédéric, qui le combla de présens. Un autre jour, M. Jassoy nous conduisit au château de Ronnebourg, sur une hauteur : il est habité par des inspirés & des rebatisans, qui y ont des manufactures de bas de laine : assiégé par les Suédois dans la guerre de trente ans, il ne fut point pris. De Ronnebourg nous allâmes voir Hernhag, superbe village bâti par les Freres-Unis, sous la direction du comte de Zinzendorf, dont ils ont été chassés au nombre de quatre mille, par une politique mal-entendue. Ils ont vendu leur terrein & leurs maisons à M. Agricola, ministre réformé, qui demeure dans la maison qu'avoit occupé le comte de Zinzendorf, qui est plutôt un palais, ainsi que vingt-deux autres inhabitées, qui tombent déja en ruine & font déplorer la proscription d'hommes aussi industrieux, condamnés à l'exil sans délit, par les artifices du ministre Bauer.

Il y a à Hanau des manufactures de velours qui valent ceux de Gênes.

Le 26 mai nous quittâmes Hanau, pénétrés de reconnoiſſance, & nous deſcendîmes le Mein pour retourner à Francfort. Pendant ce ſecond ſéjour, nous y paſſâmes une partie du tems dans la bibliotheque de la ville, à compulſer les Mſſ. de Ludolf, ſur-tout ſa correſpondance avec Leibnitz : nous y examinâmes auſſi les caracteres éthiopiens, donnés par Ludolf en aſſez grand nombre, pour imprimer tout un livre en cette langue; nous viſitâmes également la précieuſe bibliotheque particuliere de M. le bibliothécaire Lichtenſtein, celle délaiſſée par le feu docteur Senkenberg, dont M. Reichard a l'inſpection, le riche cabinet de M. Ehrenrich, la curieuſe bibliotheque de M. le recteur Purmann, & le magaſin du libraire Varrentrapp, très-bien fourni : il offre pour cinquante ducats un dictionnaire arabe de Golius, avec des corrections & des notes marginales de la main de l'auteur; ce dictionnaire a appartenu à Uffenbach, qui le tenoit d'un ancien libraire de Leide, qui l'avoit acheté à la vente de Golius. M. Varrentrapp, qui a demeuré à Paris, chez M. Briaſſon, m'a raconté au ſujet de la grammaire chinoiſe de Fourmont, que Briaſſon, voyant qu'il n'en débitoit point un aſſez grand nombre d'exemplaires, en avoit envoyé trois cents à la maculature, & c'eſt M. Varrentrapp, lui-même, qui fut chargé de l'exécution de cet ordre barbare à l'égard d'un livre recherché dans toute l'Europe.

Nous ſommes auſſi retournés par eau le 2 juin, de Francfort à Mayence; en paſſant à Hoechſt,

nous nous arrêtâmes quelques momens à la manufacture de porcelaine, l'unique du pays. Enfin nous vîmes le chancelier de Benzel, & la bibliotheque dans laquelle on compte environ trois mille manuscrits, & beaucoup d'anciennes éditions. Si cette bibliotheque étoit examinée par un savant critique, il y pourroit faire d'importantes découvertes : il se garde dans les archives de l'empire à Mayence, un original de la bulle d'or, plus beau & mieux écrit que celui de Francfort, & des originaux du traité de Westphalie, dont un est signé de Christine.

Le 7 juin, nous fîmes une promenade à Wisbade, dont l'eau des bains est si chaude, qu'on n'y sauroit tenir le doigt; il y a des bains en sept endroits différens : celui de la Rose est le plus propre. De Wisbade nous gagnâmes Biberach, résidence ordinaire du prince de Nassau-Usingen; delà on découvre parfaitement la ville de Mayence. Le baron de Dungern, maréchal de cour très-instruit, qui est lui-même le précepteur de ses propres enfans, nous présenta à la cour : le prince régnant, Charles, qui y vit comme un bon pere au milieu de ses enfans, s'habille bourgeoisement, & va sans épée; il est veuf, & peut avoir soixante & deux ans : le prince Guillaume, son fils & son héritier, est fort bien élevé; toute la puissance militaire de l'état consiste en 150 hommes.

Le 8 juin, en l'absence du Juif Zacharias Lob Bamberger, son épouse nous fit voir son cabinet à Mayence; une tête de Gustave-Adolphe, de grandeur naturelle en cuivre, nous y

frappa:

frappa : quoiqu'elle soit très-belle, il est prêt de la céder pour dix ducats.

L'électeur de Mayence mourut d'apoplexie subitement le 11 de juin. Aussi-tôt le chapitre prit en main le gouvernement, suivant l'usage, avec une autorité illimitée, quoique suivant le droit il ne soit que conservateur ; cependant il porte quelquefois la prévoyance jusqu'à contraindre le nouvel électeur de jurer une capitulation, par laquelle il s'engage à ne rien changer de ce qui a été réglé par le chapitre, pendant l'interregne : la commission d'éducation a été supprimée, plusieurs des plus habiles professeurs sont suspendus ; entr'autres M. Isenbiehl trop savant pour ce pays ; l'ex-jésuite Goldhagen remplace M. Haerdt dans le rectorat du college d'éducation ; & les meilleurs établissemens du feu électeur sont menacés de leur ruine.

Le 20 juin, nous partîmes de Mayence sur un yacht de Cologne : il est très-agréable de descendre le Rhin en cette saison ; les plus charmantes perspectives y charment les yeux ; de beaux vignobles couvrent les côteaux du Rhingau & des environs de Rudesham & de Bacharach (Baahiara). Nous arrivâmes à Coblentz le lendemain à cinq heures du soir ; c'est un désert, quand la cour n'y est pas, comme à présent qu'elle se tient à Augsbourg. Nous nous hâtâmes de passer le Rhin pour aller à Ehrenbreisten, qui est de l'autre côté, saluer une dame incomparable, l'ornement de son sexe, madame de la Roche, auteur des *Mémoires de madame de Sternheim*, épouse de M. de la Roche,

conseiller intime de l'électeur de Treves, & son ministre à la cour de Vienne.

Le 2 juillet, nous rendîmes visite au baron de Spangenberg, vieillard de soixante & dix-huit ans, dont la conversation nous intéressa beaucoup; il s'entretint avec nous des *Gravamina nationis Germanicæ* présentés à Charles V, qui donnerent occasion à la réforme, & des *Concordata* dressés à Aschaffenbourg dès 1361; sujet discuté dans le livre de Febronius, & sur lequel on trouve d'importantes lumieres dans les *Concordata nationis Germanicæ integra, variis additamentis illustrata Moguntiæ* ou *Francofurti & Lipsiæ, in-8°*. L'église Germanique a, sans contredit, les mêmes libertés que l'église de France; les libertés germaniques sont fondées sur ces *Concordata*, & le redressement des *Gravamina*.

Accompagnés des barons de Kerpen, pere & fils, nous avons jetté un coup-d'œil sur la bibliotheque & les archives qui appartiennent au directoire de la noblesse immédiate de l'Empire au cercle du Rhin; cette bibliotheque déposée à Coblentz, dans un aile du couvent des dominicains, renferme une collection curieuse de livres de politique & de diplômatique, & particuliérement un livre rare opposé en 1751 & 1752 au duc de Wirtemberg, qui menaçoit les prérogatives de cette noblesse immédiate: ce livre est intitulé, *Vertheidigte Freyheit und Ohnmittelbarkeit des heiligen rœmischen Reichs Ritterchafft in Franken, Schwaben und am Rhein:* Défense de la liberté & de l'immédiateté de la noblesse de Franconie, de Suabe & du Rhin: elle con-

ſiſte en deux gros volumes *in-folio*, qui ne ſe vendent point, mais dont on a fait des préſens: ils ont été imprimés à Schweinfurt, en Suabe, quoiqu'ils ne portent point avec eux le nom du lieu de l'impreſſion, qui a coûté cent mille florins. Il n'y a point de pareille nobleſſe en Saxe, ni dans les états d'Allemagne, de l'empereur & du roi de Pruſſe.

Le même jour 2 juillet au ſoir, nous ſommes deſcendus de Coblentz à Neuwied dans une barque.

Neuwied eſt une jolie ville à trois lieues de Coblentz. La religion réformée y eſt la dominante : celle de la cour eſt la ſeule dont les égliſes ayent des cloches ; mais les autres religions y ſont ſouffertes. Le commerce y eſt libre & exempt d'impôts. Les fabriques y floriſſent & y ſont nombreuſes, ſur-tout celles des Herrnhouthers qui y occupent un quartier ſéparé.

Nous fûmes introduits à la cour le 3 juillet. La comteſſe ne pouvoit aſſez louer les Herrnhouters, dont elle diſoit que depuis dix-huit ans qu'ils s'étoient établis dans le pays, ils n'y avoient pas donné le moindre ſujet de reproche, quelques bruits qu'on eût ſemé d'eux. Nous avons aſſiſté dans leur égliſe à un ſermon fort touchant, prononcé en françois par M. Rieſſel leur prédicateur, Suiſſe de nation. Dans leur cimetiere qu'ils réverent comme un lieu ſaint, les ſépultures ſont diſpoſées comme à Herrnhag, les hommes à droite & les femmes à gauche en entrant. Il y en a pluſieurs de

Suédois. Toutes les épitaphes y ſont en françois; parce que cette communauté a été une colonie françoiſe dans ſon origine, quoique maintenant elle ſoit compoſée de toute ſorte de nations. Leur maiſon commune, qui a trois étages, reſſemble à un monaſtere qui ſeroit habité par des hommes laborieux. Au lieu de moines oiſeux vous y trouvez des tailleurs, des cordonniers, des ſculpteurs, des horlogers, des tablettiers, qui ont la réputation de faire de bons ouvrages. Toutes les mains ſont en mouvement. Il y a environ ſoixante & dix perſonnes dans cet eſpece de couvent d'hommes qui ont tous leur chambre particuliere. Quand quelqu'un d'eux ſe marie, il ſort de la maiſon commune & va demeurer dans une maiſon particuliere au quartier des Herrnhouthers. Il y regne par-tout le meilleur ordre & la propreté.

Dans la maiſon commune des ſœurs qui n'a que deux étages, elles y vivent comme des religieuſes, s'y occupant utilement à faire des gands de ſoie, à coudre, à tricotter, &c. Les jeunes filles y ſont ſurveillées, proprement vêtues & coëffées avec uniformité en bonnets blancs, avec des rubans rouges qu'elles nouent ſous le menton : ſeulement les plus jeunes portent des rubans couleur de roſe, & les veuves de blancs.

Ces deux ſexes ont chacun leurs écoles particulieres, où les filles apprennent la langue françoiſe & la muſique. Il y a trois claſſes pour les garçons, & on leur apprend auſſi le

françois. Il eſt impoſſible de voir ces établiſſemens ſans en être édifié.

Nous avons rencontré dans la communauté des Herrnhouters un ébéniſte Suédois, appellé Jacob Wik, qui a ſon pere marchand à Stockholm. Le libraire Becklind, Suédois d'origine, eſt auſſi de leur confraternité. Il avoit chez lui la *Vie du comte de Zinzendorf*, par M. Spangenberg leur évêque, réſidant à Barby, frere du baron dont nous avons parlé, en cinq volumes petit in-8vo. qui doivent être portés juſqu'à huit.

Le 4 juillet nous viſitâmes la manufacture de chapeaux & celle de porcelaine, dont la matiere ou argille ſe tire des environs de la ville. La porcelaine de Neuwied n'eſt pas tranſparente; mais elle eſt plus propre, plus fine & plus forte que la fayance. On peut la frapper avec le marteau qui laiſſe la marque du coup ſans qu'elle éclate. Elle reſſemble à la porcelaine d'Angleterre. Ces deux manufactures travaillent pour le compte de la cour ſous la direction du ſieur Bar, Suiſſe.

Il paroît qu'en permettant indéfiniment la liberté de religion, le comte de Neuwied a ſaiſi le vrai moyen de peupler ſes états. Les réformés, les luthériens, les herrnhouters, les inſpirés, les anabaptiſtes, les catholiques, les juifs y ſont les ſept cultes principaux. M. Kinzing, fameux horloger, eſt memnonite. M. Stradel, joaillier, qui eſt du nombre des inſpirés, nous a dit qu'ils étoient environ vingt perſonnes de ſa religion, qui ont tous la permiſſion de prêcher. Ils ont des livres imprimés, nom-

mément de M. Rock, à la mort duquel l'inspiration a cessé. M. Nogel, leur visiteur général, & maintenant leur chef, que j'ai entendu en chaire, s'énonce bien; il alléguoit continuellement l'écriture que ses auditeurs cherchoient dans leurs bibles, & dont ils répétoient les paroles à haute voix. Ils parlent beaucoup du sauveur qu'ils se représentent plus comme législateur que comme victime pour les péchés du monde. Il n'y a chez eux ni communion, ni baptême, & ils expliquent tout mystiquement: on peut les regarder comme une sorte de quakers. Ils different des anabaptistes ou rebaptisans, qui se laissent baptiser à l'âge de maturité, quand ils sont capables de répondre eux-mêmes.

Le 7 de juillet nous allâmes voir le château de Frederichstein, bâti par le pere du comte régnant. Toute agréable que soit sa situation, ce n'est rien en comparaison de celle du château de plaisance de Ruheberg ou Montrepos à deux lieues de Neuwied, que nous avons vu depuis. Rien n'a été négligé pour faire de Montrepos un séjour charmant au suprême degré. Si la nature y a fait les avances, l'art n'a rien épargné pour donner de l'ordre à ses beautés. Tout y est d'un goût simple & exquis, & ravit l'œil & le cœur. C'est principalement à la comtesse épouse du comte régnant qu'on doit la disposition enchanteresse de ces lieux, qui ont fait sur nous une impression plus délicieuse qu'aucun que nous ayons vu dans nos voyages.

Le 8 nous fîmes une promenade à Nieder-

biber, village éloigné d'une lieue de Neuwied, à la place duquel il doit y avoir eu autrefois une grande ville appellée Weissenhall qui s'étendoit jusqu'au Rhin. C'est dans l'église de ce village qu'on voit le tombeau d'Hermann, comte de Wied, élevé au siege de Cologne en 1515, excommunié & déposé par le pape en 1546, après qu'il eut embrassé la réforme, & mort en 1552.

Le pays de Wied est rempli de mines de fer, de fonderies & de forges d'un grand revenu. Les mines de cuivre qui contenoient aussi de l'or en petite quantité, ne s'exploitent plus, parce qu'elles ne donnent pas maintenant assez de profit. Indépendamment de la ville qui peut contenir trois ou quatre mille habitans, le comté contient encore quatorze à quinze cents familles. Un esprit général de travail, d'industrie & d'émulation s'est emparé de cet état. L'exemption de toute gêne en matiere de religion l'a fait naître. On y souffre pour ainsi dire tout ce que dieu souffre.

Nous avons été voir aux environs une briqueterie où l'on fabrique des boulets de terre cuite, qui servent dans les combats de mer à mettre en pieces les voiles des vaisseaux ennemis, parce qu'ils se brisent en mille morceaux en sortant du canon. Une double cuite leur donne la dureté de la pierre. Ils sont de l'invention du docteur Leygh, médecin.

Les vents contraires nous retinrent sur le Rhin neuf heures, au lieu de quatre qu'on met ordinairement à descendre par eau, de Wied à

Bonn. Nous y arrivâmes le 22 juillet avec une lettre de recommandation du baron de Kerpen, de Coblentz, au marquis Trotti, chambellan, qui voulut bien nous accompagner à Poppelsdorf, château joint à celui de la ville par trois belles allées. Nous vîmes la grotte faite en six ans, par M. la Potterie seul. Il fait la composition d'un enduit, propre à garantir des vers, les navires & les édifices, & cependant ses talens ne l'ont pas enrichi. Le cabinet du château électoral dans la ville, est rempli entr'autres choses d'un grand nombre d'oiseaux séchés de tout pays, & de machines de l'invention de M. le Fevre, que l'électeur a fait voyager à ses dépens, pour augmenter ses connoissances. Nous remarquâmes dans une salle le portrait de l'électeur Clément Auguste, frere de l'empereur Charles VII, en habit militaire, avec la cuirasse, le casque & l'épée, tel qu'il étoit, quoiqu'archevêque, dans l'exercice de sa dignité de grand-maître de l'ordre Teutonique. Le baron Sind, premier écuyer, me fit présent de son *Art du manége pris dans ses vrais principes, suivi d'une nouvelle méthode pour l'embouchure des chevaux & d'une connoissance abrégée des principales maladies : à Vienne, avec fig. in-8vo.* ouvrage dont les connoisseurs font cas, & qui a mérité à l'auteur une lettre de remerciment de la propre main du roi de Suede, pour l'exemplaire qu'il lui en avoit envoyé. Les cabinets & bibliotheques du président baron de Gymnich, du général Kleist, & de Mrs. Altslaedten, freres, attirerent notre atten-

tion, & ſur-tout la vaſte & curieuſe bibliotheque du baron de Belderbuſch, premier miniſtre.

Le 2, nous continuâmes notre voyage vers Cologne, grande ville en forme de demi-cercle, qui a le Rhin pour ſon diametre. Nous y cherchâmes le baron de Hupſch, qui y poſſede un cabinet des plus curieux par le grand nombre d'antiques, de médailles, de manuſcrits & de toute ſorte de raretés qu'il y a raſſemblées avec des peines infinies. Ce ſeigneur n'étoit point chez lui. A ſon défaut, ſa ſervante nous y conduiſit, & en nous en expliquant les détails, elle déploya une familiarité avec ces tréſors d'érudition & des lumieres qui nous causerent de la ſurpriſe. M. Alfter, vicaire de S. André, très-verſé dans l'hiſtoire de Cologne, nous a montré un recueil unique en Allemagne, pour ſon enſemble : c'eſt la réunion dans un volume in-fol. de toutes les pieces fugitives & petits écrits imprimés à Cologne, pour & contre l'électeur Hermann de Wied, qui voulût introduire la doctrine des proteſtans.

Le 6 août, le bourguemaître Mulheim nous ouvrit le cabinet de raretés de la ville, où nous admirâmes cent cinquante volumes in-fol. de grand format, contenant des eſtampes de toutes les écoles, trente volumes de deſſins originaux de différens maîtres & académies, & dix volumes de pieces de Carlo Maratti.

Le 7, nous fûmes reçus dans l'attelier de l'abbé Hardy, habile dans l'art de faire des figures de cire reſſemblantes, & de préparer

des microscopes meilleurs que les ordinaires.

Un autre jour nous fûmes plus heureux que n'avoit été Heinsius, à qui l'accès de la bibliotheque du chapitre de la cathédrale fut interdit : ce qui eut des suites désagréables pour ce chapitre, comme on le peut voir dans une lettre de Heinsius, insérée au *Sylloge epistolarum virorum illustrium collectarum à Petro Burmanno*, in-4to. Par l'entremise du comte d'Oettingen, nous obtînmes du chapitre la permission d'y entrer, accompagnés de plusieurs tréfonciers. Il n'y a que des Mss. au nombre de 208, dont on a sujet d'espérer que M. de Hillesheim publiera un catalogue moins maigre que celui du pere Hartzeim. Presque tous viennent de la bibliotheque de Charlemagne qui les a légués.

Comme on nous avertit que le docteur Pranghe, ancien secrétaire du baron de Neuhof, roi de Corse, demeuroit à Cologne, nous eûmes envie de le voir, & notre curiosité fut agréablement satisfaite. Nous vîmes encore la bibliotheque du college, celle des freres mineurs, celle des bénédictins, celle des brigittins, celle des chartreux, celle de M. Hillesheim, tréfoncier & professeur en droit, chez M. Merle sa collection complette de monnoies de Cologne, dans l'église de St. Pierre le Christ, peint la tête en bas, chef-d'œuvre de Rubens, & au trésor des dominicains la châsse d'Albert-le-Grand.

Le 16 août, nous partîmes de Cologne pour nous rendre le même jour à Dusseldorf. M. Bruliot, peintre François, nous en fit voir la

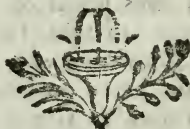
galerie de peintures, dans laquelle on trouve 358 tableaux originaux en cinq différentes salles, dont la plus grande est remplie de ceux de Rubens. Marie Anne-Louise de Médicis, épouse de l'électeur Palatin Jean Guillaume, inspira au prince son époux, le goût des beaux-arts. Ainsi ce n'est pas seulement en Italie que la maison de Médicis les a introduits, elle les a amenés avec elle au-delà du Rhin, à Dusseldorf & à Bensberg, château à deux lieues de Cologne, comme ils avoient accompagné Marie de Médicis en France. M. Krahe, directeur de l'académie de peinture & de sculpture, nous montra avec beaucoup de complaisance ce nouvel établissement. Il sait parfaitement rajeunir les vieux tableaux, & il possede avec M. Bulliot l'art de les transporter sur une autre toile. Il y a à Dusseldorf 1300 luthériens qui y ont une église, comme aussi les calvinistes.

Le 19 d'août, suivant le chemin de Duisbourg, nous traversâmes un bois non loin de Kaiserswerth, dans lequel on rencontre beaucoup de chevaux sauvages. La bibliotheque de l'université de Duisbourg, où nous fûmes conduits par M. Melchior, professeur & bibliothécaire, n'offrit rien de rare à notre curiosité: nous nous appercevions que la langue allemande s'apprechoit de la hollandoise en ce pays, & qu'on disoit *wat* pour *was*, *grot* pour *gross*. De Duisbourg nous gagnâmes Wesel, & de Wesel Xanten, où nous nous imaginions trouver M. Paw, chanoine catholique, auteur des *Recherches sur les Américains*, & aussi sur les

Chinois & les Egyptiens. Il étoit allé à Cleves, où nous arrivâmes bientôt nous-mêmes.

Cleves, dans une jolie situation, peut avoir cinq mille habitans, il n'y a ni garnison ni garde. Nous y vîmes d'abord la bibliotheque choisie de M. Maas, co-recteur de l'école réformée, savant homme, qui a traduit en allemand la description de la Palestine, écrite en hollandois, par M. Bachienes de Maestricht, & nous eûmes le plaisir de passer une partie du tems avec un François, des plus beaux-esprits qu'il y ait, & de la plus agréable société, M. Manzon, auteur du *Courier du Bas-Rhin*, dans lequel il s'amuse souvent à turlupiner l'exjésuite Jaurinvilliers, gazettier de Cologne.

(*Pour être achevé.*)



Lettre adressée à l'abbé Raynal, sur les affaires de l'Amérique septentrionale, où l'on releve les erreurs dans lesquelles cet auteur est tombé en rendant compte de la révolution de l'Amérique; traduite de l'anglois de M. Thomas Payne, maître-ès-arts de l'université de Pensilvanie, auteur du Pamphlet intitulé : Le sens commun; *& autres ouvrages.* A Philadelphie; & se trouve à Paris, chez Knapen & fils, imprimeur-libraire, pont S. Michel, in-8°. de 124 pages, 1783. Prix, 1 liv. 10 sols.

Cet ouvrage ne peut qu'être recherché avec empressement, & lu avec intérêt dans les circonstances présentes. La réputation de l'auteur de l'*Histoire philosophique & politique de l'établissement & du commerce des Européens dans les deux Indes*, & de celui du *Sens commun*, l'une des meilleures productions qui aient paru pendant la guerre, sur les causes qui l'avoient allumée, & sur les prétentions des deux partis, est faite pour piquer la curiosité générale, sur-tout lorsqu'ils se montrent en opposition l'un à l'autre. L'amour de la justice & de la vérité, le sentiment intime d'avoir pour lui la raison, ont fait prendre la plume à M. Payne. Comme citoyen de la nouvelle république des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, il a cru

devoir s'élever contre de fauffes notions données fur le peuple auquel il appartient, par un homme célebre qui s'y eft pris fans doute trop tôt pour tracer l'hiftoire d'une des plus grandes & des plus importantes révolutions arrivées dans le monde. Nous ne fommes pas encore à la diftance néceffaire pour faifir, fans crainte de fe tromper, les caracteres des perfonnes qui ont agi, & les circonftances dans lefquelles ils fe font trouvés. La plupart des mémoires fournis par l'Europe & par l'Amérique refpirent l'efprit de parti. Les relations mêmes des faits font ordinairement par-tout, moins leur hiftoire véritable, qu'un tableau chargé de couleurs qui les défigurent, qui les préfentent tels qu'on a intérêt de les envifager, ou tels qu'on veut qu'ils foient offerts au public. Les témoins des événemens peuvent donc être fouvent induits en erreur fans pouvoir s'en défendre. C'eft au tems feul à diffiper les ténebres, à écarter les voiles qui mafquent la vérité; en fe preffant trop, on va au hafard, & on s'expofe, comme l'a fait M. l'abbé Raynal, à exalter fréquemment fans raifon & à blâmer fans caufe, à célébrer des chofes qui ne devoient pas l'être, & à fe taire fur celles qui méritoient de juftes éloges, à changer fouvent de difpofitions fur les faits & fur les perfonnes, & à n'en peindre prefque aucuns de traits fixes & marqués.

Ces obfervations, qui trouvent naturellement ici leur place, peuvent fervir d'avis à tous ceux qui préparent aujourd'hui une hif-

toire de la révolution d'Amérique. Ils se multiplieront sans doute ; plusieurs l'ont déja commencée; d'autres en annoncent encore : ils ne trouveront pas mauvais qu'on les invite à réfléchir sur l'exemple de M. l'abbé Raynal, à suspendre leurs travaux, à songer que c'est rarement à l'époque des événemens qu'il est possible de les bien décrire; & si, malgré cela, ils croient pouvoir continuer, à lire la lettre de M. Payne.

Son objet est de prouver que l'historien François s'est trompé dès le fondement de son ouvrage, en comprenant mal & en établissant mal les causes qui produisirent la rupture entre l'Angleterre & les colonies.

» De toutes les causes énergiques qui pro-
» duisirent tant de révolutions sur le globe,
» dit M. l'abbé Raynal, aucune n'existoit dans
» le nord de l'Amérique. Ni la religion ni les
» loix n'y avoient été outragées. Le sang des
» martyrs ou des citoyens n'y avoit pas ruis-
» selé sur les échafauds. On n'y avoit pas in-
» sulté aux mœurs. Les manieres, les usages,
» aucuns des objets chers aux peuples n'y
» avoient été livrés au ridicule. Le pouvoir
» arbitraire n'y avoit arraché aucun habitant
» du sein de sa famille ou de ses amis, pour
» le traîner dans les horreurs d'un cachot. L'or-
» dre public n'y avoit pas été interverti. Les
» principes de l'administration n'y avoient pas
» été changés, & les maximes du gouverne-
» ment y étoient toujours restées les mêmes.
» Tout se réduisoit à savoir si la métropole

» avoit ou n'avoit pas le droit de mettre di-
» rectement ou indirectement un léger impôt
» sur les colonies «.

Ce paragraphe, qui éblouit d'abord, ne paroît plus, lorsqu'on l'examine de près, qu'une déclamation oratoire. M. l'abbé Raynal ou a été bien mal informé, ou n'a pas jugé à propos de dire ce qui étoit & de distinguer les tems. En 1763, aucune de ces causes n'existoit en effet en Amérique; mais quelques-unes malheureusement existerent avant l'année 1766, & l'auteur paroît avoir bien mal vu son sujet, ou consulté peu sa logique, en ne faisant pas lui-même cette observation. Il convient que l'acte du timbre en 1764 étoit une *usurpation des droits les plus sacrés & les plus précieux des Américains*; c'est donc assurément avouer que la plus énergique de toutes les causes eut lieu en Amérique 12 ans avant la déclaration de l'indépendance, & 10 ans avant le commencement des hostilités. Cet acte fut révoqué à la vérité, deux ans après qu'il eut été passé; mais il ne tarda point à être suivi d'un autre d'une bien plus grande importance, & susceptible de conséquences bien plus dangereuses: ce fut l'acte déclaratoire qui attribuoit au parlement d'Angleterre le *droit de lier l'Amérique dans tous les cas quelconques*. Si l'acte du timbre étoit, de l'aveu de M. l'abbé Raynal, une usurpation des droits les plus précieux & les plus sacrés des Américains, l'acte déclaratoire ne leur en laissoit plus aucun. Il contenoit les semences toutes développées du gouvernement

le plus despotique qui fut jamais exercé dans le monde ; il ébranloit dans leurs fondemens les chartes primitives de la couronne d'Angleterre, sur la foi desquelles les émigrans de l'ancien monde passerent dans le nouveau. Au mépris de la nature de ces chartes qui, étant celles d'un traité, supposoient un concours, il les soumettoit entiérement au caprice d'une des parties qui, sans consulter l'autre, pouvoit les altérer ou les anéantir à son gré. Il n'y a point, ajoute M. Payne, d'acte de despotisme auquel cette loi ne pût s'étendre. Si dans les applications particulieres, on eût pu être forcé quelquefois de s'accommoder aux mœurs & aux habitudes locales, le principe fondamental n'en légitimoit pas moins toute espece de tyrannie. Les loix demandent obéissance ; celle-ci demandoit servitude ; & sous son influence, la condition d'un Américain n'eût plus été celle d'un sujet ; elle eût été celle d'un esclave. La tyrannie s'est souvent établie sans les loix, quelquefois même en dépit des loix ; mais l'histoire du monde ne fourniroit pas un autre exemple des efforts qu'elle a faits pour s'établir par leur secours.

M. l'abbé Raynal a donc eu tort de dire que les principes de l'administration n'avoient point changé, & que les maximes du gouvernement y étoient toujours restées les mêmes. Il ne s'est pas moins trompé, lorsqu'il a dit que tout se réduisoit à savoir si l'on mettroit un impôt léger sur les colonies ; cette erreur ne lui est point particuliere : il l'a puisée dans les papiers pu-

blics, où elle a été répétée jusqu'au dégoût par ceux qui écrivent au jour le jour, sans remonter jamais au passé, & par ceux qui étoient intéressés à jetter des nuages sur la véritable origine de la guerre, en ajoutant un chapitre au gros livre des grands événemens par les petites causes. Ils ont induit M. l'abbé Raynal en erreur : il a confondu, d'après eux, la cause de la guerre avec la premiere occasion des hostilités. L'acte du thé ne révolta qu'à cause de ses conséquences. Ce n'étoit en effet qu'une expérience hasardée, pour servir ensuite de prétexte à la pratique illimitée de la loi déclaratoire, qui se présentoit ici comme déguisée sous la formule plus usitée de la suprématie universelle du parlement. La soumission à l'acte du thé entraînoit la reconnoissance de l'acte déclaratoire.

Ce développement des véritables causes de la guerre jette un nouveau jour sur l'histoire de la grande révolution qui en a été la suite ; c'est à la philosophie à les suivre & à les détailler : rien en effet ne differe plus entr'eux que les ressorts qui ont mu les Américains dans cette circonstance importante, & ceux qui ont changé par-tout ailleurs les formes du gouvernement. On voit un peuple fier, connoissant la nature & le prix de la liberté, la dignité de l'homme, qui n'a agi qu'en conséquence de son attachement à ses principes. Il n'avoit aucune famille particuliere à abattre ou à élever ; des inimitiés personnelles ne déshonorerent pas la noblesse de sa cause. Il s'éleva d'un commun accord, ne brisant sa chaîne que par degrés,

& comme proportionnant ſes efforts au redoublement d'injuſtice & d'inflexibilité qu'il éprouvoit de la part de l'Angleterre. Peu s'en fallut même que cette modération ne lui devînt funeſte, & que la déclaration de ſon indépendance ne fût un acte tardif & ſans effet. Si cette démarche n'eût pas été faite au tems où elle le fut, je ne vois pas, dit M. Payne, que dans le cours des affaires qui ſuivirent, on eût pu trouver le moment de la placer avec le même ſuccès, ou même avec la moindre apparence de ſuccès. Elle eut heureuſement lieu avant les revers de fortune que les Américains devoient éprouver, avant les opérations de la funeſte campagne de 1776. Leur honneur, leur intérêt, tout leur faiſoit une loi de la ſoutenir; & cette vigueur de ſentiment & de penſée que la liberté ſeule peut donner à ceux qui ne la voient encore que dans l'éloignement, ranima leur confiance. Ils enviſagerent dans l'avenir des ſcenes de bonheur & des jours de repos, & l'eſpoir d'établir leur nouveau ſyſtême adoucit pour eux les peines & les difficultés de la guerre.

L'auteur eſt perſuadé que, dans l'origine, le cabinet anglois étoit fermement décidé à ſe brouiller avec l'Amérique. Il ne doutoit pas du ſuccès de ſes prétentions, s'il pouvoit une fois le faire dépendre des ſuites d'une bataille. Il ſe flattoit d'obtenir, par la conquête, ce qu'il ne pouvoit ſe promettre de la négociation, & ce qu'il ne pouvoit même propoſer avec décence.

» Les chartes & les conſtitutions fondamen-
» tales des colonies offenſoient les miniſtres An-

» glois; ils voyoient avec peine les progrès de » nos richesses & de notre population, qu'ils » regardoient comme des moyens naturels d'in» dépendance; ils crurent qu'après nous avoir » mis sous le joug, ils ne pouvoient nous y » retenir qu'en nous accablant. Une conquête » les rendoit seigneurs & fermiers, & les met» toit à la fois en possession du fond & de la » rente; une victoire pouvoit faire cesser tous » les troubles du gouvernement, & mettre fin » aux remontrances & aux débats. L'acte du » timbre leur avoit appris à engager la querelle » avec avantage; ils n'avoient qu'à renouveller » la scene, & donner la premiere impulsion. » Ils espérerent une révolte; ils l'exciterent; » ils s'attendoient à la déclaration d'indépen» dance: leur espoir ne fut pas trompé; mais » sur-tout ils se promettoient une victoire, & » ils ne rencontrerent que la honte d'une dé» faite. «

Si M. l'abbé Raynal s'est trompé sur la cause de la guerre, & si, sur tous les points qui méritoient d'être discutés, il a négligé de faire des recherches, & consulté uniquement son imagination, il n'a pas fait moins de fautes dans le récit des faits. Un seul paragraphe renferme tout ce qu'il dit des actions de Trenton & de Princeton, en décembre 1776. Il donne en trois pages les opérations militaires des deux armées, depuis que le général Howe fut arrivé d'Halifax à New-Yorck, & qu'il eut reçu les renforts que le lord Howe lui amena d'Europe, & ce récit est rempli d'erreurs & d'omissions. A peine

indique-t-il l'action de Long-Island; il se tait entiérement sur les opérations des Plaines-Blanches, sur l'attaque & la prise du fort Washington, défendu par 2500 hommes, sur l'évacuation du fort Lée, en conséquence de cette perte, & qui méritoit au moins d'être rapportée, puisque ces malheurs causerent en partie la retraite vers la Delaware à travers les Jerseys, à une distance d'environ 90 milles. M. Payne se borne à rectifier ici quelques faits mal connus en Europe, & à en détailler quelques autres qui font le plus grand honneur à la conduite & aux talens du général Washington, qui mérite à juste titre d'être placé à côté des plus grands capitaines.

Les méprises de M. l'abbé Raynal sur le papier-monnoie, & la dette de l'Amérique, demandent quelques détails. Il y avoit, dit-il, dans le public, au 13 septembre 1769, pour 35,544,155 livres sterl. de papier-monnoie; l'état devoit d'ailleurs 8,385,356 liv. sterl., sans compter les dettes particulieres à chaque province. C'est s'exprimer comme si les Etats-Unis avoient en effet contracté une dette de plus de 40 millions sterl. Un peu d'attention à l'usage du papier-monnoie fixera les idées sur ce sujet; on n'en a jamais eu de bien nettes en Europe. Ce papier fut d'abord répandu par le congrès sous le nom de dollars; il ne conserva pas toujours la même valeur. Ceux qui circulerent la premiere année, étoient égaux à l'or & à l'argent, ils baisserent la seconde année, & plus encore la troisieme; ainsi de suite

pendant 5 ans, au bout desquels il n'y en avoit pas de répandus dans le public pour plus de 10 ou 12 millions sterl. Il auroit fallu lever cette somme en taxes pour soutenir les frais de la guerre pendant 5 ans. Tant que les papiers circulerent, supportant annuellement une réduction qui les anéantit par degrés, on ne mit aucune taxe importante; l'événement fut le même pour le public; la réduction tint lieu d'impôt; le peuple devoit fournir 10 ou 12 millions; pourvu qu'il ne payât pas deux fois, le choix entre les manieres de contribuer devoit lui être à-peu-près indifférent.

» Cette dette dont parle M. l'abbé Raynal » n'existe donc point réellement, puisqu'elle se » trouve payée par les sacrifices des particu» liers qui consentirent à supporter sur les papiers » qui circuloient entr'eux, une réduction à-peu» près égale au montant des frais de la guerre » pendant 5 ans. «

Aujourd'hui le papier-monnoie n'étant plus employé, il n'y aura plus de réduction. L'or & l'argent vont redevenir le moyen d'échange; on établira des impôts; ils seront moins onéreux que l'effet des réductions, parce que la répartition sera plus juste, & proportionnée aux moyens de chaque contribuable. On n'avoit pas prévu d'abord en effet, que la dette contractée par le moyen du papier-monnoie, s'éteindroit ainsi d'elle-même; mais les choses étant parvenues à ce point par le consentement volontaire de tous, elle s'est trouvée acquittée par ceux qui devoient réellement, & il n'y a peut-

être jamais eu d'acte auffi univerfellement national que celui-ci. Le gouvernement n'y a point eu de part; chacun a confenti librement à déprécier fes papiers, & tel a été l'effet qu'a produit le hauffement de la valeur nominale des denrées; mais dans le fond, chaque Américain fupportant, par cette réduction, une perte égale à la fomme qu'il auroit dû fournir par l'extinction de la dette, on doit tenir compte de cette perte, qu'il faut confidérer comme repréfentant la portion de taxe de chacun dans le tems où la taxe n'étoit pas encore établie. Ce feroit donc une grande injuftice d'impofer le peuple après la guerre, pour le paiement d'une chofe qu'il a déja payée; ce feroit valider dans les mains d'autrui des papiers qui perdirent toute valeur dans les fiennes.

» Le papier-monnoie fut répandu comme » un moyen de foutenir la guerre; il a rendu » ce fervice tant qu'il a circulé, fans être d'ail» leurs effentiellement à charge au public; mais » imaginer, comme quelques-uns l'ont fait, » qu'à la fin de la guerre, il doit fe transfor» mer en or ou en argent, c'eft fuppofer qu'au» lieu de nous caufer les dépenfes ordinaires, » cette même guerre a dû nous rapporter 200 » millions de dollars. «

L'auteur fuit après cela M. l'abbé Raynal dans le compte qu'il rend de la fituation de l'Amérique pendant l'hiver de 1777 & le printems fuivant. Il termine fes obfervations par le traité avec la France, qu'il regarde comme la feule caufe qui empêcha le rapprochement des

colonies & de la métropole, lorſque celle-ci propoſa à celles-là des conditions qui en furent rejettées avec hauteur. Le traité d'amitié & de commerce entre la France & les Etats-Unis fut bien ſigné le 6 février 1778; mais il ne put produire aucun effet ſur les Américains avant qu'ils en fuſſent inſtruits; ils n'en eurent connoiſſance que le 2 mai de la même année, c'eſt-à-dire, onze jours après que le congrès eut rejeté les propoſitions de l'Angleterre, arrivées le 21 avril à Yorck-Town, où il étoit aſſemblé.

» Dans le tems où ces choſes ſe paſſoient, » dit M. Payne, j'étois ſecrétaire du congrès » au département des affaires étrangeres. Toutes les lettres politiques des commiſſaires » Américains étoient dépoſées entre mes mains; » toutes les dépêches officielles s'écrivoient dans » mes bureaux; & je puis aſſurer que lorſque les propoſitions de l'Angleterre furent » refuſées, le congrès étoit ſi loin d'être informé de la ſignature du traité, qu'il y avoit » plus d'un an qu'il n'avoit reçu une ſeule » ligne d'information ſur quelque ſujet que ce » fût, de la part des commiſſaires qu'il avoit » à Paris. Il y a apparence que ce contre-tems » avoit été cauſé par la perte du port de Philadelphie, & de la navigation de la Delaware, mais ſur-tout par le danger des mers, » couvertes en ce tems-là de corſaires anglois. «

Nous ſommes forcés, pour pluſieurs détails très-curieux, & ſur-tout pour la réponſe énergique du congrès aux commiſſaires britanniques,

ques, de renvoyer à l'ouvrage même; mais nous citerons la réponse de l'auteur à M. l'abbé Raynal, qui prétend qu'en jettant un coup-d'œil sur cette alliance d'une monarchie avec un peuple qui défend la liberté, la philosophie *voit trop que le bonheur de l'humanité n'y a point de part.*

» Il importe peu, dit M. Payne, de savoir » dans quelle disposition d'esprit & d'humeur » se trouvoit M. l'abbé Raynal en écrivant cette » réflexion. Si le sentiment qu'elle exprime est » juste, il n'a pas besoin d'apologie; s'il est » faux, il ne peut être excusé, & présenté » comme une opinion de philosophie, il doit » être examiné sans égard pour l'auteur. «

» C'est peut-être moins sur les motifs que » put avoir cette alliance que sur ses suites, » que la philosophie doit s'exercer; ce sont » celles-ci qui conduisent nécessairement à ceux-» là. Le bonheur de l'Amérique tenoit à son » indépendance; il ne se bornoit pas à la gé-» nération actuelle; il embrassoit celle qui naît » & celles qui vont suivre. M. l'abbé Raynal » se trompe donc par rapport à cette partie du » monde. La France, de son côté, n'étoit pas » dans la nécessité de se chercher des amis; » c'est la plus forte preuve qu'en s'unissant » aux Américains, elle ne put être déterminée » que par de bons motifs, c'est à dire, par le » desir de procurer quelque bien, puisqu'il n'y » a point de motifs sans cette condition. Elle » voyoit pour elle-même une foule de conve-» nances dignes de son attention. En s'unissant

» avec une nation malheureuſe, elle s'aſſuroit
» un allié fidele; & diminuant par-là la puiſ-
» ſance d'un ennemi qu'elle ne cherchoit alors
» ni à humilier ni à détruire, elle trouvoit
» ainſi le rare avantage de profiter ſans nuire.
» La réflexion de M. l'abbé Raynal ne s'ac-
» corde ni avec le cours naturel de l'eſprit,
» ni avec l'influence qu'il a coutume d'avoir
» ſur notre conduite. «

L'objet ſur lequel inſiſte principalement l'écrivain Américain, c'eſt la réfutation de l'argument ſi ſouvent répété, que ſéparée de l'Angleterre, l'Amérique ſera toujours Angloiſe; qu'elle tient à cette nation par des liens trop anciens & trop multipliés pour pouvoir les rompre; que la paix va les renouer. Il n'y eut jamais, répond-il, deux événemens plus heureuſement combinés pour la deſtruction des préjugés qui découlent de l'uniformité des mœurs, de la religion, du langage, de l'eſprit même, que la révolution de l'Amérique & ſon alliance avec la France. Si cette ſéparation s'étoit faite paiſiblement, elle n'eût produit aucun changement eſſentiel dans les ſentimens; les mêmes notions, les mêmes préventions qui gouvernoient auparavant les deux peuples, les gouverneroient encore. Toujours eſclaves de l'erreur & de l'éducation, l'on continueroit à parcourir ſervilement le cercle étroit des idées populaires; mais les moyens qui ont préparé la révolution, ont, pour ainſi dire, épuré les ames, & détruit juſques dans leurs racines les préjugés qui les égaroient.

Quelle alliance fut jamais établie ſur des fondemens plus vaſtes que celle qui réunit l'Amérique à la France? Ces deux pays n'avoient été ennemis qu'à cauſe de l'Angleterre; il n'y avoit originairement entr'eux aucun ſujet de querelle, ſi l'on en excepte les intérêts de cette derniere, pour la défenſe deſquels l'Amérique avoit pris les armes contre la France. Une longue ſuite d'injuſtices & de mauvais traitemens, la rupture totale cauſée par le commencement des hoſtilités à Lexington le 19 avril 1775, ont produit une nouvelle façon de penſer. A meſure que les cœurs ſe ſont fermés à l'Angleterre, ils ſe ſont ouverts au reſte du monde.

» L'expérience a démontré que c'eſt non-ſeu-» lement une choſe impraticable de conquérir » l'Amérique, mais qu'il ſeroit encore plus » difficile de ſoumettre ſon génie, & de la ra-» mener à ſon ancienne façon de penſer. De-» puis le commencement de la guerre, c'eſt-à-» dire, depuis environ huit ans, des milliers de » nos jeunes gens ſont devenus hommes; ces » nouveaux citoyens ne connoiſſent rien de » l'Angleterre que ſon inimitié barbare; ils » jugent de l'indépendance de l'Amérique com-» me un Anglois juge du gouvernement d'An-» gleterre; ils la regardent comme la baſe de » la conſtitution naturelle & primitive du pays. » D'un autre côté, des milliers de vieillards » imbus des préjugés anglois ont déja quitté ou » quittent tous les jours les affaires & la vie. » La ſucceſſion naturelle des générations di-» minue chaque jour les avantages des An-

» glois. Le tems & la mort, ces implacables » ennemis, les combattent ſans relâche ; & les » relevés des morts dans toutes les parties de » l'Amérique ſont les thermometres les plus » ſûrs du déclin de leur puiſſance. Dès leurs » berceaux, au milieu de leurs jeux, nos en- » ſans s'accoutument à les entendre nommer » & à les nommer ennemis ; une tradition » fidelle leur tranſmet l'hiſtoire de nos miſe- » res ; ils ne voient autour d'eux que des mai- » ſons brûlées, des campagnes ruinées ; on ne » les entretient que de leurs peres, de leurs » oncles, de leurs parens maſſacrés ; & la pre- » miere leçon de leur premiere enfance ſe » trouve dans ces cruelles paroles : *Tous ces » maux furent l'ouvrage des Anglois.* «

M. Payne, après avoir tracé un tableau de l'adminiſtration angloiſe qui a commencé & ſoutenu la guerre, fait celui des miniſtres qui l'ont remplacée, & ſes portraits ſont quelquefois ſéveres. Il termine ſa lettre par un *poſtſcriptum* dans lequel, à l'occaſion des bruits d'une pacification générale & prochaine qui commençoient à ſe répandre en Amérique, il examine, en paſſant, ce que l'Angleterre voudra obtenir ; il ne doute pas qu'elle ne ſe ménage quelque poſte, tel que le Canada ou Hallifax, & il fonde cette conjecture ſur la connoiſſance d'un vice de politique qui, dans le choix des moyens, l'a toujours portée à ſe décider pour ceux dont l'effet naturel eſt d'être contraire aux intérêts & à l'attente de ceux qui choiſiſſent. Le Canada ſe peuplera, & alors

il ne tardera pas à ſecouer le joug; s'il ne ſe peuple pas, il ne mérite ni les frais, ni les peines de l'entretien & de la conſervation. Quant à Hallifax, la guerre étant finie & les Etats-Unis indépendans, cette place eſt inutile; un port dont on n'avoit beſoin que pour le maintien du pouvoir, n'eſt qu'un objet de dépenſe quand ce pouvoir n'exiſte plus. Il en eſt de lui comme de Gibraltar : un poſte dont on n'a pas beſoin en tems de paix, & qui eſt inutile en tems de guerre, ne mérite pas d'être conſervé. M. Payne conſeille à l'Angleterre de profiter de l'occaſion de ſe débarraſſer elle-même de ces établiſſemens, pour s'épargner des frais & pour éviter à l'avenir des démêlés & des brouilleries. A préſent que le traité eſt conclu, nous ſavons que la Grande-Bretagne n'a pas ſuivi ce conſeil : on ne devoit pas s'y attendre.

M. Payne mérite des éloges pour la juſteſſe de ſes critiques, qui nous ont paru ſolides; mais il en mérite encore plus, pour ſa modération. On aime à voir cet homme reſpectable, conſerver ſans ceſſe la dignité de la vertu, & combattre un adverſaire, aſſurément moins circonſpect, avec cette modeſtie qui n'accompagne pas toujours les talens.

La traduction eſt auſſi élégante que fidelle, c'eſt l'ouvrage d'un jeune homme dont le ſtyle paroît déja formé, & qui annonce par ce coup d'eſſai, qu'il méritera un jour d'être traduit.

Ceux qui ont dans leur bibliotheque l'ouvrage de M. l'abbé Raynal, ne peuvent auſſi ſe diſpenſer d'acquérir cette réfutation, que

M. Knapen a eu ſoin d'imprimer dans le même format.

(*Journal encyclopédique ; Année littéraire ; Journal de* Monſieur.)

MÉLANGES tirés d'une grande bibliotheque. De la lecture des livres françois Lettre K k. *Livres d'hiſtoire & de géographie, imprimés en françois au XVIe. ſiecle.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. *In-8vo.* de 390 pages. 1783.

CE nouveau volume des intéreſſans *Mélanges*, contient les premiers articles du *Tableau* du monde connu au XVIe. ſiecle, & ce tableau eſt tracé d'après les coſmographies ou deſcriptions de l'univers écrites en françois à cette époque. Il commence, ſuivant l'ordre que s'eſt preſcrit l'auteur, par la deſcription géographique des iſles Britanniques. Il eſt impoſſible de donner une idée de toutes les anecdotes que renferme ce volume ; nous nous contenterons d'en détacher quelques-unes, en ſuivant la marche de l'auteur. On a déja écrit & on écrira encore beaucoup de voyages en Angleterre, avant de nous donner, ſur ces pays, des détails auſſi amuſans & auſſi inſtructifs que ceux qu'on lira dans ce volume.

M. le marquis de P**. commence par donner des connoiſſances générales ſur le climat,

les habitans, les productions, la division de l'Angleterre proprement dite.

Le portrait que nos anciens cosmographes nous ont laissé des Anglois de leur tems, seroit encore, à bien des égards, celui des Anglois d'aujourd'hui. » Ils conviennent en géné- » ral que les hommes sont communément bien » faits, qu'ils ont le teint blanc & les cheveux » blonds; que les femmes ont la peau fort » belle, qu'elles sont blondes, les yeux bleus, » la taille fine & droite, quoiqu'elles aient la » gorge avancée. Il en résulte que c'est une » beauté rare chez les Anglois d'avoir les yeux » & les cheveux noirs. Le tempérament des » hommes a été de tout tems flegmatique; ils » pensent & réfléchissent profondément : mais » ils sont sujets à adopter des préventions tris- » tes & fâcheuses : ils sont tous braves à la » guerre; les gens de qualité sont courageux » par réflexion & par indifférence pour la vie, » & les soldats par une espece de férocité na- » turelle qu'augmente l'usage des liqueurs for- » tes. Les gentilshommes étoient déja commu- » nément instruits au seizieme siecle; ils avoient » les manieres nobles & recevoient avec affa- » bilité, quoiqu'au premier abord ils eussent » l'air froid & fier, tandis que le peuple étoit » dur, grossier & même cruel envers ceux » qui voyageoient dans leur pays. Les Anglois » aiment les nouveautés & même les révolu- » tions; ils conçoivent aisément de l'enthou- » siasme pour les opinions, & même pour les » personnes : mais cet accès d'effervescence

» passe rapidement. Ils ont de grandes dispositions pour le commerce & pour certaines sciences, mais beaucoup moins pour la poésie & les arts agréables. Les femmes sont naturellement sages & bonnes ménageres; la coquetterie n'entre pour rien dans leur caractere national; quoiqu'il y ait bien des exemples contraires. Les hommes sont grands mangeurs de bœuf à moitié cru & sans pain, &c. «

De tout tems, on a fait l'éloge des pâturages de ce pays; ils sont si favorables aux moutons, que leur laine est, suivant les plus anciens auteurs, la meilleure du monde. Aussi le commerce de la laine & des draps en Angleterre étoit-il si considérable, il y a deux cents ans, que l'on n'hésitoit point à dire que c'étoit une vraie *mine d'or* pour ce royaume. L'Espagne doit la beauté & la réputation de ses laines à celles d'Angleterre; car ce fut au milieu du 14e. siecle qu'Edouard III envoya des moutons à Alphonse II, roi de Castille. C'est relativement à cet avantage que l'on a pris de si grands soins pour détruire les loups en Angleterre. On en est venu à bout, & il s'est même établi à ce sujet une opinion, c'est que, si on y en transportoit, ils y mourroient sur le champ; cependant il s'en trouve beaucoup en Ecosse & en Irlande. On ne voit non plus en Angleterre ni sangliers, ni ours, ni aucune bête féroce, que le renard; aussi c'est la seule chasse par force à laquelle les Anglois s'attachent.

Quant aux poiſſons, il y en a beaucoup, de très-beaux & d'excellens à manger, dans les rivieres qui arroſent l'Angleterre. Nos coſmographes diſent que, pour preuve de cette abondance, lorſque les pêcheurs les portent aux marchés, ils les montrent aux chalans, & qu'il eſt permis à ceux-ci de leur ouvrir le ventre pour voir s'il ſont bien gras; qu'en cas qu'ils ne le ſoient pas aſſez, on les rend aux vendeurs, qui les rejettent dans l'eau, & que ces animaux non-ſeulement ne meurent point de ces bleſſures, mais qu'ils en guériſſent aiſément, ſur-tout s'ils peuvent trouver des tanches contre leſquelles ils ſe frottent. Cette obſervation d'hiſtoire-naturelle eſt très-vraie, dit M. de P**.; & c'eſt d'après l'expérience que les Anglois en ont, que, dans certaines provinces, ils ſont en uſage de faire, ſur-tout aux carpes, une opération pareille à celle que l'on fait aux jeunes coqs pour les engraiſſer: la plaie n'eſt ni mortelle, ni difficile à panſer, l'eau ſeule la guérit, & l'animal engraiſſe & devient d'un goût excellent. Mais c'eſt dans des étangs bien fermés qu'il faut faire cette opération; car ſi c'étoit dans une riviere qui eût un long cours, l'animal opéré ne reſteroit pas dans un canton où il auroit été ſi maltraité.

Il y a deux ou trois jours de fêtes dans l'année, dit M. de P**. en parlant des mœurs & uſages des Anglois, où il eſt depuis longtems d'uſage que les peuples de différentes provinces des iſles Britanniques ſe régalent en-

tr'eux, & portent à leur coëffure & à leurs habits des marques particulieres avec lesquelles ils se promenent toute la journée, & se font reconnoître. Le jour de S. *David*, premier de mai, tous les Gallois mettent à leurs bonnets ou chapeaux une gousse d'ail verte. On prétend que c'est en mémoire d'une bataille qu'ils gagnerent, & dans laquelle ils avoient pris ce signal pour se reconnoî re. De même, le 30 novembre, jour de S. *André*, les Ecossois portent à leurs chapeaux une cocarde en croix de St. André, de couleur bleue; & le jour de Saint *Patrice*, le 17 mars, les Irlandois portent à leurs boutonnieres de gros bouquets.

Les auteurs du 16e. siecle disent que les Anglois distinguent deux noblesses, & qu'ils font beaucoup plus de cas de la premiere, qu'on appelle *Nobility*, que de la seconde, qu'on désigne par le mot *Gentry*. La premiere renferme les familles qui ont été honorées de la pairie; la seconde est composée des chevaliers & descendans de ceux qui ont été créés chevaliers par les rois d'Angleterre, ou même des simples écuyers. Mais il faut remarquer qu'en Angleterre on donne ce dernier titre à tous ceux qui ont un revenu honnête, qui vivent noblement & sont susceptibles d'être élus membres de la chambre des communes. M. le marquis de P**. indique, d'après les cosmographes, qu'il a sous les yeux, les plus anciennes familles illustrées par la pairie dont ils parlent, & qui subsistent encore. La noblesse françoise, dit il, & sur tout celle de Normandie,

verra avec plaisir dans cette liste, des noms qui lui sont familiers.

Le premier nom qui se présente dans cette liste est celui des *Howard*, qui font remonter leur origine jusqu'au tems de *Guillaume-le-Conquérant*, mais dont l'illustration en Angleterre ne date que du 14e. siecle. Les ducs de Norfolk, les comtes de Suffolk, les comtes de Carlisle, ainsi que les comtes d'Effingham, sont de cette maison. — La maison de *Seymour* est originaire de Normandie; son vrai nom est *Saint-Maur*, qui, prononcé à l'angloise, fait *Seymour*. Les seigneurs de cette maison n'ont été élevés aux honneurs de la pairie que sous le regne de Henri VIII, qui épousa *Jeanne Seymour*, après avoir fait trancher la tête à Anne de Boulen. Le frere de Jeanne fut créé duc *de Sommerset*, & ce titre est resté dans sa maison, de laquelle sont encore issus les comtes de Hertfort, d'une branche qui a été substituée aux nom & armes de *Conway*. — Il y a une autre grande maison en Angleterre, dont le nom est *Sommerset*, & qui possede le titre de duc *de Beaufort*. Ces seigneurs descendent de *Jean de Gand*, quatrieme fils du roi Edouard III, qui fut duc de Lancastre, & forma la branche des rois d'Angleterre qui eut de si grandes guerres avec celle d'Yorck. — La maison de *Pawlet*, qui fut élevée à la pairie sous Henri VIII, fait remonter son origine jusqu'au 13e. siecle. On prétend qu'alors un seigneur de Picardie passa en Angleterre & obtint la seigneurie de *Pawlet*. Guillaume Pawlet fut fait mar-

quis *de Winchester* (*) par Henri VIII, & ce ne fut que sous le regne de *Guillaume*, en 1689, que Charles, marquis de Winchester, fut créé duc *de Bolton*. Il y a une autre branche de cette maison élevée à la pairie, sous le titre de comte *de Powlet* ou *Pawlet*. — La maison de *Russel*, dont est le duc de Betford d'aujourd'hui, est originaire de Normandie, vint en Angleterre à la suite de Guillaume-le-Conquérant, fut élevée à la Pairie sous Henri VIII, en la personne de *Jean Russel*, lequel fut créé comte *de Betford* par Edouard VI. Un de ses descendans a été élevé au rang de duc en 1700. — La maison de *Spencer* ou *Despencer*, est encore venue en Angleterre avec Guillaume, qui avoit entre ses officiers un nommé *Robert*, appellé *le Dépensier*, du nom de son office. Cette famille a successivement porté différens titres de pairie; en 1643, celui de comte *de Sunderland*, & il y a environ 50 ans que le lord Charles Spencer a hérité du titre de duc *de Malborough*; un de ses cadets porte le titre de comte *de Spencer*. D'ailleurs les *Spencer* sont reconnus pour les pre-

(*) Ce *Guillaume Pawlet* étoit un homme très-éclairé & de beaucoup de génie, qui se conserva dans la plus haute faveur sous les trois regnes les plus agités, & vécut assez vieux pour voir cent onze personnes issues de lui. Un de ses descendans fut Jean Pawlet qui se distingua sur-tout par son attachement pour Charles I, pour la défense duquel il leva 1500 hommes à ses dépens, & mourut, les armes à la main, sur la brêche de la forteresse de Basin, âgé de plus de 80 ans.

miers & les plus anciens barons du Royaume. — Quoique la famille de *Pierre-Pont* n'ait été honorée de la pairie qu'au 17e. ſiecle, elle étoit déja très-illuſtrée au 16e. Elle eſt auſſi venue de Normandie avec Guillaume. *Robert Pierre-Pont* fut fait comte *de Kingſton* par Charles I, & ſon arriere-petit fils a été élevé, au commencement de ce ſiecle, à la dignité de duc. — Les *Montàgue* ou *Montaigu*, également originaires de Normandie, ont été élevés, dès le 14e. ſiecle, à la dignité de comte *de Saliſbury*. Cette branche eſt éteinte, mais d'une autre branche de la même maiſon, ſont venus les comtes *de Mancheſter*, actuellement ducs, les comtes *de Sandwich*, ceux *de Cardigan* & *d'Halifax*. — Les *Sackville*, auſſi originaires Normands; ont été faits pairs ſous le regne d'Elizabeth, d'abord comtes *de Dorſet*, & puis ducs. — Rien n'eſt ſi brillant que la généalogie de la maiſon de *Percy*, de laquelle deſcendoient les derniers comtes *de Northumberland*, dont le titre a enſuite paſſé par femmes dans la maiſon de *Seymour*, & même enſuite dans une autre, avec obligation de prendre le nom de *Percy*. Les anciens & véritables *Percy* prétendoient deſcendre d'un maire du palais du roi Clotaire, qui vivoit au 7e. ſiecle. La poſtérité de ce maire fut ſéparée en pluſieurs branches, de l'une deſquelles ſont iſſus *Charles-Martel*, *Pepin* & *Charlemagne*; de l'autre les ducs *de Brabant*, auxquels les *Percy* rapportent leur origine; car un cadet de ces ducs épouſa l'héritiere des *Percy* de Normandie, qui

poſſédoient une terre qui s'appelloit Villedieu; près Saint-Lô. Ils paſſerent en Angleterre, comme tant d'autres, avec Guillaume-le Conquérant. — La maiſon de *Grey*, deſcendant d'un ſénéchal de *Robert*, duc de Normandie, ne fut élevée aux honneurs de la pairie qu'au milieu du 15e. ſiecle, ſous le titre de comte *de Kent*, & enſuite marquis. Une branche cadette de cette maiſon ſubſiſte encore dans les comtes de Stamfort; elle étoit ſéparée de la premiere dès le 15e. ſiecle. C'eſt de cette branche dont étoit l'illuſtre & malheureuſe Jeanne Grey. — Les *Talbots* ſont encore d'origine Normande. Ils furent élevés au rang de pairs dès 1330, & comte *de Shrewsbury* depuis 1440. Une autre branche porte le nom de comtes *de Talbot.* — Les Stanley, d'origine angloiſe, furent faits comtes *de Derby* au 15e. ſiecle; ils poſſedent encore ce titre & la ſeigneurie de l'iſle de Man, qui n'eſt point une pairie, mais une eſpece de franc aleu, autrefois indépendant de l'Angleterre. —

Les *Haſtings*, auſſi anciens, furent faits comtes *de Pembrocke*, dès le 14e. ſiecle, & s'éteignirent preſqu'auſſi-tôt. Au 16e. ſiecle, une autre branche fut élevée à la pairie ſous le titre de comte *de Huntington.* — Les comtes *de Pembrocke*, du nom de *Herbert*, ont obtenu ce titre ſous Edouard VI; les comtes *de Powis* ſont leurs cadets. — Les *Clinton* deſcendent d'un chevalier Normand venu en Angleterre avec Guillaume. Ils ſont pairs depuis le 14e. ſiecle. Au 16e, Edouard, lord Clinton, fut

fait comte *de Lincoln*, & ce titre eſt reſté à ſa poſtérité. — Le nom des comtes *de Saliſbury* & de ceux *d'Exter* d'aujourd'hui, eſt *Cécil*; ils deſcendent d'un fameux miniſtre & grand-tréſorier de la reine Elizabeth, qui fut élevé à la pairie en 1570. — Les comtes de Danbigh n'ont été faits pairs qu'au 17e. ſiecle, mais ils ſe diſent deſcendus de la maiſon *de Hapsbourg*, tige de celle d'Autriche. Leur nom eſt *Fielding*. — La famille des comtes de Berkeley prétend faire remonter ſon origine juſqu'à un prince Danois nommé *Harding*, chaſſé d'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant. Ses deſcendans ont joint, dès le 13e. ſiecle, le nom de *Berckley* à celui de *Fitz-Harding*; au 15e. ſiecle, ils furent élevés au rang de pairs d'Angleterre, mais leur titre s'étant éteint, il a été recréé pour la même famille au 17e. — La famille *d'Arcy*, dont eſt le comte *de Holderneſs*, originaire Normande, déja très-connue au 16e. ſiecle, a été élevée à la pairie dans le ſiecle ſuivant. — La famille de *Villiers*, qui ſubſiſte encore dans les comtes *de Jerſey*, & dont étoit le fameux duc de Buckingham, prétend avoir une origine commune avec les *Villiers de l'Iſle-Adam* de France. — Le nom des comtes *d'Oxford* & *de Mortimer* eſt *Harley*. Cette famille, élevée à la pairie au commencement de ce-ſiecle, & prétendant s'être établie en Angleterre dès le 11e, s'eſt fait honneur d'avoir une origine commune avec les *Harlay* de France, qui ont été illuſtrés, mais particuliérement dans la magiſtrature. —

Le nom du comte *d'Uxbridge* eſt *Paget.* Il deſcend d'un ſecrétaire d'état du roi Henri VIII. — Le comte de *Granville* eſt de l'ancienne famille des *Carteret*, qui ſubſiſte peut-être encore en Normandie dans le Cotentin. M. le marquis de P. ** obſerve que le titre de *Granville*, qui eſt le nom d'une ville de Normandie, a été donné aux *Carteret* d'Angleterre, en mémoire de leur origine, car il n'y a point en Angleterre de ville de ce nom. — La maiſon des *Berty* eſt ſi ancienne, que l'on prétend qu'elle exiſtoit au 10e. ſiecle. Elle n'a été élevée à la pairie qu'au 15e, & après avoir porté différents titres, *Robert Berty* a été fait, en 1715, duc *d'Ancaſter*, & grand-chambellan héréditaire du royaume. — Il y a à préſent en Angleterre des comtes de Fitz Williams qui font remonter leur origine juſqu'au roi *Edouard-le-Confeſſeur.* Ils ont été faits pairs ſous le titre de comtes *de Southampton*, & ce titre s'étant éteint dans une branche de leur maiſon, une autre a été rappellée à la pairie ſous celui de comtes *de Fitz-Williams.* — La maiſon des comtes *d'Harcourt* eſt une de celles dont la filiation, tirée des ſeigneurs Normands, eſt la plus inconteſtable. Cependant elle n'a été élevée à la pairie qu'au commencement de ce ſiecle. — Les vicomtes *d'Herefort* ſont de la famille *d'Evreux*, originaire de Normandie, & venue à la ſuite de Guillaume-le-Conquérant. Ils ont été élevés à la pairie, dès la fin du 14e. ſiecle, & faits vicomtes en 1549. Le fameux comte *d'Eſſex* étoit de cette famille. Il avoit un

fils qui ſuccéda au comté d'Eſſex, & mourut ſans enfans. — Les vicomtes *de Courtenai* prétendent être de l'ancienne maiſon *de Courtenai.* Ils furent très-anciennement élevés à la dignité de comte *de Devonshire*, & leur branche aînée a conſervé ce titre juſqu'au milieu du 16e. ſiecle; alors elle s'eſt éteinte : mais une branche cadette ſubſiſte, & c'eſt d'elle que deſcendent les vicomtes de Courtenai d'aujourd'hui. — Il reſte encore en Angleterre un rejetton de l'ancienne maiſon des *Néville*, originaire de Normandie, revêtue, depuis le 14e. ſiecle des plus beaux titres de pairie d'Angleterre. De tout cela il ne leur reſte que la baronnie *d'Abergavenny*, la premiere ou ſeconde du royaume en ancienneté. — La baronnie *d'Audley* eſt la troiſieme; elle eſt poſſédée par la famille des *Touchet*, originaire de Normandie. — Les lords barons de Stourton ſont d'une famille originaire angloiſe, mais puiſſante avant même la conquête des Normands. Le lord Stourton fut élevé à la dignité de pair & baron du royaume en 1447, ſous le regne d'Henri VI, & depuis ce temps, cette dignité eſt toujours reſtée dans ſa famille. —

Telles ſont les principales maiſons d'Angleterre, connues de nos coſmographes au 16e. ſiecle, qui ſubſiſtent encore dans la chambre haute du parlement britannique; tel eſt le précis des détails que M. le marquis de P. ** donne ſur chacune de ces familles. Ce récit pourra paroître ſec à quelques-uns des lecteurs : mais nous penſons, que d'autres en ſentiront

l'utilité. D'abord il étoit intéressant de faire connoître les familles illustres d'Angleterre qui tiennent à la France par leur origine, & cette connoissance n'est pas familiere au plus grand nombre des lecteurs. Ensuite la guerre qui vient d'être heureusement terminée, nous ayant fourni l'occasion de lire une foule de noms illustres dans les listes du ministere, du parlement & des armées, il doit nous être agréable de retrouver les détails historiques qui les concernent. D'ailleurs, on sait en général si peu de choses en France sur la noblesse angloise, il est si aisé de confondre les anciens nobles avec ceux qui ne rendent que depuis peu service à la patrie, qu'il est toujours instructif & curieux d'avoir quelques lumieres sur cet objet. On n'ignore pas en effet, qu'on distingue les lords par leurs titres; que ces titres n'ont souvent rien de commun avec les noms de leurs familles. Ils en changent par de nouvelles créations qui leur donnent de nouveaux rangs. Les enfans, du vivant de leurs peres, portent des titres différents; les cadets en ont encore d'autres; & lors même qu'ils portent le nom de leur famille, l'obscurité subsiste encore, car il y a des noms que les uns portent comme titres de dignité, & les autres comme noms de famille. Par exemple, le nom du duc de Sommerset est *Seymour*, & celui du duc de Beaufort, *Sommerset.* Le nom de *Montaigu* est celui d'une maison illustre qui possede plusieurs titres de pairies, & il y a un lord-vicomte Montaigu de la famille des *Browne.* Il y a plusieurs

familles de lords dont le nom eſt *Arundel*, & c'eſt auſſi un nom de pairie poſſédée par le duc de Norfolck.

M. le marquis de P. ** donne la cauſe hiſtorique de cet arrangement bizarre en apparence. Il s'étend enſuite ſur les différents titres, dignités & ordres de chevalerie d'Angleterre, ſur le parlement, l'adminiſtration, les revenus publics, les chambres de juſtice, le droit, &c. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir le ſuivre dans toutes ſes parties; mais nous invitons à recourir à l'ouvrage même; nous ne croyons pas qu'on ait donné quelque choſe de plus court & de plus ſatisfaiſant ſur des matieres auſſi intéreſſantes pour nous. L'on applaudira également à la deſcription circonſtanciée des différentes provinces de l'Angleterre, que M. de P. ** a ſu rendre très-agréable par la quantité d'anecdotes dont il l'a entremêlée. Nous ne pouvons mieux donner une idée du plaiſir qu'elle nous a fait qu'en en détachant quelques remarques & quelques anecdotes, dont la plupart ſont très-peu connues.

» Le fils aîné du roi ou de la reine d'Angle» terre eſt toujours prince *de Galles*, mais non » pas en naiſſant; il n'eſt alors que duc *de* » *Cornouailles* & comte *de Cheſter;* ce n'eſt qu'à » un certain âge que le roi l'inveſtit de la prin» cipauté de Galles, avec des cérémonies qui » conſiſtent à lui mettre ſur la tête une cou» ronne que l'on appelle *Cap State*, bonnet » d'état, une verge d'or à la main, & un an» neau au doigt. La couronne que le prince de

» Galles porte ſur ſes armes, eſt particuliere;
» elle eſt ornée de plumes d'autruche ou de
» paon, & il porte pour deviſe ces deux mots
» gallois ou ancien breton, *ich dien*, c'eſt à-
» dire, *le voici*: ce ſont les mots dont ſe ſervit
» le roi Edouard, en préſentant ſon fils aux
» Gallois, qui lui demandoient un prince. «

Le pilori eſt une punition très-uſitée (en Angleterre) pour les fauſſaires, compoſiteurs de libelles diffamatoires, &c. Un ſupplice fort ſingulier, qu'on inflige aux femmes querelleuſes, & qui troublent la tranquillité de leur voiſinage, eſt de les faire aſſeoir dans une chaiſe appellée *cuckinſtool*, & de les plonger par trois fois dans une eau profonde, d'où on les retire promptement, car on ne veut que les corriger.

Dans le Woodland, partie du comté de Warwick, eſt la ville de Coventry, belle, grande, agréablement ſituée, & auſſi commerçante qu'elle peut l'être, n'étant pas ſur une riviere, & ſe trouvant éloignée de la mer. Il y a de belles manufactures de draps. C'eſt dans cette ville que l'on célebre tous les ans une fête populaire qui rappelle une aventure fort extraordinaire. Au onzieme ſiecle, l'an 1059, les habitans de Coventry s'étant révoltés contre *Léofrit*, leur ſeigneur, il réſolut de les punir avec la plus grande rigueur; mais ils prierent la comteſſe *Godiva*, ſon épouſe, qui étoit belle, & qu'il aimoit beaucoup, d'intercéder pour eux; elle s'y employa volontiers, & fit long-tems des efforts ſans pouvoir réuſſir. Enfin le comte croyant s'en débarraſſer, dit que, ſi

elle vouloit traverſer la ville toute nue ſur un cheval, il lui accorderoit ce qu'elle demandoit. Elle y conſentit, ſachant bien apparemment comment ſe tirer d'affaire : en effet, elle fit ordonner à tous les habitans, ſous peine de la vie, de ſe retirer dans leurs maiſons, & de ne point regarder dans la rue à l'heure à laquelle elle paſſeroit. Elle remplit la condition qui lui étoit impoſée, étant d'ailleurs preſqu'entiérement enveloppée dans ſes cheveux, qui étoient très-beaux & très-longs. Un ſeul homme, c'étoit un boulanger, fut aſſez imprudent pour violer la défenſe : dans la même journée, elle le fit pendre à ſa fenêtre, & les autres habitans eurent leur grace. Pendant la fête dont je viens de parler, continue M. de P**., le peuple promene en cérémonie la ſtatue de la bonne comteſſe, en la comblant de bénédictions, & tire par les pieds l'effigie du boulanger, pendue à la fenêtre d'une maiſon que l'on ſuppoſe avoir été la ſienne.

Il y a une faculté dans l'univerſité d'Oxford, que l'on ne connoît dans aucune des autres univerſités du monde ; c'eſt celle de la muſique. On y eſt reçu bachelier & docteur ; mais je crois qu'il ne faut pas être maître-ès-arts pour cela, ni étudier onze ans (comme pour les autres :) une autre particularité, c'eſt que, tandis que tous les membres de l'univerſité portent des robes noires, ceux de muſique en ont de peintes & brochées à fleurs.

Le pays des environs de Gloceſter eſt ſi favorable à la culture des fruits, que les pom-

mes & les poires y viennent ſans être greffées ; ſe conſervent tout l'hiver ſans ſe pourrir ni ſe rider, & font du cidre délicieux. Nos anciens coſmographes prétendent qu'il y avoit autrefois des vignes dans ce canton, & que le vin en étoit très-bon & très-doux. C'eſt le ſeul de l'Angleterre où l'on en ait cultivé : il paroît que l'on a abandonné cette culture.

L'hôtel-de-ville de Wincheſter eſt beau, & contient une ſalle immenſe, dans laquelle ſe tiennent les aſſiſes, & ſe font les élections. On y montre une grande vieille table ronde, que l'on prétend être celle du roi *Artus*. Le château, bâti dès le tems des Saxons, & qui paſſoit pour très-fort, nous rappelle une anecdote du 12e. ſiecle, vraiment ſinguliere. L'impératrice-douairiere *Mahaut* ou *Mathilde* diſputoit le royaume d'Angleterre à *Etienne de Blois*, ſon neveu. Celui-ci s'étoit enfermé dans Wincheſter ; Mahaut l'aſſiégeoit, mais ne pouvoit venir à bout de s'emparer du château, par lequel il falloit paſſer pour entrer dans la ville. Enfin elle s'aviſa d'une ruſe de guerre ; ce fut de faire courir le bruit de ſa mort, & de faire demander à Etienne un libre paſſage, pour que ſon corps fût tranſporté dans la cathédrale de Wincheſter. Etienne y conſentit. Elle entra dans le château avec un cortege en apparence très-funéraire, mais compoſé de braves gens qui s'emparerent du château & de la ville, & firent Etienne priſonnier. Quelque tems après, il fut délivré ; il conſerva la couronne, & ce ne fut qu'après ſa mort qu'*Henri Plantagenet*, fils de

Mahaut, monta ſur le trône d'Angleterre.

Le comté de Kent a été la premiere province dans laquelle les Romains ſe ſoient établis, & la premiere qui ait embraſſé le chriſtianiſme. Elle a formé le premier royaume de l'heptarchie, & c'eſt par-là que les Saxons, & enſuite les Normands ont commencé leurs conquêtes; auſſi lui ont-ils accordé de grands priviléges, & confirmé ceux dont elle jouiſſoit déja. Ils conſiſtent dans une eſpece de coutume, d'après laquelle, 1°. les hoirs mâles partagent également les fonds de terre; 2°. tout fils de famille eſt réputé majeur à l'âge de quinze ans, & peut alors vendre & diſpoſer de ſon bien; 3°. quelque crime qu'ait commis un homme de cette province, ſon bien n'eſt jamais confiſqué, & ſes enfans en héritent.

Ce fut *Anne de Luxembourg*, fille de l'empereur Charles IV, & femme de Richard II, qui mit les dames Angloiſes dans le goût de monter à cheval, en leur apprenant à s'y tenir de côté, & en imaginant les ſelles de femmes; ce qui leva tous les ſcrupules qu'elles ſe faiſoient de monter à cheval comme les hommes.

» La monnoie d'or en Angleterre s'appelle » *guinée*, parce que les premieres ont été frap» pées avec de l'or apporté de l'Afrique par » les commerçans Anglois. La livre *ſterling* n'eſt » à préſent en Angleterre qu'une monnoie » idéale, comme nos piſtoles en France: mais » cette expreſſion tire ſon origine d'une mon» noie réelle qui exiſtoit en Ecoſſe avant l'u» nion des deux couronnes, & qui s'appelloit

» ainsi parce qu'elle étoit frappée dans le châ-
» teau de Sterling, à dix lieues d'Edimbourg. «

L'auteur en nous donnant la description des provinces d'Angleterre, telles qu'elles étoient au 16e. siecle, ne manque pas de nous retracer les usages de ce tems. On y remarque, comme dans toutes les histoires des peuples modernes, des restes de coutumes bizarres, & même ridicules. Par exemple, la petite terre d'Hemingston, dans la province de Suffolck, fut autrefois donnée en fief par un roi d'Angleterre à un nommé *Baudoin*, & » le feudataire devoit » tous les ans, au jour de Noël, se présenter » au roi d'Angleterre, *faire un saut*, *se donner* » *un soufflet*, *& faire un pet*, en signe d'hom- » mage & de respect. «

Un autre trait d'*Edgard*, roi Saxon, rappelle ce souverain d'Egypte, qui faisoit traîner son char par des rois vaincus. Cet Edgard étant à Chester, fit une promenade assez semblable sur la riviere de Dée, qui traverse cette ville. » Il » s'embarqua devant l'église de St. Jean, dans » un magnifique bateau, & se fit conduire dans » un palais qu'il avoit hors de la ville, ayant » avec lui six rois Bretons, & deux Ecossois, » ses vassaux, qui ramoient, tandis qu'il tenoit » le gouvernail en qualité de souverain. «

La description de la ville de Londres dans les siecles dont parle l'auteur, est très-curieuse, & à la suite il fait mention du fameux incendie de 1666, événement funeste dans le tems, mais auquel Londres doit sa plus grande beauté actuelle. » Le feu prit chez un boulanger; il » dura

» dura pendant quatre jours & quatre nuits, » porté ſur la ville par un vent qui ne ceſſa » pas; & le peu d'inſtrumens que l'on connoiſ» ſoit alors propres à éteindre les incendies, » ne pouvant ſuffire à arrêter la fureur de » celui-là, il conſuma plus des trois quarts de » l'intérieur de la ville, paſſa pardeſſus les mu» railles qui étoient déja en mauvais état & » preſque abandonnées, & brûla encore un » grand nombre de maiſons dans les fauxbourgs. » Enfin, la cathédrale, quatre-vingt-neuf égli» ſes paroiſſiales, l'hôtel-de ville & près de » quatorze mille édifices publics ou particu» liers furent réduits en cendre. La perte fut » eſtimée à plus de douze millions de livres » ſterling, qui, ſuivant le taux de l'argent » de ce tems-là, feroient aujourd'hui au moins » deux cens millions de notre monnoie. Tout » cela eſt oublié, & aujourd'hui Londres eſt » mieux percée, mieux bâtie & plus grande. «

La fin du volume eſt occupée par la deſcription de l'Ecoſſe & de l'Irlande.

Il eſt facile de s'appercevoir que l'illuſtre auteur de cet ouvrage ne néglige rien pour lui donner ſans ceſſe de nouveaux degrés d'agrémens & d'utilité. Non-content de communiquer ſes richeſſes littéraires à ceux qui ſont en état d'en faire uſage, il les met encore à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en leur en préſentant, pour ainſi dire, la quinteſſence dans ces *Mêlanges*, qui continuent d'être rédigés avec beaucoup de méthode & de diſcernement, & qui doivent être regardés comme

un précieux dépôt de l'hiſtoire de toutes les connoiſſances humaines, juſqu'au dix-ſeptieme ſiecle.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts; Journal de* Paris.)

HISTORY of the reign of Philip the third, &c.

Hiſtoire du regne de PHILIPPE *III, roi d'Eſpagne; par* ROBERT WATSON, *&c. In-4to.* 1783. A Londres, chez Robinſon.

IL y a environ ſix ans, que M. Watſon donna une *Hiſtoire du regne de Philippe ſecond* (*), époque à jamais mémorable dans les annales d'Eſpagne, pour le caractere odieux du monarque. L'ouvrage comprenant l'origine & une grande partie de la guerre entre Philippe & les Pays-Bas, on peut le regarder comme une hiſtoire de la révolte de ces provinces. M. Watſon, dans le deſſein de compléter l'hiſtoire de cette fameuſe guerre, ſe propoſoit de pourſuivre ſon ouvrage juſqu'à la fin du regne du roi d'Eſpagne, ſucceſſeur de Philippe II; mais malheureuſement la mort l'a empêché de terminer l'ouvrage, qu'il avoit commencé. Des ſix livres qui compoſent ce volume, il n'y a que les quatre premiers de ſa compoſition. Les deux autres ſont d'une main étrangere.

(*) Journal de *décembre* 1778, pag. 3--21.

L'auteur commence par tracer le caractere de Philippe II, qui, à son avénement à la couronne, étoit dans la vingt-unieme année de son âge.

» C'étoit, dit-il, un prince d'un caractere ex-
» trêmement opposé à celui du feu roi, quoi-
» qu'on eût pris beaucoup de peine pour lui
» donner les mêmes mœurs. Les instructions re-
» mises aux personnes chargées du soin de son
» éducation, font voir que le principal but de
» l'attention de son pere étoit de lui inspirer
» la superstition & la bigotterie, qui le carac-
» térisoient lui même; & les moyens qu'on
» employa pour y réussir, eurent le succès qu'on
» desiroit. Mais le monarque ne fut pas aussi
» heureux dans les efforts qu'il fit pour sur-
» monter l'aversion que son fils, naturellement
» indolent, témoignoit dès son bas-âge pour
» presque toute espece d'exercices, qui deman-
» dent de l'activité.

» Philippe connoissoit parfaitement cette par-
» tie du caractere du jeune prince; il prévit
» avec beaucoup d'inquiétude les malheureuses
» suites, qui sembloient menacer le regne de
» son fils. Afin de l'habituer au gouvernement
» des affaires publiques, il forma un conseil de
» ses ministres les plus habiles & les plus ex-
» périmentés, qui trois fois par semaine trai-
» toient, en présence du prince, de diverses
» matieres importantes, relativement à l'admi-
» nistration du royaume; le prince étoit chargé
» de présider à ce conseil, & de faire au roi
» le rapport de l'avis du plus grand nombre.

» Mais ni cet expédient, ni tout autre que
» put inventer Loaiſa, ſage précepteur du prince,
» n'eut l'effet qu'on en attendoit. L'inaction &
» l'indolence furent toujours les marques les
» plus diſtinctives de ſon caractere. C'eſt ce
» qui fit craindre de bonne heure & avec fon-
» dement au roi, que ſon fils, manquant de
» capacité & de volonté pour prendre les rê-
» nes du gouvernement, ne les remît entre
» les mains du marquis de Denia ou de quel-
» que autre favori : le dernier avis que Phi-
» lippe donna à ſon fils avant de mourir, fut
» de gouverner ſon royaume par lui-même. Il
» lui dit pareillement d'employer, pour les
» principaux conſeillers don Chriſtophe de Mou-
» ra, marquis de Caſtel-Rodrigo, & don Jean
» Idiaguez, dont l'expérience, la fidélité & les
» talens pouvoient lui être d'un grand ſecours,
» ſur-tout au commencement de ſon regne.

» Le caractere doux & facile du prince, fit
» qu'il ſe montra juſqu'alors extrêmement ſou-
» mis aux volontés de ſon pere; mais ſentant
» ſon incapacité, & pouſſé par ſon indolence,
» à ſon avénement au trône, il négligea les
» conſeils qui lui avoient été donnés, & ré-
» ſolu d'éviter l'embarras de recourir à chaque
» inſtant à différens conſeillers, il remit pour
» cet effet toute l'adminiſtration des affaires à
» ſon favori le marquis de Denia. «

M. Watſon nous apprend, d'après l'autorité de Malvezzi, que Philippe avoit coutume de dire au ſujet de ſon fils : » *Que era mas para* » *ſer mandado, que mandar.* Nous citons ces

paroles pour observer que l'historien Anglois n'en a point donné la traduction. M. Watson, qui cite souvent des auteurs Espagnols, connoît, à n'en pas douter, leur langue. Il semble avoir eu la charité de croire que ses lecteurs la connoissoient aussi bien que lui; mais l'auteur ne devoit pas faire cette supposition. Pour nous mettre à l'abri d'un pareil reproche, nous avons jugé à propos de joindre ici la traduction de ces paroles du roi, qui signifient *qu'il sera plus propre à obéir qu'à commander.* Le passage suivant, tiré d'une note de l'ouvrage, en est la preuve.

» Philippe II vouloit marier son fils à une » des filles de Charles, archiduc d'Autriche; » ayant un jour envoyé chercher les portraits » de ces princesses, en présence de sa fille Isa- » belle & de plusieurs de ses ministres, il dit » au jeune prince d'examiner les portraits & » de choisir pour épouse la princesse qu'il de- » sireroit. Philippe, avec sa déférence & sa » soumission ordinaire en remit le choix au roi. » Le monarque lui remontra qu'il ne convenoit » point de prendre un autre pour juge dans » une circonstance, où il ne devoit consulter » que son goût, & fit reporter les portraits » dans son appartement, afin qu'il pût les exa- » miner & fixer son choix. *Je n'ai de choix*, » répliqua le prince, *que le plaisir de votre ma- » jesté, & je vous proteste de regarder comme pré- » férable & comme la plus belle, la princesse que » votre majesté désignera.* «

M. Watson, qui n'a point borné ses recher-

ches à un détail de faits purement hiſtoriques, trace en grand les divers moyens, qui mirent les habitans des Pays Bas en état de tenir tête pendant plusieurs années à la puiſſance Eſpagnole, & de triompher enfin de cette monarchie. Nous mettrons devant les yeux de nos lecteurs une partie des remarques de l'hiſtorien à cette occaſion.

» Les habitans des Pays-Bas s'étoient depuis » plusieurs ſiecles diſtingués par leur induſtrie » & leur habileté dans les manufactures. Du » tems même de la république Romaine, ils » avoient donné plusieurs preuves de la ſupé- » riorité de leur génie. L'irruption de ces bar- » bares du Nord, qui détruiſirent l'empire Ro- » main, avoit preſque éteint le flambeau des » arts, auſſi-bien que celui des belles-lettres » & des ſciences, lorſqu'il fut rallumé par les » Flamands & autres peuples des Pays-Bas. » Vers le milieu du dixieme ſiecle, Beauduin, » comte de Flandres, établit trois marchés ou » foires, où ſe rendoient un grand nombre de » marchands Allemands, François & autres, » pour acheter les ouvrages des manufactures, » dans leſquels excelloient les Flamands. L'exem- » ple de Beauduin fut imité de ſes ſucceſſeurs, » pendant près de trois ſiecles, eſpace durant » lequel les Flamands, par leur induſtrie & leur » commerce ſurpaſſerent les autres nations de » l'Europe. Mais les ſouverains, qui ſuivirent, » pour réparer les frais occaſionnés par les » guerres où ils ſe trouverent ſouvent engagés » avec les princes voiſins, crurent néceſſaires

» d'impoſer différentes taxes ſur les marchan-
» diſes ; alors un grand nombre de fabricans
» & de commerçans, nullement accoutumés à
» de pareilles impoſitions, ſe retirerent en Hol-
» lande, où ils furent à la fois exempts de
» taxes, & beaucoup moins expoſés aux cala-
» mités de la guerre, qu'ils avoient ſouvent
» éprouvées dans les provinces de Flandres &
» de Brabant, qui ſont ouvertes de toutes parts.

» L'art de ſaler le hareng ayant été décou-
» vert, dans le quatorzieme ſiecle, par Guil-
» laume Bucrem, natif de Pierulem, en Flan-
» dres, le commerce de harengs, qui étoit de-
» venu une ſource de richeſſe & d'induſtrie
» pour les Pays-Bas, fut d'abord entrepris par
» les habitans de Sluys & Bruges. Mais il paſſa
» bientôt après en Hollande, où il s'accrut
» beaucoup par la ſituation heureuſe du pays
» pour le tranſport. Les Hollandois étoient dans
» le même tems en poſſeſſion de la pêche de
» la morue & de la baleine ; & tandis qu'ils
» exportoient une grande quantité de poiſſon
» & de marchandiſes, provenant des manufac-
» tures, ils étendoient chaque année leur com-
» merce dans les parties méridionales de l'Eu-
» rope, dans les pays voiſins de la Baltique,
» & dans les endroits de l'Allemagne avec leſ-
» quels ils communiquoient par le Rhin & au-
» tres rivieres, qui traverſent leur territoire,
» avant de ſe jetter dans la mer. «

» Avant le milieu du ſeizieme ſiecle, les
» provinces de Hollande & de Zélande éprou-
» verent un changement conſidérable par le

» surcroît du grand nombre d'habitans, qu'oc-
» casionnerent les persécutions pour la religion,
» en France & en Allemagne. Charles V avoit
» résolu de chasser les protestans des endroits de
» sa domination dans les Pays-Bas, aussi-bien
» qu'en Allemagne. Mais il fut en partie dé-
» tourné de ce projet, tant par l'affection qu'il
» avoit pour ses sujets Flamands & Hollandois,
» que par la crainte des suites fatales, qui pou-
» voient résulter de l'exécution rigoureuse de
» ses édits, relativement aux manufactures & au
» commerce de ces peuples. «

» Les protestans François & Allemands trou-
» verent donc un asyle dans les Pays-Bas, &
» y transporterent leurs familles, leurs riches-
» ses & leur industrie. Le Brabant & la Flan-
» dre partagerent les avantages, qui en résul-
» terent, avec les provinces maritimes les plus
» septentrionales; mais l'esprit intolérant &
» tyrannique du gouvernement Espagnol les
» empêcha de jouir long-tems de ces avanta-
» ges. Ceux qui embrasserent l'opinion de la
» religion réformée furent principalement les
» fabricans & les marchands; ils furent persé-
» cutés sans relâche avec un fanatisme outré;
» & ils porterent plus que personne le fardeau
» des taxes onéreuses, qu'on leur imposoit. Ces
» traitemens iniques forcerent beaucoup de mil-
» liers d'entre-eux de se retirer en d'autres
» pays. Plusieurs passerent en Angleterre, où
» Elisabeth leur accorda volontiers sa protec-
» tion. Mais quand les provinces maritimes eurent
» assuré leur liberté, & que Gand, Bruges &

» Anvers, après une inutile résistance, se furent de nouveau soumis au joug espagnol, » la plus grande partie des émigrans de Flandres se retirerent en Hollande & en Zélande, » & se fixerent à Midlebourg, Harlem, Leyde » & Amsterdam. Dans leur nouvelle demeure » ils jouirent du libre exercice de leur religion, privilege qu'ils regarderent comme un » dédommagement des peines, qu'ils croyoient » nécessaire d'essuyer. Le pays dont ils avoient » fait choix étant d'une petite étendue, le tiers » des habitans n'y pouvoit trouver de quoi » subsister. Mais ce même pays étant situé au » centre de l'Europe, à l'embouchure de plusieurs rivieres navigables, & la plupart des » villes communiquant les unes avec les autres » par ces rivieres ou par des canaux, aucun » endroit ne pouvoit être plus commode pour » le commerce intérieur ou étranger. Tandis » que leur situation les obligeoit de s'appliquer » eux-mêmes au commerce par les facilités du » transport, ils crurent en même tems nécessaire de l'embrasser, comme étant le seul » moyen qui pût les faire subsister. «

» Ils ne négligerent aucune branche de commerce, qui pouvoit être lucrative. Ils ne se » bornerent pas comme les autres nations, à » exporter leurs marchandises, ou à importer » celles des autres nations; ils commerçoient » en même tems pour les autres pays, & » avoient toujours plusieurs de leurs vaisseaux » employés à transporter les marchandises d'une » nation chez une autre. Cette espece de com-

» merce avoit d'abord appartenu aux Anféa-
» tiques ou villes maritimes fituées fur la Bal-
» tique. Mais la fituation des Hollandois entre
» les nations Européennes feptentrionales &
» méridionales, étoit plus commode pour le
» tranfport. La néceffité où ils fe trouvoient
» d'être en activité & de travailler, leur fit
» embraffer le commerce; leur extrême fruga-
» lité & leur grande économie, en les faifant
» commercer pour de petits profits, firent qu'ils
» enleverent le commerce à leurs compéti-
» teurs, & le garderent entiérement pour eux-
» mêmes.

» Entre les diverfes branches de commerce
» où les Hollandois déployerent le plus d'ac-
» tivité & d'intelligence, une des plus confi-
» dérables étoit de tranfporter, des côtes de
» la Baltique aux différens ports d'Efpagne &
» de Portugal, une grande quantité de bled
» & de munitions de mer; & en retour, ils
» recevoient, outre des fruits, du vin, & au-
» tres productions de ces royaumes du midi,
» de l'or & de l'argent d'Amérique, des épi-
» ces & autres marchandifes que les Portugais
» importoient de l'Inde ou de Lisbonne. On ne
» peut fixer avec exactitude l'époque où com-
» mença cette branche de commerce; étant
» d'une petite étendue dans l'origine, elle a
» échappé aux recherches des hiftoriens; mais
» elle devint confidérable bientôt après le com-
» mencement du feizieme fiecle, & avant le
» milieu de ce fiecle elle étoit regardée com-
» me une efpece de commerce de la premiere

» importance, cette branche de commerce étoit » autant néceſſaire à l'Eſpagne & au Portugal » qu'aux Provinces-Unies, & c'étoit pour cette » raiſon qu'elle fut permiſe par la cour d'Eſ- » pagne, pluſieurs années après la révolte des » Pays-Bas. Les Hollandois jugerent pour cet » effet néceſſaire d'arborer le pavillon de quel- » que puiſſance en paix avec l'Eſpagne. Mais » le reſſentiment de Philippe contre ſes ſujets » révoltés étant trop violent pour être con- » tenu par des conſidérations de politique ou » de prudence, les vaiſſeaux furent quelquefois » confiſqués, les commandans mis en priſon » & les matelots envoyés aux galeres, ou con- » damnés à ſervir à bord des vaiſſeaux eſpa- » gnols. Ce monarque vint enfin à ſuſpecter » que le commerce qu'il avoit juſqu'à préſent » en quelque ſorte permis, étoit d'un avan- » tage beaucoup plus conſidérable pour l'en- » nemi que pour lui-même, & deſirant les pri- » ver de ce qu'il croyoit être une ſource prin- » cipale de l'accroiſſement de leurs richeſſes & » de leurs forces, il réſolut de faire mettre à » exécution un édit déja publié, par lequel il » défendoit à ſes ſujets d'Eſpagne & de Por- » tugal de commercer avec les provinces ré- » voltées; les commerçans Hollandois, en con- » ſéquence de cette réſolution, furent chaque » année gênés de plus en plus, juſqu'à ce que » les contraintes & les vexations, qu'ils éprou- » voient, les forcerent de ſecouer le joug. «

Les négociations pour la paix entre les états & la couronne d'Eſpagne ſont rapportées par

notre auteur avec beaucoup de précision. Il a déployé d'une maniere satisfaisante les motifs, qui faisoient agir les différentes parties.

La guerre entre la Grande-Bretagne & l'Amérique a souvent été comparée à celle que les Provinces-Unies eurent avec la couronne d'Espagne. Au commencement de la premiere de ces guerres, la comparaison étoit loin d'être juste, car les Américains ne souffrirent jamais d'oppression pour leurs libertés civiles ou religieuses; mais il faut avouer que, dans l'état avancé de ces deux disputes, la comparaison devient plus vraie, en ce que l'indépendance a été le partage des deux puissances révoltées.

» Les Hollandois, continue M. Watson, furent depuis considérés comme une nation libre & indépendante. S'étant couverts d'une gloire immortelle par le courage, qu'ils avoient montré durant la guerre, ils furent regardés comme ayant obtenu la récompense due à leur mérite, & respectés ainsi qu'admirés en tous lieux; leurs ministres dans les cours étrangeres furent accueillis avec la même distinction que ceux des autres puissances; & leur alliance fut recherchée des nations qui les avoient traités de rebelles.

» D'un autre côté, la réputation de la nation Espagnole reçut une atteinte mortelle, & sa puissance ne fut plus regardée avec la même crainte qu'auparavant. Les Espagnols avoient été défaits par une poignée de leurs propres sujets, & ils ne pouvoient plus pré-

» tendre, comme il étoit naturel de le suppo-
» ser, à donner la loi à d'autres nations. La
» noblesse haute & fiere, & toute la nation
» furent en secret mortifiées de ce que les Hol-
» landois leur arracherent des privileges; & ils
» attribuerent leur humiliation, moins à la dif-
» ficulté insurmontable de la guerre, qu'à la
» mauvaise administration & à la foiblesse d'une
» partie du gouvernement. «

L'historien trouve ensuite occasion de parler des Maures, dont l'expulsion fait une époque mémorable dans les annales d'Espagne.

» Leur exil, dit-il, de leur pays natal, qui
» leur causa avec raison les plus grands regrets,
» & leur donna tant de sujets d'inquiétude pour
» l'avenir, fut bientôt suivi des plus grandes
» calamités. Beaucoup firent naufrage & ne pu-
» rent atteindre les côtes d'Afrique; beaucoup
» d'autres furent massacrés sur mer avec bar-
» barie, par les équipages des vaisseaux qu'ils
» avoient fretés. Ce dernier malheur n'arriva
» qu'à ceux qui avoient préféré de passer sur
» des vaisseaux particuliers : rien dans l'histoire
» n'égale la cruauté inhumaine, exercée par les
» propriétaires & les équipages des vaisseaux,
» contre ce peuple innocent, persécuté & sans
» défense. Les hommes furent massacrés en pré-
» sence de leurs femmes & de leurs enfans.
» Les meres & les enfans jettés vivans dans la
» mer; entre les femmes, quelques-unes fu-
» rent, à cause de leur beauté, conservées quel-
» ques jours, pour satisfaire la brutalité des
» barbares assassins de leurs maris & de leurs

» freres. Tels furent quelques-uns des faits hor-
» ribles, dont furent convaincus les cruels Espa-
» gnols dans leur procès, occasionné par les
» querelles qu'ils eurent entre eux pour le par-
» tage de leur proie. Telle fut, si nous en
» croyons un auteur contemporain, la funeste
» destinée d'un grand nombre de Maures. «

» Le sort de la plupart de ceux qui abor-
» derent sur les côtes d'Afrique, ne fut pas
» moins déplorable. Ils n'eurent pas plutôt tou-
» ché ce rivage stérile & inhabitable, qu'ils
» furent attaqués par les Bedouins Arabes,
» bandits féroces, qui habitent sous des tentes,
» & ne vivent que de la chasse ou de vols.
» Les Maures sans armes, embarrassés avec leurs
» femmes & leurs enfans, furent souvent pil-
» lés par ces barbares, qui tomboient sur eux
» par troupes, souvent au nombre de cinq ou
» six mille hommes; & autant de fois que les
» Maures voulurent se défendre avec des pier-
» res & des frondes, leur seule armure, ils
» en passerent beaucoup au fil de l'épée. Le
» plus grand nombre périt de fatigue & de faim,
» ainsi que de l'inclémence du tems, dont ils
» ne purent se défendre, dans le cours de leur
» triste voyage à travers les déserts d'Afrique,
» pour se rendre à Mortagan, Alger & autres
» endroits, où ils espéroient avoir la permis-
» sion de fixer un établissement. Peu arriverent
» aux lieux ci-dessus mentionnés. De six mille,
» qui partirent de Conastal., ville du voisinage
» d'Oran, dans l'intention d'aller à Alger, une
» seule personne, nommée Pedralvi, survécut

» aux désastres, auxquels ils furent exposés. De
» cent quarante mille, qui furent alors transportés en Afrique, il y a lieu de croire,
» d'après le témoignage unanime des personnes
» qui étoient à même de connoître la vérité,
» que plus de cent mille tant hommes que femmes & enfans, souffrirent la mort de la
» maniere la plus barbare, peu de mois après
» leur expulsion de Valence. «

» Si l'on fait attention au sort affreux que
» les Espagnols firent éprouver à ces malheureux, c'eût été une acte de commisération de
» la part du roi, de commander qu'on les passât au fil de l'épée, ou qu'on les fît brûler,
» vu que leur misere eût été de courte durée.
» La connoissance de ce qui étoit arrivé eût dû
» au moins l'empêcher d'exposer le reste de ses
» sujets Maures à de pareilles calamités. «

» Mais les sentimens d'humanité dans les ecclésiastiques & dans la cour d'Espagne, furent éteints par ceux de la plus grossiere superstition. Ils regardoient ces maux inexprimables, dont ils affligeoient les Maures,
» comme un jugement signalé de dieu contre
» ces malheureux, qui servoit à justifier la
» cruauté qu'ils avoient exercée, & à prouver
» que ce qu'ils avoient fait étoit agréable au
» ciel. Loin de sentir du remords & du chagrin
» de ce qui étoit arrivé, ils en triompherent
» & se confirmerent davantage dans leur résolution de chasser indistinctement tous les
» Maures d'Espagne, sans penser qu'il étoit de
» leur devoir de leur ménager un asyle dans

» les contrées où ils les forçoient de se re-
» tirer. «

» Mais avant d'en venir à l'expulsion des
» Maures en Castille & autres provinces, on
» crut nécessaire de soumettre tous ceux de
» Valence, ci-dessus mentionnés, comme s'é-
» tant retirés vers les montagnes de ce royau-
» me, dans la résolution de se mettre en dé-
» fense. Leur nombre montoit à près de trente
» mille, y compris les hommes, les femmes
» & les enfans. Ayant rassemblé une quantité
» considérable de provisions de toute espece;
» tandis que le vice-roi s'occupoit à faire trans-
» porter leurs compatriotes, ils avoient com-
» mencé par se fortifier le mieux qu'ils avoient
» pu, & par fermer toutes les avenues par où
» les Espagnols pouvoient approcher. Mais ou-
» tre qu'ils ignoroient entiérement l'art mili-
» taire, ils n'étoient pas suffisamment fournis
» d'armes & de munitions; & la folie de leur
» entreprise se manifesta dans la foiblesse des
» efforts, qu'ils firent pour repousser les atta-
» ques de l'ennemi. Le vice-roi ayant envoyé
» contre eux l'élite des troupes réglées, sous
» les ordres du commandant don Augustin
» Mesica, qui s'étoit beaucoup distingué dans
» les guerres de Flandres, un grand nombre
» de Maures fut forcé de se rendre, faute d'eau;
» Mesica avoit trouvé le moyen de les en pri-
» ver; le reste fut chassé des retranchemens &
» mis en déroute. «

» En allant à leur poursuite, les sauvages
» vainqueurs ne montrerent aucune pitié, ni

» pour les vieillards, ni pour les femmes & » les enfans, quoiqu'ils se roulassent dans la » poussiere & implorassent leur commisération. » Plus de trois mille périrent. Le nombre de » ceux qui se rendirent fut de vingt-deux mille, » qui furent bientôt après transportés en Afrique, à l'exception des enfans au-dessous de » sept ans, que les soldats eurent permission » de vendre comme esclaves. Le roi porta un » décret, par lequel il ordonnoit qu'après un » certain nombre d'années, ils seroient mis en » liberté ; mais comme la plupart d'entre eux » furent envoyés dans des pays étrangers, il » y a lieu de croire que ce décret ne fut point » mis à exécution. «

» Un autre édit, que le roi publia alors, » eut plus d'effet. Outre les Maures, qui furent mis à mort ou faits prisonniers, un nombre considérable, par méfiance des Espagnols » ou par un attachement invincible pour leur » pays natal, s'étoit dispersé dans les bois & sur » les rochers, où ils espéroient rester inconnus à leurs ennemis. Philippe mit à prix la » tête de ces malheureux ; on envoya des soldats à leur poursuite, comme après des bêtes féroces. Peu échapperent. Quelques-uns » préférerent de se laisser mourir de froid & » de misere, plutôt que de se soumettre aux » Espagnols. A la fin, leur chef, qui avec sa » femme & ses enfans s'étoit retiré dans les » endroits les plus inaccessibles des montagnes, » fut pris & conduit à Valence, où, après » avoir essuyé beaucoup d'insulte & d'outrage

» pour avoir consenti à être élu roi des rebelles ;
» il fut par une sentence solemnelle, condamné
» & mis à mort. «

L'expulsion des Maures finit avec ce qui est de la composition de M. Watson, qui se montre par-tout un historien judicieux & fidele. Nous examinerons dans une autre analyse, le mérite de son continuateur.

(*Critical review.*)



NOUVEAU Théatre allemand, ou *Recueil des pieces qui ont paru avec ſuccès ſur les théatres des capitales de l'Allemagne ; par M. FRIÉDEL, profeſſeur en ſurvivance des pages de la grande écurie du roi.* Troiſieme volume, *in-8°*. A Paris, chez l'auteur, rue S. Honoré, au coin de la rue de Richelieu ; au cabinet de littérature allemande, où l'on peut ſe procurer les originaux ; chez la veuve Ducheſne, rue S. Jacques ; Couturier fils, quai des Auguſtins ; à Verſailles, chez Blaizot, rue Satory ; à Leipſic, chez Dyk ; à Berlin, chez Wever ; à Hambourg, chez Virchaux ; à Gotha, chez M. Reichard ; à Manheim, chez M. Schwan, & à Konisberg en Pruſſe, chez M. Friédel.

CE troiſieme volume nous a paru en total ſupérieur au précédent (*). Il eſt impoſſible que toutes les pieces qui compoſent cette collection, méritent le même degré d'eſtime. Le devoir d'un traducteur conſiſte en deux points : bien traduire & bien choiſir. Ce principe eſt inconteſtable ; mais (ceci aura peut-être l'air

(*) Journal de *mai*, page 79.

d'un paradoxe au premier coup-d'œil) nous croyons qu'on n'eſt pas toujours en droit de lui reprocher l'inſertion d'un ouvrage qui déplaît, même d'un mauvais ouvrage, ou du moins qu'on ne doit le faire qu'après un mûr examen, parce que des conſidérations étrangeres à l'ouvrage même, peuvent déterminer ſon choix. Parmi les pieces qui entrent dans un recueil par leur propre mérite, il en eſt qui y entrent par leur réputation; c'eſt alors la nation qui a tort, & le traducteur eſt preſque forcé d'avoir tort avec elle; quand ſon jugement ne ſeroit pas entraîné par l'opinion nationale, ſon choix eſt alors décidé par une ſorte de reſpect qui mérite, ſinon le ſuffrage, au moins la tolérance des connoiſſeurs. Cette obſervation ne tend qu'à rendre le lecteur moins ſévere dans ſes jugemens; elle ne diſpenſe pas le traducteur d'être difficile dans ſon choix.

Le volume que nous annonçons renferme une tragédie, *Atrée & Thyeſte;* une comédie en deux actes, *le Voilà Pris! le Voilà Pris!* & un drame en cinq, *Stella.*

On ſe rappelle en France que lorſque Crébillon donna ſon *Atrée*, on trouva le ſujet trop noir, & qu'en rendant juſtice au mérite du drame, on en abandonna les repréſentations. Quelque atroce que ſoit cet *Atrée*, il l'eſt cependant bien moins que celui de M. Weiſſe. La 88e. fable d'Hygin lui a fourni le ſujet, & il a conſervé ſoigneuſement toutes les horreurs que le poëte y a accumulées. Dans les fatales diviſions qui ſe ſont élevées entre les deux fre-

res, Thyeſte paroît avoir le premier tort : il a enlevé Erope, femme d'Atrée ; mais il adoroit cette Erope avant ſon mariage; il en étoit aimé. La vengeance barbare que ſon frere prit de cette inſulte, fait oublier la faute où l'amour entraîna Thyeſte, pour réunir toute l'horreur ſur ſon bourreau, qui, en feignant de ſe réconcilier avec lui, lui fit ſervir dans un feſtin les membres de ſes deux fils qu'il avoit égorgés. Thyeſte prit la fuite ; Atrée, dont la haine le pourſuivoit & le cherchoit inutilement, épouſe dans ſes voyages une prêtreſſe de Diane, qu'il ramene avec lui à Mycene, & dont il a un fils qu'il appelle Egiſte. Ce tyran, toujours dévoré de l'ardeur de la vengeance, appeſantit le joug le plus dur ſur ſes ſujets, qui ſont les victimes du déſeſpoir où il eſt de ne pouvoir trouver ſon frere pour l'égorger. Les dieux, qu'il mépriſe, ont envoyé la peſte déſoler ſes états; il eſt forcé par ſon peuple de faire conſulter l'oracle ſur les moyens d'arrêter ce fléau ; ſon fils Egiſte a été chargé de cette miſſion. C'eſt ici que la piece commence. Egiſte arrive; l'oracle a prononcé que la peſte ceſſera *auſſi-tôt que le frere de Thyeſte aura appaiſé ſon frere avec du ſang ; qu'avec le ſang il lavera le ſang de l'autel profané, & que l'empire ne ſéparera plus les deux freres.* Atrée, lorſqu'on lui rapporte cet oracle, obſerve avec ironie que les dieux aiment beaucoup ce qui eſt obſcur. Cependant il l'interprete conformément à ſes vœux; & ſans y croire, il eſt prêt à l'exécuter, parce qu'il ſatisfait ſa haine con-

tre son frere ; mais où le trouver depuis qu'il est caché à toute la terre ? Egiste lui apprend qu'il l'a découvert, & qu'il l'a amené avec lui ; il ne lui cache point que le sort de cet infortuné l'attendrit ; qu'il n'auroit jamais songé à s'en saisir & à le livrer au redoutable Atrée, si l'intérêt d'un peuple entier ne le lui avoit prescrit.

Atrée se hâte de faire charger Thyeste de fers ; on le conduit en sa présence. La haine ne s'est jamais exprimée avec plus de fureur que dans l'entrevue des deux freres : Thyeste n'a pu oublier le festin affreux auquel il a été invité ; Atrée voit toujours en lui un rival qui lui a enlevé une femme qu'il aimoit, qui peut le précipiter encore de son trône, & avec lequel toute réconciliation est impossible ; il juge de son cœur par le sien ; l'horreur qu'il inspire à Thyeste, & que celui-ci ne cache point, ne le confirme que trop dans cette opinion. Forcé de dissimuler cependant, parce que le peuple se révolte, & que le grand-prêtre d'Apollon protege son frere, il feint de vouloir lui céder une partie de ses états, mais à condition qu'il l'assurera par les sermens les plus redoutables, de ne point abuser contre lui de la vie qu'il veut lui laisser. Thyeste refuse tout traité avec son ennemi ; il faut que le grand-prêtre d'Apollon, qui a été son ancien ami, le décide à dissimuler à son tour pour conserver ses jours ; un motif particulier le détermine ; il lui reste une fille d'Erope ; il la confia, en fuyant son frere, à ce ministre des dieux, qui

l'a miſe en ſûreté dans un aſyle ſacré. L'eſpoir de la revoir encore, de pleurer avec elle, l'engage à ſuivre Egiſte quand il viendra le chercher pour le conduire au temple. C'eſt lui qu'Atrée a chargé de ce ſoin; mais le barbare a bien un autre projet; il veut qu'Egiſte égorge Thyeſte au lieu de l'amener, & il charge ſa mere de l'exhorter à ce meurtre. La reine, inquiete pour ſon fils, & qui peut être la victime de ſa déſobéiſſance, ambitieuſe de lui aſſurer le trône d'Atrée, ſe détermine, malgré ſes répugnances ſecretes, ſon trouble & ſes remords, à encourager ſon bras. Elle trouve dans Egyſte une réſiſtance à laquelle elle ne s'attendoit pas; en vain elle emploie toutes les ſuggeſtions de la crainte pour ſon ſort, & de l'ambition; elle eſt forcée de lui déclarer un ſecret terrible qu'il ignore : c'eſt qu'il n'eſt point le fils d'Atrée. Pendant qu'elle étoit conſacrée au ſervice de Diane, elle tacha ſes habits de ſang en lui immolant une victime; étant allée dans un lieu écarté pour les laver, elle fut ſurpriſe par un ſcélérat qui lui fit violence, & qu'elle ne put connoître, parce qu'il s'étoit enveloppé la tête de ſon manteau; elle lui arracha ſon épée, qu'elle a conſervée comme un moyen de le reconnoître. Peu de tems après cet événement, elle a épouſé Atrée; elle remet le glaive à Egiſte; c'eſt avec ce fer qu'il conſent à frapper Thyeſte; ſa mere reſte dans l'éloignement pour l'encourager par ſes ſignes. L'infortuné Thyeſte arrive : en voyant Egiſte armé, il s'attend à la mort, & le preſſe d'exé-

cuter ses ordres; ses yeux tombent sur l'épée qu'il tient à la main; il la reconnoît pour la sienne; il est en effet l'inconnu qui a abusé de la prêtresse de Diane, Egiste est son fils; mais il doit la vie à un inceste; sa mere est la fille de Thyeste, que le grand-prêtre avoit placée dans le temple de Diane comme dans un asyle inviolable. Cette infortunée princesse se tue. L'approche d'Atrée force Thyeste à se cacher dans sa prison. Atrée, qui voit son fils, ne doute point qu'il n'ait exécuté ses ordres; au moment où il se livre à la joie, arrive le grand-prêtre, qui vient s'informer des causes du retard de Thyeste. Le tyran embarrassé, ne sachant que répondre, accuse Egyste de l'avoir assassiné; celui-ci ne se justifie qu'en poignardant Atrée, qui, en tombant contre la porte du lieu où est caché son frere, l'ouvre, & a le désespoir de le voir vivant, de lui céder le trône & de mourir à ses pieds.

Dans cette tragédie, il y a de la verve, de l'énergie, & des idées; mais trop souvent de l'exagération & de la recherche dans le style & dans les sentimens, comme lorsqu'Atrée dit à la reine : *Le souffle de Thyeste, quand même il seroit trop foible pour élever la poussiere, est un ouragan qui peut entraîner mon trône ;* & lorsque la reine dit dans un monologue : *Toutes les horreurs funebres de la nuit, dont les aîles sont enlacées de toiles d'araignées, planent toutes noires sur ma tête.* Il faut convenir que, dans une tragédie, *les aîles enlacées de toiles d'araignées*, forment une circonstance assez déplacée, & bien contraire au goût & à la vérité. Il

Il y a de la lenteur dans l'action. Quand Thyeste est retombé au pouvoir de son frere, Atrée ne sait plus ce qu'il veut. Il veut bien faire mourir Thyeste, mais il perd plusieurs actes pour chercher de quelle maniere il se vengera. Il consulte même la reine, & la prie de lui indiquer un genre de supplice. Il nous semble pourtant que l'imagination qui a conçu l'idée du repas d'Atrée, ne doit pas se trouver en défaut sur tout ce qui tient à la cruauté, & que personne ne doit savoir mieux que lui, comme on peut se venger d'un ennemi.

Scene deuxieme, acte troisieme, il veut qu'Egiste assassine Thyeste. Pourquoi plutôt Egiste qu'un autre ? L'action est plus tragique, sans doute ; mais elle n'est point motivée de la part d'Atrée, qui ne sait point qu'Egiste est fils de Thyeste. Il devroit, au contraire, en charger quelque autre bras ; car il a vu Egiste, ému de pitié, se déclarer presque ouvertement pour Thyeste ; ou plutôt Atrée, d'après son caractere atroce, doit se réserver un emploi si doux à son féroce cœur. Dans la tragédie de Crébillon, Atrée, en ordonnant à Plistene le meurtre de Thyeste, sait fort bien qu'il arme le fils contre le pere ; il a élevé Plistene sous le nom de son propre fils ; il l'a réservé pour le parricide ; & voilà une vengeance digne d'Atrée.

Voici un autre détail peu important, mais qu'il est néanmoins utile de relever. Quand Egiste va pour assassiner Thyeste dans sa prison, l'auteur nous avertit que la reine, qui l'encourage, *se cache à l'entrée de la prison* ; que *la*

porte s'ouvre, & que *l'on voit Thyeſte endormi*; mais le ſpectateur, qui veut tout ſavoir, demande à l'auteur : comment s'ouvre cette porte? Nous avons cru être d'autant plus fondés à relever cette inadvertence, qu'un moment après, lorſqu'Egiſte, reconnu pour le fils de Thyeſte, vient de frapper Atrée, l'auteur nous dit qu'*Atrée, en tombant, ouvre les portes de la priſon*. En vérité, voilà des portes de priſon aſſez mal fermées. Tout cela n'eſt point naturel. Du tems de Theſpis en Grece, & du tems des myſteres parmi nous, on n'y regardoit pas de ſi près; mais aujourd'hui l'art eſt devenu plus difficile, & les ſpectateurs plus exigeans.

Au reſte, cette tragédie, qui par le ſujet, ne peut guere inſpirer d'autre ſentiment que celui de la terreur, nous a paru remplir ſon objet. La haine des deux freres y eſt exprimée avec beaucoup d'énergie. » Je ſuis reſté ſeul, » dit Thyeſte à ſon barbare frere; dévore moi! » tu es altéré de ſang, je le vois! oh! ſi ce » pouvoit être un poiſon pour Atrée! peut-» être que la peſte coule dans mes veines au » lieu de ſang! ô race de Pélops, « &c. Voici une tirade bien terrible, bien digne d'Atrée! c'eſt ce frere barbare qui délibere avec la reine ſur la maniere dont il ſe vengera de Thyeſte. » Thyeſte! Thyeſte! la vengeance que j'en » veux tirer me tourmente. Où commencera-» t elle? où finira-t-elle? Filles des enfers, inſ-» pirez-moi. Et toi, ma tendre épouſe, con-» ſeille-moi. Tous les tourmens que ma rage » lui prépare me paroiſſent trop doux. Je lui

» ai déja fait éprouver le plùs horrible de ceux » que j'aie pu inventer, & maintenant il ne » reste que lui .... moins que rien ; un misé» rable squelette à déchirer, dix gouttes de » sang à répandre, un cœur flétri qui ne sent » rien ..... &c. « Ce n'est pas-là de l'emphase, de l'exagération ; ce sont des sentimens terribles, mais vrais, mais dignes du personnage.

Le dialogue est souvent pressé, vif & énergique. Quand la reine, qui ne reconoît pas encore Thyeste pour le pere du fils qu'elle a mis au jour, veut engager Egiste à l'assassiner pour obéir à Atrée, elle lui dit : Mon fils m'a toujours obéi, il m'obéira toujours.

EGISTE. Toujours. Vous m'avez donné la vie ; la redemandez-vous ? j'obéis.

LA REINE. Eh ! pour te la conserver, je donnerois la mienne.

EGISTE. Que faut-il donc ? parlez, ma mere, & je veux.....

LA REINE. Jure-le donc par ce serment terrible que les dieux même n'oseroient violer.

EGISTE. Mais pourquoi ?

LA REINE. Obéis. Jure !

EGISTE. Je le jure.

LA REINE. Il suffit. Pars ; fais mourir Thyeste.

EGISTE. Ai-je bien entendu ?

LA REINE. Tu feras mourir Thyeste.

EGISTE. Que le roi vient de m'ordonner tout-à-l'heure de conduire au temple ? Lui !

LA REINE. Frappe ; le roi l'ordonne, je le veux ; c'est pour le bonheur du roi, pour mon bonheur & le tien.

ÉGISTE. Pour mon bonheur ! ô ma mere, est-

ce toi qui me parles? Peut-on obtenir le bonheur par le meurtre, par le parjure?

Comme le cœur eſt vivement ému, lorſqu'Egiſte arrive à l'entrée de la priſon de Thyeſte avec la reine, qui le conduit d'une main, & qui de l'autre tient un glaive nud!

La Reine. Le voici.... Tu trembles!.... que crains-tu?

Égiste. O angoiſſe! donnez!

La Reine. Prends, ſoutiens-le donc.

Égiste. Qu'il eſt lourd!

La Reine. Pour la main d'un lâche!

Égiste. Oh! ſi c'étoit pour la patrie! vous verriez.....

La Reine. Comme tu fuirois ſans doute? Si un ſeul ennemi te fait ainſi trembler, que feroient donc dix mille ennemis?

Égiste. Rien. Ils ſeroient armés.

Ce dernier trait, ſans doute, eſt de la plus grande beauté. L'intérêt augmente lorſque la priſon ouverte laiſſe voir Thyeſte endormi, & Egiſte qui s'avance vers lui le glaive à la main; tandis que la reine eſt cachée dans le fond.

Égiste, (*tendrement après un ſilence de quelques minutes, pendant lequel il regarde Thyeſte avec compaſſion.*)

Il dort! (*avec plus d'attendriſſement encore*) que ſon ſommeil eſt doux! hélas! il ne ſait pas qu'en ce moment ſon aſſaſſin eſt ſi près de lui; à moins qu'un dieu ne lui diſe en ſonge que ſon aſſaſſin eſt celui qu'il a tant aimé, celui qui lui a promis un aſyle.... O trahiſon! terre, en-

trouvre-toi! ..... Paix! il ſourit ce bon vieillard! chargé de fers, il ſourit à la mort, tandis que moi, malheureux!... (*La reine ſe montre dans le fond, & elle le menace; Egiſte ſe retourne.*) Voyez-le donc, voyez ce reſpectable vieillard! (*Elle paroît furieuſe de ce qu'il differe.*) Peut-être..... Oui ſans doute, un dieu, ami des malheureux, le tient enſeveli dans un ſi doux ſommeil, pour qu'il ne ſente pas l'amertume de la mort; pour qu'il ne connoiſſe pas ſon aſſaſſin.... Egiſte! (*Il s'approche de plus près: il le regarde long-tems avec attendriſſement, & l'on voit au-deſſus de ſa tête, le glaive qui tremble dans ſa main.*)

Tous ces diſcours, tous ces mouvemens ſont vrais & touchans. Egiſte ne dit, ne fait que ce qu'il doit dire, que ce qu'il doit faire, tout le dernier acte eſt plein de beautés & du plus grand effet.

Nous ne nous ſommes étendus ſur cette tragédie que pour mettre les lecteurs en état de comparer les différentes manieres dont le même ſujet a été traité en France & en Allemagne. Aſſurément M. Weiſſe a renchéri de beaucoup ſur l'horreur qu'on reproche à Crébillon, qui l'avoit en effet ſubſtituée à la terreur.

La piece qui ſuit immédiatement *Atrée* dans ce volume, eſt une comédie en deux actes de M. Wezel; elle a pour titre: *Le voilà pris, le voilà pris!* Le ſujet en eſt romaneſque; mais il offre de l'intérêt. Quant à la maniere dont il eſt traité, il faut, avant de la juger, ſe tranſporter dans le pays où il a été repréſenté, & conſidérer que ce qui peut plaire à un ſpecta-

teur François n'eſt & ne doit pas être toujours préciſément ce qui produira le même effet ſur un Allemand. La comédie eſt un tableau de la vie humaine; elle tient ſur-tout aux mœurs locales; ce ſont celles qu'elle peint de préférence; & il ne faut en conſéquence; y chercher ni les nôtres, ni le ton qui nous eſt familier. Il doit y avoir des nuances qui diſtinguent celui de la bonne compagnie de Paris d'avec celui des ſociétés, des capitales d'Allemagne ou des villes impériales.

Le baron de Spark, après avoir été très-diſſipé dans ſa jeuneſſe, a fait ce qu'on appelle une fin : il s'eſt marié; malheureuſement il a une aſſez mauvaiſe opinion des femmes, parce qu'il en a connu de peu eſtimables. Perſuadé qu'elles ne cherchent qu'à tromper leurs maris, il a cru aſſurer ſon repos en en prenant une très-ſimple, élevée à la campagne. Il s'eſt applaudi d'abord de cette précaution ; des circonſtances l'obligent à la conduire à la ville ; il remarque avec douleur que le ſéjour en plaît beaucoup à la baronne; qu'elle a bientôt pris le ton du monde, & qu'elle montre de l'eſprit & des connoiſſances qui ne vont pas ordinairement avec cette ſimplicité qu'il lui avoit cru, & qui la lui a fait préférer à toute autre. Un jour que ſes affaires l'ont obligé de s'abſenter, il eſt très-étonné de voir, à ſon retour dans ſa maiſon, un M. de Torſt, jeune homme qu'il croit très-dangereux, & qui paſſe en effet pour l'être; c'eſt bien pis quand il apprend que c'eſt la baronne elle-même qui l'a

fait venir, & qu'elle l'a retenu à souper & à coucher. Il a gagné son appartement avec beaucoup d'humeur; il a passé la nuit à se persuader qu'il n'y a pas moins qu'une intrigue coupable entre sa femme & Torst; il se leve dans ces dispositions, ne rêvant qu'aux moyens de surprendre l'infidelle, & de s'assurer de son déshonneur; il imagine de monter à cheval, de dire qu'il va à la revue; on le croira absent pour 5 ou 6 heures au moins; il reviendra; il trouvera peut-être les preuves d'un crime dont il ne doute plus. Il se hâte de s'habiller; mais plus il est pressé, moins il avance; sa jalousie ne lui a fait prendre que de vieux domestiques; & dans ce moment, ils ne servent pas son impatience; cela amene quelques détails plaisans; mais ils sentent le terroir auquel ils ont été destinés : il en est de même de la visite qu'il reçoit d'un de ses anciens amis, le capitaine de Feu, dont la présence lui est d'abord fâcheuse, & à qui il finit par faire confidence de ses inquiétudes. Tout cela entraîne du tems; & sa femme, qu'il ne vouloit point voir, a celui de finir sa toilette & de descendre. Son assurance, qui est celle de l'innocence, ne lui paroît que l'effet de la duplicité; il lui échappe des expressions dures; Me. de Spark les sent vivement; elle ne tarde pas à s'appercevoir que son mari est jaloux; cette idée l'humilie; elle ignore quelle peut en être la cause. Quant à sa propre conduite, elle se trouve justifiée d'une maniere intéressante: elle a découvert une jeune fille de son mari, née

de ſes premieres amours, & qu'il abandonne. Après l'avoir ſecourue elle-même, elle veut la marier à un jeune homme qu'elle aime, & qui eſt employé dans les bureaux de M. de Torſt. C'eſt pour exécuter ce projet qu'elle a recherché cet homme qui porte ombrage au baron ; elle l'a fait venir pour conclure ; & comme le mariage devoit ſe faire le lendemain, elle l'a invité à coucher chez elle. Elle ſe fait une fête de ſurprendre ſon mari par cet acte généreux. Les ſoupçons qu'elle lui voit l'engagent à s'en venger en les lui laiſſant pendant quelque tems. Elle fait cacher la fille de ſon mari dans un cabinet où elle ſait qu'il entrera : il eſt en effet étonné d'y voir une demoiſelle ; il l'eſt bien davantage d'apprendre en l'interrogeant, que c'eſt le fruit de ſes amours qu'il oublioit. Inſtruit par la naïveté de la jeune perſonne qu'elle va épouſer un commis de M. de Torſt, il pénetre avec autant de ſurpriſe que de reconnoiſſance le projet de ſa femme, l'objet véritable de la liaiſon entre elle & ce fat. Il eſt touché de cette conduite; cependant il a honte de convenir qu'il a été jeune, & que Pauline eſt ſa fille; il veut la faire paſſer pour l'enfant de ſon frere; mais le capitaine de Feu, par quelques imprudences, fait connoître l'hiſtoire entiere. Il reconnoît ſon propre fils dans le mari deſtiné à la fille de ſon ami, & il n'héſite point à l'avouer. Son exemple engage le baron à ſurmonter ſes répugnances. Il s'empreſſe à renvoyer tout le monde : » Ma chere amie, lui » dit-il, je vous dois un aveu ſans lequel je ne

» ferois pas digne de vous. Pouvez-vous me
» pardonner ma faute ? «

La baronne. Je ne fais de quelle faute vous voulez me parler.

Le baron. Votre générofité m'a bien plus humilié que ne l'auroient pu faire les reproches les plus amers. Vous ne favez que trop bien que cette jeune perfonne n'eft pas la fille de mon frere; mais vous êtes fi généreufe, que vous ne voulez pas le favoir.

La baronne. Ne me l'avez-vous pas dit vous-même ?

Le baron. C'eft une feconde faute dont je fuis coupable envers vous, parce que j'ai voulu cacher la premiere. (*Avec toute l'expreffion du fentiment.*) C'eft ma fille... Voilà ce qu'ont produit les faux principes d'une imagination exaltée: Le monde eft trop étroit pour un jeune homme. Ses defirs bouillans lui font haïr comme une gêne rigoureufe ce que, dans la fuite, quand l'âge a mûri fa tête & fon cœur, il regarde comme des liens falutaires. Me le pardonnez-vous, ma bonne amie ?

La baronne. Je n'ai point à vous pardonner, mon cher ami, puifque vous ne m'avez point offenfée. Nous n'étions pas encore unis. Pauline fera auffi ma fille, puifqu'elle eft la fille de mon mari, & toute la récompenfe que je vous demande, c'eft de n'avoir plus de défiance, & de m'aimer toujours.

Le baron. Vous m'avez appris aujourd'hui qu'il faut beaucoup d'efprit à une femme pour avoir le cœur noble.

Nous ferons peu d'obfervations fur cette co-

médie , qui a le mérite au moins d'être dans le genre vraiment comique, mais qui eſt trop longue de moitié : de Sparck , dès le commencement du premier acte , ne devroit pas témoigner ſi clairement ſa jalouſie à ſa femme. Il n'eſt pas naturel qu'elle ne comprenne pas les reproches qu'il lui fait ſur Torſt , tandis qu'elle ſait qu'elle a ſoupé ſecrétement avec lui ; & il doit s'enſuivre un éclairciſſement , & dès-lors la piece eſt finie. Lorſqu'au ſecond acte , dans une autre ſcene , avec ſon mari , elle dit à part : *Ah ! je te vois maintenant ; c'eſt de la jalouſie* : il faut avouer qu'elle s'en aviſe un peu tard pour une femme d'eſprit. La vieille tante, *madame de Tatter* , & le capitaine *de Feu* , ſont ennuyeux pour les perſonnages de la piece ; mais malheureuſement, il le ſont pour les ſpectateurs auſſi. Enfin le petit-maître *Torſt* eſt des plus gauches , & l'on ne conçoit pas comment ce peut être là *le ſéducteur de toutes les femmes.* Malgré ces obſervations on voit que l'auteur connoît le cœur humain , & ſon ouvrage prouve un vrai talent pour la comédie.

La derniere piece de ce volume , eſt de M. Gœthe ; elle eſt intitulée : *STELLA , drame pour les ames aimantes.* D'après ce titre, on juge que M. Gœthe ne demande à être lu & jugé que par des ames ſenſibles , & qui ont connu l'amour ; il ſe flatte de les trouver plus indulgentes que les autres ; cela n'empêchera pas que ſon ouvrage & ſon but ne leur paroiſſent très-ſinguliers, pour ne rien dire de plus. On en jugera par ce précis.

Fernando, après avoir été pendant trois ans époux de Cécile, femme d'un caractere excellent, l'abandonne avec sa fille Lucie, née peu de tems après leur union. Il n'a pas d'autre motif que le dégoût qu'il a conçu pour l'état du mariage. Il va courir le monde, se livre à toutes sortes de dissipations, & finit par enlever une autre jeune personne, nommée Stella, avec laquelle il se retire dans une terre qu'il a achetée, & y vit heureux pendant quelque tems. Cette seconde union a bientôt le sort de la premiere. Fernando, las de Stella, rompt le nouveau lien, & s'avise de chercher Cécile, qu'il avoit quittée; mais il ne la trouve plus où il l'avoit laissée; il prend des informations inutiles sur le lieu de sa retraite. Il reconnoît alors le désordre de sa vie; il s'en repent; pour finir sa carriere avec honneur, il entre au service, & trouve de l'emploi. Son espérance est de trouver la mort, qui se refuse à ses desirs. La guerre finit. Rendu à l'oisiveté, il se ressouvient de Stella, & avec cette idée, renaît le desir de se réunir avec elle. Il la retrouve en effet, mais vivant dans la plus austere retraite depuis son absence. Elle vient de prendre à son service une jeune fille-de-chambre : c'étoit Lucie, la fille de Stefano, qui lui avoit été présentée par l'infortunée Cécile, qui a caché son nom, & pris celui de madamer Sommer. L'indigence l'avoit réduite à laisser sa fille en servitude.

Ce roman offre sans doute de grandes invraisemblances; mais il amene des situations tou-

chantes & pleines d'intérêt, des beautés qui font tout oublier. Quand on se prête une fois au motif d'une scene, on est séduit, entraîné, & l'homme touché se demande rarement raison du plaisir qu'il éprouve. Rien de plus intéressant, par exemple, que la réception que fait Stella à Mme. Sommer; elle juge par quelques-uns de ses discours qu'elle a aimé; elle est transportée de trouver enfin qui peut l'entendre, qui la plaindra, & qui ne jettera point un œil froid sur ses douleurs. Elle s'empresse de lui peindre son bonheur passé, qui la ramene sans cesse à sa douleur actuelle, de lui parler de ses efforts pour la calmer.

Pour les ames aimantes & malheureuses, lui dit madame Sommer, le travail & la bienfaisance sont un don du ciel, qui les dédommage, qui leur tient lieu de tout. De tout, s'écrie Stella! dites un adoucissement à leurs maux. C'est quelque chose à la place de ce qui est perdu, mais non pas ce qui est perdu. Un cœur qu'on a perdu peut-il se retrouver? Oh! quelquefois, lorsque je tombe de pensées en pensées, que mon ame attendrie se complaît à se retracer les songes agréables du passé, que j'ai le pressentiment d'un avenir plein d'espérances, & qu'à la pâle lueur de la lune, j'erre çà & là dans mon jardin; tout-à-coup je me trouve saisie, saisie d'être seule: c'est en vain que j'étends mes bras aux quatre coins de l'univers. C'est en vain que je prononce le charme, les enchantemens de l'amour, avec une force, un sentiment que je croirois presque assez puissant pour faire descendre la lune du haut des cieux. Et je suis seule dans le silence

de ces bois ſombrement éclairés ; pas une voix qui me réponde....

Fernando, en revenant auprès de Stella, trouve Cécile, qu'il ne cherchoit plus ; il ſe décide d'abord à reprendre ſes premiers nœuds. La douleur de Stella l'attendrit ; bientôt il ſent que ſes deux femmes partagent ſon cœur, & le déchirent ; embarraſſé dans le choix, hors d'état d'en faire un, également attiré par l'une & par l'autre, ſentant que toutes deux ſont néceſſaires à ſon bonheur, il eſt prêt à ſe poignarder. Cécile lui ouvre une conſolation, & l'arrache à la mort.

Il y avoit autrefois en Allemagne, lui dit-elle, un chevalier, un brave chevalier : de religieux devoirs l'arrachent du ſein de ſon épouſe & loin de ſa patrie ; il vole à la Terre-ſainte.... C'étoit un homme plein de probité ; il aimoit ſa femme ; il prend congé d'elle, lui recommande le ſoin de ſa maiſon, l'embraſſe ; il eſt parti. Il erre long-tems ſur les mers ; des corſaires l'attaquent ; il eſt pris. La fille de ſon patron prend pitié de ſon eſclavage : elle briſe ſes fers ; ils s'enfuient. Elle le conduiſit de nouveau à travers les plus affreux dangers, cette généreuſe amie. Raſſaſié de richeſſes & de gloire, il s'apprête à retourner vers ſon épouſe. Et ſon amante ? Son cœur étoit ſenſible & généreux ; il crut à la vertu, & il emmene ſon amante avec lui. Voilà une digne femme qui vole au-devant de ſon époux : elle va couronner toute ſa fidélité, toute ſa confiance, toutes ſes épreuves. Son époux eſt dans ſes bras. Une foule immenſe de jeunes écuyers deſcend avec fierté ſur les bords paternels. Tou-

tes les richesses qu'il apporte sont déposées à ses pieds ; & dans son imagination, cette femme les enferme ; elle embellit sa demeure, & que de présens elle fait à ses amis ! ma généreuse épouse, le plus grand trésor que je possede, tu ne l'as point vu encore. Quelle est donc celle que je vois s'avancer de ce côté, avec une suite aussi brillante ? Comme elle descend avec grace de son cheval ! Le voilà ce trésor, s'écria le brave chevalier, en prenant son amante par la main, & la présentant à sa femme. Le voilà, ce trésor : vois toutes ces richesses, reçois-les de sa main. Reçois ton époux comme un don de ses mains : elle a brisé mes fers ; elle a triomphé de mes tyrans ; je suis son bien. Elle a pris soin de mes jours. Que lui dois-je ? Tu la vois ! C'est à toi de la récompenser. Cette femme, aimante & généreuse, répandit un torrent de larmes ; & se précipitant dans les bras de la jeune étrangere, elle s'écria : Prends tout ce que je puis te donner. Partage avec moi celui qui t'appartient tout entier. Prends-le tout entier ! Qu'il me reste encore tout entier ! Chacune de nous le possede sans ôter rien à l'autre. Elle se jette dans les bras de son époux ; elle tombe à ses pieds ; elle s'écrie : Nous sommes à toi. Toutes deux baignerent ses mains de larmes, & les couvrirent de baisers, & l'éternel approuva cet amour, & le chef de son église le bénit sur la terre ; leur bonheur & leur amour n'eurent jamais qu'une même demeure, un même lit, un même tombeau.

C'est cet exemple que suivent Cécile & Stella. Fernando garde ses deux femmes, qui vivent heureuses dans la plus étroite union. Nous le répétons, ce roman est assurément singulier ; il

n'eſt pas dans l'exacte ſévérité des mœurs, mais il intéreſſe.

En général, ce volume offre de la variété; & on le lira avec plaiſir, pourvu que le lecteur ne veuille pas que des pieces allemandes ſoient faites abſolument dans le goût françois.

(*Mercure* de France; *Journal encyclopédique*.)

A general hiſtory of muſic, &c. *Hiſtoire générale de la muſique, depuis les premiers âges juſqu'à préſent; par* CHARLES BURNEY. Vol. II. *In-4to.* A Londres, 1783, chez Robſon & Robinſon.

DEUXIEME EXTRAIT (*).

QUOIQUE nous ayons déja parlé, dans notre dernier *journal*, de Guido, ou Gui d'Arezzo, nous rapporterons ici quelques particularités qui le concernent, d'après les autorités de pluſieurs écrivains.

On a cru qu'il avoit trouvé les ſix notes de la muſique en chantant l'hymne de St. Jean, de cette maniere :

UT queant laxis
REſonare fibris
MIra geſtorum
FAmuli tuorum

(*) Voyez *Eſprit des journaux*, juin 1783. pag. 176.

SOlve polluti
LAbii reatum.

Dans la ſuite des tems on a fait ce diſtique latin, où les ſept tons ſont marqués :

Corde Deum Et Fidibus Gemituque Alto Benedictum,
UT RE MI FAciat SOLvere LAbra SIbi.

Voſſius (*de muſicâ*) ne croit pas que Guido ait inventé l'uſage de ces ſyllabes, pour l'uſage des muſiciens. On dit que les Egyptiens avoient fait la même choſe avant lui. Cependant il s'en faiſoit honneur. » J'eſpere, dit-il, dans une » lettre à un de ſes amis, que ceux qui vien» dront après nous, prieront dieu pour nous, » quand ils verront qu'ils ſavent en moins d'un » an ce qu'ils ne ſavoient pas au bout de dix » ans. « Il compoſa des *Antiphones*. Le pape en les voyant fut ſurpris, & pour en faire l'épreuve, il voulut apprendre de lui-même un verſet, qu'il n'avoit jamais entendu chanter.

M. Van-Til, ſavant théologien de Hollande, dans un ouvrage flamand qu'il a compoſé, & qui eſt comme une préface d'un commentaire ſur les pſeaumes, dit que Pythagore, qui vivoit du tems de Cyrus, fut le premier qui réduiſit la muſique en art, & qui en donna des regles; que ce fut lui qui accorda huit cordes ſur l'inſtrument, & qu'Ariſtoxene, diſciple d'Ariſtote, en augmenta le nombre juſqu'à dix huit. M. Van-Til en marque les différens ſons, & rapporte comme l'on deſtina certaines lettres pour déſigner les divers degrés de tems, & pour

ſervir d'échelle, ce qui dura juſqu'au XIe. ſiecle, où Guido inventa ou renouvella du moins la clef de la muſique, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*.

Vander Putten, qui latiniſant ſon nom ſe fit nommer Erycius Puteanus, ajouta une ſeptieme note, ſavoir le *ſi*. Il faut remarquer que le *ſi* a été ajouté aux notes de Guido pour achever l'octave; que dans les vers *Corde Deum*, &c. ci-deſſus rapportés, les ſept lettres *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, *A*, *B*, repréſentent les grandes touches du clavecin, qui expriment le mode naturel, & répondent aux ſept ſyllabes *Ut*, *Re*, &c. à la place deſquelles même on ſe ſert communément en Allemagne, des lettres *C*, *D*, &c.

On dit que le mot *Gamme*, ſi commun dans la muſique, eſt venu de ce que Guido s'étant ſervi des premieres lettres de l'alphabet pour déſigner ſes notes, y employa la lettre *G*, que les Grecs appellent *Gamma*, & qu'il le fit pour marquer que la muſique eſt venue de la Grece.

Gui écrivit deux livres de muſique, qu'il dédia à Théobald ſon évêque, & qu'il appella le micrologue. Il y a un autre livre qu'il appelle auſſi le *Micrologue*, ou le livre des divins offices, en 62 chapitres, dont l'auteur eſt inconnu. Mais on prétend, ſur un paſſage du XIVe. chapitre, qu'il vivoit du tems de Grégoire VII. C'eſt le ſentiment du pere Pagi, après le cardinal Bona. Oudin, dans le ſupplément des Ecrivains eccléſiaſtiques, prétend que l'auteur de ce *Micrologue* écrivoit l'an MDCLXXX. Mais le pere Pagi prétend que le mot de *Micrologue* l'a trompé, & que ce nom eſt donné

à tous les abrégés : qu'ainſi l'auteur du *Micrologue*, dont parle l'auteur de la vie de Charlemagne, ne doit pas être confondu avec l'auteur du *Micrologue* des divins offices, ni avec celui de Guido, comme l'a fait *Poſſevin. Sigebe, deſcript. eccleſ. c. 144. & in chron. 1028. Lemire, incatal. & l. 2. c. 74. de viris illuſtribus. Voſſius de quatuor art. pap. Bona card. l. 2. rerum liturg. c. 20. a. 4.* Voyez *Hiſt. de l'égl. & du monde*, &c. par Bénedict Pictet. an. 1022.

Le troiſieme chapitre de l'*Hiſtoire de la muſique* traite de l'origine & de l'uſage de la *Table de tems*. Les définitions, que donne ici l'auteur du tems ou meſure en muſique, ſont claires & inſtructives.

Les *diviſions*, dans le chant de l'égliſe, ſont, ſelon notre auteur, de la plus haute antiquité. Ce qu'il dit à ce ſujet eſt très-curieux & très-intéreſſant.

» Dans le chant, pluſieurs ſons appliqués à » une ſyllabe conſtituent une *diviſion*, *volée*, » *roulade*, *volata*, *paſſagio* ; & en jouant d'un » inſtrument, une rapide ſucceſſion de ſons » ſans repos, ou note lente, a en général le » même nom. Ceux qui aiment la muſique » grave cenſurent ce genre léger comme ca» pricieux, n'ayant point de ſens & comme très» commun. Il y en a d'autres cependant qui en » ſont épris, lorſqu'il eſt exécuté avec préci» ſion, & qui le regardent comme une preuve » de l'invention du compoſiteur, & du talent de » celui qui exécute. C'eſt peut-être un préjugé » populaire d'imaginer que toutes ces inflexions

» ſont abſurdes & déplacées, même dans une
» mélodie lente & plaintive. Au contraire, lorſ-
» que le cœur eſt fort ému & fort affecté,
» la voix trouve plus aiſément des ſons pour
» exprimer la paſſion, que l'eſprit ne peut four-
» nir des paroles; & de-là eſt venu l'uſage des
» interjections & des exclamations dans toutes
» les langues. C'eſt néanmoins un préjugé de
» prétendre qu'une diviſion eſt toujours pro-
» pre ſur un mot ou ſyllable favorable, ſans
» conſidérer la ſituation du chantre, ou le ſen-
» timent qu'il doit exprimer. «

» Les diviſions, continue M. Burney, fu-
» rent inconnues des anciens, qui ne ſe per-
» mirent jamais plus de deux notes ſur une
» ſyllabe; mais par-là, comme on l'a déja
» obſervé, la muſique devint eſclave de la lan-
» gue, & à préſent elle eſt devenue un agent
» libre. Quand les paroles d'un air ſont di-
» viſées, répétées & tranſpoſées au gré du
» compoſiteur, quoiqu'elles retardent le récit,
» elles peignent une idée ſous différentes cou-
» leurs, ou donnent de la force à un ſenti-
» ment ſur lequel l'ame deſire s'arrêter. Les
» différentes phraſes d'un air ne ſont que les
» traits répétés de la paſſion; c'eſt en effet par
» ces répétions & ces efforts redoublés qu'une
» expreſſion, qui d'abord ſe fait entendre avec
» tranquillité, trouble, agite & ravit les au-
» diteurs. Mais ſoit que cette raiſon ſoit approu-
» vée ou non, les diviſions furent premiére-
» ment pratiquées dans l'égliſe, même en plain-
» chant, où la *perícleſis* & le *neuma* avoient

» long-tems été admis, & où leur usage s'est
» toujours conservé.

» Les catholiques Romains autoriserent cette
» coutume par un passage de Saint-Augustin,
» qui dit, que, lorsque nous ne pouvons trou-
» ver des mots dignes de la divinité, nous
» faisons bien de lui adresser des sons mêlés
» de joie & d'action de graces. *A qui effecti-*
» *vement sont dûs ces sons extatiques, sinon à*
» *l'Etre Suprême? Et comment pouvons-nous célé-*
» *brer sa bonté ineffable, si nous sommes à la*
» *fois incapables de l'adorer en silence & de trou-*
» *ver d'autres expressions pour nos transports que*
» *des sons inarticulés?*

» Cette licence prévalut même du tems de
» Guido, a qui quelques-uns attribuent l'in-
» vention du *neuma*, pour lequel il donne des
» regles dans son *Micrologus*. Mais il semble
» que si la perfection du *contre-point figuratif*
» & l'invention des fugues, eussent totalement
» détourné l'attention du compositeur, du mu-
» sicien & du public, de la poésie, de la pro-
» priété & loix syllabiques, on peut y ajou-
» ter l'usage de l'orgue dans l'office de l'église,
» lequel, suivant le Dante, rendoit les paroles
» que l'on chantoit difficiles à entendre. En ef-
» fet, lorsque l'harmonie fut d'abord cultivée
» & commença à charmer les oreilles, le vers
» étoit si rude dans les langues nouvelles &
» grossieres, qu'il avoit besoin du secours de
» l'harmonie pour se faire goûter. A la renais-
» sances des lettres, lorsque la poésie commença
» a refleurir, la mélodie étoit si gothique & si

» dépourvue de graces, que les bons poëtes dé-
» daignoient sa compagnie ou son secours; & nous
» voyons que les vers du Dante, de l'Arioste &
» du Tasse se soutinrent sans l'aide de la musi-
» que, comme les compositions musicales en
» contre-point semblent avoir fait sans la poésie.
» Ce fut, lorsque l'on cultiva le drame en mu-
» sique, que les deux sœurs se réconcilierent.
» Toutefois les nœuds de leur amitié ne fu-
» rent que de courte durée & elles furent
» comme un couple bizarre, dont les disposi-
» tions sympathisent peu. . . . .
» . . . .

» Le service rendu à la musique par l'in-
» vention d'une table de tems, qui étendoit
» les limites de l'esprit & de l'invention au
» dernier degré d'imagination, doit avoir long-
» tems resté inconnu aux musiciens & aux au-
» teurs, qui ont écrit sur la musique, ou l'on
» eût eu soin davantage de rappeller quelques
» légeres notices concernant son auteur. Mais
» lorsque le siecle & les contemporains d'un
» homme de lettres, d'un savant ou d'un artiste
» sont connus, la curiosité de la plupart des lec-
» teurs est satisfaite; car la vie d'un homme
» employée à lire ou à composer des livres,
» dans le repos & l'obscurité, ne fournit qu'un
» petit nombre de circonstances capables d'in-
» téresser le nombre des hommes, qui ont des
» occupations. Les efforts de l'esprit dans la
» retraite, quelque grands que puissent être
» les objets auxquels il s'occupe, ne sont point
» susceptibles de description; tandis qu'une vie

» active, employée avec éclat au service d'un » état ou d'un ordre de société, fournit au » biographe des matériaux faciles à employer, » qui ne manquent pas de plaire à tous les » lecteurs, s'ils sont bien arrangés & disposés. «

L'invention des *caracteres* musicaux *pour le tems* a été long-tems attribuée à *Jean de Muris.* M. Burney la lui révendique en faveur de M. Franco de Cologne, qui vécut depuis 1047 jusqu'en 1083, époque à laquelle il remplit la charge de maître ou écolâtre de Liege. M. Burney a jetté un grand jour sur cette invention. Il a trouvé dans la bibliotheque du Vatican un manuscrit composé par Jean de Muris (*Compendium Joannis de Muribus*, N°. 1146.) dans lequel l'invention des caracteres musicaux pour le tems est attribuée à Franco, (*Magister Franco, qui invenit in cantu mensuram figurarum.*) M. Burney a encore trouvé un autre passage dans un manuscrit composé par Marchetto de Padoue, (*Lucidarium in arte musicæ planæ*) en 1274, dans lequel le même Franco est cité comme ayant écrit sur la *mesure*; enfin il a trouvé les ouvrages de Franco sur la musique, dont il donne un extrait. Notre auteur termine cet article de la maniere suivante :

» Si l'on compare la maniere de noter de » Franco avec celle de Guido, ou autre écri- » vain du onzieme ou douzieme siecles, on » doit être beaucoup étonné de sa méthode, » de sa clarté & de sa simplicité. Car quoi- » qu'il n'emploie que trois caracteres ou for- » mes distinctes de notes, cependant par leurs

» différentes propriétés d'étendue ou de dimi-
» nution, ils fournissoient une grande variété
» de mesures & de proportions ; & s'il est cer-
» tain qu'il a suggéré la *barre* & le *point* d'au-
» gmentation, les services qu'il a rendus à la
» musique-pratique, lui assigneront avec jus-
» tice une place illustre & honorable parmi
» les fondateurs & les législateurs de l'art. En
» effet je n'ai pu trouver de progrès considé-
» rable dans la table de tems, depuis le onzieme
» jusqu'au quatorzieme siecle ; puisque le prin-
» cipal mérite de la plupart des auteurs, qui
» ont écrit sur le *Cantus mensurabilis*, & dont
» les noms & les écrits sont parvenus jusqu'à
» nous, étoit de critiquer les découvertes de
» Franco & de censurer ses libertés. «

» On s'est donné plus de peine, dit notre
» auteur, pour marquer & expliquer le systê-
» me musical de Guido & de Franco, que
» celui de tout autre écrivain du moyen âge;
» leurs traités étoient regardés comme des pré-
» ceptes originaux que les auteurs, qui vin-
» rent après eux, firent un peu plus que co-
» pier ou commenter. Jean Cotton est le com-
» mentateur de Guido, comme Robert de
» Handlo l'est de Franco; & Jean de Muris,
» dans son *Speculum musicæ*, est un peu plus
» que commentateur. Quoi qu'il en soit, dans
» le siecle suivant, Prosdocimus de Beldeman-
» dis écrivit une exposition des principes con-
» tenus dans la *Practica mensurabilis cantus* de
» Jean de Muris; ainsi nous avançons d'âge
» en âge, faisant revivre d'anciennes opinions,

» & ajoutant peu à la masse commune & li» mitée des connoissances humaines. Il est dou» loureux de voir que les découvertes d'un » âge ne servent qu'à réparer les pertes d'un » autre, & que, tandis que nous nous imagi» nons avancer vers la perfection, nous sem» blons ne décrire toujours que le même cercle.«

Nous avons ensuite une notice intéressante sur le célebre écrivain en musique, Jean de Muris, & sur ses ouvrages, qui sont toujours conservés manuscrits, & que M. Burney semble avoir eu beaucoup de peine à découvrir & à consulter dans la plupart des bibliotheques publiques de l'Europe, particuliérement dans celles de Rome, de Paris & d'Oxford. De *Muris* vivoit vers 1321 jusqu'en 1345. Le principal & le plus étendu de ses ouvrages sur la musique est le *Speculum musicæ* (*Miroir de la musique*) dont l'original est dans la bibliotheque du roi à Paris. Voyez ce que M. Burney dit sur cet écrit :

» Malgré toutes les petites divisions & sous» divisions de ses sept livres en neuf cens dix » sept chapitres, le musicien-pratique ne pro» fiteroit que peu aujourd'hui de les étudier, » parce que tous les principes contenus dans » les cinq premiers livres sont théoriques, & se » trouvent dans Ptolomée, Boëce & autres an» ciens auteurs, que presque tous les auteurs » des derniers temps, qui ont écrit sur la mu» sique, ont copiés en pure pédanterie, sans » entendre eux-mêmes ce qu'ils lisoient, & par » conséquent sans apporter aucune instruction

» utile

» utile à leurs lecteurs par ce qu'ils ont écrit.
» Ce n'est que dans les deux derniers livres
» que de Muris vient à parler de la musique-
» pratique de son tems; dans le sixieme livre
» il traite des tons, des notes, & des chants
» de l'église, ce que Jean Cotton & Walter
» Odington avoient fait avant lui; dans le sep-
» tieme livre il définit le *cantus mensurabilis*,
» modes, caracteres de la différente durée
» des sons, comme *longue*, *breve*, *semi-breve*, &
» leur perfection & imperfection. Il y em-
» ploie plusieurs chapitres à réfuter ceux qui
» ont combattu ses principes, & finit par faire
» un parallele entre la musique des anciens &
» celle des modernes, afin de fixer leurs dif-
» férens degrés de perfection.

» C'est purement en faveur des amateurs des
» antiquités en matiere de musique, que je me
» suis donné tant de peine pour examiner &
» décrire cet ouvrage «.

M. Burney rend ensuite compte d'un autre auteur, qui a écrit sur la musique, *Philippus de Vitriaco*, qu'il imagine être *Philippe de Vitri*, évêque de Meaux, qui mourut en 1351 (*).

(*) Moreri dit que ce prélat traduisit les *Métamorphoses d'Ovide* en vers françois; qu'il est cité par Gaces ou Gaston de Vignes, son contemporain, qui écrivit le *Roman des oiseaux*; & qu'il existe une lettre que Jean de *Muris* (non *Munis*) célebre astrologue du même tems, lui adressa.

L'astrologie judiciaire étoit alors la folie à la mode chez les philosophes & les gens de lettres. Robert, roi

Cet auteur est un des plus anciens écrivains qui aient traité du contre-point ; il composa des *motets*, qui lui firent beaucoup de réputation. Ici M. Burney donne un précis historique des motets, depuis leur introduction dans l'église jusqu'à présent. Il nous présente ensuite un essai du pitoyable contre-point qui étoit en usage dans les églises, vers l'an 1374 ; ainsi que du *neuma* ou divisions, avec lesquelles les bons moines s'égayoient les jours de fêtes, (*pro festivatum ratione*). Les réflexions de notre historien sur l'harmonie de ces tems, & sur l'état de la musique en général, sont très-vraies, & annoncent beaucoup de recherches de la part de l'auteur.

Le quatrieme chapitre a pour titre : De l'origine des langues modernes, auxquelles la mélodie & l'harmonie écrite furent d'abord appliquées ; & de l'état général de la musique jusqu'à l'invention de l'imprimerie, vers l'an 1450.

» Les nations, dit l'auteur, qui veulent remon-
» ter à une haute origine, réclameront toujours

---

de Sicile, si renommé par sa sagesse & sa science, que Boccace l'appelloit le prince le plus sage qui eût régné depuis Salomon, envoya ses *prédictions* à son cousin Philippe de Valois, alors en guerre avec Edouard III, roi d'Angleterre. La plupart des auteurs du tems qui écrivirent sur la musique étudierent l'astrologie, peut-être pour l'amour de la *musique sphérique*. La musique & l'astrologie furent constamment unies en Angleterre. Walter Odington, d'Eversham en Worcesterhire, passe pour avoir été ***habile dans l'astrologie & la musique***.

» la primauté, quant à la naiſſance & à la for-
» mation de leur langue, & l'antiquité de leurs
» chanſons. Il ſeroit peut-être auſſi difficile de
» régler leurs prétentions avec équité & à la
» ſatisfaction de toutes les parties, que de fixer
» les droits de puiſſances ambitieuſes & rivales,
» dans une aſſemblée générale «.

» Peut-être que les eſſais des langues gal-
» loiſe & ſaxone, qu'on pourroit produire
» en faveur de nos propres prétentions, ſont
» d'une antiquité qui n'a point d'égale en au-
» cun autre pays. Car les poëmes de Talieſin,
» Lyward, Hên, Aneurin, Gwawdrydd, Myrd-
» din Wyllt, & Avan Veiddig, qui tous flo-
» riſſoient vers l'an 560, ſont conſervés, quoi-
» que à peine intelligibles pour les plus ſavans
» antiquaires de la grande-Bretagne. Le dialecte
» de notre Alfred, du neuvieme ſiecle, dans
» la traduction ſaxone de Boëce & de Bede,
» eſt plus claire & plus facile à comprendre
» que la langue vulgaire, du même ſiecle, de
» toute autre nation de l'Europe. En effet je
» ne connois aucune langue, qui, comme la
» nôtre, puiſſe remonter par une ſuite régu-
» liere & intelligible, du dialecte actuellement
» en uſage, à celui du neuvieme ſiecle, c'eſt-
» à-dire, du pur anglois au pur ſaxon, tel
» que le parloit & l'écrivoit le roi Alfred, ſans
» mélange de latin, de gallois ou de normand.
» C'eſt ce qu'on peut voir pendant un eſpace de
» neuf cens ans, par le moyen du *Cronicon*
» *Saxonicum* de l'évêque Gibſon, de l'excel-
» lent dictionnaire anglo-ſaxon du feu révér.

» M. Lye, & de cette ſuite d'eſſais de notre lan-
» gue à différentes époques de ſa perfection,
» eſſais que le Dr. Johnſon a fait entrer dans
» ſon hiſtoire de notre langue, qui eſt à la
» tête de ſon dictionnaire. . . . .
» . . . .

» En tous tems & en tous lieux les chan-
» ſons ont récréé & conſolé les hommes. Cha-
» que paſſion du cœur humain a été exprimée
» en chanſon; & les peuples ſauvages, auſſi-bien
» que ceux qui ſont civiliſés, ont aimé ces épan-
» chemens. Les naturels de la nouvelle Zélan-
» de, qui ſemblent vivre à-peu-près dans le
» même état de nature que les bêtes qui s'at-
» troupent, ont leurs chanſons & leurs *im-*
» *proviſatori*. . . . .
. . . .

Après cette introduction, M. Burney traite de l'uſage des chanſons dans l'Italie & dans la Gaule, en langue latine & romanſe ou provençale, depuis le tems des anciens Romains juſqu'à celui de Richard premier, roi d'Angleterre, ſurnommé Cœur-de-Lion (*): dans le cours

(*) » Il eſt étonnant de trouver parmi les Trouba-
» dours un roi, dont les hiſtoriens ne parlent que
» comme d'un guerrier fougueux & d'un tyran avare &
» débauché. Son rôle poétique eut ſans doute peu d'éclat.
» Des talens ſupérieurs dans un ſouverain n'échappe-
» roient point à l'hiſtoire; des talens médiocres lui
» échappent aiſément, lorſqu'ils ſont couverts par de
» violentes entrepriſes ou par des actes d'oppreſſion.
» Quoique Charles IX en France ait écrit d'aſſez bon

de ſes recherches notre auteur montre beaucoup d'érudition & de ſagacité.

» vers, on le connoît à peine pour un poëte; mais le » maſſacre de la S. Barthelemi l'a rendu fameux.

» Richard, fils & ſucceſſeur de Henri II, roi d'Angleterre de la maiſon d'Anjou-Plantagenet, avoit » été fait comte de Poitou en 1174. Dans cette pro» vince où floriſſoit la poéſie provençale, il eut le » tems de la goûter, de la cultiver même. Protecteur » magnifique des Troubadours, il en attira beaucoup » auprès de lui. En s'amuſant de leurs compoſitions, » il apprit à les imiter. On ne peut dire cependant » qu'il ait été inſpiré par l'amour : ce fut plutôt par » la colere.

» Nous avons de lui deux ſirvantes, qu'il compoſa » depuis ſon avénement à la couronne. Ces pieces ont » paru en françois & en provençal; le françois pro» bablement eſt une ſimple traduction. Nos vies manuſ» crites & Noſtradamus mettant Richard au nombre » des Troubadours; nous ſommes fondés à croire qu'il » écrivit dans leur langue naturelle. Ses deux ſirvantes » ont un rapport curieux avec l'hiſtoire, & fourniſſent » des particularités intéreſſantes.

» La troiſieme croiſade fut pour Richard une ſource » de malheurs. Il y alla, en l'an 1191, avec Philippe » Auguſte. A ſon retour, l'année ſuivante, après des » prodiges de bravoure auſſi ſtériles que brillans, il » fit naufrage ſur les côtes d'Iſtrie. Il continuoit ſa » route déguiſé en pélerin, par les états de Léopold » duc d'Autriche, lorſque ce prince le fit arrêter. Une » querelle qu'ils avoient eue au ſiege d'Aire les rendoit » ennemis implacables. Richard y avoit fait arracher & » fouler aux pieds un drapeau de Léopold, que celui» ci avoit arboré ſur une tour, dont il s'étoit rendu maî-

L'original de la fameuse chanson, que Richard premier est supposé avoir composée du-

---

» tre. Le duc respiroit encore la vengeance & en saisit l'occasion.

» Henri VI, empereur de la maison de Souabe, » n'étoit pas moins irrité contre le roi d'Angleterre, » allié de Tancrede, qui avoit usurpé sur lui la cou- » ronne de Sicile. Il obtint de Léopold que cet illustre » prisonnier fût remis entre ses mains; il le traita in- » dignement & ne le laissa libre, au bout de dix-huit » mois, qu'à condition de payer cent cinquante mille » marcs d'argent, dont le tiers seroit pour le duc d'Au- » triche.

» Rien n'est plus singulier que la maniere dont on » découvrit, avant cet accord, le lieu où Richard étoit » emprisonné; s'il en faut croire ce que Fauchet ra- » conte, d'après une ancienne chronique. Un ménétrier, » attaché par intérêt à ce prince, le cherchoit par- » tout en Allemagne, s'informant de tout ce qui pou- » voit le mettre sur les voies. On lui indiqua un châ- » teau en Autriche, où étoit un prisonnier de marque. » Il y vole. Arrivé au pied de la tour, Blondel (c'é- » toit le nom du jongleur) se met à chanter une chan- » son françoise, qu'il avoit composée autrefois avec Ri- » chard. A peine a-t-il fini le premier couplet, qu'on » lui répond de la tour en chantant le second. Il recon- » noît le roi à ce signe, & se hâte de donner avis d'une » si importante découverte aux grands du royaume. Vrai » ou faux, le trait mérite d'avoir place ici parmi tant » d'aventures extraordinaires «.

» Pendant la captivité de Richard, son ambitieux ri- » val, Philippe Auguste, employoit toutes sortes de » moyens pour sa ruine. Il souleva contre lui son frere » Jean-sans-Terre; il s'empara de plusieurs places de Nor-

rant ſon empriſonnement dans la tour où il fut mis par le duc d'Autriche, a déja été inſérée dans quelques recueils, qui ont paru en Angleterre; mais, dit l'auteur de l'Hiſtoire de la muſique, » comme je n'ai point » vu de traduction angloiſe de cet eſſai de » poéſie romanſe, à l'exception d'une ſeule » ſtance, que Rymer a traduite dans ſon *coup-* » *d'œil ſur la tragédie*, je tâcherai de rendre » en notre langue les idées que ce morceau » renferme «.

L'eſprit de cette chanſon, autant que nous ſommes capables de juger du vieux ſtyle de l'original, eſt ſupérieurement rendu dans la traduction angloiſe de M. Burney. Ce morceau mérite d'être ici rapporté en faveur de ceux qui entendent la langue angloiſe. Nous y joindrons enſuite la traduction françoiſe de la même chanſon.

Song by Richard the firſt, Cœur-de-Lion.

No Wretched captive of his priſon ſpeaks,
Unleſs with pain and bitterneſs of ſoul;
Yet conſolation from the muſe he ſeekis,

» mandie, quoique les poſſeſſions, comme la perſonne » des croiſés, duſſent paroître inviolables. En même » tems les vaſſaux du roi priſonnier ſe montroient fort » peu zélés pour la délivrance. Tant de ſujets d'indi- » gnation lui dicterent en Allemagne le ſirvante (ou » chanſon) ci-deſſus mentionné, où l'on trouve de la » naïveté & du courage ». *Hiſt. des Troubadours*, Tom. I.

Whofe voice alone misfortune can controul.
Where now is each ally, each baron, friend,
Whofe face i ne'er beheld without a fmile.
Will none his fov'reign to redeem, expend
The fmalleft portion of his treafures vile?
Though none may blush that near two tedious years,
Without relief, my bondage has endur'd,
Yet know my English, Norman, Gafcon Peers,
Not one of you should thus remain immur'd:
The meaneft fubject of my wide domains,
Had i been free, a ranfom should have found;
I mean not to reproach you with my chains,
Yet ftill i Wear them on a foreign ground!
Too true it is, fo felfish humane race!
Nor dead, nor captives, friend, or kindred find,
Since here i pine in bondage and difgrace,
For lack of gold, my fetters to unbind.
Much for myfelf i feel, yet ah! ftill more
That no compaffion from my fubjects flows;
What can from infamy their names reftore,
If, while a pris'ner, death my eyes should clofe?
But fmall is my furprife, though great my grief,
To find in fpite of all his folemns vows;
My lands are ravag'd by the gallic chief,
While none my caufe has courage to efpoufe.
Though lofty tow'rs obfcure the chearful day,
Yet, through the duangeon's melancholy gloom,
Kind hope, in gentle whifpers, feems to fay,
Perpetual thraldom is not yel thy doom.---
Ye dear companions of my happy days,
Oh Chail and Penfavin, aloud declare,
Throughout the earth in everlafting lays,
My foes againft me wage inglorious war.
Oh tell them too, that ne'er among my crimes
Did breach of faith, deceit, or fraud appear;
That infamy will brand to lateft times
The infults i receive while captive here,

Know all ye men of Anjou and Touraine;
And ev'ry bach'lor knight, robuſt and brave,
That duty now and love alike are vain,
From bonds your ſov'reigr and your friend to ſave.
Remote from conſolation here i lie,
The wretched captive of a pow'rful foe,
Who all your zeal and ardour can defy,
Nor leaves you ought but pity to beſtow!

Voici la traduction françoiſe du texte provençal de cette même chanſon, telle qu'elle ſe trouve dans l'*Hiſtoire des Troubadours.*

» Nul priſonnier ne parlera jamais bien de » ſon ſort qu'avec la douleur dans l'ame ; mais » pour charmer ſes peines, il peut faire une » chanſon. Quoiqu'il ait aſſez d'amis, les pau- » vres dons qu'il en reçoit! Ne doivent-ils pas » rougir de me laiſſer, faute de rançon, près » de deux ans, dans les fers (*)? «

» Or qu'ils ſachent, mes barons Anglois, » Normands, Gaſcons & Poitevins, que je n'eus » ſi miſérable compagnon, dont je ne vou- » luſſe payer la délivrance. Je ne prétends pas » leur faire un reproche ; mais je ſuis encore » priſonnier. «

» Il eſt trop vrai, *Homme mort n'a ni amis*,

(*) Voici le texte provençal de cette premiere ſtance;

Ja nus hom pris non dira ſa raiſon,
Adreitament ſe com hom dolent non;
Ma per conort pot il faire chanſon.
Pro a d'amis, mas poure ſon li don,
Onta i auron ſe por ma reezon
Soi fais dos yver pris.

»*ni parens*, puiſque pour de l'or & de l'ar-
» gent on me délaiſſe. Je ſouffre de mes mal-
» heurs ; je ſouffre encore plus de la dureté
» de mes ſujets. Quels reproches à leur faire,
» ſi je meurs dans cette longue captivité! «

» Mon chagrin ne m'étonne point. Le roi,
» mon ſeigneur, je le ſais, porte le ravage
» dans mes terres, malgré le ferment que nous
» fîmes pour la ſûreté commune. Mais une
» choſe me raſſure ; non, je ne tarderai pas à
» briſer mes chaînes. «

» Chanſonniers mes amis, Chail & Penſa-
» vin (*), vous que j'ai aimés & que j'aime
» encore, chantez que mes ennemis auront
» peu de gloire en m'attaquant ; que je ne leur
» ai point montré juſqu'ici un cœur faux &
» perfide ; qu'ils ſe couvriront d'infamie, (*qu'ils*
» *agiront en vrais vilains*) s'ils me font la guerre,
» tandis que je ſuis en priſon. «

» Comteſſe ſoir, dieu garde votre ſouverain
» mérite, & celle que je réclame, & pour qui
» je ſuis priſonnier! «

De pareils morceaux feront toujours inté-
reſſans, avec leur ſimplicité un peu groſſiere.
Quoique inférieurs aux diſcours qu'Homere
prête à ſes héros, ils n'en peignent pas moins
naturellement les mœurs d'un ſiecle compara-
ble, en pluſieurs points, aux tems héroïques
de la Grece. Et d'ailleurs le poëte eſt ici le
perſonnage même de l'action ; ce qui donne un

(*) Deux poëtes inconnus.

prix tout particulier à cette espece de monumens. Voyez *Hist. des Troubadours.*

M. Burney parle ensuite de Gaucelm ou Anselme Faidit, Troubadour. Cet endroit de son ouvrage est doublement curieux & intéressant, tant pour l'ancienneté de la musique, que pour la poésie.

» Gaucelm Faidit étoit le fils d'un bourgeois » d'Uzerche, bourg du diocese de Limoges. Il » eut une jeunesse fort libertine & se ruina par » la passion du jeu. Manquant de ressources, il » embrassa le métier d'histrion & de jongleur. » Tout ce qu'il gagnoit, il le dissipoit en bonne » chere, mangeant & buvant beaucoup; ce qui » le rendit gros outre mesure. Il épousa une » fille publique du bourg d'Alest (sans doute » Alais) de la seigneurie de Bernard d'Anduse, dans la Marche de Provence. Cette fille, » nommée Guillelmette Montja, étoit belle, » spirituelle, assez instruite & chantoit les chansons de Gaucelm. Il courut le monde une » vingtaine d'années, sans avoir de réputation, » par conséquent sans trouver beaucoup d'accueil. Enfin il acquit le nom de Troubadour; » & le succès de ses chansons le fit rechercher » par le comte de Poitou Richard, fils de » Henri II, roi d'Angleterre, & son successeur » en 1189. «

» Gaucelm ou Anselme Faidit, dit M. Burney, a laissé sur la mort de Richard, son » bienfaiteur, un poëme, que j'ai trouvé à la » bibliotheque du Vatican, parmi les manuscrits légués par la reine de Suede, N°. 1659,

» avec *la musique originale, par le même Barde*;
» Il signala sa reconnoissance & sa douleur,
» par cette piece en stances de vers de dix
» syllabes, dont les rimes sont répétées dans
» chaque stance. Nous en donnerons ici la tra-
» duction françoise :

SUR la mort de Richard Ier., par Gaucelm Faidit,
Traduit du provençal.

» Le cruel événement! jamais je ne fis une si
» grande perte, & n'éprouvai une si vive afflic-
» tion! j'en dois éternellement pleurer & gémir.
» J'ai à parler de celui qui fut le chef & le pere
» de la valeur : le vaillant Richard, roi des
» Anglois, est mort. Depuis mille ans, on n'a
» vu aucun homme aussi preux. Jamais il n'aura
» son pareil en bravoure, en magnificence &
» en générosité. Non, Alexandre, le vainqueur
» de Darius, n'eut point une libéralité si no-
» ble. Charles & Artus ne le valurent point.
» Il s'est fait redouter d'une partie du monde
» & admirer de l'autre.

» Je m'étonne que dans ce siecle faux & per-
» fide, il puisse y avoir un homme sage &
» courtois. Puisque les actions glorieuses n'y
» servent de rien, pourquoi faire de grands
» efforts? La mort a montré de quoi elle est
» capable : en frappant Richard, elle a enlevé
» au monde tout l'honneur, toutes les joies,
» tous les biens. Si rien ne peut garantir d'elle,
» devroit-on tant craindre de mourir?

» Ah! seigneur, roi vaillant, que devien-

» dront déformais les armes, les tournois, les » riches cours, les hauts & magnifiques dons, » puifque vous n'êtes plus, vous qui en étiez » le chef? Que deviendront ceux qui étoient » à votre fervice, qui attendoient récompen» fes? Que deviendront ceux que vous éle» vâtes à la gloire & à la fortune? il ne leur » refte qu'à fe donner la mort.

» De longs chagrins & une vie malheureufe » leur font préparés, avec un défefpoir éter» nel de leur infortune; tandis que les Sarra» fins, Turcs & payens, qui vous redou» toient plus qu'homme *né de mere*, verront tel» lement accroître leur orgueil & leur prof» périté, que la conquête du faint fépulchre » en deviendra plus difficile. Dieu l'a voulu: » car s'il ne l'avoit pas voulu, fi vous aviez » vécu, feigneur, ils auroient bien été forcés » de s'enfuir de la Syrie.

» Je n'ai plus déformais d'efpérance qu'il y » aille roi ni prince, qui fache la recouvrer. » Quiconque tiendra votre place doit confidé» rer combien vous aimâtes la gloire; quels » furent vos deux vaillans freres, le roi Henri » & le courtois comte Geoffroi; (le premier » couronné du vivant de Henri II; l'autre » comte de Bretagne:) pour vous remplacer » tous trois, il faut fe tenir bien prêt à de glo» rieufes entreprifes.

ENVOI.

» Beau feigneur roi, que dieu miféricor» dieux, vraie vie & véritable merci, vous

» accorde tel pardon qui vous eſt néceſſaire;
» qu'il vous faſſe grace de vos torts, & ſe
» reſſouvienne comment vous ſaviez bien le
» ſervir! «

M. Burney a heureuſement traduit en anglois cette piece provençale.

» S'il y a dans ce morceau, (dit l'auteur de
» l'*Hiſt. des Troub.*) de la poéſie & du ſenti-
» ment, il n'y a guere de vérité, excepté ſur
» l'article de la bravoure. Richard eut tous les
» vices, joints à cette fougue martiale, qui
» affrontoit tous les dangers. Mais il avoit fa-
» voriſé les Troubadours, & Gaucelm Fai-
» dit en particulier; il devoit donc être un
» prince accompli. «

Nous finirons cet article par quelques réflexions du même hiſtorien ſur les Troubadours.

» Les aventures & même les pieces galan-
» tes des Troubadours, épurées de tout ce
» que la pudeur doit preſcrire, peuvent ſervir,
» ſans pédantiſme, ſoit à caractériſer l'eſprit &
» les mœurs des ſiecles de la chevalerie, ſoit
» à peindre le vice haïſſable, quand il trouble
» l'harmonie & les devoirs de la ſociété. Sous
» la plume de Fénélon, l'iſle enchantereſſe de
» Calypſo, les trompeuſes délices de l'Amour
» fourniſſent matieres aux leçons de la ſageſſe.
» Ce grand homme ne doutoit pas que, pour
» être ſolidement prémuni contre les déſor-
» dres, il ne fallût en connoître la nature &
» les dangers. Auſſi l'hiſtoire & la morale ſont-
» elles étroitement liées l'une à l'autre. La pre-

» miere offre les faits, la ſeconde en tire les
» conſéquences.

» Juſqu'aux ſatyres indécentes de quelques
» Troubadours contre le clergé, ou contre la
» cour de Rome, tout devient matiere d'inſtruc-
» tion. Elles tiennent aux faits hiſtoriques &
» aux mœurs du tems : elles prouvent que les
» ſiecles d'ignorance furent des ſiecles de dé-
» ſordres ; que les miniſtres de l'égliſe nuiſoient
» beaucoup à la religon même par des abus &
» des excès trop capables de ſoulever les eſ-
» prits ; que leur miniſtere n'auroit point été en
» butte aux traits de la haîne, ſi les lumieres
» & les vertus en avoient garanti leur per-
» ſonne. Combien n'ont-ils pas profité depuis
» cette fatale expérience ? Combien le ſpecta-
» cle des anciennes erreurs, des anciennes fau-
» tes, n'eſt-il pas propre à inſpirer la ſageſſe ?

(*Monthly review ; Critical review*).

(*La fin dans le journal prochain.*)



DISSERTATIO juris ecclesiastici de eo quod circà decimas novales in Germaniâ ac præcipuè in diœcesi & territorio Coloniensi justum est. *Dissertation de droit ecclésiastique sur les novales, dans laquelle on discute ce qui est juste à cet égard, dans le diocese & le territoire de Cologne; par le révérend pere* PHILIPPE HEDDERICH, *prêtre mineur conventuel, docteur en théologie, conseiller ecclésiastique actuel du prince électeur & archevêque de Cologne, professeur des SS. canons dans l'université de Bonn, &c.* A Bonn, de l'imprimerie de l'université, chez Abshoven, 1782. *In-4to.* de 170 pag.

ASSENTATIONES in dissertatione juris ecclesiastici de eo quod, &c. *Les flatteries contenues dans la précédente dissertation ecclésiastique, mises à découvert par* FULGENCE DE VERITA: Iere. partie. A Verceil, 1783. *In-4to.* de 40 pag.

F. POLYCHRONII GASSMANN, &c. Vetus circa jejunium disciplina dissertatione historico-juridicâ à paradoxis F. Philippi Hedderich, &c. commentis vindicata. *Dissertation historico-juridique du pere* GASSMANN, *récollet, professeur de la Ste. écriture & des SS. canons, dans laquelle*

il défend l'ancienne discipline de l'église sur le jeûne, contre les paradoxes du P. HEDDERICH : nouvelle édition augmentée d'une préface. A Cologne, chez Gymnik, 1783. *In-4to.* de 28 pag.

LA dissertation du pere Hedderich est dédiée à l'éminentissime & celsissime prince & seigneur Maximilien-Frédéric, archevêque de la sainte église de Cologne, archi-chancelier du St. Empire-Romain en Italie, & prince électeur, légat né du St. Siege apostolique, évêque & prince de Munster, duc d'Engern & de Westphalie, Burgrave de Stromberg, &c. L'épître dédicatoire commence par ces mots : *Patere eminentissime ac celsissime Archiprinceps !*

Le savant Durr, dans une *Diss. de Parocho à perceptione decimarum novalium in Germaniâ exclufo*, impr. à Mayence en 1764, & que Schmidt a aussi placée au tome VII. N°. I. de son *Thesaurus jur. eccles.* avoit déja observé que de tous les écrivains qui avoient traité avant lui des dixmes en général & des novales en particulier, aucun n'avoit déduit sa doctrine des vrais principes du droit germanique, la plupart appliquant de travers les canons sur les dixmes épars dans le corps du droit, sans faire attention ni à l'histoire, ni aux considérations particulieres qui ont donné lieu aux décisions, ni aux origines des dixmes en Allemagne. Quoiqu'il semble y avoir démontré que les curés sont exclus en Allemagne de la perception des

novales; ſon ſentiment a rencontré des contradicteurs, & toutes les fois qu'on défriche de nouvelles terres, les curés ou les collégiales & les monaſteres, à titre de curés primitifs, ſe réveillent & oſent diſputer la dixme de ces novales à leur archevêque & ſeigneur territorial. Ces conteſtations provenant pour la plupart de ce que la matiere n'a pas été ſuffiſamment éclaircie, ni en général, ni par rapport à la province de Cologne, le P. Hedderich a été chargé de combattre avec de nouvelles lumieres l'aveuglement des perſonnes prévenues juſqu'à préſent par un reſpect ſuperſtitieux pour les fauſſes opinions des canoniſtes & des gloſſateurs. Pour obéir, dans le premier chapitre il explique l'origine des dixmes; dans le ſecond il réunit les raiſons qui aſſurent les novales aux évêques d'Allemagne, tant en leur qualité d'évêques qu'en celle de ſeigneurs du territoire : enſorte qu'il croit avoir non-ſeulement renverſé les prétentions des curés, des collégiales & des monaſteres, mais encore que chacun de bonne foi peut maintenant voir clairement à qui les novales appartiennent; dans le troiſieme il fait l'application de ſa doctrine aux archevêques de Cologne qui ont aux novales, comme évêques & comme princes, un double droit duquel ils ont joui anciennement, ainſi que les titres inconteſtables qui ſont rapportés le démontrent, & qui leur appartient encore aujourd'hui.

CHAP. I. Dieu même fit une loi aux Iſraélites de payer la dixme des fruits & des beſtiaux

aux prêtres & aux lévites, en dédommagement de ce qu'ils n'eurent point de part à la distribution de la terre de Canaan entre les autres tribus. C'étoit une loi particuliere à cette nation qui s'est abolie avec elle, & qu'aucun texte de l'évangile n'a ressuscitée : ensorte que pendant les trois premiers siecles, les ministres de l'église vécurent du travail de leurs mains, ou des oblations volontaires des fideles. Si l'ancienne loi à l'égard des dixmes étoit encore en vigueur, le clergé ne pourroit avoir ni immeubles, ni patrimoine, puisqu'il étoit interdit aux lévites d'en posséder. Insensiblement les peres, animés d'un zele pieux, ont travaillé à étendre aux chrétiens par comparaison, le précepte de payer les dixmes imposé aux Israélites, & dans la plupart des lieux les fideles ont déféré à leurs fréquentes exhortations de la payer; quoiqu'aucune loi civile ou ecclésiastique n'y obligeât encore, ni au quatrieme, ni au cinquieme siecle. S'il est permis d'avouer ce qui en est, ce sont les comparaisons allégoriques des saints peres & les argumens tirés de la loi de Moïse, qui ont donné naissance à l'opinion commune, ou plutôt à la persuasion erronnée que le paiement de la dixme ordonné aux Israélites par la loi divine, obligeoit également le peuple chrétien ; d'où il s'ensuivoit que la dixme étoit due au clergé de droit divin. Les canons de plusieurs conciles, suivant les traces des saints peres, ont de même invoqué l'ancienne loi, & de-là l'erreur s'est glissée jusques dans les constitutions des rois &

des empereurs, ſur le paiement des dixmes.

Les chrétiens Orientaux n'ont pas été auſſi faciles à payer les dixmes que ceux d'Occident. Il paroît qu'au ſixieme ſiecle les évêques d'Orient entreprirent d'y contraindre les laïques par l'excommunication ; mais les empereurs leur défendirent, & aux autres clercs, d'uſer de cette rigueur, ſous peine d'être privés de l'adminiſtration de leur égliſe & de dix livres d'amende, l. 39. *Cod. de epiſcop. & clericis.* Au lieu des dixmes Juſtinien accorda aux eccléſiaſtiques d'autres revenus & des penſions, & le paiement des dixmes tomba en déſuétude chez les Grecs. Honorius III. cap. 11. *De Tranſact.* reconnoît que les évêques Grecs n'ont point coutume de percevoir les dixmes. C'en eſt aſſez pour convaincre qu'on a été fort éloigné d'adopter en Orient l'opinion que les dixmes étoient dues au clergé de droit divin.

Mais dans l'égliſe latine un grand nombre de conciles particuliers ont porté ſur les dixmes des canons ordinairement fondés ſur cette ſuppoſition. Celui de Francfort de l'an 794, excite à les payer encore par un nouveau motif : c'eſt que dans une famine les démons avoient dévoré les grains, & qu'on avoit entendu des voix de reproche.

C'eût été peu aux loix eccléſiaſtiques d'avoir enjoint le paiement de la dixme, ſi les ſouverains ne les avoient pas ſoutenues. Charlemagne en rendit l'obligation générale. Pour donner l'exemple, il voulut qu'elle fût payée à l'égliſe des revenus mêmes de ſon fiſc, & il

enjoignit de citer à ſon tribunal ceux qui n'y ſatisferoient pas. Cependant le concile d'Ingelsheim défendit aux ſéculiers l'exercice de la juriſdiction en ce cas. Les papes ont mis les dixmes au rang des choſes ſpirituelles & impreſcriptibles, que les laïques ne pouvoient poſſéder ſans ſacrilege, dont les empereurs ne pouvoient exempter perſonne, & dont la compétence n'appartenoit qu'au for eccléſiaſtique.

L'Allemagne d'en deçà du Rhin, ayant reçu la foi chrétienne dès les premiers ſiecles, & ayant été étroitement liée avec l'égliſe Gallicane dont elle ſuivoit la diſcipline, ſes dixmes ont la même origine & ont éprouvé les mêmes progrès & les mêmes viciſſitudes qu'en France. La Germanie Tranſrhénane ou la Grande-Germanie, ayant été éclairée plus tard vers le huitieme ſiecle, ne fut pas ſi docile à porter le joug des dixmes. Les Danois tuerent leur roi Canut IV, pour avoir entrepris de les y aſſujettir; les Thuringiens ſe ſouleverent contre l'archevêque de Mayence, ſous le même prétexte; & les Polonois faillirent de renoncer à la religion : c'eſt pourquoi les papes déſapprouverent la rigueur à faire payer les dixmes aux néophytes, & pluſieurs peuples ſe ſont maintenus dans l'uſage de n'en point payer, comme les Friſons, au témoignage de Fleury. L'accroiſſement des dixmes eſt procédé aux huitieme & neuvieme ſiecle de la libéralité des empereurs, des rois & des autres ſeigneurs qui y ont été puiſſamment excités par l'opinion régnante du tems, qu'il falloit racheter ſes péchés par des

aumônes : delà tant de donations aux évêques, aux égliſes & aux monaſteres, témoins les diplômes innombrables de ces époques.

Aucun ſavant ne doute qu'il n'y ait en Allemagne des dixmes d'une origine profane, c'eſt-à-dire, qui étoient payées aux ſouverains & à divers ſeigneurs à titre de tribut, de cens, ou autrement. Telles étoient la dixme du vin qui ſe payoit en Sicile, ſuivant Cicéron; la dixme que payoient, ſuivant Tacite *de M. G.* certaines terres appellées pour cela *Decumates agri ;* la dixme accordée au clergé de ſa chapelle, par Charlemagne, qui la nomme *Noſtra decima*, & les dixmes dont ſur les traces des ſouverains, les nobles ont auſſi doté leurs chapelles domeſtiques, d'autres égliſes & des monaſteres; mais ces dixmes laïques ou profanes d'origine ont été bien moins nombreuſes en Allemagne, que les dixmes d'origine eccléſiaſtique, ainſi que Durr le prouve ſolidement contre Boehmer, juriſconſulte d'ailleurs incomparable.

Les dixmes purement laïques conſtituent un objet profane comme les autres biens patrimoniaux. Les laïques peuvent les acquérir & les poſſéder, juger des différends élevés à leur ſujet, & elles ſont exemptes des charges eccléſiaſtiques, telles que les réparations de l'égliſe, & l'entretien des curés.

Des papes & des évêques, en transférant à des laïques le droit de poſſéder des dixmes auparavant eccléſiaſtiques, ont aſſez reconnu que ce droit n'eſt pas un droit ſpirituel dont les laïques ſoient abſolument incapables : & dans les

cas d'une entiere aliénation par vente, échange & donation, le P. Hedderich ne sauroit approuver la distinction des décrétalistes en droit direct, qu'ils supposent toujours appartenir à l'église, & en droit utile, ou celui de percevoir les fruits; puisque l'église ne s'est rien du tout réservé, & que la distinction n'est fondée que sur la prétendue spiritualité du droit de dixmes. Plusieurs laïques ont obtenu des dixmes à titre onéreux, pour avoir donné entiérement des aleux considérables à l'église, ou pour les lui avoir donnés de maniere qu'ensuite ils les ont reçus d'elle en fief.

Chap. II. Comme on appelle anciennes dixmes celles qu'on leve sur les terres cultivées de tems immémorial, on nomme novales celles qu'on perçoit des champs nouvellement cultivés, ou qui n'avoient point produit de fruits sujets à la dixme. Une forêt ou une prairie changée en bled, devient novale dans les lieux où l'on n'avoit pas coutume de payer la dixme du bois ou du foin. Les auteurs ne s'accordent pas sur la question à qui les novales doivent être payées. La plupart, il est vrai, les attribuent aux curés ou titulaires ou primitifs; mais il y en a aussi qui prétendent qu'à moins que la loi ou la coutume n'aient établi le contraire, les novales sont exemptes de dixme, d'autres les adjugent au décimateur général, & d'autres au seigneur, ou à l'évêque dans tout son diocese.

Dans le moyen-âge, les dixmes ont appartenu aux évêques d'Allemagne, à titre de fon-

dation & de dotation. Quand on n'en auroit pas d'ailleurs des preuves innombrables, on s'en convaincroit, en observant qu'une infinité de dixmes ont été données par les évêques aux monasteres, aux chapitres & églises inférieures, ce dont tous les titres font foi sans restriction ni distinction de dixmes anciennes ou nouvelles. Les évêques de la primitive église prêchoient & enseignoient eux-mêmes publiquement & en particulier, comme vrais & propres pasteurs. C'étoit à eux de distribuer tous les sacremens, les prêtres n'ayant alors la permission d'administrer solemnellement le baptême qu'en cas de danger. Les évêques imposoient seuls la pénitence, & accordoient seuls l'absolution. N'ayant pu suffire à tant de soins, lorsque la multitude des fideles s'est accrue, ils se sont associés des coopérateurs, à qui ils ont fourni une subsistance convenable en qualité de chefs, d'inspecteurs ce que signifie le mot évêque, & d'économes généraux de tous les biens de l'église. Telle est l'origine des curés. Il n'y avoit de baptistere que dans l'église cathédrale ou à côté : de quoi il reste encore des vestiges en plusieurs grandes villes.

Les capitulaires des rois Francs, & les canons de plusieurs conciles du moyen-âge, mettent toutes les dixmes dans la puissance des évêques, non-seulement les ordinaires & anciennes, mais aussi les novales. Aux VIIIe. IXe. Xe. & XIe. siecles, les évêques ont librement disposé de toute dixme ecclésiastique, en y comprenant nommément les novales, comme d'un

d'un bien qui leur étoit propre, & dont ils ont fait des largesses à diverses églises, & même à des laïques, en les inféodant. Moeser, parmi les documens de son Histoire d'Osnabruc, Hartzheim, Schaten, Gudenus, Lavenstein, Leuckfeld, Hontheim, &c. en rapportent un grand nombre d'exemples.

Dans des tems plus modernes, les novales ont été revendiquées par différens compétiteurs; premiérement les laïques qui avoient acquis des dixmes ou qui les avoient usurpées dans les siecles précédens; secondement, les moines & les chanoines à qui les laïques menacés d'excommunication, s'ils les retenoient, aimerent mieux les résigner que de les restituer aux évêques, ces laïques recherchant la gloire d'être mis au rang des fondateurs des monasteres, comptant aussi sur l'efficacité des prieres des moines pour la rémission des péchés, & étant obsédés d'instances & de sollicitations : ensorte qu'il fut réglé dans plusieurs conciles que les moines & les clercs ne pourroient plus obtenir de dixmes des laïques, sans le consentement de l'évêque; mais s'étant plaints à cet égard des évêques, qu'ils accuserent de refuser leur consentement par avarice, les papes admirent leur recours, & leur accorderent le privilege de recevoir des dixmes contre le gré des évêques; troisiememen, les curés appuyés sur les décrétales d'Alexandre III & d'Alexandre IV, qui décident que les dixmes des novales appartiennent aux curés, sur le fondement qu'en général les dixmes leur appartiennent de droit com-

mun. Quelque poids que ce motif puiſſe avoir ailleurs, il ne peut s'appliquer à l'Allemagne, où les évêques ont été les décimateurs généraux pendant tout le moyen âge, ſoit par eux-mêmes, ſoit par ceux avec qui ils partageoient les dixmes. De plus, ces décrétales dont les curés font une arme contre leur ſouverain, n'adjugent les novales aux curés qu'en cas qu'on ne faſſe pas voir qu'elles appartiennent à ceux qui perçoivent les autres dixmes.

Mais quand les papes auroient eu deſſein d'ôter les novales aux évêques d'Allemagne, pour les donner aux curés, en auroient-ils eu la puiſſance? Sont-ils les maîtres de transférer à qui il leur plaît les biens que les évêques tiennent de la munificence des rois & des empereurs? & ſi les rois & les empereurs ont eu beſoin d'être autoriſés par le ſaint ſiege dans la diſtribution des dixmes, n'ont-ils pas obtenu l'autoriſation? Qu'on liſe pour exemple la bulle de Jean XII pour l'érection de l'archevêché de Magdebourg, & de l'évêché de Merſebourg en 1162. » Nous accordons à l'empereur (Otton-» le-Grand,) au roi ſon fils, du même nom, » à leurs ſucceſſeurs, & aux ſucceſſeurs de » leurs ſucceſſeurs, le pouvoir de diſtribuer & » de ſoumettre au futur ſiege de Magdebourg, » de Merſebourg, ou a tel autre qu'il leur » plaira, la dixme de toutes les nations qu'ils » ont converties, ou qu'ils convertiront. «

Si l'on pouvoit accorder quelque effet contre les évêques d'Allemagne, aux décrétales dont ſe prévalent les curés, ce feroit ſans doute ſui-

vant l'intention des papes, en faveur des curés ſeulement qui n'auroient pas été pourvus d'un entretien commode. En cela, la ſollicitude des évêques d'Allemagne ne ſe rrouve guere en défaut, n'y ayant preſque point de cures qui y manquent d'un revenu ſuffiſant.

Un quatrieme & redoutable compétiteur, c'eſt le ſeigneur territorial. Il eſt conſtant que les domaines royaux ou terres ſaliques étoient originairement exempts de payer la dixme eccléſiaſtique : la dixme impoſée ſur ces terres, ſe payoit ou au tréſor royal, ou à ceux qui étoient déſignés par le roi, pour la recevoir ; par conſéquent, les novales de ces ſortes de terres augmentoient le tréſor royal, ou elles étoient exemptes ; & quoique Charlemagne ait ordonné de payer la dixme des biens du fiſc, cette ordonnance n'a point été généralement obſervée dans la ſuite, non plus que ce qui regarde l'obligation de payer la dixme du bois des forêts. La dixme des novales dans les biens fiſcaux a appartenu aux princes qui l'ont aliénée quand ils l'ont voulu ; les terres entiérement incultes appartenant à la république qui les peut accorder avec tous les droits fiſcaux. Les décimateurs eccléſiaſtiques ou laïques, n'ont aucun droit de prétendre à la perception des dixmes des novales fiſcales ou domaniales de leur origine, à moins qu'ils ne prouvent qu'elle leur a été accordée expreſſément, ou par une conſéquence néceſſaire : c'eſt un droit régalien dont la réſerve eſt préſumée, à moins que l'inveſtiture n'en ſoit donnée très-diſtinctement, comme s'il

étoit écrit : *Investimus de decimis in terris cultis & incultis & adhuc colendis.*

Non seulement les seigneurs territoriaux réclament la dixme des novales d'origine fiscale, mais ils réclament toutes les dixmes des novales sans exception, alléguant que la nécessité de payer la dixme provient de leurs loix ; parce que la puissance ecclésiastique qui, par sa nature, son caractere & son objet, ne s'étend point aux choses temporelles, n'avoit pas le droit d'imposer aux sujets dépendans de leur souverain seul, en matiere temporelle, de pareilles charges qui ont l'apparence de tribut, & n'avoit pas la force de contraindre ceux qui auroient refusé le paiement ; ainsi les dispositions des saints canons, & les décrets des papes sur la dixme, n'auroient pas eu leur exécution en vertu de leur autorité législative ; mais parce que les empereurs qui ont dissimulé beaucoup de choses les auroient reçus par piété & par prudence. Si l'autorité des empereurs fut autrefois assez grande pour qu'ils pussent substituer aux dixmes un autre moyen d'entretenir convenablement les ministres de l'église, & que même ils le pourroient encore, dit le célebre Riegger, en cas que la nécessité ou l'utilité de la république l'exigeât ; pourquoi dans le même cas refuseroit-on de verser un objet aussi modique que la dixme des novales au trésor des princes territoriaux, pour soulager leurs peuples des charges publiques ? Les princes & les peuples n'ont-ils pas assez donné, & les citoyens ne sont-ils pas plus pauvres que le clergé ?

Le droit de percevoir les dixmes accordé autrefois au clergé par les empereurs, n'enveloppe pas néceſſairement les novales qui peuvent naître à perpétuité, l'intention des princes n'ayant été que de ſatisfaire à leur obligation de pourvoir à la ſubſiſtance du clergé. Tant d'ordonnances provinciales qui défendent de lever la dixme des novales, & qui ne permettent tantôt au curé, tantôt au décimateur général, de la lever qu'au bout d'un certain nombre d'années, afin qu'un cultivateur induſtrieux, puiſſe être promptement rembourſé de ſes avances, ſont autant de preuves que la diſpoſition des décrétales, en faveur des curés, auxquelles ces ordonnances ſont contraires, n'a point de force en Allemagne. L'ordonnance de Ferdinand III ſur les dixmes pour l'Autriche ſupérieure en 1641, exempte les novales du paiement de la dixme; d'autres ordonnances pour l'Autriche inférieure, & la Baviere, bornent cette exemption à dix ans, huit ans, cinq ans, trois ans. L'ordonnance des dixmes de 1577 pour la Carinthie, attribue celles des novales au décimateur des champs voiſins.

Comme aujourd'hui, en vertu de la ſupériorité territoriale établie par un grand nombre de traités, tous les droits autrefois régaliens & impériaux qui ne ſont pas ſpécialement réſervés aux empereurs, & les nouvelles régales avec la ſuprême puiſſance, chacun dans ſon territoire, appartiennent tellement dans toute l'Allemagne aux ſeigneurs territoriaux, que l'autorité impériale n'entre plus en concurrence avec

eux, ainſi qu'autrefois, mais qu'ils l'exercent privativement; il s'enſuit, que de même qu'autrefois, il auroit été libre aux rois & aux empereurs, d'adjuger les novales à leur fiſc, rien n'empêche pareillement que les états de l'Empire, chacun dans leur territoire, n'ordonnent que le paiement en ſoit fait à leur tréſor, ou à leur chambre des finances. Il ne ſe trouvera preſque pas un juriſconſulte qui oſe conteſter ce droit au prince, s'il s'agit de déſerts & de lieux abſolument incultes qui lui appartiennent ſuivant le droit public & les loix d'Allemagne; pour les forêts changées en terres labourables, la dixme ſeroit un dédommagement de la perte de la chaſſe que lui cauſe ce changement. C'eſt encore une maxime que le prince ne doit point négliger d'augmenter ſon tréſor, quand il le peut ſans injuſtice.

Il n'eſt pas ſans exemple que les ſeigneurs territoriaux ſe ſoient réſervés les dixmes des novales, ou les aient accordées à d'autres. Des ordonnances de Lunebourg, de Brunſwick, de Henneberg les réſervent au prince. Henri-le-Lion, duc de Saxe, conféra à l'évêque de Ratzbourg la moitié de la dixme des novales dans trois provinces; Frédéric margrave de Brandebourg, accorda en 1371, le privilege de percevoir les novales dans tout le territoire de Schwobach. Quant aux diplômes des évêques d'Allemagne qui conſtatent qu'ils ont accordé des dixmes de novales, ils confirment le droit des ſeigneurs territoriaux; puiſque c'eſt plutôt comme princes que comme évêques qu'ils ont exercé

cette faculté. Les ſujets ne peuvent oppoſer la preſcription aux princes en ce cas; parce que les princes ne doivent pas ſouffrir de la négligence de leurs officiers, & de ce qu'on ne leur a pas déclaré les terres nouvellement miſes en valeur. La poſſeſſion ne ſuffit pas aux ſujets ſans titre, à moins qu'elle ne ſoit immémoriale, parce qu'alors il y a lieu de préſumer une juſte acquiſition.

Chap. III. Il reſte à démontrer par des preuves évidentes, que les princes archevêques de Cologne ont diſpoſé des anciennes dixmes, & des dixmes des novales ſans interruption pendant pluſieurs ſiecles, tant en vertu de leur ſupériorité territoriale que de leur droit de lever la dixme dans tout leur dioceſe. A l'égard des dixmes anciennes ou ordinaires, les donations faites par les archevêques de Cologne aux égliſes de St. André, de Ste. Cécile, au monaſtere de St. Martin, de Cologne, & un grand nombre d'autres l'atteſtent inconteſtablement.

Les archevêques de Cologne n'ont pas été moins libéraux des dixmes des novales. Ainſi Héribert a donné au monaſtere de St. Martin trois égliſes, avec les dixmes tant anciennes que *novales* : donation confirmée par Sigewin en 1085, pour le tems de ſon regne ſeulement. Le P. Hedderich en rapporte les titres en entier avec beaucoup d'autres dont les termes ſont précis. Tous ces documens prouvent invinciblement que les archevêques de Cologne ont toujours diſpoſé librement des dixmes tant ordi-

naires que novales; que par eux-mêmes ou par les autres, ils ont été les décimateurs universels de tout le diocese, & que presque tous les possesseurs des dixmes les ont reçues d'eux médiatement ou immédiatement. Ainsi aucun décimateur, que ce soit le curé, une collégiale, ou un monastere, ne peut s'arroger les dixmes des novales au préjudice du prince-archevêque de Cologne, à moins qu'il n'en montre une concession légitime. Car comme il y a sinon une parfaite certitude, au moins une présomption très-forte que toutes les dixmes du diocese, ce sont les archevêques qui les ont accordées, ceux qui les ont obtenues ne peuvent pas s'arroger plus de droit, que la concession ne leur en attribue expressément : Et quand les archevêques ont accordé les dixmes simplement, leur intention n'a pas toujours été de renoncer aux novales; puisque quand ils ont eu réellement cette intention, ils l'ont exprimée clairement.

Les archevêques de Cologne ayant été prodigues des dixmes & des biens de leur manse, & ayant appauvri leur église par leur libéralité sans bornes, Conrad III jugea dans l'assemblée des princes que les aliénations qui en avoient été faites par l'archevêque Frédéric étoient invalides, & il permit à l'archevêque Arnold II de les révoquer & de les garder sans trouble. Dans la suite l'archevêque Rupert, n'ayant point de quoi subsister suivant la décence de son état, ses prédécesseurs ayant engagé les revenus de son siege, de l'avis de

son conseil il en récupera une grande partie par la force des armes avec le secours de ses vassaux, au rapport de Trithême, *Hist. Belli Bavarici ad ann.* 1468.

Quoique la grandeur d'ame des archevêques de Cologne, & leur affection paternelle envers leurs sujets, ne leur aient pas permis de révoquer toutes les aliénations nuisibles de leurs domaines, la gratitude & l'équité doivent faire convenir ceux qui en ont été enrichis, qu'il n'est pas juste de donner aux actes de concession une étendue contraire à l'intention du donateur, mais qu'ils sont soumis à une stricte interprétation : or, soit que vous considériez les dixmes des novales comme une partie de la dotation des évêques avec les dixmes ordinaires, ou que vous adoptiez l'opinion de ceux qui les attribuent au fisc pour le soulagement des besoins de l'état, sous ce double aspect l'aliénation en est souvent préjudiciable ou à l'église ou à la république ; & comme l'avantage de l'église & de la république doit l'emporter sur celui des particuliers, la manse épiscopale & le trésor du prince méritent plus d'égard & de faveur que l'intérêt personnel d'un curé pourvu d'une subsistance convenable, que l'intérêt aussi d'un chapitre, d'un monastere ou autre décimateur : donc ces concessions sont plus à restreindre qu'à étendre, & ce n'est pas à elles que se rapporte la maxime qui veut que les bienfaits des princes soient interprétés dans le sens le plus étendu. On a également tort de tourner contre le prince la

maxime faite contre les particuliers, que les actes doivent s'interpréter contre celui qui a dû s'exprimer plus clairement; car c'est plutôt au prince à décider lui-même des bornes qu'il a voulu mettre à ses bienfaits : *Principis æstimationem esse quem modum sui beneficii esse velit.*

Si les dixmes ou le droit de dixmer sont accordés simplement & indéfiniment, sans qu'il soit fait mention des novales, elles ne sont pas comprises dans la concession, quand même elle seroit faite à titre onéreux ou lucratif. Ainsi ces paroles des diplômes, *Decimæ cum integritate*, *jus patronatus cum annexis*, ne sont point assez efficaces : car les grosses & menues dixmes constituent assez les dixmes dans toute leur intégrité, & les annexes du patronage sont la place d'honneur, la sépulture dans les églises, le droit aux alimens, celui de présentation. Il faut des expressions plus fortes, comme seroient celles-ci, ou d'équivalentes : *Omnem decimationem tam excultarum quàm excolendarum tam in terris cultis quam incultis.*

Et cependant dans l'électorat de Cologne, si la question s'élevoit sur la clause, *Decimæ novalium præsentes & futuræ*, on ne pourroit les étendre aux novales cultivées maintenant; & elle doit s'expliquer dans le sens que le donateur ne donne que les dixmes des novales qui seront cultivées pendant son regne, & non pas pendant des siecles. Car les motifs de ces donations, ainsi qu'on le lit dans les diplômes, étant la pauvreté des églises & des monasteres, il y a long-tems que ces motifs ne sub-

fiftent plus, & que par conféquent ils ne doivent point avoir eu d'effet ultérieur.

Dans l'électorat de Cologne, quiconque s'y propofe de défricher des terres, eft obligé d'en demander la permiffion, que l'électeur peut accorder ou refufer fuivant fa fageffe. Si les conceffions des dixmes des novales faites par les archevêques de Cologne, s'étendoient à celles cultivées fous leurs fucceffeurs, il ne tiendroit qu'à ces fucceffeurs d'en rendre les conceffions inutiles.

Il eft des cas où les évêques d'Allemagne peuvent priver les décimateurs de leur droit. Un de ces cas eft fpécifié dans la formule de réforme eccléfiaftique préfentée aux états eccléfiaftiques en 1548, par l'empereur Charles V, dans la diete d'Augsbourg, & reçue dans les conciles provinciaux de Mayence, de Cologne, de Trêves, de Salzbourg, &c. On la peut lire dans Hartzheim, tom. VI. *des Conc. d'All.* pag. 472 & fuiv. au titre de la *pluralité des bénéfices.* Ceux, y eft il dit, qui ont des revenus & des dixmes qu'ils défirent de conferver, doivent n'y prépofer que des prêtres capables, & les pourvoir d'une honnête & jufte fubfiftance; car en cas de négligence ou d'avarice en cette partie, il fera du devoir de l'évêque d'éloigner les incapables, & de les remplacer par des capables, auxquels ils affigneront un entretien honnête fur les dixmes & revenus de l'églife, ou ils priveront de leur droit les collégiales & les monafteres qui s'y refuferont. Ainfi quand les curés font dépourvus d'une fubfiftance honnête,

ils n'ont qu'à implorer leur évêque, qui ne manquera pas de procéder contre les collégiales & les monafteres injuftes, en vertu de cette formule de réforme. L'empereur, comme Charles V s'y eft offert, leur prêtera au befoin fon fecours pour fon exécution, & les tribunaux fuprêmes de l'Empire leur fourniront également la force néceffaire.

M. Brauburger a compofé un commentaire fur cette formule. Il eft intitulé : *Commentatio juris ecclefiaftici de formulâ reformationis ecclefiafticæ ab imperatore Carolo V, in comitiis auguftanis ann. 1548, ftatibus ecclefiafticis oblatâ ann. 1559 variis fupplèmentis auctâ, adhuc hodiè in materiâ difciplinæ ecclefiafticæ in Germaniâ pro normâ inferviente*, & il l'a foutenu publiquement à Mayence au mois d'août 1782.

Il ne nous appartient ni d'approuver ni de défapprouver les fentimens du pere Hedderich fur les dixmes, qu'il a fait foutenir publiquement à Bonn, dans l'auditoire de droit, le 12 feptembre 1782, à la recommandation de ceux pour lefquels il dit devoir être toute fa vie pénétré de vénération; mais nous pouvons dire que nous ne connoiffons point de jurifconfulte dans l'Allemagne catholique, qui le furpaffe en érudition. Il s'eft attendu à ne pas obtenir le fuffrage de tout le monde, & il a rencontré un critique rigoureux dans Fulgence de Verita qui ne l'épargne point, & le range dans la claffe des jurifconfultes flatteurs des grands; mais ce peut être une confolation pour lui, de voir Démofthene, Cicéron & Grotius placés dans

la même classe, comme a fait Augustin de Leyser dans ses *Meditationes de assentationibus jureconsultorum.*

Fulgence de Verita n'a encore attaqué que le premier chapitre du P. Hedderich, auquel il oppose vingt-quatre anti-theses. 1°. Epiloguant jusques sur l'épître dédicatoire, il prétend que le titre d'*archi-prince*, qui est donné à l'électeur de Cologne, est déja une flatterie, &c.

2°. Que c'est se flatter soi-même que d'écrire qu'on n'a été poussé à l'ouvrage que par l'amour seul de la vérité.

3°. Si l'on en croit le P. Hedderich, ce sont les allégories des SS. PP. qui ont introduit la persuasion *erronnée* que le précepte de payer les dixmes oblige aussi le peuple chrétien. Mais, Origenes parle-t il allégoriquement, lorsqu'il dit? Comment, notre justice sera-t elle plus abondante que celle des Scribes & des Pharisiens, s'ils n'osent goûter des fruits de leurs terres avant d'en avoir offert les premices aux prêtres, & d'en avoir mis la dixme à part pour les Lévites, tandis que ne faisant rien de cela, j'userai & j'abuserai des fruits de la terre sans que le prêtre le sache, & en le laissant ignorer au Lévite? S. Jérôme parle-t-il allégoriquement quand il dit? il est ordonné aux chrétiens non-seulement de donner les dixmes & les prémices, mais de vendre tout ce qu'ils ont, de le donner aux pauvres, & de suivre le sauveur. Enfin, S. Augustin parle-t-il allégoriquement lorsqu'il dit? nos ancêtres étoient dans l'abondance, parce qu'ils donnoient les dixmes à

dieu, & rendoient le tribut à César; mais depuis que notre dévotion envers dieu a cessé, le fisc nous a poursuivis. Nous n'avons pas voulu partager avec dieu, & on nous enleve tout. Le fisc s'empare de ce que Christ ne reçoit point. 4°. La loi qui défend aux évêques d'Orient du sixieme siecle de forcer à offrir les fruits *ad fructus offerendos*, ne fait point particuliérement mention des dixmes, 5°. ni la bulle d'or d'Isaac Commene.

6°. Quand les rois Francs & les empereurs ont aussi ordonné le paiement des dixmes, elles étoient déja établies par une ancienne coutume qui a force de loi. Ainsi s'expriment les capitulaires de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire : Nous avertissons & nous enjoignons de ne point du tout négliger, de payer la dixme à dieu & que dieu a lui-même commandé de lui payer; parce qu'il est à craindre que dieu ne prive du nécessaire celui qui aura méconnu sa dette envers lui, & qu'il ne lui ôte les neuf autres parties pour n'avoir pas voulu lâcher la dixieme.

7°. Il n'est pas juste de dire simplement que Clotaire est le premier des rois Francs qui ait exempté le clergé du paiement des dixmes pour les biens de l'église. Il falloit ajouter que la constitution de Clotaire porte précisément que le clergé avoit mérité cette immunité de son pere & de son aïeul. Mais que s'ensuit-il de-là? que le clergé ne percevoit pas de dixmes auparavant; mais est-ce qu'il ne pouvoit payer au fisc les dixmes, & en même-tems percevoir

les fiennes? 8°. Pareillement de l'examen des loix de Charlemagne fur les dixmes, il ne paroît nullement réfulter qu'il les ait le premier rendues générales.

9°. Quand le P. Hedderich foutient que la néceffité de payer les dixmes à l'églife eft un pur bienfait des princes envers elle, a-t-il fait réflexion à ce paffage d'un fermon de St. Auguftin : » Détachez une portion de vos revenus. Aimez-vous mieux en donner la dixme, donnez-là, quoique ce foit peu, puifque les Pharifiens la donnoient, & que fi votre juftice n'eft plus abondante, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quand dieu daigne exiger de nous la dixme, c'eft pour notre utilité & non pas pour la fienne. Il l'a promis par fon prophete : apportez toute la dixme dans mes greniers, afin que ma maifon ne manque point d'alimens, & éprouvez fi je ne vous ouvrirai pas les cataractes du ciel, & fi je ne vous envoie pas des fruits en abondance. Ce n'eft pas un prêt gratuit; le capital vous fera promptement rendu avec l'intérêt. Que feriez-vous, fi prenant neuf parts, il ne vous laiffoit que la dixieme : c'eft ce qu'il fait quand le défaut de pluie, la grêle & l'intempérie détruifent vos moiffons. Il a coutume de réduire à la dixme ceux qui ne la lui paient pas. Ce que vous refuferez au prêtre, le foldat vous le ravira, &c. « *Aug.* Tom. X, pag. 334.

10°. Le P. Hedderich prétend après Schmidt, 1er. vol. pag. 384 de fon *Hift. d'All.* que la libéralité des fouverains envers l'églife a été

merveilleusement excitée par l'opinion régnante pendant le huitieme siecle, le neuvieme & les suivans, qu'il falloit racheter ses péchés par des aumônes, suivant ce texte de Daniel : *Peccata tua eleemosynis redime.* Pourquoi ne seroit-ce pas autant les exhortations des proverbes à honorer dieu de sa substance, pour qu'il envoie l'abondance, & celles de Luc, faites l'aumône, & vous serez entiérement purifiés ?

11°. De quel droit le P. Hedderich soutient-il encore que la distinction des dixmes purement laïques dans leur origine, & des dixmes eccléfiastiques d'origine, vient des huitieme & neuvieme siecles. Est-ce que du tems de Samuel ce n'étoit pas le droit du roi, d'avoir la dixme des moissons, des vendanges & des troupeaux ? est-ce que les Juifs ne les payoient pas au roi Démétrius ? D'ailleurs ces expressions : *origine tenus mere laicales & ex origine suâ ecclesiasticæ*, se rencontrent-elles dans notre droit eccléfiastique, à moins que ce ne soit dans les compilations de Gibert & de Riegger ?

12°. Comme le droit commun canonique a attribué les dixmes aux curés, le droit germanique les a attribuées aux évêques, mais ce droit est-il encore en usage ? 13°. Et pour les nones c'étoit une redevance de fiefs eccléfiastiques, ensorte que ceux qui en étoient investis les payoient avec la dixme.

14°. On ne voit nulle part que Justinien ait substitué d'autres revenus à la place des dixmes.

15°. Othon-le-Grand a jugé en faveur de

l'évêque d'Osnabruc, le différend qu'il avoit avec l'abbé de Corbie & l'abbesse d'Hervorden, au sujet des dixmes; mais de quelle maniere! Après avoir fait un voyage à Rome, & y avoir traité l'affaire avec le pape & avec les évêques du concile d'Inglinheim. Voyez Hartzheim, *Concil. Germ.* tom. 2, pag. 655. 16°. Henri IV n'a pas plus jugé celle de l'archevêque de Mayence, avec l'abbé d'Hertzveld, qui ont consenti à un partage des dixmes dont l'acte a été dressé par la médiation du roi. 17°. & 18°. Ce ne sont pas seulement la plupart des jurisconsultes modernes qui sont d'avis, que si un clerc poursuit un laïque au possessoire dans une cause de dixme, ou quand il s'agit d'une pure question de fait, le laïque en peut juger; mais Barbosa, Gonzalez Tellez & Leurenius, citent des anciens de ce sentiment. 19°. Parce que des papes ont consenti que des laïques jouissent de dixmes ecclésiastiques, il n'y a pas lieu de conclure qu'ils ont reconnu que le droit de dixme n'est point spirituel, non plus qu'ils n'ont reconnu le droit de patronage pour temporel depuis plusieurs siecles que les laïques en ont été rendus capables. 20°. La fable de la damnation du pere de Pepin n'a rien de commun avec les dixmes. 21°. La distinction de droit de dixme direct & de droit utile, n'est pas aussi mal imaginée, au jugement de Van Espen, *Jur. eccl.* part. II. tit. 33. cap. 4. n. 42. Les articles suivans n'ont rien de plus intéressant.

Nous sommes autorisés à soupçonner que le

nom de l'auteur eſt ſuppoſé, & auſſi celui de l'impreſſion. Quoi qu'il en ſoit, on doit rendre juſtice aux qualités du cœur du critique qui prenant parti contre les grands, ne peut guere eſpérer d'être récompenſé ſur la terre. On nous mande que c'eſt M. de Buiningh, magiſtrat de Duſſeldorf.

Le P. Hedderich s'eſt attiré un autre adverſaire, en faiſant ſoutenir également à Bonn, ſous ſa préſidence, que *Parmi les premiers fideles, il y avoit fort peu de jours de jeûne d'une coutume univerſelle, & que le jeûne accoutumé ne conſiſtoit pas à manger du ſtocfiſch & d'autres poiſſons, mais dans une très-rigoureuſe abſtinence de toute nourriture & boiſſon, & dans une unique réfection priſe dans la journée ſur le ſoir.* Il ajoute enſuite : Quoique la puiſſance de déterminer les jours de jeûne, quant à l'abſtinence de toute nourriture par motif de religion, appartienne à l'égliſe; cependant les ſeigneurs territoriaux, par motif du bien public, eu égard à la cherté des poiſſons étrangers, peuvent avec beaucoup de juſtice défendre d'en manger : auquel cas on peut très-juſtement faire inſtance auprès des évêques & du ſouverain pontife, afin que le jeûne ſoit réduit au premier eſprit de la diſcipline eccléſiaſtique, ſavoir, à une unique réfection par jour, même en viande : c'eſt pourquoi ſi après avoir remontré aux prélats eccléſiaſtiques, les plus juſtes cauſes de permettre l'uſage de la viande les jours de jeûne, & principalement qu'il paſſe chez l'étranger des millions d'écus pour l'achat du poiſ-

ſon, au grand préjudice de l'Allemagne, ils perſiſtoient dans le refus, ce ne ſeroit pas être hérétique ni ſchiſmatique de ſoutenir que le ſeigneur territorial peut, pour le bien public, permettre à ſes ſujets de manger de la viande les jours de jeûne, en conformant néanmoins le jeûne à l'uſage des premiers fideles par eſprit de religion : c'eſt-à-dire, qu'on ne fît qu'un ſeul repas.

Ces aſſertions ont enflammé le zele du pere Gaſſman, récollet, profeſſeur de théologie au college d'Aix-la-Chapelle, qui n'a vu dans le pere Hedderich, qu'un nouveau réformateur, qui penſe avoir le privilege d'infaillibilité qu'il refuſe avec animoſité au vicaire de J. C. qui fait le conſeiller des finances, dont la doctrine a cauſé un ſcandale général, & lui a attiré l'indignation de tout le monde, & qui eſt ouvertement ſchiſmatique & ſuſpect d'héréſie. Car tel eſt le portrait qu'il nous fait du pere Hedderich, contre lequel il s'efforce de prouver d'abord que tous les premiers fideles ont été de grands jeûneurs. Pour parvenir à ſa preuve, il cite des textes qui démontrent réellement qu'il y a eu des jeûnes réguliérement établis parmi les Hébreux, que les Eſſeniens s'abſtenoient de viande, comme auſſi les prêtres Egyptiens; que les apôtres ont jeûné, & les Thérapeutes, & tant d'anachoretes en Paleſtine, en Arabie, dans la Thebaïde & la Lybie. Mais comme ſon dénombrement des hommes & des lieux n'eſt pas complet, il s'en faut bien qu'il renverſe la poſition de ſon antagoniſte,

auquel il reproche de s'être appuyé ſur le ſentiment d'un proteſtant, Béverégius, en enſeignant dans ſes élémens du droit canonique, qu'autrefois le jeûne n'étoit que de coutume, & qu'à l'exception de celui de l'anniverſaire du jour auquel J. C. a été crucifié, il n'exiſte point de trace d'un jeûne public & ſolemnel.

Comme pour prouver que les premiers fideles n'ont point mangé de viande les jours de jeûne, le pere Gaſſman ne remonte pas plus haut que S. Baſile qui interdit également le vin, il prouve trop ou ne prouve rien; car puiſqu'on a bien rendu l'uſage du vin les jours de jeûne, on peut bien rendre auſſi celui de la viande. Mais à quoi bon tout cet étalage de citations de canons & de faits hiſtoriques auxquels on peut oppoſer d'autre faits auſſi conſtans? Le pere Gaſſman prétend-il troubler la conſcience des catholiques, & leur faire un ſcrupule d'uſer de l'indulgence qu'ont pour eux leurs paſteurs, & qui a lieu dans le dioceſe même où il vit; puiſqu'il y eſt permis ordinairement de faire gras quatre jours de la ſemaine pendant le carême.

Il y a eu un tems qu'il a paru bon au St. Eſprit & aux apôtres, de ne point impoſer d'autre abſtinence aux fideles que celle du ſang & des animaux ſuffoqués. Ces fideles ne ſont pas ceux des derniers tems. Au reſte, il n'y a point à craindre là de conflit entre le ſacerdoce & l'Empire, n'étant pas douteux que tout évêque ne déférât ſur le champ à ſon ſouverain, qui lui recommanderoit de permettre l'uſage de la

viande une fois par jour ſeulement, dans les tems de jeûne.

Il ſeroit ſans doute à ſouhaiter, que cette conteſtation eût été ſur le champ étouffée. Ç'a été le louable deſſein des ſupérieurs clauſtraux du pere Gaſſman, qui ſe ſont fait rapporter tous les exemplaires de ſa diatribe pour la ſupprimer, & quoique l'exemplaire d'une troiſieme édition, que nous avons ſous les yeux, ſoit muni d'une apparence d'approbation de l'ordinaire, nous ſommes parfaitement inſtruits que cette approbation n'a pas été plutôt ſurpriſe qu'elle a été révoquée : c'eſt donc en impoſer que de préſenter un pareil ouvrage comme avoué de quelque puiſſance eccléſiaſtique ; tandis que tous les exemplaires en ont dû être rapportés à la chancellerie électorale par ordre de la cour de Bonn, & ont été confiſqués. Nous ne ſommes pas du même avis que le pere Hedderich; mais ſi nous étions dans le cas de le réfuter, nous ne manquerions pas aux égards dûs à un perſonnage auſſi diſtingué par ſon ſavoir éminent, que par ſes emplois de confiance & la protection éclairée de ſon ſouverain. C'eſt bien s'aveugler que de croire qu'on n'offenſe les bonnes mœurs que par des expreſſions laſcives ou équivoques. Comme ſi la violation de la charité chrétienne & ſacerdotale dans des ſatyres n'étoit pas auſſi contraire aux bonnes mœurs!

MÊLANGES.

RÉFLEXIONS sur quelques hommes célebres de ce siecle (*).

MONTESQUIEU. Sixte-Quint appelloit la reine Elisabeth un véritable cerveau de princesse. On peut appeller Montesquieu un vrai cerveau de législateur. C'est un de ces hommes extraordinaires qui font époque dans les siecles, en formant à eux seuls un vaste foyer de lumieres. Le caractere de son génie est l'élévation unie à la profondeur ; il se montre en même tems au sommet & au centre des sujets qu'il traite. C'est dans l'*Esprit des loix* sur-tout qu'il a paru grand. Les vérités y sont détachées par leur masse, & liées par leur base. Rien d'inutile, ni de commun. Telle partie élevée des Alpes est composée en entier de roc vif & de granit; point de terre à leur cime, point

(*) Ces *Réflexions* sont partie des notes jointes à un ouvrage dont nous avons rendu compte dans le journal de *mai*, pag. 117, & qui est intitulé : L'AIGLE ET LE HIBOU, *fable écrite pour un jeune prince que l'on osoit blâmer de son amour pour les sciences & les lettres.*

d'argille à leurs pieds ; les rochers y portent ſur d'autres rochers, & forment, par leur enſemble, un vaſte coup-d'œil, & par leur ſuite une immenſe chaîne. Les uns, coupés à pic, dominent ſur les abymes ; les autres, inclinés avec majeſté, regnent dans l'étendue. On a conteſté les trois diviſions de la *vertu*, de l'*honneur* & de la *crainte ;* mais ce qui eſt inconteſtable, c'eſt la diſtribution des trois puiſſances, *légiſlative*, *judiciaire*, *exécutrice.* Elles ſont pour la conſtitution d'un état ce que les regles de Képler ſont pour les loix du mouvement, & la gravitation neutonienne pour le ſyſtême du monde. J'oſe dire que c'eſt la découverte moderne la plus importante ; ſans elle tout ſeroit encore obſcur, & les légiſlateurs marcheroient éternellement à tâtons ; ils régleroient leurs nations comme un mécanicien qui ne ſeroit pas horloger, régleroit une montre. Monteſquieu leur a dévoilé les trois roues qui conduiſent bien ou mal la machine politique, ſelon qu'elles ſont bien ou mal poſées. Plus on réfléchira ſur cette diſtribution des trois pouvoirs, plus on trouvera l'idée lumineuſe & féconde. Elle méritoit de naître, ou dans le ſénat de Rome, ou dans le parlement d'Angleterre, ou dans la tête de Monteſquieu.

VOLTAIRE. Les derniers vers épiſtolaires de ce poëte immortel, ſans avoir le feu ni l'éclat des vers écrits dans ſa jeuneſſe, ont plus de douceur, de philoſophie, plus de ce caractere antique & touchant qui tempere l'imagination par la ſenſibilité. Eſt-ce l'effet du ſé-

jour de la campagne & du voisinage des Alpes? Est-ce celui de l'âge mûr & de la vieillesse, qui, arrivée aux bornes de la vie, jette un coup-d'œil attendri sur la carriere humaine? Est-ce que les talens ressembleroient dans leur seve aux arbres fruitiers, qui, moins féconds dans un âge avancé, produisent cependant alors des fruits plus exquis & d'un suc mieux élaboré? Quoi qu'il en soit, rien n'égale le charme des vers épistolaires de ce grand homme; ils réunissent le ton du monde & le langage de la poésie, une peinture vraie & un coloris brillant, le trait léger qui porte sur les circonstances, & le trait solide qui doit frapper en tout tems, l'enthousiasme qui éleve aux grandes choses, & la gaieté qui ramene au naturel, le négligé de la grace & la pompe du génie: cette réunion est la pierre philosophale; Voltaire la possédoit; tout se changeoit en or au feu de son génie; cet or étoit le plus ductile du monde; il le travailloit comme un artiste, & toutes ses idées, ainsi frappées, sont encore dans la circulation publique.

J. J. Rousseau. L'histoire des conspirations intéresse les hommes même les plus pacifiques. C'est un des charmes qui attachent aux écrits de J. J. Rousseau. Il semble avoir conjuré contre les vérités établies, & avoir formé le projet de détrôner la raison publique; la sienne s'est dérangée en ce combat perpétuel. Les idées exagérées qu'il s'étoit faites des passions, les idées noires qu'il s'étoit formées des hommes de son siecle, ont plus contribué à sa folie que ses

ses malheurs mêmes. Il rappelle par l'audace & le délire de ses derniers ouvrages, ce superbe Ajax qui demandoit aux dieux de combattre contre lui en plein jour, & qui, mécontent des Grecs, perdit la tête, se jetta au milieu d'un troupeau, & l'extermina, dans la pensée que c'étoient les capitaines de la Grece. Les paradoxes & les folies de cet écrivain n'empêchent pas qu'il ne soit un des hommes les plus éloquens. Son éloquence consiste dans ses mouvemens & dans ses descriptions magiques. Il est inventeur d'un genre sauvage, qu'il a trop confondu avec le genre naturel, & dont il abuse quelquefois pour surprendre l'imagination. Enfin, il couvre par les vérités de détail le fond des erreurs sur lequel il a bâti tous ses ouvrages. Ils pourroient être comparés à des pendules détraquées, mais enrichies d'un carillon magnifique & juste. Il ne faut pas écouter l'heure qu'elles sonnent, mais l'air qu'elles jouent.

M. DE BUFFON. L'ouvrage de M. de Buffon est un des phénomenes de l'univers qu'il peint. Avant lui, l'histoire-naturelle n'étoit qu'une laborieuse compilation, une nomenclature superficielle. Il en a fait une science sublime, un art créateur. Par ses grandes idées, il a rendu la langue plus éloquente, & par ses grandes images il l'a rendue plus poétique. Après avoir appris à lire dans le centre du globe, il a voulu nous apprendre à lire dans la nuit des tems. Il a pénétré dans les siecles antérieurs à tout ce qui a existé. Il a parcouru tout ce vaste

espace, inhabité jusqu'ici par la pensée même; l'a rejoint au domaine de l'homme, & conquis sur le chaos cinquante à soixante mille ans de chronologie physique. Ainsi ses *époques de la nature* ont servi, si ce n'est à expliquer le monde, du moins à l'agrandir. L'imagination se plaît à errer dans les déserts de l'infini.

RAYNAL. Il a accoutumé les nations à méditer sur leurs intérêts les plus importans. Un grand prince disoit de lui : *Il m'a servi par les choses mêmes qui m'ont fâché.* On doit regretter qu'il ait mêlé à beaucoup de vérités utiles, des erreurs répréhensibles, & des déclamations téméraires. Lorsqu'un général Romain vouloit conquérir un pays, il n'insultoit pas les dieux qui en étoient les protecteurs; il leur offroit des sacrifices, & les prioit de passer dans son armée.

WASHINGTON. C'est l'homme qu'il falloit pour la révolution de l'Amérique. Lorsqu'un peuple se révolte, & se donne des chefs qui ne sont pas animés de son esprit, ils en profitent pour l'opprimer; il ne fait alors que changer de chaîne. Lorsque des chefs excitent un peuple à la révolte, & que celui-ci n'a pas les mêmes intérêts qu'eux, il se lasse bientôt de troubles, & retourne subitement à son joug naturel; la révolte alors n'est qu'une émeute. Mais lorsque le peuple & ses chefs sont conduits par le même génie, & enflammés des mêmes passions, la premiere émeute devient une révolution complette. La nation entiere forme alors une masse qui presse dans toute sa densité, & dans toute son étendue : rien ne résiste à son

poids. On dit que le roi de Pruſſe a envoyé une épée à Washington : l'on auroit pu mettre cette adreſſe à ce préſent : *Le plus grand général de l'ancien monde, au plus grand général du nouveau.*

FRANKLIN. Le lointain eſt la perſpective, &, pour ainſi dire, le ciel des grands hommes. Dans quelques ſiecles, Franklin ſera regardé comme un dieu. L'électricité va changer toute la phyſique. Les colonies angloiſes vont changer toute la politique. Franklin ſe trouve à la tête de ces deux changemens ſi conſidérables : c'eſt, ſi j'oſe me ſervir de cette expreſſion, l'homme du ſiecle qui a retenu les deux meilleures places dans la poſtérité.

ADAMS a été un des premiers auteurs de la liberté américaine : j'ai éprouvé près de lui cette ſatisfaction ſi rare, de trouver le caractere de l'acteur, correſpondant au rôle qu'il joue : je vis un homme tout entier à ſon objet, qui ne parloit que pour donner une bonne opinion de ſa cauſe & une grande idée de ſa nation. Son extérieur ſimple ſembloit fait pour contraſter avec la force & l'étendue de ſes penſées ; elles étoient toutes tournées du côté de la république, & ne perdoient pas de leur chaleur pour être exprimées avec méthode & préciſion, comme une armée qui marche à l'ennemi, n'a pas l'air moins audacieux pour obſerver les loix de la tactique. Parmi pluſieurs faits qu'il me cita en l'honneur de ſon pays, j'en rapporterai un qui mérite de paſſer à la poſtérité. Deux jeunes ſoldats avoient déſerté de l'armée, & ils étoient re-

tournés à la maison paternelle. Leur pere, indigné de cette action, les ramena lui-même au lord Stirling, leur général, qui leur pardonna en faveur du pere.

La Fayette. Montaigne, parlant des génies qui s'ouvrent une route nouvelle, les appelle *primes-sautiers*. Cette expression convient au jeune héros dont il est question. Il s'est élancé le premier, par-dessus les barrieres, dans le plus vaste champ, où la renommée ait appellé le courage. C'est ainsi que le Tasse représente le jeune Renaud, s'échappant du sein de sa famille, pour voler auprès de Godefroi. La jeunesse, la valeur, la modestie sont, pour ainsi dire, les trois graces qui accompagnent la gloire. L'élite de nos jeunes gens brûloit de suivre un si noble exemple. Il n'est point de nation plus susceptible de cette émulation généreuse que la nation Françoise. Rien de grand qui soit perdu ou demeuré isolé chez elle. Tout ce qui a de l'éclat, tout ce qui en promet, réveille les esprits, & les entraîne par un mouvement irrésistible. C'est par-là que le peuple François, sans avoir changé de caractere, sans avoir éprouvé de révolution, semble s'être transformé d'époque en époque en différens peuples.

(*Journal encyclopédique.*)

Notice concernant l'ordre des Druides, institués à Beaumaris, dans l'isle d'Anglesey, l'ancienne demeure des Druides, avec les cérémonies usitées à l'admission des membres de l'ordre & l'élection des officiers.

Cet ordre, composé de soixante membres, fut formé par environ vingt *gentlemen*, qui augmenterent leur nombre par ballotte (*), ce qui a lieu encore à chaque dignité vacante. Le premier, & le principal officier, est l'archidruide, qui à l'assemblée annuelle & solemnelle de la société, toujours tenue en août, est placé sur un siege au haut bout de la salle destinée à cet effet : il porte autour du cou, pardessus son habit, un large ruban pourpre, auquel est attaché le symbole, ou signe distinctif de l'ordre, savoir une médaille dorée de forme ovale, représentant une tête de druide entre deux branches de chêne, & sur le revers un chêne, garni de ses feuilles, & orné avec ces mots : NIS GWYR NAMYN DIWGD DDERWYDDON.

Au bas bout de la table est assis le sous ou député druide, ayant la même médaille attachée à un ruban étroit, couleur pourpre, passant autour du cou, pardessous l'habit, avec sa verge auprès de lui. Au côté droit de l'archi-druide

(*) Petite balle dont on se sert pour donner les suffrages.

est assis le trésorier, & à gauche le secrétaire; & au milieu de la salle les quatre *régulateurs* ou officiers assistans, tous avec leurs médailles attachées par un ruban pourpre à la boutonniere de l'habit, & chacun portant une verge d'office. Les membres de l'ordre sont rangés de chaque côté de la salle, ayant la médaille & le cordon attaché à leur veste. Quand on reçoit un nouveau membre, le sous-druide lit son nom, & les quatre *régulateurs*, ayant leur verge à la main, vont le chercher dans une salle voisine où il les attend; étant ensuite conduit au siege du député, il y prononce la déclaration, & signe les articles ou statuts, & alors il est conduit devant l'archi-druide qui lui passe le cordon avec la médaille; ayant fait le tour de la salle, & après avoir reçu les complimens de chaque membre, il prend place parmi les sociétaires. Après l'admission & l'investiture des membres, la compagnie procede aux affaires, arrête les comptes du trésorier, & ballotte les nouveaux membres. Cela fait, la société dîne; les *régulateurs*, leur verge à la main, s'avancent deux de front, vers la salle à dîner, le trésorier & le secrétaire de front pareillement, avec leurs verges, le sous-druide avec sa verge, seul, l'archi-druide ensuite, suivi des membres de l'ordre, rangés deux à deux; ils prennent tous place à la table, dans le même ordre que ci dessus: après le dîné, l'archi-druide, s'adressant à la compagnie, propose celui qui doit lui succéder; les membres étant debout, il résigne sa place, & passe le cordon de l'ordre avec la

médaille, au cou du nouveau dignitaire, qui, après que la compagnie a bu à sa santé, nomme son sous-druide, le trésorier, le secrétaire, & les régulateurs, qu'il investit du cordon de l'ordre, & auxquels il remet en main les verges d'office : ainsi finit la cérémonie. Les anciens officiers reprennent leur place, & le reste de la journée se passe en divertissemens.

(*Universal magazine.*)

SUR la ville de Nole, & de l'invention des cloches; tiré des *voyages dans les Deux-Siciles, par* HENRI SWINBURNE, &c.

LA ville de Nole offre très-peu de choses à un observateur, vu que les ruines de ses anciens édifices sont presque entiérement effacées. Il ne reste des deux amphithéatres que des murailles de brique. Quelques anecdotes cependant rendent son histoire intéressante. Auguste y mourut âgé de 76 ans.

S. Paulin, natif de Bordeaux, mourut évêque de Nole, en 431. Il avoit été consul; c'étoit un bon poëte : il est regardé comme l'inventeur des cloches par les habitans de Nole, qui s'attribuent le mérite d'avoir donné à la société cet utile instrument; mais je crois plutôt qu'il a été le premier qui introduisit l'usage des cloches dans l'église, & les fit placer dans les clochers, pour appeller les fideles à l'office. Avant ce tems, les chrétiens se servoient de crécelles

de bois, (*sacra ligna*) le gouvernement ne permettant point l'usage des cloches à une secte proscrite. Les anciens avoient des cloches pour le service profane & sacré. Polybe en fait mention, de même que Strabon.

Pline nous apprend, qu'autour du tombeau de Porsenna, roi d'Etrurie, il y avoit des cloches; les *lebetes* du temple de Dodone, étoient certainement une espece de cloches. L'heure du bain à Rome étoit annoncée par le son d'une cloche; la nuit le guet en portoit une; elle servoit à appeller les domestiques dans les grandes maisons. On en mettoit au cou des moutons pour faire fuir les loups, ou plutôt par moyen d'amulette. De nos jours cette coutume est devenue une pratique religieuse. Les cloches, sous la protection de St. Antoine, sont bénies, & mises au cou des bestiaux & des moutons, pour les préserver de maladies épidémiques. Les bergers croient aussi que leur son fait plaisir aux animaux, & qu'ils mangent, par ce moyen, avec plus d'appétit.

Lucien nous dit que les prêtres de la déesse de Syrie avoient des cloches, qu'ils faisoient sonner, pour exciter la charité des dévots. J'ai vu de pareilles exemples, dit M. Swinburne, en Italie, dans des hermites & des moines mendians, qui vous avertissent par une cloche, qu'ils en veulent à votre bourse.

Zonaras rapporte que les criminels allant au supplice, avoient une cloche pour avertir les passans de ne point se trouver sur leur route, afin de ne point se rendre impurs en les tou-

chant. Cette superstition est peut-être la véritable origine de l'usage de sonner, en Angleterre, les cloches de la paroisse, lorsqu'un malfaiteur est conduit au supplice; quoiqu'en général, on doive regarder cet avertissement comme un signal de prier pour l'ame de celui qui doit périr.

Quintilien est le premier auteur qui emploie le mot *nola*, pour exprimer une *cloche*, avant lui *tintinnabulum* étoit le mot ordinaire; ce fut du tems de St. Jérôme que le mot *campana* fut employé pour la même signification.

Giordano Bruni, né à Nole dans le seizieme siecle, fit beaucoup de bruit dans le monde théologique, par le moyen d'un petit ouvrage dont il est parlé avec mépris dans le *Spectateur*, qui en rend compte, dans le 389e. numéro. Ce livre, intitulé, *Spaccio della besta trionfante*, traite toutes les religions comme des inventions purement humaines, tourne en ridicule les miracles & la révélation, comme autant d'impostures rendues pernicieuses par le clergé intéressé; il prétend que la pure loi de nature est la seule regle de vie que doive suivre un être doué de raison; ce livre contient encore d'autres opinions que l'église chrétienne a souverainement en horreur, & anathématisé unanimement. Bruni demeura long-tems à la cour de la reine Elisabeth, sous la protection de plusieurs grands hommes; mais à son retour en Italie, en 1600, il fut arrêté par l'inquisition, & brûlé à Venise.

Il est impossible de dire positivement quel fut

le premier peuple qui s'établit à Nole ; mais ses monnoies prouvent qu'elle fut un tems habitée par les Grecs : elles ne different que par la légende de celles de Naples.

(*Universal magazine.*)

LE RAMONEUR.

Une servante imbécille avoit farci l'esprit des enfans de ses maîtres de mille contes ridicules sur un homme à tête noire.

Angélique, l'une de ces enfans, vit un jour, pour la premiere fois, un ramoneur entrer dans sa maison. Elle poussa un grand cri, & courut se réfugier dans la cuisine.

A peine s'y fut-elle cachée, que l'homme noir y entra sur ses pas.

Saisie d'une mortelle frayeur, elle se sauve par une autre porte dans l'office, & toute tremblante se tapit dans un coin.

Elle n'étoit pas encore entiérement revenue à elle-même, lorsqu'elle entendit l'homme effrayant, chanter d'une voix tonnante, en raclant à grand bruit les pierres de l'intérieur de la cheminée.

Dans un nouvel effroi, elle s'élance de l'endroit où elle étoit cachée, & sautant par une fenêtre basse, dans le jardin, elle court à perte d'haleine vers le fond du bosquet, & tombe presque sans mouvement au pied d'un gros arbre. Là, d'un œil effaré, elle n'osoit qu'à peine

regarder autour d'elle ; tout-à-coup ſur le haut de la cheminée, elle vit encore s'élever l'homme noir.

Alors elle ſe mit à crier de toutes ſes forces : Au ſecours, au ſecours !

Son pere accourut, & lui demanda ce qu'elle avoit à crier. Angélique, ſans avoir la force d'articuler un ſeul mot, lui montra du bout du doigt l'homme noir aſſis à califourchon ſur la cheminée.

Son pere ſourit ; & pour prouver à la petite fille combien peu elle avoit eu raiſon de s'effrayer ; il attendit que le ramoneur, fût deſcendu, puis il le fit débarbouiller en ſa préſence, & ſans autre explication, lui montra de l'autre côté ſon perruquier, qui avoit le viſage tout blanc de poudre.

Angélique rougit ; & ſon pere profita de cette occaſion pour lui apprendre qu'il exiſtoit réellement des hommes à qui la nature donnoit un viſage tout noir, mais qui n'étoient point à craindre pour les enfans ; qu'il y avoit même un pays ou les enfans étoient communément nourris par des femmes noires comme du jais ; ſans que leur teint perdît de ſa blancheur.

Dès ce moment, Angélique fut la premiere à rire de tous les contes bizarres, que des perſonnes ſimples & crédules lui faiſoient pour l'effrayer.

(*L'Ami des Enfans.*)

POÉSIES FUGITIVES.

LA CHARTREUSE DE PARIS.

Vieux cloître où de Bruno les disciples cachés,
Renferment tous leurs vœux sur le ciel attachés,
Cloître saint, ouvre-moi tes modestes portiques!
Laisse-moi m'égarer dans les jardins rustiques,
Où venoit Catinat méditer quelquefois (*),
Heureux de fuir la cour, & d'oublier les rois.
J'ai trop connu Paris : mes légeres pensées
Sur ses tableaux divers en courant dispersées,
Veulent en vain rejoindre & lier tous les jours
Leur fil demi-formé qui se brise toujours.
Seul, je viens recueillir mes vagues rêveries.
Fuyez, bruyans remparts, pompeuses Tuileries,
Dont l'orgueil symmétrique, à mes yeux éblouis,
Vante après cent hivers la grandeur de Louis.
Je préfere ces lieux où l'ame moins distraite,
Même au sein de Paris, peut goûter la retraite.
La retraite me plaît : elle eut mes premiers vers.
Ici, dans les détours de ces sentiers couverts,
Je jouis du soleil, de l'ombre & du silence.
O doux calme! ces chars où s'assied l'opulence,
Tous ces travaux, ce peuple à grands flots agité,
Ces sons confus qu'éleve une vaste cité,

(*) On sait que Catinat se promenoit souvent dans le cloître des chartreux.

Des enfans de Bruno ne troublent point l'asyle :
Le bruit les environne, & leur ame est tranquille.
Hormis l'éternité tout est songe pour eux.
Et nous osons pourtant les juger malheureux !
Hélas ! dit notre erreur, ces pieux suicides,
Vieillis par l'abstinence, & sillonnés de rides,
Pâles, le front courbé sur le bord des enfers,
Des pleurs du repentir mouillent en vain leurs fers :
L'éternel désespoir habite leurs cellules.
Eh bien ! vous qui plaignez ces victimes crédules,
Pénétrez avec moi ces murs religieux.
N'y respirez-vous pas l'air paisible des cieux ?
Vos chagrins ne sont plus ; vos passions se taisent,
Et du cloître muet les ténebres vous plaisent.
Combien au cœur ému parlent avec pouvoir
Ces troncs d'où par degrés descend l'ombre du soir,
Ces images des morts que la mousse environne,
Et ces cloches d'airain à l'accent monotone,
Ce temple où chaque aurore entend de saints concerts
Sortir d'un long silence, & monter dans les airs ;
Ces colonnes, ces tours que le tems a minées,
Et ces tombes sans art de gazons couronnées !
Ici l'œil s'accoutume à fixer le trépas :
Son aspect attendrit & n'épouvante pas ;
Marchons : suis-je trompé ? Sous ces voûtes antiques,
Parviennent jusqu'à moi d'invisibles cantiques ;
Et la religion, le front voilé, descend ;
Elle approche : déja son calme tout-puissant
Jusqu'au fond de votre ame en secret s'insinue.
Entendez-vous un dieu, dont la voix inconnue
Dit : au fond du désert, ô mon fils, cherche-moi,
Viens, je t'y parlerai, je serai près de toi (*) ?
Maintenant du milieu de cette paix profonde,

(*) Voyez le livre de la *Sagesse*.

Tournez les yeux : voyez dans les routes du monde
La race des humains que travaille sans fruit
Cet espoir obstiné du bonheur qui la fuit,
Parcourir, en pleurant de chagrin poursuivie,
L'inépuisable erreur qu'on appelle la vie.
Osez-vous plaindre encor le paisible mortel
Qui courut embrasser l'asyle de l'autel?
Jamais du dieu qu'il aime il n'éprouve l'absence;
Sa priere, du jour précede la naissance,
Et d'un cœur d'immortels chaque nuit visité,
Il rêve, en sommeillant, son immortalité.
Rêve heureux ! puisse-t-il se prolonger sans cesse !
Et que des passions la turbulente ivresse
Jamais n'ose troubler la paix de ce séjour ?
  Souvent, au sein des nuits, la plainte de l'amour
Fit gémir les échos du sombre monastere.
En vain le repoussant de son regard austere,
La pénitence veille assise sur le seuil :
Il entre déguisé sous les voiles du deuil.
Au dieu consolateur en pleurant il se donne.
A Comminge, à Rancé, dieu sans doute pardonne;
A Comminge, à Rancé qui ne doit quelques pleurs ?
Qui n'en fait les amours ? qui n'en plaint les malheurs?
Et toi, dont le nom seul, à l'ame recueillie,
Porte la volupté de la mélancolie,
Toi, qui sans te lier de vulgaires sermens,
Fis connoître à l'amour de nouveaux sentimens,
Toi, que l'homme sensible, abusé par lui-même,
Se plaît à retrouver dans la femme qu'il aime,
Héloïse, à tes maux quel cœur ne s'attendrit ?
Tel qu'un autre Abailard, tout amant te chérit.
Ah ! pour mieux t'honorer, quand pourra ma tendresse
Aux bois du Paraclet conduire ma maîtresse !
Là baisant, tous les deux, le sacré monument
Qui réunit ta cendre à celle d'un amant,
Nous dirons à genoux : voilà nos seuls modeles!
Comme eux jurons de vivre & de mourir fideles.

Mais quels vœux imprudens ! Par l'amour égaré,
Ai-je oublié déja que je marche entouré
Des ténebres du cloître, où cherchant le myſtere,
Tous les tendres deſirs ſont contraints de ſe taire.
Cloître ſombre, où l'amour défendu par le ciel,
Ne vit que d'amertume, & s'abreuve de fiel,
Ah! c'en eſt fait: ton deuil plaît moins à ma penſée,
L'imagination ſous tes murs élancée
Avec charme, il eſt vrai, les parcourt un moment.
Bientôt elle a beſoin d'un plus cher ſentiment.
Je redoute, je fuis ta contrainte ſacrée,
Je fuis : mais par le tems ſi mon ame éclairée,
Des vaines paſſions maudiſſoit les erreurs,
Et leurs plaiſirs trop courts ſouvent mêlés de pleurs;
Quand j'aurai, malgré moi, des larmes à répandre,
Dans ces momens plus doux, & ſi chers au cœur tendre,
Où fatigué du monde, il veut, libre du moins,
Et jouir de lui-même, & rêver ſans témoins :
Alors je reviendrai, ſolitude tranquille,
Oublier, dans ton ſein, les ennuis de la ville,
Et retrouver encor ſous tes lambris déſerts
Les mêmes ſentimens retracés dans ces vers.

Par M. DE FONTANES.

LE RIVAL SERVIABLE.

DAMIS, dit-on, me diffâme en tous lieux;
C'eſt de ſa part ingratitude pure.
--- Je le crois bien. --- Oh ! vous le croirez mieux,
Quand vous ſaurez en bref notre aventure.
Damis & moi nous ſortions de dîner;
Sur un propos il me cherche querelle;
Elle s'échauffe, & pour la terminer,
Damis du doigt me montre une ruelle.

Je l'y suivis.... Il trembloit!... Son effroi
Me fit pitié; ménageons ce novice,
Dis-je en voyant qu'il avoit peur de moi;
Je me sauvai pour lui rendre service.

Par M. PONS DE VERDUN.

---

*A MADAME DE***, qui met trop de rouge.*

EGLÉ, d'un éclat emprunté
Vis-tu jamais briller la rose?
Toutefois le Zéphyr auprès d'elle repose,
Et renonce à l'attrait de l'infidélité;
Rien n'est plus attachant que la simplicité.
Et toi! comme la fleur nouvellement éclose,
Oses-tu bien de l'art emprunter le secours,
Insulter la Nature, & trahir les Amours?
Toi, belle comme l'innocence,
Jolie en même-tems comme la volupté,
As-tu besoin de parer ta beauté
Pour t'assurer de la constance?
Brise ta palette à jamais:
La pudeur prendra soin de colorer tes traits.
Tu ne saurois être encor embellie
Que du doux incarnat qui peint ta modestie.

Par Mlle. de SAINT-LÉGER.



LE CYGNE ET LE CORBEAU,

FABLE.

UN jour, le plus laid des corbeaux,
Qui se croyoit un personnage,
Abordant fiérement un cygne des plus beaux,
Osa lui comparer son lugubre plumage;
Mais la beauté du cygne en brilla davantage,
Et l'on siffla l'autre animal.

TEL un critique, à l'humeur noire,
D'un ouvrage excellent releve encor la gloire,
Quand il en dit beaucoup de mal.

Par M. LE BAILLY, avocat.

FABLE.

AU bourg où regne la Folie,
Un jour la Nouveauté parut;
Aussi-tôt chacun accourut,
Chacun disoit : qu'elle est jolie!

AH! Madame la Nouveauté,
Demeurez dans notre patrie;
Plus que l'esprit & la beauté
Vous y fûtes toujours chérie.

LORS la déesse à tous ces fous
Répondit : Messieurs, j'y demeure;
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.

Le lendemain elle parut
Auſſi brillante que la veille;
Le premier qui la reconnut
S'écria: Dieux! comme elle eſt vieille!

Par M. Hoffman, de Nancy.

---

*A***, qui m'adreſſoit ce vers anglois de* SHENSTONE :

Be but my friend; i ask no dearer name.

C'eſt-à-dire,

Ne ſoyez que mon ami; je ne deſire point de nom plus cher.

Pourquoi, **, par une loi ſévere,
Ne vous borner qu'à la ſimple amitié?
Eh! ſans l'amour l'on n'aime qu'à moitié.
A mes deſirs ſoyez donc moins contraire:
Jamais beauté ne fit choſe à demi.
Or, pour finir toute diſpute vaine,
Soyez facile, & d'une double chaîne
En moi ſerrez & l'amant & l'ami.

Par M. Milon.

LE PRINTEMS.

Suis-moi, douce mélancolie,
Viens dans ces bois ſilencieux
Nourrir le calme langoureux
Où mon ame eſt enſevelie.
Une innocente volupté,
Par un charme ſecret, dans ces jardins m'attire.

Quelle vive fécondité!
C'eſt le printems qu'avec l'air on reſpire.
Les plus ſuaves odeurs,
Du bout des rives fortunées,
Sur les aîles d'Eurus en nos champs ramenées,
Parfument l'air & les fleurs :
Tout s'anime & ſe renouvelle.
Quel dieu ſur l'univers exerce ſon pouvoir;
Quel dieu donne à la terre une face nouvelle!
Eglé, pour le connoître, il ſuffit de vous voir.
Plein d'une tendre inquiétude,
Chaque être qui ſoupire, heureux en ces beaux jours,
D'aimer fait ſon unique étude.
Tout le cortége des amours
Folâtre dans ma ſolitude :
Ces petits dieux éparpillés,
Aux roſſignols égoſillés,
Apprennent à chanter leurs plaiſirs & leurs peines;
L'humble ſaule & le peuplier,
Le long de ces ruiſſeaux, au bord de ces fontaines,
Se courbent amollis par les douces haleines
Du zéphyr qui vient les plier.
Sous ces arbres déja le plus riant ombrage
S'épaiſſit avec leurs rameaux;
Bergere, dont la gloire eſt encor d'être ſage,
N'approchez plus de ces berceaux.

Par M. le marquis DE *V...*



A M. VALADE, imprimeur-libraire à Paris, à l'occasion d'une belle médaille d'or que lui a envoyé le roi de Suede.

UN prince, ami du genre-humain,
Et cher à l'univers autant qu'à sa patrie,
Récompense ton industrie
Par un don précieux de sa royale main;
Il a raison : les traits d'Apelle
Ont éprouvé du tems l'implacable fureur;
Les miracles de Praxitele
Ont senti son pouvoir vainqueur :
L'art, par qui des héros la mémoire est transmise,
Seul à ses coups doit s'opposer :
GUSTAVE l'encourage & ne peut s'abuser.
Il est juste qu'il favorise
L'art qui doit l'immortaliser.

*Par M P***.*

ÉPIGRAMME.

Comment raisonnent les filles.

MA chere enfant, va, point de mariage,
Disoit à Lise une vieille Alison.
Suis mon conseil; car pour un bon ménage,
Il en est vingt sans amour ni raison.
Gardez pour vous cet avis, dit Lison.
D'avoir mari plus n'êtes curieuse.
Moi, lorsque vois jeune femme être heureuse,

Plaisirs d'hymen me paroissent bien doux.
Et si Guillot rend Alix malheureuse,
Je dis : Lucas sera meilleur époux.

Par M. GAZIL.

ÉPIGRAMME.

On essayoit un drame sanguinaire,
Qui du berceau fut droit au cimetiere :
Tout au milieu d'un bataillon siffleur,
Etoit Cléon se faisant grande fête ;
On le saisit. . . . Mais lui, d'un ton railleur :
» Dieux ! qu'est ceci ? D'où vient que l'on m'arrête ?
» Ami soldat, je ne suis pas l'auteur. «



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des ſciences de Paris.

MR. l'abbé Teiſſier, docteur régent de la faculté de Paris, & membre de la ſociété royale de médecine, a été nommé par le roi pour remplir une place d'adjoint de l'académie, vacante dans la claſſe de botanique. M. Desfontaines, docteur-régent de la faculté de Paris, a été nommé auſſi par ſa majeſté, adjoint ſurnuméraire de l'académie, dans la même claſſe de botanique.

Le mercredi 30 avril, l'académie a tenu ſa ſéance publique. Le ſecrétaire l'a ouverte par la lecture de pluſieurs programmes de prix. Il a lu enſuite l'éloge de M. Bernouilli & celui de M. Duhamel. Le reſte de la ſéance a été remplie par la lecture d'un mémoire de M. le

marquis de Chabert, chef d'escadre, sur le succès de l'usage qu'il a fait des horloges marines pour éclairer la navigation & pour rectifier les cartes pendant les deux campagnes de M. le comte d'Estaing & de M. le comte de Grasse, en Amérique; & par celle d'un mémoire de M. Vicq d'Azyr, sur l'anatomie comparée du cerveau de l'homme & des animaux.

Programme.

L'académie avoit proposé, pour le sujet de 1783 d'un des prix fondés par feu M. Rouillé de Meslay, conseiller au parlement de Paris, *La théorie des assurances maritimes.* Aucune des pieces qu'elle a reçues sur cette question ne lui ayant paru mériter le prix, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1785, avec un prix double.

Par théorie des assurances on entend particuliérement l'application du calcul des probabilités aux questions relatives aux assurances: ce sujet a déja été traité par plusieurs géometres célebres (*).

Comme le risque auquel le négociant & l'assureur sont exposés, l'un avant d'avoir fait assurer, l'autre après avoir assuré, ne peut être connu que par les événemens antérieurs d'un commerce semblable, on demande la maniere

---

(*) Voyez la these de Nicolas Bernoulli, *de arte conjectandi in juri*, à Basle, 1709, & le tome V des anciens mémoires de Pétersbourg, &c.

de déterminer ce risque d'après les événemens; soit pour un seul bâtiment, soit pour un nombre déterminé de vaisseaux.

Le risque étant supposé connu, on demande ensuite quelle proportion on doit établir entre le risque & le taux de l'assurance, pour pouvoir remplir l'une & l'autre de ces deux conditions, que le négociant ait intérêt de faire assurer à ce prix, & que l'assureur y trouve son avantage. Cette question doit être résolue dans deux hypotheses différentes, d'abord en supposant que le négociant se détermine à faire assurer avant que ses fonds soient exposés à aucun péril, ensuite en supposant qu'il ne fasse assurer qu'après que ses fonds sont déja exposés.

Enfin le nombre des vaisseaux qui ont péri, & le nombre de ceux qui ont échappé au danger, étant supposé connu par des registres, ainsi que les différens taux auxquels ils ont été assurés dans différentes circonstances & pour différens degrés de risque, on propose de trouver la loi suivant laquelle les assureurs & les négocians ont réglé le rapport entre le risque & le taux des assurances, c'est-à-dire, comment ils ont résolu, par la pratique, la question dont on a demandé ci-dessus la solution théorique. Par-là on pourra comparer la pratique des négocians & celle des assureurs, avec les résultats que donne la théorie.

L'académie exige seulement que les concurrens établissent & discutent les principes sur lesquels les solutions de ces différentes questions doivent être fondées, & qu'ils donnent les formules

mules qui renferment ces ſolutions, de maniere qu'elles puiſſent être immédiatement applicables à la pratique.

Le prix ſera double, c'eſt-à-dire, de 4000 livres.

Les ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au premier ſeptembre 1784, excluſivement.

Un citoyen qui a deſiré de reſter inconnu, ayant fondé en 1782 un nouveau prix annuel, conſiſtant en une médaille de la valeur de 1080 liv. en faveur *d'un mémoire ou d'une expérience qui rendroit les opérations des arts mécaniques moins mal ſaines ou moins dangereuſes*, l'académie avoit annoncé, que le ſujet du premier prix de ce genre qu'elle donneroit cette année, dans l'aſſemblée publique d'après Pâques, ſeroit : *De déterminer la nature & les cauſes des maladies auxquelles ſont expoſés les doreurs au feu ou ſur métaux, & la meilleure maniere de les préſerver de ces maladies, ſoit par des moyens phyſiques, ſoit par des moyens mécaniques.*

L'académie a adjugé le prix à la piece N°. VII, dont l'auteur eſt M. Henri-Albert *Goſſe*, de Geneve.

Cette piece lui a paru répondre le mieux, de toutes celles qui ont été envoyées au concours, au ſujet qu'elle a propoſé. Elle contient des obſervations & des expériences intéreſſantes, un expoſé bien fait des maladies des doreurs, & un moyen d'en préſerver ceux qui dorent de petites pieces, lequel, d'après l'expérience, ſemble avoir bien réuſſi. Mais en couronnant ce mémoire, l'académie auroit de-

ſiré qu'il eût renfermé auſſi des moyens de mettre à l'abri de ces maladies les doreurs de groſſes pieces. L'auteur paroît avoir profité, juſqu'à un certain point, des idées ingénieuſes que contient ſur ce ſujet un écrit de M. Tingri, inſéré dans la premiere partie des mémoires de la ſociété de Geneve, & il ſemble s'être reſtreint comme lui, à ce qui concerne les doreurs qui travaillent pour les horlogers. Cependant, comme il eſt à préſumer qu'en donnant plus d'étendue à ſon *Fourneau préſervateur*, il ſeroit poſſible de le rendre également propre aux doreurs de groſſes pieces, l'académie engage M. Goſſe à tourner ſes vues de ce côté important, & à tirer de ce fourneau une utilité auſſi générale qu'elle ſemble devoir réſulter des expériences particulieres qu'il en a faites.

L'académie a cru, à cette occaſion, devoir faire une mention honorable de la piece N°. III, ayant pour deviſe : (*Ars datur optima cui recta phyſica juvat*), dont l'auteur s'eſt fort étendu ſur les moyens de préſerver des effets du mercure les doreurs de groſſes pieces. Mais le fourneau qu'il propoſe pour y parvenir, ne paroît point, par ſa diſpoſition, propre à bien remplir l'effet qu'il attend, & il ne rapporte aucune expérience qui conſtate cet effet. Cependant, comme il y a dans ce mémoire des vues très-intéreſſantes, & un expoſé bien circonſtancié des effets plus ou moins fâcheux que produit le travail de la dorure ſur ceux qui s'en occupent, l'académie exhorte l'auteur

à le rendre public, & en même temps à se faire connoître.

Le sujet du second prix de ce genre qui sera donné l'année prochaine, est *de déterminer la nature & les causes des maladies des ouvriers employés dans la fabrique des chapeaux, particulierement de ceux qui* SECRETTENT *; & la meilleure maniere de les préserver de ces maladies, soit par des moyens physiques ou mécaniques, soit par des changemens avantageux dans les différentes opérations de leur travail.* Les mémoires sur ce sujet ne seront reçus que jusqu'au premier janvier 1784.

L'académie propose pour sujet de celui qu'elle donnera en 1785, consistant toujours en une médaille de 1080 liv., *de déterminer la nature & les causes des maladies auxquelles sont exposés les ouvriers qui mettent les glaces au tain, & la meilleure maniere de les en préserver, soit par des moyens physiques, soit par des moyens mécaniques.*

L'académie ne se dissimule pas la difficulté de ce nouveau sujet, par la nature des opérations des ouvriers qui mettent les glaces au tain; mais elle a cru devoir le proposer, par le rapport qu'il a avec celui des doreurs qu'elle vient de donner; & dans l'espérance de pouvoir recueillir ainsi une suite de moyens de garantir ces différens ouvriers des fâcheux effets du mercure, dans les diverses manieres dont ils l'emploient, & de rassembler assez de détails sur ces effets, pour pouvoir en former ensuite une histoire bien circonstanciée des maladies qui en résultent.

L'académie regarde le ſujet dont il s'agit ici, comme d'autant plus digne d'occuper les ſavans & les artiſtes, & d'exciter leur zele, que les ouvriers qui mettent les glaces au tain éprouvent en grande partie les mêmes maladies que ceux qui dorent au feu, quoiqu'ils n'emploient le mercure qu'à froid : car la maniere dont ils en ſont affectés, ſemble fournir une nouvelle preuve de la volatilité de ce métal, & montrer en même-tems avec quelle facilité il pénetre dans les pores de la peau, puiſque le travail principal de ces ouvriers ne conſiſte qu'à employer du mercure, pour l'étendre ſur les feuilles du métal qui doivent ſervir à étamer les glaces. Les mémoires ne ſeront reçus que juſqu'au 1er janvier 1785.

Les perſonnes qui compoſeront pour ces différens prix, adreſſeront leurs ouvrages à Paris, au ſecrétaire-perpétuel de l'académie.

EXTRAITS des Mémoires lus dans la Séance de l'Académie.

1°. *Mémoire ſur l'uſage des horloges marines.* M. le marquis de Chabert, chef d'eſcadre, expoſe dans ce mémoire, qu'il eſt conſtaté, par les expériences des horloges marines, qu'on parvient à en conſtruire qui ſurpaſſent l'exactitude exigée pour la ſolution du problême de la longitude ; que l'avantage réſultant de cette ſolution conſiſte, comme on ſait, à trouver la longitude en mer avec une telle préciſion qu'il n'y ait au plus qu'un demi-degré d'erreur ſur 42 jours de route.

Qu'outre ce premier avantage relatif à la navigation proprement dite, on peut, par le secours des horloges marines, porter, avec autant de célérité que d'exactitude, les détails de la géographie à un degré de précision très-supérieur à celui qu'on obtenoit des moyens astronomiques & géodésiques, toujours lents & souvent impraticables.

Frappé de la double utilité de ces horloges, dont il avoit fait usage dans toutes ses campagnes depuis leur découverte, M. le marquis de Chabert, au commencement de la guerre, se chargea d'en embarquer sur le vaisseau le *Vaillant*, sous les ordres de M. le comte d'Estaing, & depuis sur le *S. Esprit*, sous ceux de M. le comte de Grasse; par-là, il a été assez heureux pour mettre ces généraux à portée de profiter, pour la direction de leurs routes, des avantages qui résultent de l'emploi de ces horloges; & de son côté, il a saisi, au milieu des opérations de guerre, les occasions de s'en servir aussi utilement pour déterminer les positions respectives de plusieurs points essentiels des Antilles & des côtes de l'Amérique septentrionale, dont on trouvera les résultats dans les mémoires de l'académie.

2°. *Mémoire contenant de nouvelles observations sur le cerveau de l'homme, & sur sa comparaison avec celui des animaux.*

Le cerveau, le cervelet, la moëlle allongée, la moëlle épiniere & les nerfs, sont les organes du sentiment & des sympathies, & les instrumens dont la volonté se sert pour mouvoir

les mufcles. Il eft curieux & intéreffant de rechercher s'il exifte entre ces parties confidérées dans les différentes claffes d'être animés des rapports qui aient entr'eux des proportions analogues aux divers degrés de leur intelligence. Tel eft le but que l'auteur de ce mémoire, M. Vicq-d'Azyr, s'eft propofé de remplir. Pour le faire, il a examiné avec le plus grand foin le cerveau de l'homme; & il a mis fous les yeux du public & de l'académie le réfultat de fes obfervations, configné dans plufieurs planches deffinées en grandeur & en couleur naturelles par M. Briceau, artifte très-habile. Le fyftême nerveux des quadrupedes, des oifeaux, des poiffons, des amphibies, des reptiles & des infectes, a été fucceffivement décrit & comparé avec celui de l'homme. Il réfulte de ces travaux, que dans toute l'étendue de la chaîne qui a été parcourue, les organes nerveux vont toujours en décroiffant, foit par le volume, foit par le nombre, foit par l'élégance des formes. Le nerf intercoftal ne fe trouve point dans les animaux moins parfaits; les grands hémifpheres du cerveau, le corps calleux & les parties latérales du cervelet font rétrécis, ou manquent tout-à-fait. Les différentes paires de nerfs répondent à des tubercules qui, dans plufieurs claffes d'animaux, compofent tout le cerveau, & qui, dans l'homme, en forment feulement la bafe, que l'auteur regarde comme la partie automatique de cet organe. Elle répond en effet à celle dont plufieurs claffes d'animaux font feulement pourvues, &

qui suffit en eux pour opérer la réaction nécessaire aux fonctions vitales de leur économie. L'auteur a porté l'exactitude jusqu'à déterminer quels changemens il faudroit faire dans le cerveau de l'homme, pour rendre son système nerveux, semblable à celui de divers animaux.

Nous publierons incessamment l'extrait des deux éloges lus dans la même séance par le secrétaire-perpétuel.

(*Journal de* Paris, *Journal encyclopédique.*)

II.

ACADÉMIE royale des inscriptions & belles-lettres de Paris.

L'académie tint son assemblée publique d'après Pâques, le 29 avril. M. Dacier, secrétaire-perpétuel, ouvrit la séance par l'annonce suivante.

L'académie avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit distribuer à Pâques de cette année 1783, de déterminer *quelle étoit l'étendue des domaines de la couronne lors de l'avénement de Hugues Capet au trône, quelles possessions ce prince y ajouta, comment & par quels moyens ces domaines s'accrurent jusqu'au regne de Philippe-Auguste exclusivement.* Les mémoires envoyés n'ayant pas satisfait pleinement aux vues de l'académie, elle propose de nouveau le même sujet pour Pâques 1785, & invite les auteurs à se renfermer dans les bornes de la question, sans se livrer à des discussions qui ne tendent pas directement à l'éclaircir.

Le prix sera de deux médailles d'or, de la valeur de 400 liv. chacune. Les mémoires seront remis avant le 1er. décembre 1784.

La même académie propose pour la St. Martin 1784, d'examiner *quel fut l'état du commerce chez les Romains, depuis la guerre punique jusqu'à l'avénement de Constantin à l'empire.* Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 500 livres. Les mémoires seront délivrés avant le premier juillet 1784.

(*Journal encyclopédique.*)

I I I.

Académie royale de chirurgie de Paris.

L'académie a tenu sa séance publique le premier mai. M. Louis, secrétaire-perpétuel, a lu l'analyse de deux mémoires, retenus au concours, sur l'*influence des passions de l'ame dans les maladies chirurgicales, & sur les moyens d'en corriger les mauvais effets.* Le prix a éte accordé à M. Bonnefoy, chirurgien gradué, nouvellement agrégé au college royal de chirurgie, à Lyon, sa patrie. L'*accessit* a été donné à M. Tissot, chirurgien-major du 4e. régiment des chevaux-légers.

Le prix d'émulation a été obtenu par M. Viguerie, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Toulouse.

Les cinq petites médailles ont été données à M. Percy, chirurgien-major du régiment de Berry, cavalerie; à M. Segretier, chirurgien

gradué à Laval au Maine; à M. Eſpiaud, maître chirurgien à Soiſſons; à M. Petit, maître en chirurgie, & chirurgien de l'hôpital à Corbeil, & à M. Dolignon, chirurgien à Crecy, près de Laon.

Après la diſtribution des prix, M. Louis a lu un diſcours ſur l'utilité du choix de la matiere inſtrumentale, pour ſujets ſucceſſifs du prix annuel. M. Andouillé, conſeiller-d'état, premier chirurgien du roi en ſurvivance, a lu le précis d'un mémoire ſur les fractures des extrêmités inférieures; M. Sabatier, des obſervations ſur des morſures d'animaux enragés, traitées avec ſuccès; M. Braſdor, un mémoire ſur la ligature des polypes de la gorge; M. Pelletan, des obſervations ſur l'anevriſme de l'artere poplite, opéré avec ſuccès dans deux cas; &, faute de tems, M. Baudeloque n'a pu lire un mémoire très-intéreſſant ſur la rupture de la matrice.

(*Journal encyclopédique.*)

I V.

ACADÉMIE royale des belles-lettres d'Arras.

SÉANCE publique de l'académie tenue le 29 avril 1783.

Cette ſéance commença par la lecture du programme que nous avons inſéré dans le journal de *mai*, pag. 288.

Après cette lecture, M. de la Comté, an-

cien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre de St. Louis, directeur actuel de l'académie, lut un discours dont l'objet étoit de faire voir combien les cours d'humanités sont utiles aux jeunes gens destinés à la profession des armes.

M. de la Haye, substitut de l'avocat-général du conseil d'Artois, chancelier de l'académie, lut un mémoire sur l'origine des anciens comtes de cette province.

M. le comte de Galametz, nouvel académicien, prononça ensuite son discours de réception, dans lequel il détailla les avantages que procure l'étude de l'histoire, & le directeur lui répondit.

M. Harduin, avocat, secrétaire-perpétuel, récita des imitations en vers françois, de trois odes d'Horace : *Sic te diva potens, cypri ; Solvitur acris hiems ; & Nullus argento color est.*

M. Buissart, avocat, assesseur de la maréchaussée, lut une dissertation sur le flux & reflux perpétuel de la matiere électrique, & sur les phénomenes qui en résultent. Les causes de ce flux & reflux sont, suivant lui, la chaleur, l'humidité, & le poids de l'air, dont la variabilité est continuelle. Il prétend qu'au moindre changement qui survient dans l'une de ces trois choses, chacun des corps sublunaires gagne ou perd une quantité plus ou moins grande d'électricité, & que cette variation, en rompant plus ou moins l'équilibre électrique, produit la plupart des divers météores que l'on observe dans le ciel & dans la terre.

M. Gosse, chanoine régulier, & prieur de

l'abbaye d'Arrouaiſe, lut une épître en grand vers à M. le comte Léopold de Longueval-Bucquoi, chambellan actuel de l'empereur, colonel de cavalerie, &c.

M. de Foſſeux, ancien écuyer du roi, fit la lecture d'un diſcours intitulé : *Des femmes & de l'éducation*, où il entreprit de prouver, contre l'avis de certaines gens, que les femmes, en général, ſont très-capables de diriger l'éducation de leurs enfans, par la patience, l'adreſſe, la douceur & la fermeté dont elles ſont pourvues ; que s'il eſt vrai qu'elles n'aient pas autant de génie que les hommes, elles peuvent s'en paſſer à cet égard, & qu'un grand génie n'eſt même pas bien propre à ſe charger d'une éducation ; que, par rapport à la religion, les femmes ſont en état de donner à leurs enfans des connoiſſances ſuffiſantes ; qu'enfin l'extrême tendreſſe des meres eſt pour elles un moyen de plus de réuſſir dans l'importante occupation dont il s'agit.

M. Harduin termina la ſéance par un mémoire ſervant de ſuite à quatre autres qu'il avoit lus précédemment ſur le langage artéſien ; c'eſt-à-dire, ſur les mots très-françois employés improprement, & les tours de phraſe ſinguliers & défectueux dont on fait uſage en Artois, indépendamment du patois proprement dit.

V.

*Académie du college des prêtres de l'oratoire d'*Arras.

Le 10 mai dernier, l'académie tint sa séance publique d'usage après les exercices classiques du premier semestre. MM. les magistrats de la ville & cité d'Arras, toujours prêts à encourager tout ce qui peut perfectionner l'éducation, s'y rendirent en corps, suivis de tout leur cortege. M. Vasse, écolier de rhétorique, & secrétaire de l'académie, ouvrit la séance, suivant l'usage, par la lecture d'un relevé détaillé des délibérations de l'académie, & des séances particulieres qu'elle a tenues dans le cours du premier semestre. M. le Ducq, écolier de logique & président de l'académie, lut ensuite une ode latine en vers alcaïques sur la paix, qui vient de combler les vœux de la France : M. Vasse, une ode françoise sur la conversion de St. Augustin, envoyée par M. Bois-Gérard, écolier de physique au college des prêtres de l'Oratoire de Nantes, & associé correspondant de l'académie : M. Caron, écolier de rhétorique, l'examen raisonné de l'épisode de Ninus & d'Euryale : M. Hibon, écolier de seconde, la traduction en vers latins de la description de la grotte de Calypso : M. Le-Febvre, écolier de seconde, une imitation en vers françois d'une piece du P. le Jay sur la vanité des tombeaux : M. Berrier, écolier de rhétorique,

quelques synonymes françois à l'imitation de ceux de l'abbé Girard : M. Ansard, écolier de rhétorique, la traduction en vers latins d'une petite piece du P. Sanadon : M. le Ducq, le discours en vers françois de Camille sortant de Rome : M. d'Aix de Remy, pensionnaire, écolier de logique, l'analyse raisonnée du discours du P. André sur le beau dans les mœurs : M. Ansard, une ode latine en vers alcaïques sur la rédemption : M. Vasse, le récit en vers françois de la mort de Cicéron.

La séance fut terminée par la distribution solemnelle des prix que l'académie adjuge tous les ans après Pâques dans chaque classe d'humanités.

VI.

Société des arts de Londres.

Exposition d'une suite de tableaux, dans la grande salle de la société des arts, &c.

La société des arts fit en 1772, des propositions à dix des plus habiles peintres du pays, pour les engager à faire une suite de tableaux historiques ou allégoriques, destinés à orner la grande salle. Les propositions n'ayant point été acceptées, M. Barry se chargea seul de toute l'exécution. Les tableaux de sa composition, qui sont finis, sont au nombre de six. La vérité, qu'il s'efforce d'inculquer par ces tableaux, est que l'acquisition du bonheur particulier & général dépend de l'exercice de nos facultés. Il

commence par l'homme dans l'état ſauvage, & accablé de miſere; il le mene enſuite à travers les différens degrés de culture & de travail, au bonheur ou malheur final en l'autre monde. Les ſujets de ces ſix tableaux ſont, I. Orphée civiliſant les hommes; II. une moiſſon grecque; III. les jeux olympiques; IV. la navigation ou le triomphe de la Tamiſe; V. la diſtribution des prix de la ſociété des arts; VI. l'Elyſée & le Tartare. Voici une explication détaillée de ces tableaux.

Le premier eſt l'hiſtoire d'Orphée. Il eſt repréſenté non ſimplement comme muſicien, mais comme le fondateur de la théologie grecque, réuniſſant dans le même caractere le légiſlateur, le théologien, le philoſophe, & le poëte auſſi bien que le muſicien.

Le deuxieme tableau eſt une moiſſon grecque, avec un ſacrifice à Cérès & à Bacchus. On voit Pan & Sylvain avec leurs emblêmes & leurs attributs; dans l'éloignement eſt une ferme; les occupations de la vie champêtre y ſont repréſentées; on voit du bled, des abeilles, &c. &c.

Le troiſieme tableau repréſente le couronnement des vainqueurs aux jeux olympiques; on y voit les héros de l'antiquité qui s'y ſont diſtingués.

Le quatrieme tableau eſt le triomphe de la Tamiſe, dont le génie eſt accompagné de F. Drake, W. Raleigh, S. Cabot & Cooke, ſous la forme de Tritons. On voit les Néréides avec les manufacturiers de Mancheſter, Bir-

mingham, &c. derriere Raleigh eſt le docteur Burney, &c.

Le cinquieme tableau eſt la diſtribution des prix de la ſociété des arts, &c. On y voit M. Shipley, le lord Romney, Arthur Young, M. More, M. Marsham, le prince de Galles, Salisbury Brezeton, Miſtriſs Montague, le duc & la ducheſſe de Northumberland, Joſué Steele, G. Saville, l'évêque Hard, S. Jennings, Jacques Harris, &c. Derriere ſont M. Burke, le duc de Richmond, M. Locke, le docteur Hunter, le docteur Hales, &c. &c. &c.

Le ſixieme tableau eſt l'Elyſée, ou l'état de la retribution finale. On y voit Roger Bacon, Archimedes, Deſcartes, Thalès, F. Bacon, Copernic, Iſaac Newton, Colomb, Shuftesbury, Locke, Platon, Harvey, Boyle, Guillaume Penn, Henri IV, roi de France, André Doria, Laurent de Médicis, Louis XIV, Alexandre, Charles I, François I, Léon X & le lord Arundel, Paſcal, l'evêque Rutler, Grotius, Fra-Paolo, Pope, Adrien, Homere, Milton, Shakeſpeare, Spenſer, Chaucer, Offician avec la harpe irlandoiſe, &c. Menandre, Congreve, Moliere, Fénélon, Virgile, le Taſſe, l'Arioſte, le Dante, Swift, Eraſme, Cervantes, Dryden, Richardſon, Sterne, Gray, Maſon, Goldſmith, Thomſon, H. Fielding, Inigo Jones, Wren, Vandyke & du Freſnoy.

(*Univerſal Magazine.*)

SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE ſamedi 10 mai, on a donné la premiere repréſentation de *Veniſe ſauvée*, tragédie de M. de la Place, remiſe au théatre.

Cette tragédie fut jouée, pour la premiere fois en 1746. Elle eut alors un ſuccès décidé, ſi l'on peut s'en rapporter aux traditions qui nous en ont été tranſmiſes. La piece eſt imitée d'Otwai, tragique Anglois, & le ſujet a beaucoup de rapport avec le *Manlius* de la Foſſe. Quoique cette tragédie n'ait pas eu autant de ſuccès que dans ſa nouveauté, on a cependant rendu juſtice à quelques ſituations touchantes & à pluſieurs vers heureux. Le ſon d'une cloche qui annonce à un conjuré le ſupplice de ſes amis, a produit un mauvais effet. Il auroit fallu ſans doute que dans les ſcenes précédentes les ſpectateurs fuſſent prévenus de l'importance de ce ſignal, & que d'ailleurs la cloche que l'on a entendue eût un ſon plus funebre.

Le lundi, 19 du même mois, on a donné

une repréſentation de *Jeanne de Naples*, tragédie en cinq actes, par M. de la Harpe, qui avoit été repréſentée pour la premiere fois le 22 décembre 1781 (*). Le dénouement eſt changé, & ſemble avoir été généralement préféré à l'ancien. Il faut ſe rappeller que dans cette piece *Louis de Hongrie* vient venger la mort du roi de Naples ſon frere, dont le prince de Tarente eſt coupable. Ce prince a même fait conſentir la reine à cet attentat. Dans l'ancien cinquieme acte, comme il étoit ſur le point d'être proclamé roi, & la reine d'être dépoſée, celle-ci avouoit le crime auquel ce ſcélérat l'avoit entraînée, & ſe tuoit devant le tombeau de ſon époux. Le roi de Hongrie furieux, mettoit l'épée à la main contre *Tarente*, qui tomboit à ſes pieds percé d'un coup mortel. Dans le nouveau dénouement, Tarente va être auſſi déclaré roi, & la reine dépoſée dans l'aſſemblée des états : mais elle demande à être écoutée auparavant, & monte ſur ſon trône; là elle dévoile les forfaits de Tarente, qui veut ſe tuer auſſi-tôt. Le chanclier dit :

Qu'on déſarme ce traître, enchaînez-le ſoldats.

Et le roi de Hongrie :

Qu'au tombeau de mon frere on entraîne ſes pas;
C'eſt-là qu'il doit périr.

La reine ſe punit elle-même par un coup

(*) Voyez le journal de *février* 1782, pag. 305.

de poignard ; toute l'aſſemblée l'admire & la plaint, & Louis de Hongrie laiſſe aux Napolitains la liberté de ſe choiſir un roi.

On a applaudi comme dans la nouveauté, le caractere de ce roi de Hongrie, celui du chef de la juſtice, pluſieurs ſcenes, ſur-tout dans le quatrieme acte, & différens détails qui ont de grandes beautés.

(*Journal de* Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le lundi 28 avril, on a fait l'ouverture du nouveau théatre italien, ſitué ſur le terrein anciennement occupé par les jardins de M. le duc de Choiſeul, du côté du boulevard de la rue de Richelieu.

La piece que l'on a donnée pour l'inauguration de ce théatre, qui avoit attiré un concours extraordinaire de monde, eſt intitulée : *Thalie au nouveau théatre.*

Ce petit ouvrage eſt un mêlange de vers de proſe, de vaudevilles & de muſique Les perſonnages qui y figurent ſont : un machiniſte, Arlequin, Thalie, le Vaudeville, la Muſique, l'Ariette, la Parodie, Melpomene & la foule des ſuivans de Thalie. La ſcene s'ouvre aux cris d'un machiniſte qui ordonne d'enlever le rideau. Après quelques *lazzis* relatifs à l'état du perſonnage, Arlequin entre en portant une valiſe ; il vient pour ſe préſenter à Thalie. Cette muſe paroît ſuivie de ſes diſciples, auxquels elle donne des conſeils ſur les moyens

d'acquérir des talens & des suffrages. Elle accueille Arlequin avec bonté. Melpomene, guidée par la curiosité, vient ensuite examiner le nouveau temple élevé à sa sœur. Elle s'indigne de sa magnificence, éclate en discours dédaigneux : de-là, une scene fort longue qui a été trouvée très-ennuyeuse, & qu'on a fort maltraitée. Enfin, le Vaudeville, la Parodie, la Musique viennent tour-à-tour se présenter à Thalie. Le Vaudeville se plaint de ce qu'on le néglige; on convient de ce qu'il a d'agrémens, mais on l'engage à être plus réservé dans ses prétentions; on va même jusqu'à le traiter de *Bonhomme.* Un parodiste fait l'éloge de la parodie, & adresse cet éloge à Melpomene. Les gens d'un goût délicat savent ce qu'on doit penser de ce genre. Malgré les efforts de ses partisans, il est à présumer qu'il sera constamment regardé comme très-facile & même comme dangereux. Enfin, les suivans de Thalie se réunissent pour implorer l'indulgence du public. Melpomene quitte son ton d'humeur, ajoute quelques avis à ceux que sa sœur a donnés aux sujets qui composent le théatre italien, & se retire.

Cette bagatelle n'a point eu de succès. On a seulement goûté quelques détails heureux sur l'art du comédien. C'est moins à la justesse des idées sur la parodie qu'on a donné des applaudissemens, qu'au talent avec lequel M. Granger, chargé de représenter le parodiste, a développé ces idées. La musique est délicieuse. On y retrouve M. Grétry tout entier : sa finesse

piquante, son esprit, ses graces, sa facilité. Le chœur où les suivans de Thalie implorent l'indulgence publique, est du plus bel effet; l'expression en est très-intéressante, & l'harmonie enchanteresse. Le petit chœur adressé au Vaudeville est léger, vif & plein de gaîté. On a distingué un air chanté par Mde. Trial. Cet air, très-agréable en lui même, a été rendu par cette actrice avec un goût, une pureté & une précision qui ne pouvoient qu'ajouter au mérite de la composition musicale.

Le jeudi, 6 mai, on a joué, pour la premiere fois, le *Réveil de Thalie*, comédie en trois actes & en vers, mêlée de vaudevilles.

Thalie, la Parodie, Moliere, La Fontaine, Pannard, un auteur, une descendante de la servante de Moliere, un gascon, des acteurs, des actrices : tels étoient les personnages qui figuroient dans cette piece le jour qu'elle a été représentée pour la premiere fois. Depuis, on en a retranché le fabuliste, & réduit la piece en deux actes. Il seroit assez difficile de trouver une raison satisfaisante pour introduire La Fontaine sur la scene françoise : il sera plus difficile encore d'en rencontrer une qui l'amene naturellement sur la scene italienne. Le bon, le naïf La Fontaine a fait des contes qui sont très-justement célebres, malgré la licence qu'on est forcé d'y remarquer, & qui ont fourni la fable de quelques opéras-comiques. Ce n'est pourtant pas un titre suffisant pour entrer & pour avoir des droits dans le sanctuaire de Thalie;

Nous croyons d'ailleurs qu'il y a toujours une grande imprudence à porter au théatre des écrivains qui jouissent d'une réputation fondée sur un mérite généralement reconnu, & que c'est s'imposer une rude tâche que celle de faire parler des hommes tels que *Moliere* & *La Fontaine*. C'est annoncer une prétention qui éveille la sévérité & détourne de l'indulgence. Un objet qui ne nous paroît pas moins délicat, est le rapprochement de certains personnages. Dans le *Réveil de Thalie*, par exemple, on rapproche Moliere de Pannard. Quelle distance énorme entre ces deux écrivains! Comment a-t-on pu penser qu'il y eût quelque point de comparaison entre un philosophe tel que l'auteur du *Tartuffe*, & un homme qui doit toute sa réputation à quelques jolis vaudevilles? Il faut convenir que Moliere a une modestie bien étrange, quand il appelle Pannard, *mon aimable confrere* (*). Ces raisons, & d'autres que l'on pourroit citer encore, ont causé la rigueur que le public a fait éclater à la premiere représentation du *Réveil de Thalie*. L'ouvrage d'ailleurs a paru long, & chargé de détails inutiles. On a jugé que les scenes étoient souvent très-peu motivées, & que la piece ne répondoit point assez à son titre. Le personnage qui a été le plus goûté est le *Chevalier de Ventillac*. Il ressemble beaucoup au M. *Clacque*, de *Moliere à la Nouvelle salle*. Celui-ci se plaignoit de la destruction du par-

---

(*) Voyez la scene troisieme du second acte.

terre françois, le chevalier vient se féliciter de la conservation du parterre italien. Voici une tirade qui a été fort applaudie, & qui est en effet très-plaisante. *Je hais*, dit le Chevalier,

Je hais les culébuttes,
J'ésècre lé *cri* des sifflets,
Et j'ai plus empêché de chûtes
Que vous n'avez eu de succès.

. . . .

Au moindré bruit, jé mé lance & mé porte
Du centré dans lé coin, du coin dans lé milieu;
Et d'un coup dé ma main qu'on entend dé la porte,
Jé rends à votre a'teur la parole & lé jeu.
Lé bacchanal doublé, jé mé réporte
Dans lé plus fort du tourbillon.
Lé pétit collet mé dit non?
Jé passe. Lé marchand mé donné la gourmade?
Jé pousse. Lé soldat m'adresse la bourade?
Jé réçois : mais j'arrive, & malgré tout lé train,
Impercétiblement jé mets la piece à fin.

On a vu, avec quelque plaisir, le tableau qui offre à la fin la réunion des bustes des meilleurs auteurs qui ont travaillé pour le théatre italien, & des acteurs qui s'y sont distingués. Ils environnent le trône de Thalie, & reçoivent tour-à-tour un hommage dû à leurs talens. Au total, cet ouvrage annonce beaucoup d'esprit & de facilité. Mais il n'y a ni plan, ni ordonnance; & malgré les changemens auxquels l'auteur s'est soumis, les scenes qu'il a retranchées, & les coupures qu'il a faites à quelques autres, il n'a obtenu qu'un très-petit succès. Tel sera le sort de tous les ouvrages de cir-

constance auxquels on négligera de donner une marche, de l'action, & une portion d'intérêt; ne fût-ce que de curiosité.

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

Le mardi, 20 mai, on a donné pour la premiere fois, *les Voyages de Rosine*, fragmens en vaudeville, & en trois actes.

Le conte de Piron qui a fourni l'idée de ces *fragmens*, est intitulé *Rosine*, ou *tout vient à point, à qui peut attendre.* Quoique les trois actes qui les composent soient liés par une espece d'intrigue, ils pourroient, à l'exception du dernier, être joués séparément. En voici la substance ?

ACTE I. *Rosine* se trouve dans le serrail d'un janissaire. Elle ouvre son cœur à une de ses compagnes, &, après avoir détaillé les événemens qui l'ont conduite en ce lieu, lui confie qu'ayant été élevée par des parens séveres, elle n'a jamais pu témoigner du retour à un jeune homme qui paroissoit l'aimer, qu'en lui jettant une tresse de ses cheveux Mais ce qui la chagrine réellement, est l'indifférence du janissaire, qui depuis trois mois qu'elle est en son pouvoir, ne lui a pas encore parlé. L'eunuque vient annoncer son arrivée aux femmes, qu'il a rassemblées. Le janissaire paroît, distingue Rosine, & lui jette le mouchoir: mais un moment après, on vient annoncer qu'une indisposition subite l'oblige à s'absenter du serrail pendant huit jours. Rosine, que cet accident contrarie, fuit d'un séjour où elle ne trouve pas le bonheur.

Acte II. Les passagers d'un vaisseau qui a fait naufrage, habitent une isle auparavant déserte, où, se voyant totalement privés de femmes, ils cherchent à se distraire par différens exercices; quand Rosine, seule dans une barque, y aborde. Tous volent au-devant d'elle, & la rassurent: tous, excepté deux jeunes gens, dont l'un est une fille nommée *Lucile*, qui, pour vivre tranquillement avec celui qu'elle aime, a caché son sexe sous un habit d'homme, la pressent de prendre un époux. Elle cede à leurs instances, & choisit justement Lucile. Celle-ci, après que tout le monde est retiré, se fait connoître. Rosine, irritée de cette nouvelle contrariété, veut faire un autre choix; mais, vaincue par les prieres des deux amans, qui craignent d'être découverts, & redoutant pour elle-même la jalousie qu'elle ne manqueroit pas d'inspirer aux habitans de l'isle, elle se rembarque de nouveau, avec ce couple fidele.

Acte III. Rosine est en France, dans la maison de Lucile, qui, rendue aux vœux de sa famille, épouse son amant. Au milieu des bals & des fêtes, par lesquels on célebre cet hyménée, Rosine remarque un masque qui ne la quitte pas. Curieuse de le connoître, elle questionne Lucile. Celle-ci lui apprend que c'est son cousin, & ajoute qu'il est amoureux d'une jeune personne à qui il n'a jamais parlé, mais dont il a reçu un gage de tendresse. Le cousin, de son côté, a pris également des informations sur Rosine; & se trouvant tête-à-tête avec elle, il lui fait une déclaration. Elle ne veut y répondre

être qu'après qu'il lui aura ſacrifié ce qu'il tient de ſa premiere maîtreſſe. Il y conſent, & lui remet une treſſe de cheveux, qui eſt préciſément celle qu'elle a jettée anciennement à un inconnu. Reconnoiſſance, reproches, raccommodement, & enſuite double mariage, par lequel la piece eſt terminée.

Telle eſt la ſuite *des Voyages de Roſine*, où l'on a aiſément reconnu la plume de deux écrivains qui ont enrichi ce théatre d'un grand nombre d'ouvrages en vaudevilles. Cette comédie a reçu beaucoup d'applaudiſſemens. Les deux premiers actes ſur-tout ont été fort goûtés; mais le troiſieme a paru embrouillé & languiſſant. Celui qui a le plus généralement réuſſi, eſt le deuxieme : on l'a trouvé rempli de mouvement, & ſemé de traits d'eſprit & de gaieté, qui ont le mérite d'être en ſituation.

A la ſeconde repréſentation on a ſupprimé entiérement le troiſiéme acte. L'amant de Roſine, d'*Olban*, qui a jetté la boucle de cheveux, aborde à la fin de la piece dans l'iſle qui n'eſt peuplée que d'hommes. En errant ſur les montagnes, il fait répéter aux échos le nom de celle qu'il aime. Dans ce moment, Roſine eſt embarquée dans la nacelle, & prête à partir avec la femme déguiſée & ſon amant. Elle eſt étonnée d'entendre ſon nom : elle reconnoît d'Olban, le fait auſſi embarquer, & tous les quatre quittent cette iſle en même tems. Les habitans ſe conſolent par l'idée qu'ils ne pourront être jaloux les uns des autres.

Ce dénouement a été accueilli, & le ſuccès

de la piece parut plus décidé : on s'y permet assez souvent des gaietés un peu fortes; mais elles font rire, & quand les spectateurs s'amusent, ils sont rarement séveres.

(*Journal de* Paris; *Journal général* de France; *Mercure de* France.)

LONDRES.

COVENT-GARDEN.

LA LADY CAPRICIEUSE, comédie représentée pour la premiere fois sur le théatre de Covent-Garden, *le 17 janvier 1783.*

Cette piece n'est autre chose que la *Lady dédaigneuse* de Beaumont & Fletcher, avec des changemens. Dans l'original il y a plusieurs beautés, que le nouvel auteur a retranchées, sans doute comme n'étant plus de mode; il a quelquefois ajouté au dialogue; le caractere de sir Roger, est entiérement omis & le dénouement est perfectionné.

Le caractere de Morécraft, usurier, est considérablement changé. Dans la *Lady dédaigneuse*, il devient tout autre au dernier acte. Dans la nouvelle piece il conserve toujours le même caractere. Le dialogue a cette délicatesse & cette facilité, à laquelle les auteurs du tems de Fletcher s'attachoient beaucoup. Les caracteres sont bien dessinés & bien soutenus. Cette piece, qui a été bien reçue, a le mérite de la bonne plaisanterie. Les situations sont très-comiques; l'intrigue, quoiqu'un peu décousue, est conduite avec art.

De toutes les pieces représentées depuis peu, tant anciennes que modernes, celle-ci est une de celles qui ont eu le plus d'applaudissemens.

(*Gentleman's magazine.*)

Le Mari mystérieux, tragédie nouvelle, représentée pour la premiere fois sur le théatre de Covent-Garden, *le 28 janvier 1783.*

Cette piece est de M. Cumberland, auteur des comédies intitulées, *les Freres*, *l'Indien-Oriental*, *l'Amoureux à la mode*, *l'Homme-colere.*

Les caracteres sont : le lord Davenant : Charles Davenant : Dormer : sir Harry Harlowe : Paget : sir Edmond Travers : lady Davenant : mistriss Davenant : une suivante.

Le sujet de cette tragédie est purement d'invention. Le lord Davenant, dans un âge avancé, épouse Louise, niece d'un vieux baronet, sous la tutelle duquel elle est, & qui fou de titres brillans la donne à un gentilhomme dissipé, assez vieux pour être le pere de la jeune fille. Pour aggraver la circonstance d'un mariage si disproportionné, le lord Davenant & l'oncle de Louise, imaginent de forger une lettre, comme si elle venoit du capitaine Dormer, amant de Louise, pour rompre tout commerce entre le jeune couple. Cet artifice, joint à ce que le lord Davenant procure un vaisseau au capitaine Dormer, engagea Louise à épouser le lord. Comme elle a du goût pour les plaisirs de la vie à la mode, & qu'elle est d'un âge où une

jeune femme, quoique vertueuſe, allume de la jalouſie dans le cœur d'un mari avancé en âge, le lord charge quelqu'un d'épier la conduite de ſon épouſe. Cette perſonne eſt un homme de loi ſous l'habit d'un domeſtique, mais l'œil pénétrant du ſurveillant ne peut rien découvrir de blâmable dans la conduite de la dame. Il en rend enſuite un compte fidele au lord.

Le jeune Davenant eſt repréſenté comme un capitaine, qui eſt à la veille d'acheter une charge de major. Mais ſa fortune eſt ſi baſſe, que par générosité d'ame lady Davenant eſt portée à rendre ſervice au capitaine en l'aidant de ſa bourſe & en mettant en gage ſes bijoux. Ce généreux deſſein eſt découvert par le lord Davenant, qui fait beaucoup de queſtions ſur cet article à ſon épouſe; on voit ſa duplicité en obtenant la main de lady Davenant, qu'il ſavoit être deſtinée, par une mutuelle promeſſe, à être l'épouſe du capitaine Dormer. Les affaires en ſont-là, lorſque le jeune Davenant apprend à lady Davenant qu'il eſt marié à Mariamne, ſœur de Dormer, & veuve d'un gentilhomme mort en France. Auſſi-tôt après arrive le capitaine Dormer; il eſt introduit dans la maiſon du lord Davenant, où la premiere choſe qu'il apprend eſt le mariage de ſa maîtreſſe. Il ſe paſſe enſuite une ſcene entre lady Davenant & un domeſtique; celui-ci ayant préſenté à la dame une carte du capitaine, elle montre le plus grand trouble. Le lord Davenant entre en ce moment; irrité &

piqué contre ſa femme, il lui reproche les égards qu'elle a pour Dormer. Pluſieurs entrevues ſuivent, dans leſquelles une paſſion extraordinaire emporte le lord Davenant, & ſon épouſe paroît véritablement malheureuſe. L'intrigue roule ſur cet article pendant un peu de tems, & vient enſuite le dénouement. Le lord Davenant avoit épouſé la ſœur de Dormer, qu'il vint à bout de ſéduire en ſe prétendant garçon. Il l'abandonna enſuite, faiſant courir le bruit qu'il étoit mort; ce qu'il fit après ſon mariage avec lady Davenant.

La veuve Mariamne, après ſon mariage avec le jeune Davenant, apperçoit ſon mari, ſuppoſé mort, en voiture dans la rue. Elle rapporte cette circonſtance au jeune Davenant, & après quelques informations ils apprennent que c'eſt la voiture de ſir Harry Harlowe, qui l'avoit ce jour-là prêtée au lord Davenant; ce qu'ils ignorent tous deux.

En conſéquence de cette mépriſe ſir Harry reçoit un cartel, & dans une rencontre il eſt bleſſé. Il eſt néceſſaire de faire attention ici que ſir Harry étoit pris d'amour pour lady Davenant & que Dormer le trouva à genoux auprès d'elle. Cette circonſtance, jointe à la ſuppoſition que c'étoit le ſuborneur de ſa ſœur, étoit la cauſe du défi.

Auſſi-tot après, le lord Davenant découvre à ſa femme, le véritable ſujet de ſa conduite frénétique & cruelle; ſa raiſon s'égare, & ſachant que ſon fils avoit épouſé Mariamne, il prend du poiſon: mais comme l'effet n'en étoit

pas assez prompt, il se poignarde, & là finit la piece.

(*Universal magazine.*)

Le trait hardi pour un mari, comédie nouvelle, représentée pour la premiere fois sur le théatre de Covent-Garden, *le 25 février 1783.*

Cette comédie est de mistriss Cowley, auteur du *Stratagême de la belle*, de *quel est l'homme?* & autres pieces qui ont eu du succès.

Le lieu de la scene est en Espagne : les incidens proviennent d'une double intrigue ou plutôt de deux sujets adroitement liés ensemble. Dans l'un se trouve un intérêt moral ; dans l'autre, quoique moins sérieux, l'esprit est attaché par la vivacité du caractere, la gaîté de la situation & la force du comique.

Les caracteres sont : Carlos : Julia : don César : Garcia : Vincentio : Gasper : don Diego : Pedro : Olivia : Victoria : Laura : Marcella : Minette.

Carlos, jeune homme dissipé, mais d'un bon cœur, a laissé son épouse dans son château; il est attaché à Donna Laura, femme d'intrigue. Celle-ci a eu assez d'empire sur Carlos pour l'engager à lui résigner les restes d'une fortune délabrée, provenant du bien que son épouse lui avoit apporté en mariage.

Victoria cependant, ne pouvant supporter l'absence de son époux, l'avoit suivi à Madrid, où cachée dans la maison de son oncle don César, elle prit connoissance elle-même de l'at-

tachement de Carlos pour Laura. Aimant passionnément son mari, elle projette de rendre visite à son heureuse rivale, afin d'en apprendre l'art de captiver Carlos. Mais la délicatesse de Victoria ne trouve point ce moyen praticable; elle se détermine donc à se déguiser en homme, & sous cet habit à aller rendre visite à Laura, afin d'étudier son caractere. Mais il survient ici un évenement imprévu. L'inconstante Laura, frappée de la beauté de Florio (nom qu'a pris Victoria) en devient amoureuse, & renonce à Carlos. Elle veut persuader à Florio de quitter l'Espagne & d'aller avec elle dans son pays, qui est le Portugal; pour plus de séduction, elle lui apprend qu'elle possédoit la fortune, apportée en mariage à Carlos, & qu'elle avoit envie de la vendre, parce que l'or pouvoit se transporter par-tout. Victoria se trouve dans une cruelle situation: elle se voit elle & ses enfans réduits à la mendicité; elle pense au moyen de retirer le contrat fatal.

Carlos souffre tout ce qu'il est possible d'endurer dans une pareille situation: il se reproche d'avoir causé la ruine de sa femme & de ses enfans; il est au désespoir de ce que Laura l'a delaissé, & se résout à se défaire de son rival. Les diverses passions de Carlos, de Laura & de Victoria intéressent vivement. Les époux se rencontrent. Victoria est voilée, & en se découvrant, loin de se concilier Carlos, elle l'indispose davantage, en ce qu'il n'ose lui révéler sa situation, qu'il voit lui être incon-

nue. Ils se rencontrent ensuite chez Laura, où il l'a voit déguisée en homme; croyant que c'est le rival qu'il déteste, il va pour la poignarder, au moment où par le moyen de Victoria, Laura venoit de déchirer le contrat qui les ruinoit.

L'autre partie de l'action roule sur les incidens suivans : don César, riche Espagnol, pere d'Olivia, est dans l'impatience de la marier, pour avoir des enfans mâles héritiers qui transmettent son nom & ses dignités à la postérité. Ses vifs souhaits sont toutefois frustrés par le caractere de la jeune demoiselle, dont l'humeur est intraitable. Elle a eu déja beaucoup d'amans; tous l'ont abandonnée, les uns pour une raison, les autres pour une autre. Car, comme l'observe son pere, quoiqu'elle les accueille quelquefois avec bonne humeur & complaisance, cependant il arrive que malgré sa beauté & sa fortune, tous la délaissent. Rebuté & furieux de ces désagrémens répétés, il se résout à la fin de la mettre dans un couvent, & de se marier à la jeune Marcella. Il veut encore toutefois lui donner la liberté de faire un choix sur deux personnes : don Garcia & don Vincentio sont les derniers qui doivent se présenter; mais elle est encore délaissée.

Il y avoit deux ans qu'elle avoit vu don Julio, pour lequel elle étoit éprise d'amour. Celui-ci étant parti pour la France, elle ne pouvoit lui inspirer les sentimens qu'elle éprouvoit, ni savoir ce qu'il pensoit d'elle. Résolue de ne point donner sa main à tout autre qu'à lui,

tant que dura son absence, elle rebuta tout homme que lui présenta son pere, & l'amour ingénieux ne manqua pas de lui en fournir les moyens.

Julio est enfin de retour : viennent ensuite plusieurs situations intéressantes, & leur union est cimentée.

Cette comédie est amusante : si elle n'a pas rang entre les ouvrages dramatiques de la premiere classe, elle tient du moins une place honorable entre les pieces de la seconde classe. Le sujet a paru bien imaginé; la conduite en est bien ménagée, & le dénouement est naturel. Les caracteres sont en général bien dessinés & bien distingués. En un mot, cette comédie a été bien accueillie.

(*Universal magazine.*)

TRISTAM SHANDY, comédie nouvelle, représentée pour la premiere fois le 28 avril 1783, sur le théatre de Covent Garden.

Cette piece est de M. Mac Nally. Les caracteres sont : M. Shandy : Tobie Trim : le docteur Slop : Obadiah : Susanne : Wadman, veuve.

Le sujet est clair & simple : le vieux Shandy voyant que son frere Tobie, en conséquence de la paix & de la maladie du lieutenant le Fevre étoit tombé en mélancolie, imagine, de concert avec Trim, Susanne & le docteur Slop, de le marier avec Wadman, qui est veuve, & qui a montré un goût décidé pour Tobie.

Les principaux incidens roulent sur la conduite de ce projet, & la piece finit par le mariage proposé.

(*Universal magazine.*)

DRURY-LANE.

LES AVENTURES d'une nuit, comédie nouvelle, représentée pour la premiere fois sur le théatre de Drury-Lane, *le 24 mars 1783.*

Les caracteres sont : Hastings : Sprightly : Diaper : Fairlove, capitaine : Morecraft : Crab : Henriette Diaper : mistriss Morecraft : Lucie : mistriss Crab.

La scene est à Londres.

Henriette Diaper, attachée au capitaine Fairlove, lui donne un rendez-vous pour convenir d'aller se marier ensemble en Ecosse. Dans la rue elle est attaquée par Sprightly; Hastings, jeune Indien-Oriental, la délivre. Ce bruit attire le guet, qui mene Henriette & Hastings devant le juge Morecraft, qui est un simple commerçant. En conséquence de cette aventure, le juge devient amoureux de Henriette, & sa femme de Hastings : chacun se donne rendez-vous.

Sur ces entrefaites on en vient à une explication, où Henriette recouvre son amant, reconnoît son frere Hastings, qui l'a délivrée, & se réconcilie avec son pere. Ils imaginent tous de se venger du juge & de sa femme,

lorſque par l'adreſſe de Sprightly, ils ſe rencontrent dans les ténebres; le juge prend ſa femme pour Henriette, & ſa femme prend de même ſon mari pour Haſtings. Ils ſe reconnoiſſent au moyen de la lumiere qu'on apporte, & ſe raccommodent. La piece finit par la promeſſe que fait ce vieux couple de ſe corriger, & de donner une fortune honnête à leur neveu Sphrigtly.

(*Univerſal Magazine*).



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Observations sur les insectes polypiers qui forment le tartre des dents, par M. Magellan, de Londres.

J'ai observé plusieurs fois au microscope, non sans étonnement, les figures baroques & singulieres des petits vers qui forment cette matiere blanchâtre qui croît entre les dents humaines. Je délayois pour cet effet de cette matiere dans l'eau tiede, & je ne manquois pas alors de voir distinctement, par le microscope, les petits vers qui forment cette matiere, presque chacun d'une forme différente des autres : il y en avoit d'oblongs, quarrés, ronds, triangulaires, &c. &c. J'ai soupçonné que cette matiere, appellée le *tartre* ou la *pierre* des dents, qui croît en forme concrete autour & vers la racine des dents, étoit produite par ces mêmes vers : mais ce n'est que depuis une ou deux années que je crois en

avoir la démonstration prise sur moi-même ; car ayant perdu une des dents inférieures du devant, j'ai observé, qu'au bout de quelque tems, cet intervalle a été presque rempli de cette matiere qui s'accroît petit-à-petit, & s'y endurcit, malgré le soin que j'ai de la nettoyer & de la frotter chaque matin avec une petite brosse ordinaire, en nettoyant le peu de dents qui me restent. Au bout de quelques mois, cette matiere endurcie est tombée, par quelqu'effort qu'elle a souffert, en introduisant dans la bouche des comestibles durs ; mais au bout de trois mois ou environ, cette quantité de pierre s'est rétablie à-peu près comme auparavant. En l'observant à la loupe, elle a une surface raboteuse, ressemblante aux *mérépores*, & semble s'accroître de bas en haut par de petits amas, &c. Il semble donc que nous portons sur nous-mêmes dans la bouche un amas de polypiers ou petits insectes, comme ceux qui forment les *coraux*, les *mérépores*, &c. &c. Toute singuliere & extraordinaire que cette idée puisse paroître aux yeux du vulgaire, le philosophe se gardera bien de la regarder avec mépris, respectant avec admiration les merveilleuses opérations de la nature, dont il ne nous est point permis de deviner les ressorts, ni de comprendre les causes finales, c'est à-dire, le but & le pourquoi elles sont opérées.

» Si cette observation intéresse l'histoire-naturelle, elle nous paroît jetter du jour sur la conservation des instrumens de la mastication, & prouver combien le défaut de soin

» & de propreté peut hâter la dégradation des » dents & des gencives. En se rinçant la bouche le matin & le soir, & à la suite des repas, on s'oppose à la génération de ces insectes : on s'y opposera plus sûrement encore, » en usant de tems à autre d'un acide doux, » tel que le vinaigre, de l'eau-de-vie, ou de » toute autre liqueur spiritueuse. «
(*Journal de physique*, &c. *Journal* de Paris.)

I I.

DESCRIPTION de la montagne Encise, adressée à M. le comte DE BUFFON, *dans le mois de Septembre 1780, & récemment communiquée aux auteurs du* Journal encyclopédique.

MONSIEUR LE COMTE,

J'arrive depuis peu du Bas-Languedoc, où j'ai séjourné quelque tems. J'y ai relu avec toute l'attention dont je suis capable, votre *Théorie de la terre*, & vos *Epoques de la nature.* J'ai été frappé, comme tous les hommes qui pensent, des vérités physiques & philosophiques qu'elles contiennent, de la profondeur des idées qui y regne, de la marche imposante & naturelle, des vues générales, de la noblesse du style, & de tout ce qui caractérise votre immortel ouvrage. Mais comment vous exprimer tout ce que l'admiration & l'enthousiasme m'inspirent ? Il faudroit avoir le génie d'Aristote ou de Pline pour parler de vous dignement.

Je vais vous faire part, monsieur le comte, des choses singulieres que j'ai remarquées sur une montagne qui est située entre Usez & Avignon. Je me bornerai, en vous en faisant la description, à parler des effets; il n'appartient qu'à vous de parler des causes. Cette montagne, qu'on appelle *Encise* (*), n'est composée que d'un sable vitrescible singuliérement blanc; celui que les vents & la pluie ont amoncelé dans la plaine, est très-roux & plus gros; il est semé de pierres plates & unies d'un côté & relevées en bosse de l'autre par de petites éminences, pour ainsi dire, tuberculeuses. Ces pierres sont extrêmement dures & pesantes, & d'une couleur rougeâtre, tirant sur le bleu. Quand on les casse, on apperçoit des parties métalliques très-brillantes. Il y a beaucoup aussi de ces pierres sur la montagne coupée par un chemin qui conduit aux villages circonvoisins. Le sommet de la partie gauche de l'*Encise* (elle a Avignon à l'orient) est couvert de châtaigniers assez beaux, & d'une quantité prodigieuse de pierres rondes, de couleur grise, pesantes, dont les enfans se servent pour jouer aux boules. Il n'y a que quelques chênes sur le sommet de la partie droite, & l'on n'y trouve point de ces mêmes pierres arrondies que je viens de décrire. On recueille de la garance sur la pente de la montagne; la lavande & le gênet y croissent abondamment. Les habitans des environs ont

(*) Du mot latin ENCISA; *montagne coupée.*

planté des vignes au pied de l'*Encise*, & dans la plaine; mais les vins sont meilleurs à mesure que les vignes sont plus éloignées de la montagne. Ce terrein y est trop aride pour que le bled puisse y venir.

Le sable, dont cette montagne est formée, n'est point placé par couches horizontales & paralleles; il est impossible du moins de s'en appercevoir : il semble que c'est par tas qu'on l'a élevé de la sorte. On y trouve cependant beaucoup de coquilles, toutes presque de la même espece ; elles sont petites, blanches & turbinées. Quand il a plu, les enfans, qui s'imaginent qu'elles sont tombées du ciel, vont en ramasser dans la plaine, où il y en a prodigieusement. Cette montagne mouvante est assise sur l'argile & la craie : on y en trouve de toutes les couleurs, mais placées par lits horizontaux & réguliers. Ces couches sont aussi bien marquées qu'elles le sont peu dans le sable, où l'on ne distingue rien. On trouve dans la partie gauche de la craie blanche & noire très-fine, qu'on peut pêtrir aisément, parce que l'eau qui filtre à travers, l'amollit à ce point. Les craies de la partie droite sont fort seches, & moins fines. Dans quelque endroit que l'on creuse au pied de la montagne jusqu'à six pouces de profondeur, l'eau remplit aussi-tôt le trou qu'on a fait.

Derriere la partie droite de l'*Encise*, il y a une source minérale, dont l'eau, quand elle y a séjourné quelque tems, se couvre d'une espece de crêpe rouge-bleu très-luisant ; elle est

apéritive, laxative, & fur tout anti-vénérienne, mais d'un fort mauvais goût. Toutes les années, au printems, beaucoup de perfonnes des environs & même des villes éloignées, viennent prendre ces eaux avec du fel d'Epfom; & il s'en trouve peu qui ne foient fatisfaites d'en avoir fait ufage. Il y a une petite fource non loin de celle-là, qui a d'autres propriétés, & qui eft moins minérale, puifqu'on n'apperçoit rien à la furface de fes eaux. L'on s'en fert efficacement pour les ulceres & les autres plaies de cette nature. Je trouvai un jour dans cette fontaine un morceau d'acier de la longueur & de la largeur de deux doigts : quelle fut ma furprife, quand, avec peu d'effort, je le caffai, & que je vis que fon intérieur étoit une écorce d'arbre ! Cette *ferrification*, fi j'ofe parler ainfi, me furprit beaucoup (*). On voit au-deffus de cette même fontaine les veftiges de deux grands baffins où l'on venoit autrefois prendre la douche.

La riviere de Cefe, qui baigne le côté droit de l'*Encife*, charge fes eaux de paillettes d'or qu'elle roule jufqu'au Rhône, qui eft à une lieue & demie de la montagne. Un homme peut y ramaffer jufqu'à 100 fous d'or dans fa journée, & très-fouvent il arrive qu'on n'en ramaffe pas pour 20 f. : les payfans aiment mieux tra-

(*) Mon ayeul apporta de la Lombardie, où il étoit né, un morceau de marbre qui étoit pareillement encroûté d'une lame de cuivre.

vailler la terre, qui eſt en effet une mine plus riche & moins inépuiſable.

La montagne *Enciſe* s'abaiſſe à meſure que la plaine s'éleve du côté du midi. La biſe, qui s'engouffre entre les montagnes du Vivarais & celles du Dauphiné, gliſſe ſur le Rhône, ſouffle avec une impétuoſité qui n'a pas d'exemple, & détache des nuées de ſable qu'elle tranſporte à de grandes diſtances. On prétend qu'Annibal ſacrifia à Jupiter au pied de l'*Enciſe*, pour appaiſer le courroux de ce vent furieux, qui déſoloit ſon armée. Je n'ai pas remarqué qu'il formât des tourbillons comme les vents en forment en Egypte, en Arabie, à la Vera-Cruz; mais il n'eſt pas poſſible de marcher dans la plaine de l'*Enciſe* quand la biſe ſouffle ; ſa violence eſt ſi exceſſive qu'elle arrache les arbres & diſperſe les animaux :

. . . . . . Onde, a gran pena,
Ritrava il peregrin riparo o ſcampo,
Nè le tempeſte de l'inſtabil campo.

(LE TASSE.)

J'ai trouvé dans ce ſable des chardonnerets, des linots, deſſéchés d'une façon merveilleuſe, & qui n'avoient rien perdu de leurs couleurs. Cette plaine de l'*Enciſe* eſt un diminutif en tout de celles de l'Arabie, où l'on trouve des pélerins deſſéchés & noircis.

J'oſe croire, monſieur le comte, que vous voudrez bien avoir la bonté de fixer mes idées ſur les cauſes qui rendent cette montagne ſi

curieuſe, & ſi différente de celles qui l'environnent. J'ai l'honneur d'être, &c.

Le chevalier de RIVAROL.

RÉPONSE de M. le comte DE BUFFON.

Je vous dois des remercîmens, monſieur le chevalier, des ſentimens que vous avez la bonté de me témoigner, & j'ai lu avec plaiſir la deſcription de la montagne *Enciſe.* Vous voyez très-bien, & décrivez encore mieux. Cette montagne n'eſt, comme vous le dites, qu'un amas de ſable, de coquilles & de pierres roulées & arrondies. C'eſt un tas de décombres accumulés par les flots de la mer; & il paroît que ce vent de biſe qui ſe fait ſentir avec tant de violence dans cette contrée, eſt la premiere cauſe qui a déterminé le tranſport de ces matieres dans cet endroit, lorſque la mer couvroit encore nos continens. Nous avons pluſieurs autres exemples de ces amas informes de ſable & de pierres arrondies, qui tous ſurmontent les couches horizontales des dépôts plus anciens. Comme je ſerai de retour à Paris dans le commencement du mois prochain, je ſerai très-flatté de vous voir & de vous aſſurer de la reſpectueuſe conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Montbard, le 18 ſeptembre 1780.

I I I.

Phénomene d'électricité.

Il y a eu, le 18 du mois d'avril dernier, un phénomene d'électricité assez extraordinaire dans la maison de M. Angrand, marchand épicier, rue du Four-S.-Germain, au coin de celle Guillemin. La journée avoit été belle, lorsque sur les onze heures du soir, il parut un globe de feu dont la clarté & le volume effrayerent tous les locataires; il s'élança vers le soupirail d'une cave fermée de barreaux de fer, & le bruit ne fut que celui résultant du choc de deux corps durs; mais on vit rejaillir des étincelles jusqu'au premier étage; il se porta vers deux des trapes de la cave, couvertes l'une de cloux, l'autre de ferraille; dispersa les cloux qui étoient sur la premiere, souleva l'autre & s'échappa. Ce tonnerre, sans autre explosion, s'étoit porté sur la clef de la fosse d'aisance, avoit arraché la totalité des pavés qui la recouvroient, & soulevé la pierre. Les locataires hésiterent à descendre dans la cave; l'odeur du soufre & la fumée qui s'exhaloient par le soupirail, leur fit croire que le feu y étoit : cependant ils s'enhardirent, & ne trouverent d'autre dégradation que celle de la surface de la fosse.

On voit assez que le tonnerre, dans cette circonstance, s'est porté vers les conducteurs métalliques, & que, sans leur concours, il au-

roit pu faire beaucoup de ravages; mais une partie de cette maiſon eſt occupée par un poëlier-tolier, & la matiere électrique a été diſperſée & en partie abſorbée par les débris de fer dont cette maiſon eſt pleine, c'eſt ce qui l'a dirigée vers les trapes; il s'eſt porté avec tant de force vers celle couverte de ferraille, qu'il l'a deſcellée & ſoulevée dans toute ſa circonférence. Ce phénomene prouve en faveur des conducteurs électriques.

(*Journal* de Paris.)



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

OBSERVATIONS sur le danger de conserver le tabac dans le plomb.

JE ne prétends pas m'élever ici contre l'usage abusif & ridicule du tabac : en vain je ferois reparoître sur la scene la diatribe d'un roi d'Angleterre ; inutilement j'invoquerois les arrêts foudroyans d'un czar, d'un sophi, d'Amurat II & d'Abdoul-Hamet régnant ; je manquerois mon but : mais puisque le tabac est devenu d'un usage général & presque indispensable, je dois en bon citoyen prévenir du danger que courent les personnes qui conservent leur tabac dans des vases de plomb.

Je parcourois l'Alsace ; le tabac y est assez bon & à bon compte ; il est encore à plus bas prix à Montbeillard, principauté limitrophe : j'en achetai quelques livres pour mon usage ; on l'enferma dans des boîtes quarrées, composées de plomb laminé, mince ; l'on y entasse le tabac avec un mandrin de bois coupé

ſur les proportions & la forme de la boîte ; on la ſcelle par une lame de plomb ſur laquelle on en replie les bords ſupérieurs : cet uſage a encore lieu dans l'Allemagne & ſur-tout en Hollande, d'où on le tranſporte ainſi dans preſque toute l'Europe.

Je fus obligé de partir précipitamment des rives du Rhin pour me rendre aux frontieres d'Eſpagne, & ſur les bors de la Méditerrannée; je laiſſai mes boîtes dans une malle, ne voulant pas, pour une priſe de tabac, éprouver l'humeur & les tracaſſeries des employés des fermes, qui ſont en vedette ſur toutes les lignes qui ſéparent nos provinces.

L'objet de mon voyage me retint 4 mois dans les provinces méridionales : à mon retour, je voulus faire uſage du tabac que j'avois laiſſé dans les boîtes de plomb, perſuadé que pendant mon abſence il ſe ſeroit un peu amélioré, qu'il auroit pris de la ſeve, ce piquant, ce ſavoureux qui réveille l'organe & ſouvent le blaſe, ſeve qui ne vient que d'une décompoſition opérée par une fermentation lente & facile, laquelle développe de l'alkali volatil, une odeur de tan, quelquefois même une autre plus déſagréable, & à laquelle ſont ſujets les tabacs de St. Vincent. L'on apperçoit rarement cette odeur rebutante dans les excellens tabacs du Limouſin ; mais ces derniers ſont proſcrits par le même motif qui détermineroit à faire arracher les vignes de Champagne & de Bourgogne, parce que les vins de ces provinces ſont meilleurs que ceux de l'étranger.

En ouvrant une boîte, j'en déchirai le contour; je trouvai le tabac en masse & couvert d'une croûte grise adhérente; elle étoit d'une assez forte épaisseur : je m'empressai de développer les autres boîtes; elles avoient éprouvé le même accident; j'en connus dans l'instant la cause. J'examinai avec une loupe, & la surface du tabac & celle du plomb auquel il avoit touché; je vis exactement que le plomb avoit été corrodé par la transpiration du tabac, & que la croûte grise étoit une véritable chaux de plomb assez considérable pour provoquer des accidens graves dans l'économie animale.

On sait que le tabac pris par le nez n'en est pas totalement expulsé; qu'il en descend dans l'estomac; que ceux qui font usage de la pipe, avalent de la fumée, & à plus forte raison ceux qui, comme les chevaux dont on garnit le mors d'*assa fœtida*, mâchent du tabac pour leur donner de l'appétit : l'exercice seroit plus utile, plus salutaire & moins dégoûtant.

L'on ne peut douter qu'une partie du tabac dont on fait usage, ne parvienne dans l'estomac; il y forme un levain âcre, lequel se mêlant aux fluides, irrite les solides; en effet il cause des spasmes, des vertiges, le hoquet, des coliques, des diarrhées & trouble la digestion : or, si le tabac passe dans la circulation des humeurs, il est bien dangereux qu'il soit accompagné de plomb; ce métal produit des maladies graves & des accidens très-funestes aux ouvriers qui le travaillent sous toutes les modifications

difications dont il eſt ſuſceptible, ſoit en nature, en chaux, poudre, ſel, liqueur, fleur, vapeur, ou tout autrement, ſoit qu'ils le reçoivent par la reſpiration, par la déglutition, ou par la tranſpiration du dehors au dedans. Je penſe même que l'on devroit proſcrire des emplâtres de la vieille pharmacie les chaux de plomb qui en font la baſe, & leur donnent de la conſiſtance : je ſuis perſuadé qu'il en eſt réſulté bien des accidens que l'on a fauſſement attribués à d'autres cauſes.

Puiſque le tabac humide eſt ſuſceptible d'une fermentation par laquelle ſe développe un principe corroſif qui attaque le plomb, le diſſout, & incorpore avec lui la chaux qu'il forme, il eſt très-dangereux de conſerver du tabac dans toutes eſpeces de vaiſſeaux compoſés de plomb en métal, ou enduits d'un vernis formé avec des produits de plomb, même de cuivre, ainſi, qu'il eſt d'uſage dans les fabriques de poteries vernies.

Les vaſes de fayance ne ſont pas à l'abri de reproches : car la fritte qui en compoſe l'émail, eſt le produit des chaux de plomb, d'étain & de ſable vitreſcible. Souvent cet émail eſt ſi peu vitrifié, qu'il eſt diſſoluble : j'ai écrit avec de l'encre ordinaire, c'eſt-à-dire, vitriolique, ſur des aſſiettes de fayance qui ont conſervé l'écriture tout le tems de leur durée, quoiqu'elles aient fait un long ſervice.

La porcelaine, la poterie cuite, en grès, ſans vernis, & le verre ſont les matieres les plus propres à conſerver le tabac avec ſécurité. C'eſt

une erreur de prétendre que le tabac ſe tienne plus frais dans le plomb que dans toute autre ſubſtance.

Il eſt donc prudent de proſcrire les tabatieres doublées de plomb & les boîtes de ce métal, tant pour l'uſage que pour le débit du tabac, afin de prévenir les accidens funeſtes dont j'ai manqué d'être la victime.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

OBSERVATIONS ſur l'uſage du feu en médecine.

Nous nous ſommes empreſſés d'annoncer l'excellent ouvrage de M. Pouteau (*), ſujet ſur lequel nous revenons, pour développer un des points importans de la doctrine de ce ſavant. M. Alphonſe le Roi, docteur en médecine, &c. prouve, dans la lettre dont nous allons donner l'extrait, tout le parti que la médecine moderne pourroit en tirer dans pluſieurs maladies regardées comme incurables.

Nous ſupprimons de la lettre la partie théorique qui a pour objet d'établir cette propoſition, que la plupart des ſavans modernes, moins méditatifs que les anciens, ne ſe ſont pas élevés à la connoiſſance des agens inviſibles dont l'application conduiroit en médecine, à des cures qui paroîtroient au vulgaire autant de miracles.

(*) Journal de mai, page 71.

» Tels furent, dit M. le Roy, autrefois les » médecins pneumatiſtes : on retrouve des tra» ces de leur doctrine chez les Caldéens, les » Egyptiens, les Juifs & les Grecs, chez Hy» pocrate & dans nos bons alchymiſtes. Ils vi» rent l'art de guérir d'un autre œil que ceux » qui ne remontoient pas aux cauſes premie» res. Ils modifioient l'économie par des élé» mens, & le feu fut un de leurs principaux » moyens. Les Chinois, les Japonois & les » Egyptiens conſervent encore l'uſage de ce » remede; ils brûlent du coton, ou le duvet » deſſéché de l'armoiſe, qu'ils appellent *moxa*, » ſur divers endroits du corps. M. Pouteau, » par la méditation profonde, s'eſt élevé aux » ſentimens de ces grandes vérités; auſſi a-t-il » fait, avec des agens ſimples, l'eau, le fer, » le feu, des cures très-brillantes. Ce remede, » comme le prouve M. Pouteau, n'eſt pas auſſi » violent qu'on le croit. Pour en revenir aux » Chinois & Japonois, ſouvent ils appliquent » le feu loin du mal; ainſi ils preſcrivent de » le porter ſur l'aîne droite, pour remédier à » des maux d'eſtomac; c'eſt ce que fait l'élec» tricité, dont je pourrois déterminer les rap» ports avec le moxa. Il y a donc, pour l'ap» plication du feu, des lieux d'élection, ce ſont » ceux de ſympathie, de correſpondance. Hyp» pocrate en indique un grand nombre, & la » connoiſſance de ces lieux conſtitue, chez les » Japonois, une ſcience qui reſte ſecrete, » parce qu'elle exige étude & méditation. J'ai » raſſemblé quelques chaînons de cette ſcience,

» & l'ouvrage de M. Pouteau m'en fournit un » grand nombre; ainsi cet auteur, à la p. 230 » du premier volume, pour des douleurs vi» ves aux cuisses & à la poitrine, applique le » feu dans l'intermédiaire, & guérit. Cet ha» bile homme a étendu ce remede avec suc» cès, à un grand nombre de cas désespérés; » aux hernies, par exemple, contre lesquelles » l'art n'avoit offert qu'une opération aussi » cruelle qu'inutile. Avec le feu M. Pouteau » a triomphé toujours du rhumatisme, de la » phtisie, & quelquefois du cancer; & par ce » moyen, que ses succès m'ont fait tenter, je » viens de faire marcher une femme qui, de» puis trois ans, avoit perdu l'usage d'une de » ses jambes à la suite d'une couche. Nous ne » connoissons pas encore ce que nous pouvons » faire pour subjuguer, ou plutôt pour diri» ger la nature. Il est étonnant combien des » points d'irritation ou d'évacuation ont d'em» pire pour faire lâcher prise à la nature dans » sa tendance à concrétion ou dissolution vers » certains lieux; c'est ce que prouve l'ouvrage » intéressant de M. Pouteau. Pourquoi, tandis » que la physique analyse aujourd'hui les éle» mens, la médecine ne fait-elle pas des pro» grès ultérieurs? &c. &c. «

(*Journal de* Paris.)

III.

Avis au public, ſur un ſpécifique contre l'apoplexie.

Tournay, ce 26 avril 1783.

» L'apoplexie a été juſqu'ici l'écueil de la » médecine & le fléau de l'humanité. De tant » de perſonnes qui ſont frappées de cette ter- » rible maladie, le peu qui en échappent, ou- » tre les maux dont elles ſont accablées, de- » meurent ſujettes à des rechûtes plus redou- » tables encore que la chûte. Un remede qui » ſans danger & ſans gêne, prévint les atta- » ques d'apoplexie, même celles pronoſtiquées » par les ſymptômes les moins équivoques; un » remede qui guérit radicalement, en peu de » jours ou de ſemaines, les différentes eſpe- » ces d'apoplexies encore toutes récentes, du » moins celles qui ne tranchent pas d'abord le » fil de la vie; un remede enfin, qui arrêtât » auſſi-tôt les progrès des apoplexies déja in- » vétérées, & en ſupprimât les effets, du tout » ou en grande partie, quoique plus à la lon- » gue; tel remede ſeroit ſans doute un tréſor » bien précieux à l'humanité, & infiniment au- » deſſus de tant d'autres dans le genre médi- » cal, dont les peuples ſont redevables aux » ſoins & à la munificence de quelques ſou- » verains.

» L'abbé Criquillion a l'honneur & la plus » vive ſatisfaction d'annoncer au public, que

» ce grand ſecret eſt connu depuis peu d'an-
» nées.

» Obligé, par office, de traiter avec une » infinité de perſonnes, j'appris l'année der» niere que le médecin d'un village de la Flan» dre Autrichienne, peu éloigné de Menin, » de Courtray & de Rouſſelart, opéroit dans » les lieux circonvoiſins à celui de ſon domi» cile & de ſa naiſſance, des guériſons mer» veilleuſes ſur toutes ſortes de ſujets apoplec» tiques. Une nouvelle de cette importance » fixa mon attention & piqua ma curioſité; » auſſi ne tardai-je pas à m'aſſurer de la réalité » d'une telle découverte.

» Un digne magiſtrat de Courtray, M. Du» fort, eut le malheur de voir ſon épouſe fou» droyée d'une apoplexie; malgré tous les ſe» cours accoutumés, l'état de la malade étoit » devenu tout-à-fait déſeſpéré : par un heu» reux haſard on fait connoître au mari, l'au» teur preſque inconnu du remede apoplecti» que. La moribonde preſque à l'inſtant eſt » ſauvée, peu après, conſidérablement ſoula» gée, & enſuite guérie. M. Dufort, à ma » priere, me procura l'occaſion de recevoir » chez moi, le ſauveur de ſon épouſe, & de » me convaincre par moi-même, autant que je » le pus, de la juſteſſe du ſyſtême qui dirige » la pratique du médecin villageois. Apoplexie » *ſéreuſe* ou *ſanguine*, le germe & le ſiege du » mal, ſont dans le cerveau, & le ſpécifique » en queſtion, a la propriété de débarraſſer, » de déſopiler & de fortifier cet organe de nos

» pensées, ce premier mobile de nos membres.
» Voilà, si j'ai bien retenu, le précis de ce
» systême.

» Cette premiere visite de notre médecin,
» valut un assez prompt soulagement, & peu
» de mois après, la guérison à une de nos
» concitoyennes, au grand étonnement de la
» ville, & des excellens médecins qui y rési-
» dent. Une apoplexie des plus violentes avoit
» réduit la malade à languir sur son lit ou dans
» un fauteuil. Le mal peu à peu empira, parce
» que le principe n'en étoit point détruit : de
» nouvelles attaques, quoique légeres, venoient
» de causer de nouveaux ravages, augure fa-
» tal d'un coup meurtrier. J'engageai le méde-
» cin étranger à traiter cette bonne mere d'une
» fort nombreuse famille. La même année,
» (1782) cette apoplectique, héritiere, m'as-
» sura-t-elle, du vice physique de ses parens,
» a recouvré le libre usage de la parole, la
» vue de l'œil droit, & de ce même côté le
» mouvement du bras & de la jambe : bientôt
» après elle se promena à la campagne, & vers
» la fin de décembre, j'eus l'agréable surprise
» de la rencontrer, qui se promenoit gaiement
» à un bout de la ville. La reconnoissance
» l'emporta sur la promesse du silence exigée
» par le médecin Flamand : cette espece de mi-
» racle s'ébruita un peu : hé ! au vrai, devoit-
» on en taire l'auteur ? Quelques autres per-
» sonnes de la ville, à qui je procurai de la
» divine liqueur, éprouverent toutes, & con-
» tinuent à éprouver de plus en plus de ces

» amendemens, dans les fonctions de l'ame & » du corps, qui caractérisent le véritable & le » souverain remede apoplectique. Une fois que » les malades en ont pris quelques doses, ils » brûlent d'en répéter l'usage ; ils tremblent » d'en voir tarir la source. La raison en est, » que cette liqueur les ranime. Ce qui en dé» montre encore toute l'efficacité, c'est qu'elle » annonce elle-même ses progrès par la dou» leur, supportable cependant, qu'elle excite aux » extrémités des membres paralysés.

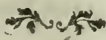
» Un autre jour, j'eus le bonheur d'exercer » l'hospitalité envers ce même médecin : ce fut » sur-tout alors que dans ces doux momens » de confiance mutuelle, j'exhortai mon hôte » par les motifs les plus pressans, sinon à di» vulguer son secret, du moins à se faire con» noître lui-même. Il y a 7 mois que cela fut.

» Depuis ce tems-là, soit modestie, soit timi» dité, soit mépris d'une meilleure fortune, » soit crainte d'être arraché à sa famille & » à ses compatriotes, soit, je ne sais quelle fa» talité, M. le médecin a fait dans l'obscurité » du vulgaire, nombre d'autres prodiges, tou» jours dans le même genre. Expérience qui » confondra victorieusement tous les doutes, » toutes les intrigues que le démon de l'envie » pourroit suggérer là-dessus ; expérience, dis» je, soutenue par des exemples, dont je » m'offre très-volontiers, à mes frais, de faire » un détail circonstancié, & d'y joindre l'au» thenticité, si le public le requiert de son » tout dévoué serviteur. De nouvelles instan-

» ces n'ont encore pu déterminer cet homme
» extraordinaire à s'acquérir la célébrité qu'il
» mérite à un auſſi beau titre.

» Entre-tems, nous avons le chagrin d'ap-
» prendre, & de voir de nos propres yeux,
» que des têtes eſſentielles à la religion, à l'é-
» tat, à d'illuſtres familles, des têtes cheres à
» la ſociété; des hommes, c'en eſt aſſez dire,
» deviennent des victimes journalieres, que de
» mauvais traitemens immolent à l'inſuffiſance
» de l'art.

» A la fin, impatient de ne jamais entendre,
» de ne jamais lire, que M. GHEKIER eſt cet
» homme ſi précieux à tous les hommes; que
» le village d'Ouckene eſt cette piſcine ſalu-
» taire, à laquelle les apoplectique doivent re-
» courir; je croirois manquer aux devoirs les
» plus ſacrés de l'eccléſiaſtique, du citoyen &
» de l'homme, ſi je gardois plus long-tems le
» ſilence à cet égard. «



AGRICULTURE.
ÉCONOMIE.
INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

LETTRE sur la culture des arbres fruitiers, & les insectes qui les attaquent.

MONSIEUR,

TOUT ce qui peut tendre au succès ou à la perfection de quelque partie de l'agriculture, est bien digne de votre attention; & le public voit sans doute avec beaucoup de satisfaction votre empressement à lui faire part des observations ou des découvertes utiles qui peuvent y être relatives, & qui parviennent à votre connoissance.

J'ai lu, dans une de vos feuilles, un moyen pour éloigner la fourmi de nos arbres fruitiers, & particuliérement du pêcher que cet insecte semble affectionner davantage. Le secret consiste à employer avec le pinceau le long de la tige de l'arbre, de la suie de four infusée dans l'huile de chenevis.

Je crois devoir, à cette occafion, vous faire part des obfervations que j'ai faites fur les prétendus dégâts de la fourmi parmi les pêchers, ou autres arbres fruitiers, fur leur caufe, & les moyens d'y apporter remede. Il eft certain que tous les huileux, tous les graiffeux font en général des poifons contre les infectes. Mais à fuppofer que la fourmi fût auffi dangereufe pour nos arbres qu'on le prétend, l'effet des moyens qu'on indique, ne pourroit être que momentané, & ne feroit que détourner le mal fans le détruire. Les fourmis, qu'une odeur antipathique éloigneroit pour un tems, iroient chercher fortune chez le voifin, qui ne feroit pas flatté de l'invention, & pourroient revenir à leur premier gîte, dès que l'air & le foleil auroient atténué les principes de ces odeurs malfaifantes (celle de l'huile d'afpic eft la plus redoutable pour ces infectes.) Ce feroit donc toujours à recommencer. Et comment enduire tous les arbres d'un canton? Si la chofe pouvoit être pratiquée, ne feroit-ce pas s'en rendre à foi-même l'habitation infupportable? Il faut d'abord faire attention que la tige & les branches des arbres tranfpirent & afpirent continuellement; un enduit en huile fur quelques-unes de leurs parties, les priveroit de cette fonction, & dérangeroit d'autant leur économie végétale. Tous les auteurs qui ont écrit jufqu'à préfent fur la culture des arbres fruitiers, ont prévenu les amateurs du grand nombre d'ennemis en tout genre, dont ils auroient à défendre leurs arbres & leurs fruits; tous ont donné des moyens qui

ne peuvent être exécutés en grand, si ce n'est du moins qu'avec beaucoup de peine & de frais, ou des moyens dont l'effet est absolument nul; mais personne n'avoit pris la peine d'examiner avec assez d'attention, la cause qui attiroit la fourmi sur les arbres; & aucune n'a indiqué la maniere de prévenir le mal.

J'ai examiné avec attention, & j'ai remarqué que c'étoit une grande erreur que d'attribuer aux fourmis le mauvais état des arbres sur lesquels on les voit roder en si grand nombre; loin d'y faire du mal, elles contribuent au contraire, dans un sens, à la guérison de ceux qu'on les accuse de mettre quelquefois en danger de périr. La fourmi n'est attirée sur les arbres, que par l'odeur du puceron, & pour y sucer une liqueur douce & mielleuse qui transpire continuellement du corps de ce petit insecte, qui finit toujours par être détruit lui-même par la fourmi, qui lui enleve sa propre substance, & ne laisse de lui qu'un résidu, qui demeure collé aux feuilles dont il faisoit sa pâture. La feuille du pêcher est extrêmement âcre & amere, & par conséquent ne peut être un appât à la friandise de la fourmi; les sucreries, les fruits doux & succulens lui plaisent bien davantage; & je ne crois pas que personne parvienne jamais à prendre les fourmis, ainsi que les mouches, avec des amers & des acerbes. J'ai toujours remarqué que le puceron étoit plus communément répandu sur les pêchers languissans & plantés en mauvais fonds; & que ceux qui poussoient plus vigoureusement en étoient rarement attaqués, à

moins que quelques pluies longues & froides, ou des vents du nord, extrêmement contraires à cet arbre étranger dans nos climats (*ex perside advectus*,) n'en ait altéré la seve tout-à coup, broui les extrêmités des branches, & occasionné cette maladie appellée *la cloque*. Il y a quelques années que, lassé de voir languir un pêcher de grosse mignone, & bien persuadé que les pucerons qui l'infestoient, n'étoient pas la cause premiere du mal, j'en fis découvrir les racines en automne, & je remarquai que quelques-unes d'entre elles étoient chancies à leur extrêmité; & que d'autres étoient rongées par le chancre. Je coupai jusqu'au vif ces racines défectueuses, j'enlevai dans la circonférence de l'arbre, & jusqu'à une certaine distance, la terre usée que je fis remplacer par d'autres bien meubles & bien substantielles; je déchargeai beaucoup mon arbre à la taille, afin de proportionner la dépense & la distribution de la seve dans les branches, avec le retranchement que j'avois fait aux racines. Par ce moyen, je parvins à rendre de la vigueur à mon pêcher, qui ne fut plus attaqué par le puceron, & où la fourmi, qui n'avoit plus rien à chercher, ne revint plus. C'est donc du puceron qu'il faut se garer. Au surplus, un pêcher peut bien languir, sans pour cela que ses racines soient gâtées : une terre épuisee, un fond de craie, de marne, une mauvaise taille, des accidens étrangers peuvent le faire souffrir, & le mettre en danger de périr. Le remede, dans ces trois premiers cas, consiste uniquement à changer les terres, ou à en

relever la qualité par des engrais convenables; puis à le charger très-peu à fruit lors de la taille, jusqu'à ce qu'il ait repris vigueur. Mais comme les soins & le traitement des pêchers, dans les autres cas dont je viens de parler, exigent des détails dans lesquels la forme d'une lettre trop circonscrite, ne me permet pas d'entrer, je ne puis que renvoyer au *Traité de la culture du pêcher*, de M. de Combe, par préférence à tous autres, sa méthode étant également sûre & facile.

Le puceron préfere un arbre malade & languissant, parce que la seve viciée qu'il contient, & l'humeur glutineuse qui transpire de ses feuilles, ont une qualité qui flatte davantage son goût. Toutes les fois qu'on entretiendra ses arbres sains & vigoureux, on sera à l'abri des ravages occasionnés par cette engeance, à moins que, comme je l'ai dit plus haut, ces arbres ne soient inopinément attaqués par la cloque; auquel cas on se contente de couper, avec la serpette, les extrêmités de tous les bourgeons qui en sont affectés, & on les brûle, ou on les foule exactement au pied; & alors on ne craindra plus la fourmi qui, dans cette occasion, paroît être un moyen, un agent que la nature emploie pour débarrasser plus promptement les arbres de ce premier insecte.

J'ai aussi observé que l'espece de puceron qui habite sur les arbres dans notre climat, n'y arrive guere que vers le 15 de mai, & que son séjour & sa vie finissent ordinairement avec l'action de la premiere seve; semblable en cela

aux chenilles qui ſe métamorphoſent, quand les feuilles trop dures ne leur offrent plus une nourriture délicate & facile à prendre.

Au ſurplus, Monſieur, voici un moyen de détruire les pucerons, publié il y a quelques années dans les affiches de Marſeille; j'en ai fait l'épreuve avec ſuccès. On ſe ſert d'une ſeringue d'étain ou de fer blanc double, coiffée en arroſoir, c'eſt-à-dire, d'une pomme à mille trous; on la remplit d'une eau de chaux bien éteinte, & dans laquelle on a fait macérer environ un quart d'once de mauvais tabac en poudre, & on en arroſe les arbres attaqués de ces inſectes: la vermine périt: les arbres pouſſent du bois, & leurs fruits groſſiſſent. Quatre à cinq jours après l'aſperſion on arroſe les mêmes arbres avec la ſeringue remplie d'eau claire. Si l'on ne vouloit pas faire la dépenſe d'une ſeringue, on pourroit ſe ſervir d'un goupillon, ou d'un petit balai de bouleau; mais l'opération ne ſeroit ni auſſi expéditive ni auſſi ſûre, parce qu'il eſt beaucoup plus facile de diriger l'eau avec la ſeringue ſur les parties malades de l'arbre, qu'avec tout autre inſtrument.

Je ne puis cependant diſconvenir que la fourmi ne ſoit fort incommode dans nos jardins, & ne nous gâte ou dévore beaucoup de fruits précieux; mais comme ce ſeroit une folie de croire éloigner entiérement cet inſecte des moyens de ſubſiſtance que la nature, en bonne mere, a dû lui préparer, & que nos vergers & nos eſpaliers lui offrent en abondance, je crois qu'il faut uniquement ſe borner à en di-

minuer le nombre, en détruisant les fourmillieres : les moyens les plus sûrs de ceux qu'on connoît, sont ceux indiqués par M. Bourgeois. Je ne ferai que transcrire ici les recettes de cet habile physicien.

On bouleverse la fourmilliere, & on y jette une chaudiere d'eau bouillante, après le soleil couché, moment où elle est peuplée de ses pillards & de ses œufs. Si l'on y jette, au lieu d'eau bouillante, de l'urine, dans laquelle on a fait tremper de la suie de cheminée, & une poignée de gros tabac à fumer, on les fera périr aussi tôt. Un autre moyen, & avec lequel on ne craint point de brûler les plantes, comme avec l'urine, sur-tout dans les terreins chauds & secs, consiste en une forte décoction de feuilles de noyers hachées dans un grand chauderon ; lorsque la décoction est froide, on arrose la fourmilliere, comme avec l'urine, après l'avoir renversée ; & on réitere de même cette manœuvre deux ou trois fois, s'il est nécessaire. On auroit beau renverser seulement la fourmilliere, même en tems de pluie ou de gelée, dans peu de jours on la trouveroit rétablie.

Lorsqu'on ne peut découvrir les retraites des fourmis, ou qu'on les voit établies dans des gros de murs qu'il seroit fâcheux de détériorer, on doit faire ensorte d'y insinuer, par injections, des mêlanges ci-dessus. Et en cas d'impossibilité, à cause des sinuosités qui pourroient se trouver dans les voies de ces fourmillieres, voici un expédient qui remplit à peu-près l'objet. On place au pied de chaque arbre où l'on

voit voyager les fourmis, & ſur leur paſſage, un pied de bœuf fraîchement tué, dont on leve la peau à moitié ſans la retirer. Ce pied, par l'exhalaiſon qu'il répand, attire de toutes parts les fourmis, de maniere qu'en peu de tems il en eſt tout couvert; alors on le leve habilement, & on le jette dans un baquet d'eau chaude qu'on a eu ſoin de préparer, & où tous ces inſectes ſe noient ou ſe brûlent. On retire ce pied tout de ſuite, & on le remet à ſa premiere place, où le même effet s'enſuit quelques heures après; de ſorte qu'on peut recommencer l'opération cinq à ſix fois par jour; ce qui en détruit beaucoup; & on change ce pied au bout de quelques jours, quand on le voit deſſéché par le ſoleil, & qu'il n'a plus de vertu. J'obſerverai cependant que cet expédient ne fait ſon effet que lorſqu'il fait un peu chaud. Ce dernier ſecret eſt de l'auteur de l'excellent *Traité de la culture du pêcher* (M. de Combe;) & comme j'ai mis en uſage avec un égal ſuccès, les différens moyens que je rapporte ici, j'invite avec confiance à les mettre en pratique.

On a été juſqu'ici trop généralement trompé ſur les cauſes qui attirent la fourmi ſur les arbres avant la maturité des fruits, & leur effet; & comme je m'apperçois que tout concourt, les plus habiles cultivateurs eux-mêmes, à prolonger l'erreur, je crois devoir faire part aux amateurs, de mes remarques à cet égard; je m'y détermine d'autant plus volontiers, qu'il leur ſera facile de vérifier ce que j'avance, quand ils voudront en prendre la peine, & que

les résultats ne peuvent en être que très-avantageux pour l'économie de leurs arbres, & le progrès de l'agriculture en cette partie.

Je me flatte d'après cela, Monsieur, que vous voudrez bien donner à mes observations, une place dans vos feuilles. J'aurois desiré pouvoir me resserrer davantage, mais le sujet exigeoit que je m'expliquasse avec quelques détails. J'ai l'honneur d'être, &c. BIZOT, *secrétaire de l'intendance, à Besançon.*

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

I I.

SOUPAPE hydraulique propre à faire fermenter, sans danger, le raisin & le moût, dans des vaisseaux parfaitement clos; par D. CASBOIS.

On conçoit que moins le vin en fermentation communique avec l'air extérieur, moins il doit perdre de cette partie volatile qui fait sa force, & que l'on nomme esprit. Donc, pour avoir le vin le plus généreux, il faut le faire fermenter dans des vaisseaux parfaitement clos.

Mais la fermentation du produit du gas, & ce gas élastique romproit les vaisseaux, ou produiroit du vin enragé, s'il ne trouvoit pas d'issue. Il faut donc, en fermant les vaisseaux, faire ensorte que le gas puisse y entrer. Il n'y a qu'une soupape qui puisse faire cet office: voici ce que je propose.

C'est un tuyau de fer-blanc d'environ un

pouce & demi de diametre, courbé en forme de ſyphon, & communiquant par la branche la plus courte, à un vaſe qui lui eſt attaché. La branche montante peut avoir neuf pouces de longueur, & la branche deſcendante 7 pouces & demi. Celle-ci communique de haut en bas à un vaſe montant, qui doit être d'un pouce & demi moins haut que le ſyphon : il peut avoir 3 ou 4 pouces de diametre.

Ces dimenſions ne ſont point eſſentielles; on peut les changer en d'autres quelconques, pourvu que la premiere branche deſcende au-deſſous du vaſe, pour être introduite dans le tonneau, ſans toucher le vin, & que la partie droite du ſyphon s'éleve aſſez au-deſſus, pour que l'eau dont on doit remplir le vaſe ne puiſſe deſcendre dans le tonneau.

Voici comment cette machine s'applique aux tonneaux. Je les ſuppoſe remplis de moût, à trois ou quatre pouces près du bondon, comme il ſe pratique lorſqu'on ne veut pas que le vin fermentant jette ſa mouſſe en dehors. On enveloppe de chanvre ou de roſeaux la partie ſupérieure de la premiere branche, de maniere qu'elle puiſſe être ajuſtée au trou du bondon, on l'y fait entrer avec force, & pour ne laiſſer au gas d'autre iſſue que celle du tuyau, on lutte cette partie avec du maſtic, ou ſimplement avec de la terre glaiſe : puis on emplit d'eau le vaſe dont il s'agit.

Pendant la fermentation, le gas eſt forcé de monter par la branche ſupérieure, de deſcendre par l'autre branche, & de remonter en

traversant l'eau par le vase, d'où il s'échappe & se dissipe dans l'air. L'eau qui lui laisse un passage libre, le refuse à l'air extérieur, de sorte que le vin ne peut rien perdre de son esprit.

Cette soupape hydraulique s'applique aux cuves avec le même avantage : mais il faut, 1°. que le raisin soit bien foulé; 2°. que la cuve n'en soit remplie qu'à un pied, au plus près du bord; 3°. qu'elle soit fermée d'un couvercle assemblé & joint comme le fond d'un tonneau; 4°. que les joints de ce couvercle soient empâtés & recouverts de terre glaise, ou du meilleur lût, comme si l'on vouloit conserver du vin; 5°. qu'il soit assujetti par le moyen de plusieurs étais, de maniere qu'il résiste à l'effort que fait le marc pour s'élever pendant la fermentation; 6°. enfin qu'il soit percé d'un trou convenable auquel puisse être adaptée la soupape hydraulique, comme sur les tonneaux. On jugera de la fermentation du vin, par le bouillonnement de l'eau contenue dans le vase. La cessation de ce bouillonnement fera connoître que la fermentation est complette.

Un moyen simple & sûr de connoître le progrès de la fermentation & le degré où il convient de faire le vin, c'est l'aréometre. Tirez de tems en tems du vin de votre cuve par l'anche, plongez-y l'aréometre : lorsque le vin se trouvera à-peu-près à dix degrés, vous pourrez faire votre vin, sans craindre les suites d'une fermentation excessive. Des expé-

riences répétées depuis trois ans, m'ont prouvé que ce degré convenoit le mieux à nos vins.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

III.

Procédé pour sceller le fer dans la pierre sans y employer le plomb fondu.

A la Rochelle, *ce 28 avril 1783.*

Messieurs,

J'ai cru devoir vous faire part d'un procédé en usage dans le pays que j'habite pour sceller le fer dans la pierre; procédé qui peut devenir très économique, & qu'il est facile de substituer à celui qu'on emploie à Paris, & qui consiste à couler du plomb fondu dans le trou du scellement. Ici l'on emploie le soufre fondu, substance qui joint au mérite du bon marché celui de la solidité. J'ai vu des grilles de 18 pieds de haut scellées avec du soufre, ainsi que des ancres, & le tout de la plus grande solidité.

Voici la maniere d'opérer : le trou fait, & la barre de fer posée, on coule du soufre fondu dans une cuiller, & lorsque le trou est plein, on y jette une poignée de sable, de terre ou de cendre pour l'éteindre; deux à trois minutes ensuite, la barre est prise de façon qu'il faudroit casser la pierre pour en retirer le fer. Quand le trou se trouve trop grand, ce qui

consommeroit trop de soufre, il faut y mettre du tuileau ou quelque morceau de brique. On m'a dit que c'étoit un habitant de la ville qui avoit introduit cette pratique, & que, depuis quinze ans, elle étoit en usage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LIONTOUS, *sculpteur.*

Note des Rédacteurs.

Nous nous empressons de publier ce procédé, convaincus de l'avantage & de l'économie qu'il y auroit à l'adopter. Le soufre fondu a la propriété d'attaquer le fer, d'en minéraliser une partie & de le rapprocher de l'état pyriteux, ce qui ne peut que contribuer à la solidité du scellement.

(*Journal* de Paris.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

Lettre de M. Pelletier, *intendant de Soissons, à la société d'agriculture de cette ville.*

» J'ai appris, MM., avec plaisir, que vous » cherchiez à vous occuper à améliorer l'exis- » tence physique des prisonniers de ma géné- » ralité; c'est seconder mes vues de bienfai- » sance que d'étendre vos soins sur la classe » la plus malheureuse de la société. J'ai cher- » ché, autant que j'ai pu, à porter la vie dans » les différentes parties de l'administration qui » m'est confiée : j'ai cru m'honorer moi-même » en honorant l'agriculture dans une province » agricole, comme j'ai cru devoir honorer le » commerce dans une ville maritime. Dans tous » les lieux j'ai protégé l'indigent, mais c'est » dans mon cœur, autant que dans les droits » de ma place, que j'ai trouvé les ressources » nécessaires pour opérer des changemens avan- » tageux. Sous un maître dont tous les pas

» sont dirigés par la justice & l'ordre, les mo-
» numens de bienfaisance sont les seuls que
» l'on doive déposer au pied du trône, pour
» former la base de la félicité publique. Il y
» a long-tems que l'état des prisons de la ville
» de Soissons m'affligeoit particuliérement, mais
» il falloit attendre que l'œil du monarque se
» fût abaissé sur ces lieux de douleurs, pour
» former des projets. Heureusement, la révo-
» lution est arrivée, & j'ai profité de la cir-
» constance pour obtenir des fonds. Le minis-
» tre des finances a adopté les plans que je
» lui ai présentés, & la ville aura incessamment
» un édifice qui attestera que, sous le regne
» de Louis XVI, tous les hommes sont éga-
» lement inscrits dans le cœur paternel du mo-
» narque. On m'a mis sous les yeux le projet
» d'un bureau pour les prisonniers; j'en adopte
» la forme & les moyens. Cet établissement,
» le premier qui se sera formé dans le royau-
» me, ne peut être confié, MM., en de meil-
» leures mains que les vôtres; j'ai toujours
» pensé que les corps sont faits pour inspirer
» la confiance, & je ne doute pas que votre
» souscription ne réussisse. Rangez moi, je vous
» prie, au nombre des bienfaiteurs. J'approuve
» infiniment le soin que vous avez eu d'ad-
» mettre à vos assemblées MM. les curés &
» les dames de charité. Ces ames vertueuses
» sont faites, par état, pour attacher sans cesse
» quelques heures de consolation à des jours
» affreux qui s'écoulent dans les angoisses &
» le malheur; on ne sauroit trop honorer leur
» tendre

» tendre sollicitude & leur bienfaisante activi-
» té. Il est bien important, MM., que vous
» vous occupiez de constater les revenus fixes
» des prisonniers. Je me chargerai volontiers
» de présenter votre travail au ministre. Je ne
» saurois trop vous engager à borner vos soins
» à ne fournir aux prisonniers que des secours
» charitables, & à respecter les loix. Je sais
» que parmi les membres du bureau d'agri-
» culture, se trouvent M. le lieutenant-géné-
» ral, M. le lieutenant-criminel & M. le pro-
» cureur du roi; ces officiers chercheront à
» vous éclairer sur les bornes que votre zele
» doit respecter, & ils se feront un devoir
» de concourir avec vous au plus grand bien.
» J'ai chargé M. de Montlinot de me rendre
» compte directement de vos vues & de vos
» progrès; il a des droits à ma confiance, par
» la maniere avec laquelle il dirige, dans la
» maison de travail, une classe de malheureux
» qui avoient besoin d'un zele actif & éclairé.
» Ne perdez pas de vue, Messieurs, que ces
» deux qualités réunies peuvent seules opérer
» le bien, & que les loix & les formes sont
» & doivent être la base de toute administra-
» tion «.

La société d'agriculture a fait à cette lettre la réponse suivante.

» En approuvant nos vues de bienfaisance,
» c'est nous donner une preuve nouvelle de
» protection & un degré d'utilité que nous
» chercherons à conserver dans tous les tems.
» Jaloux d'obtenir la bienveillance publique &

» votre confiance, nous apporterons, dans les
» fonctions dont nous allons être chargés, tous
» les tempéramens qui peuvent en assurer l'exé-
» cution. Nous savons que vous avez toujours
» donné une attention particuliere à concilier
» le bien de la province avec les loix & les
» formes : c'est d'après ce principe que nous
» dirigerons nos démarches. Comme nous vous
» rendrons compte de nos opérations, nous
» espérons que vous voudrez bien nous aider
» de vos lumieres; l'art d'un administrateur
» tel que vous, n'est pas d'employer l'autorité,
» mais de se servir des corps pour apprendre
» aux hommes à faire le bien & à respecter
» les loix. Nous nous sommes flattés que vous
» trouveriez bon que ce nouvel acte de bien-
» faisance, ainsi que celui de notre reconnois-
» sance, devinssent publics pour notre ville &
» la province, qui doivent tout à votre zele
» éclairé & patriotique «.

(*Mercure de* France.)

II.

On écrit de Saint-Flour, que le 14 d'avril dernier, le feu, qui avoit éclaté chez un menuisier, réduisit en cendres cinq maisons considérables de la ville, endommagea celles qui les avoisinoient, & mit à la mendicité douze familles qui les habitoient. L'évêque de cette ville, qui y étoit arrivé la veille, se montra partout où son zele, son activité, sa tendresse pastorale pouvoient lui faire saisir l'occasion d'être utile & secourable. A ces premiers soins il

joignit la libéralité en ouvrant ſa bourſe & ſes greniers aux plus indigens; mais ſon intrépide charité faillit à lui être bien funeſte, par la chûte d'un ſeau de bois échappé des mains d'un ouvrier, & qui lui tomba ſur la tête : heureuſement la contuſion n'a point eu de ſuites fâcheuſes.

III.

M. Maury, bailli de Châteaudun & du comté de Dunois, apprit qu'une de ſes terres venoit d'être brûlée. Son fermier vint confirmer cette triſte nouvelle. A peine reſtoit-il à ce malheureux laboureur aſſez de force pour donner quelque détail de ſon déſaſtre. Tout eſt perdu, Monſieur, le feu n'a rien épargné, il s'eſt étendu ſur tous vos bâtimens, malgré les plus prompts ſecours. Je viens vous offrir le peu qui me reſte; ce ſont les débris de ma fortune. Je voudrois réparer vos pertes; mais je ne puis faire d'autres ſacrifices. Non, mon ami, lui répondit le magiſtrat reſpectable; non, je ne t'arracherai point ce qui fait ton unique reſſource. Garde ton argent pour ta famille; il t'eſt plus néceſſaire qu'à moi. Je te tiens quitte de ce que tu me dois; reprends courage; je ſerai ton appui; je te ferai oublier tes malheurs. M. Maury s'eſt tranſporté à ſa terre; il a vu les ravages qu'avoit faits l'incendie : il a donné à ſon fermiers tous les ſecours que ſa généroſité lui a ſuggérés. Il a réuni à ſa table les voiſins charitables qui ont ſecouru ſon fermier, & les a comblés de careſſes. Ce magiſtrat, dont l'inté-

rieur & plus encore les vertus impriment le respect, quoique dans un âge avancé, jouit encore d'une santé très-solide. Il a cette gaîté inséparable d'une vie sans reproche, qui fait espérer que les vœux que ses concitoyens font pour sa prospérité, seront long-tems exaucés.

I V.

Le lundi 10 mars, entre 4 & 5 heures du soir, un bateau fut renversé par les flots près du Pont de Treilles (dans la ville d'Angers.) Il contenoit plusieurs personnes, au nombre desquelles étoit une femme enceinte, qui avoit auprès d'elle un de ses enfans encore tout jeune. Un batelier, nommé *Boisard*, voyant le danger que couroient les passagers qui étoient dans ce bateau, sauta par sa fenêtre, & malgré les flots & le vent, sauva la mere, l'enfant & cinq des personnes qui étoient tombées dans l'eau : deux seulement ont péri. On regrette sur-tout un jeune homme qui, pendant tout le tems du débordement des eaux, s'étoit distingué par son activité & par son zele pour secourir ceux qui ne pouvoient sortir de leurs maisons. Les officiers municipaux, aussi attentifs à récompenser les bons citoyens, qu'à soulager ceux qui sont dans la peine, s'occupent de faire constater l'acte d'humanité & de courage de *Boisard*. On ne doute point que M. l'Intendant ne seconde leurs vues, & ne fasse accorder une récompense à ce brave homme. Quelque considérable qu'elle soit, elle ne vau;

dra pas celle qu'il a déja reçue; car quiconque eſt capable d'une ſemblable action, trouve la meilleure récompenſe dans la douce ſatisfaction du ſuccès.

Il en eſt de même de la bienfaiſance. Celui qui l'exerce par ſentiment, la dégage de cette oſtentation qui en altere ſouvent le mérite. Cette ville nous en fournit un exemple. Un particulier ſe tranſporta, ſamedi 15 de ce mois, à l'hôtel de-ville, demanda à parler à M. le maire; & pendant qu'on étoit allé l'annoncer, il dépoſa un ſac de vingt-cinq louis & un billet anonyme, par lequel il prioit M. le maire de faire de cette ſomme l'emploi qu'il jugeroit le plus convenable pour le ſoulagement des malheureux citoyens que les eaux réduiſoient dans le plus affreux état, & il diſparut. C'eſt aſſez faire l'éloge de ſon ame que de dire qu'on a fait inutilement tous les efforts poſſibles pour parvenir à le découvrir.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

CHRISTINE, reine de Suede, étant en France, alla voir l'abbaye du Lys, entre Melun & Fontainebleau; comme elle vouloit ſurprendre les religieuſes, elle entra dans le parloir. Elle jetta d'abord les yeux ſur une groſſe & grande grille, toute hériſſée de longues pointes de fer. L'abbeſſe vint au parloir accompagnée d'une nombreuſe communauté pour faire compliment à la reine ſur l'honneur, que ſa majeſté faiſoit au couvent, de venir voir de pauvres religieuſes, qui n'avoient pour tout mérite que de s'être un peu étudiées à obſerver la regle de leur pere Saint Bernard. La reine prit ainſi la parole, en s'adreſſant à l'abbeſſe : *Votre pere ordonne-t-il dans ſa regle de mettre dans vos parloirs des grilles meurtrieres & homicides, comme celles que je vois? &, comme pour mon malheur, j'ai toujours été ſchiſmatique, dieu ne m'ayant ouvert les yeux que depuis peu, pour me tirer de mon erreur, je vous avoue qu'il eſt tout-à-fait nouveau pour moi de voir des recluſes, comme vous,*

êtes ; je crois que vous avez fait des vœux de clôture. Sa majesté fit aussi-tôt un éclat de rire en disant : *Quelle folie, Mesdames ! Car si vous avez fait des vœux, pourquoi des grilles ? & si vous avez des grilles, pourquoi des vœux ?*

II.

Un des plus grands rois de l'Europe (c'étoit un roi de Pologne) s'étant dérobé aux siens, à la chasse, ses courtisans le retrouverent au bout de trois ou quatre jours dans un marché, habillé en porte-faix, en louant ses épaules pour une réale ; de quoi ils furent si surpris, qu'ils eurent de la peine à croire ce qu'ils voyoient, & que lui ayant fait des plaintes de s'être abaissé à un si vil emploi, il leur répondit en ces termes : » par ma foi, la charge que j'ai laissée est plus pesante qu'aucune de toutes celles que vous voyez porter ici. La plus forte ne me paroît qu'une paille en comparaison d'un monde que j'avois à porter sur moi. J'ai plus dormi en quatre nuits, que je n'avois fait en toute ma vie. Je commence de vivre & d'être roi de moi-même. Retournez-vous-en ; car ayant goûté de cette vie-ci, ce seroit grande folie à moi de retourner à celle que je menois auparavant. «

III.

Dom Lopez de Acuna, s'armant à la hâte pour aller à une mêlée, il dit à deux valets qui l'aidoient à s'habiller, de lui mettre mieux

ſa bourguinote qui lui faiſoit douleur à une oreille : mais ceux-ci lui ayant ſoutenu pluſieurs fois qu'elle étoit miſe comme il falloit, & d'ailleurs étant preſſé de partir, il s'en alla au lieu deſtiné, où le combat fut ſanglant. A ſon retour, ôtant ſon caſque & ſon oreille avec, il leur dit avec douceur : » Ne vous diſois-je pas » que vous l'aviez mal mis? « Dom Juan de Guſman, ayant dit en préſence de Dom Juan d'Autriche, que s'il eût été Dom Lopez, il eût fait un hachis des oreilles de ces deux coquins : C'eût été, repliqua-t-il, vendre la ſienne à vil prix, au lieu d'acheter, comme fit Dom Lopez, toutes les langues de la renommée, qui célébreront à jamais ſa douceur & ſa modération.

I V.

Un homme a été aſſez fou, pour préſenter ſérieuſement un projet pour anéantir en un an la nation angloiſe, en débarquant en Angleterre une armée de loups. La baſe du projet étoit appuyée ſur l'hiſtoire ; il rappelloit au miniſtre avec érudition les ravages affreux que ces animaux avoient fait autrefois dans la Grande-Bretagne, & combien ils s'étoient toujours montrés friands de la chair des Anglois. Il calculoit enſuite qu'un loup d'un appétit médiocre, peut bien manger un homme en deux jours, & concluoit qu'en faiſant débarquer en Angleterre environ dix mille loups, dans la révolution de l'année, il ne devoit plus y reſter

un ſeul des ſept millions d'habitans qui forment la population de ce royaume.

V.

Deux écoliers de l'univerſité, ayant été condamnés à mort par Tignonville, prévôt de Paris, comme coupables d'aſſaſſinat, ils furent exécutés & attachés, ſelon la coutume de ce tems-là, au gibet de Montfaucon. L'univerſité, dont le crédit étoit extrême alors, crut ſes droits lézés & appella de cette ſentence. Le jugement du prévôt fut caſſé, & il fut ordonné qu'il iroit en perſonne détacher les deux pendus, qu'enſuite il les baiſeroit à la bouche, & qu'il remettroit leurs cadavres à l'évêque de Paris & à l'univerſité aſſemblés au parvis Notre-Dame, pour être de-là conduits en grande pompe & enterrés aux Mathurins, où l'on voit encore leur tombeau. Cette ſcene fort ſinguliere s'eſt paſſée le 16 mai 1408, ſous le regne de Charles VI.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

Dissertatio phytologica summatim exposita apud Antonium Fulgonium. Rome, 1783, 8°.

Cette dissertation phytologique a pour but d'exposer & d'expliquer, avec clarté, les principaux phénomenes de l'économie végétale; & de démontrer en même-tems leur grande analogie avec les phénomenes correspondans de l'économie animale.

(*Efemeridi letterarie.*)

Elementa philosophiæ in adolescentium usum ex probatis auctoribus adornata à F. Laurentio Altieri, *min. conv. in patrio Ferrariensi lycæo sacræ theologiæ publico professore.* Tom. I, II & III, &c. *Editio quarta, Veneta, ab auctore recognita novisque additionibus illustrata.* Venise, 1783, chez Thomas Bettinelli, *in*-8°.

Les professeurs de l'université de Ferrare ont raison de dédier leurs ouvrages scientifiques & autres, au très-digne prélat monsig. Riminaldi, non-seulement parce qu'il est leur président, mais encore parce qu'il est leur bienfaiteur & leur Mé-

rone : c'est à lui que le P. Laurent Altieri dédie aujourd'hui cette quatrieme édition de ses *Institutions philosophiques.*

Le tome premier contient les prolégomenes de la philosophie & les élémens de la logique ; le deuxieme, les élémens de la métaphysique & de la physique en général ; & le troisieme, les élémens de la physique en particulier. Cet ouvrage est un des bons livres élémentaires dans son genre.

(*Efemeridi letterarie.*)

Guida del manifcalco, &c. *Le guide du Maréchal : ouvrage de* M. de la Fosse, *traduit par un Turinois, augmenté de différentes notes & remarques, & enrichi de plusieurs planches de l'imprimerie de Peyras & Scotto.* A Pignerol, 1782, *in-4to*, se vend chez Grégoire Settari, Libraire, à l'enseigne d'Homere.

L'art vétérinaire a fait dans ces derniers tems beaucoup de progrès, & a reçu pareillement de grands encouragemens en France. Après la conservation de l'homme, on doit naturellement tourner nos soins vers la conservation des animaux, qui sont les compagnons de ses travaux, & qui lui fournissent abondamment dequoi pourvoir aux besoins & aux plaisirs de la vie. Les terribles ravages, qu'ont fait récemment en plusieurs endroits de l'Europe les maladies épizootiques de toute espece, ont excité l'attention des physiciens à expliquer les causes, & à empêcher les progrès de ces cruels fléaux. Les Italiens profitent des découvertes faites par d'autres dans ces circonstances critiques, pour en faire usage dans le besoin, & obvier, par leur moyen, à de semblables ravages. Le *Guide du Maréchal*

eſt dans ſon genre un des meilleurs ouvrages que nous connoiſſions : le cheval, animal autant utile qu'agréable, ne mérite que trop d'être ſecouru dans ces maladies, où il ne tombe que par notre faute. L'ouvrage que nous annonçons peut ſervir beaucoup dans ces ſortes d'occaſions : il eſt diviſé en cinq parties.

La premiere, préſente un cours d'anatomie du cheval, ou pour mieux dire, d'hyppotonie.

Dans la ſeconde partie, l'auteur dénombre & réfute quelques-unes des principales erreurs de l'art du Maréchal, produites & perpétuées par l'ignorance.

La troiſieme partie traite de l'objet fondamental de l'ouvrage, ſavoir de la deſcription des maladies, tant externes qu'internes, auxquelles un cheval peut être ſujet; elle indique exactement les ſyptômes auxquels on peut connoître ces maladies, & donne en même tems la méthode de les guérir. Le ſavant traducteur, dans le deſſein de rendre ſon travail plus utile aux gens de l'art, y a joint des éclairciſſemens & des obſervations.

(*Efemeridi letterarie.*)

MEMORIE di matematica e fiſica, &c. *Mémoires de mathématiques & de phyſique de la ſociété Italienne.* Tome I. A Vérone, 1781, chez Denis Ramaurini, grand *in-4to.* de 853 pag. ſans 16 pag. de *la préface & de la table des Mémoires*, avec figures.

La *ſociété Italienne* eſt un nouveau nom dans les faſtes de la littérature de l'Italie; il déſigne la plus grande tentative qu'aient fait les ſavans de ce pays, dans ce ſiecle, pour maintenir dans les ſciences, la réputation qui leur a été tranſmiſe

par leurs ancêtres. L'Italie depuis ce tems divisée en contrées différentes par le génie & le caractere, se trouve encore dans la circonstance défavorable de voir séparés les savans & les beaux-esprits nationaux : en outre, disent les rédacteurs de ce grand ouvrage, « il n'est point rare que » dans une partie d'Italie, on ignore les pro- » ductions d'un autre endroit, les progrès, les ri- » chesses littéraires, ou qu'on ne leur accorde » point l'estime & l'honneur que leur accordent » les étrangers ; ce qui provient du défaut de » moyens pour faire passer d'un peuple à l'autre » les connoissances : c'est ce qui donna lieu au célebre Muratori d'imaginer une république littéraire d'Italie, consistant dans la correspondance réciproque d'étude entre les savans de cette nation ; tout le monde connoît cette maxime de Salluste : *Concordiâ res parvæ crescunt.* Mais comment produire cette union dans la matiere dont il s'agit ici ? il n'y a qu'un agent général qui puisse la procurer, l'amour de la patrie. Ce projet est effectué aujourd'hui par les personnes les plus célebres de l'Italie dans les mathématiques & la physique. Le volume que nous annonçons est le premier essai des travaux de cette société, qui par la suite fera paroître réguliérement ses mémoires, comme ont coutume de faire les autres académies de l'Europe : sans entrer dans une analyse particuliere, nous nous bornerons à donner ici la liste des mémoires italiens contenus dans le premier volume.

Introduction aux nouveaux principes de la théorie électrique, déduits de l'analyse des phénomenes des effets électriques : par le P. Charles Barletti des Écoles-pies.

Théorie du nouvel astre, observé pour la premiere fois en Angleterre : par M. l'abbé Boscovich.

Résultats d'expériences sur l'électricité des fluides aériformes permanens sur le mercure : par M. Felix Fontana.

Principes généraux de la solidité & de la fluidité des corps : par le même.

Article de lettre écrite par le même, à son frere, professeur de mathématique dans l'université de Pavie, sur la lumiere, la flamme, la chaleur, &c.

Sur l'étendue de la lumiere en général, & sur l'illumination des divers segmens du disque solaire formés par l'horizon dans le tems du lever & du coucher du soleil : par le P. Grégoire Fontana, des Ecoles-pies.

Sur la descente des corps graves, par la convexité des canaux curvilignes : par le même.

Sur les logarithmes des quantités négatives, & sur les imaginaires : par le même.

Description d'une machine météorologique, par le moyen de laquelle on détermine d'heure en heure la durée & quantité de la pluie : par M. Landriani.

Recherches & observations sociales faites pour perfectionner le barometre : par MM. Moscati & Landriani.

Nouvelle recherche de la somme générale des séries : par M. Antoine-Marius Lorgna.

Recherches sur le calcul intégral des équations différentielles-finies. MÉMOIRE I ; par le même.

Expérience sur le précipité pourpre : par M. le comte Morozzo.

Des vibrations sonores des cylindres : par M. le comte Riccati.

Observations & expériences sur la décomposition du sel ammoniac, par le moyen de la chaux de terre : par M. le comte Saluzzo.

Résultats d'expériences sur la réproduction de la

Vie des limaçons de terre : par M. l'abbé Lazare Spallanzani.

Mémoire sur la plus grande perfection de la grue : par M. l'abbé Léonard Ximénès.

Lettre de M. Felix Fontana, à M. Adolphe Murray, Suédois.

De l'irréducibilité de la formule Cardanique à la forme finie, algébrique, & libre d'aspect imaginaire : par M. Antoine-Marius Lorgna.

Exposition anatomique des parties relatives à l'encéphale des oiseaux : par M. Vincent Malacarne.

Examen critique d'un problême de probabilité de M. Daniel Bernoulli; & solution d'un autre problême analogue à celui de Bernoulli : par M. Jean-François Malfatti.

Nouvel usage du quinquina dans la petite-vérole : par M. Zeviani.

(*Novelle letterarie.*)

DISCORSO filosofico-politico sopra la carcere dei debitori, &c. *Discours philosophico-politique sur l'emprisonnement des débiteurs. Nouvelle édition, avec des additions.* A Florence, 1783, *in-8vo.* de 70 pages, sans la préface.

Il est rare qu'on écrive avec autant de bon-sens & sur des sujets aussi utiles, que le fait M. le Dr. Cosme Amédée. L'anonyme, qu'il a gardé dans les deux éditions, démontre suffisamment que ce n'est point l'amour-propre qui l'a fait écrire & penser. » Ma sensibilité, dit-il, » est ce qui m'a fait desirer des réformes dans » le gouvernement. « Et cette sensibilité est toujours une source de sincere éloquence. L'auteur proposa il y a quelques années, une réforme concernant le réglement, & même l'abolition

de l'emprisonnement des débiteurs : projet qui a eu en Toscane une heureuse réussite. L'auteur y a fait quelques additions, & a formé un autre projet analogue au premier, concernant la réforme des fidéi-commis.

(*Novelle letterarie*)

CORSO completo di agricoltura teorica, pratica ed economica, &c. *Cours complet d'agriculture théorique, pratique & économique. Ouvrage publié à Paris, par* M. l'abbé Rozier, *en forme de dictionnaire, amélioré & réduit dans la traduction italienne, en traités, par la société littéraire de Naples.* PREMIERE PARTIE. *De la culture des plantes.* Tome premier. A Naples, 1783, de l'imprimerie de la société littéraire & typographique, *in-8vo.* de 283 pages. Se trouve à Florence, chez Bonaiuti, libraire.

Nous nous dispenserons de parler de cet ouvrage, traduit en italien. L'original est suffisamment connu.

(*Novelle letterarie.*)

INSTITUTA collegii Germanici Hungarici. A Milan, 1783, *in-4to.* de 15 pages.

Par un édit impérial, en date du 23 octobre 1782, Joseph II a remis en vigueur le droit qu'ont les souverains d'avoir inspection sur les séminaires épiscopaux, & sur les autres maisons d'institution ecclésiastique, non-seulement quant à la discipline, mais encore quant à la doctrine qu'on y professe. En conséquence de ce droit, ayant transféré de *Rome* à *Pavie* le *college Allemand-Hongrois*, sa majesté impériale a pourvu

à tout ce qui pouvoit convenir à l'éducation de ceux qui y ſeroient élevés.

Cet ouvrage, diviſé en ſix chapitres, marque une époque mémorable dans les annales de l'Empire & de l'égliſe.

(*Novelle letterarie.*)

DISCORSO ſulla ſimfiſeotomia, &c. *Diſcours ſur la ſymphiſe, précédé d'un léger eſſai ſur le méchaniſme de l'accouchement; par* Jean-Baptiſte Pratolongo, &c. A Gênes, 1783, *in-8vo.* de 84 pages.

Le but de l'auteur eſt de démontrer les avantages qui peuvent réſulter de l'uſage de la ſymphiſe, au-lieu de l'opération céſarienne. Ayant examiné ce point d'un œil anatomique, il paſſe à la recherche de celui qui en fait le premier la découverte, qu'il dit être Pineau, éclairé par Hypocrate, Avicenne, Ætius, qui diſent que les os du pubis ſe trouvent éloignés dans les cadavres des femmes accouchées. De-là Pineau prit occaſion de propoſer la découverte de la ſymphiſe, qui fut regardée comme téméraire & oubliée, juſqu'à ce que M. Sigault en renouvella l'idée en 1779, en la propoſant à la faculté de médecine de Paris.

(*Novelle letterarie.*)

FRANCISCI CICERII epiſtolarum libri XII, & orationes quatuor; M. Maphæi, *filii, epiſtolarum liber ſingularis, & aliorum varia. Quæ omnia ex mſſ. codicibus nunc primùm in lucem prodeunt, adjectis illuſtrationibus & Franciſci vita, curâ & ſtudio,* D. Pompeii Caſati, *abbatis Ciſtercien. & diplomatices profeſſoris.* Mediolani,

ex typographæo imperialis monasterii S. Ambrosii majoris, 1783, *in-4to.* 2 vol.

Les lettres familieres sont toujours une mine féconde de notices sûres & curieuses. C'est dans ces sortes d'écrits que les hommes découvrent leurs secrets à leurs amis, & exposent leur façon de penser. Ceux qui font part de ces sortes de productions à la république des lettres rendent de grands services à l'histoire, à la biographie & à la philologie. Les savans doivent donc avoir beaucoup d'obligations au P. Casati, pour avoir recueilli, parmi les manuscrits de son couvent, de la bibliotheque Ambrosienne & de celle de M. le prince Belgiojoso d'Este, les lettres écrites par François Cicerejo ou Ciceri.

L'auteur de ces lettres, professeur d'éloquence à Milan, dans le seizieme siecle, écrivain très-élégant, étoit ami des savans les plus célebres de son tems, tels que Paul Manuce, Pierre Vettori, Jérôme Cardan, Charles Sigonius, Palearius, Octavius Ferrari & autres. Ce recueil ne peut que fixer l'attention de ceux qui aiment la littérature agréable & amusante. Les lettres de Ciceri sont pour la plupart adressées à Moraggius son maître, & à Oporinus. On voit par le titre, que ces lettres ne sont pas seulement ce qui rend précieux cet ouvrage. Il y a encore quatre discours, dont le plus intéressant est celui qui est à la louange de Paul Manuce. L'éditeur a fait entrer dans ce recueil quelques lettres de Marc Maffei, fils de François Ciceri, de même que quelques-unes de différens autres auteurs. Cet ouvrage ne peut manquer d'être accueilli des savans.

(*Efemeridi letterarie.*)

SAGGIO ſulla neceſſita di conferire gl' impieghi ſecondo i talenti, &c. *Eſſai ſur la néceſſité de conférer les emplois ſelon les talens.* 1782. A Milan. *In-8vo.*

L'auteur ſe fait d'abord cette demande de Perſe, *Quis leget hæc?* Il prévoit en même tems l'objection qu'on lui fera naturellement, ſavoir, que perſonne n'a jamais mis en doute la vérité qu'il veut prouver dans ſon livre. Son but eſt d'alléguer les vraies cauſes de la diſparité des caracteres & des talens chez les hommes, les motifs, qui démontrent la néceſſité de conférer les emplois ſelon les talens, & enfin les diverſes conſéquences qui réſultent néceſſairement d'un bon ou d'un mauvais choix. Delà cet eſſai ſe diviſe naturellement en trois parties.

Dans la premiere, l'auteur démontre, contre Helvétius, l'exiſtence de cette diſparité & diverſité intrinſeques des caracteres & des talens chez les hommes, par leſquelles *non omnia poſſumus omnes.*

Comme il eſt vrai que *Natura facit habilem, ars facilem, uſuſque potentem*, qui ne voit la néceſſité d'adapter les divers emplois aux divers talens? la démonſtration de cette vérité forme l'objet de la ſeconde partie de cet eſſai.

Qui ne voit encore les heureuſes & triſtes ſuites, le bonheur & le malheur tant de l'état que de ceux qui exercent les emplois, ſelon la proportion ou la diſproportion qu'il y aura entre les emplois & les talens de ceux qui les occupent? Tel eſt le ſujet de la troiſieme partie.

(*Efemeridi letterarie*)

2°. DEI MEZZI piu facili per accreſcere i frutti

ed i foraggi, &c. *Des moyens plus faciles d'augmenter les foins & les fourrages; mémoire de* Pierre Caronelli, *académicien aspirant*, *&c. lu dans la séance de l'académie publique des aspirans de Conegliano*, *&c.* A Venise, 1783, *in-8vo.* de 223 pag.

2°. ISTRUZIONE pratica sopre la buona cultura del formento, &c. *Instruction sur la bonne culture du froment, publiée par l'académie publique des aspirans de Conegliano, à l'usage principalement du territoire de la même ville.* (sans la date, qui est la même que celle du livre précédent) *in-8vo.* de 15 pag.

Ces deux ouvrages regardent le territoire de Conegliano, petite ville de la Marche-Trévisane, dans les Etats de Vénise.

(*Novelle letterarie*)

MEMORIA mineralogica sulla montagna e suoi contorni di S. Gottardo, &c. *Mémoire minéralogique sur la montagne de S. Godard & ses environs; par* Hermenegil de Pini, *&c.* A Milan, 1783, chez Joseph Marelli, *in-8vo.* de 128 pag. avec fig.

L'auteur de ce mémoire, célebre minéralogiste Italien, est allé deux fois observer la montagne de S. Godard, sur les confins de l'Italie & de la Suisse, la premiere fois en 1781, & la seconde dans le mois de juillet 1782. Les observations qu'il a faites à ces deux époques se trouvent dans ce mémoire.

(*Novelle letterarie.*)

1°. VERSI sciotti in lode della santità di nostro

signore papa Pio Sisto, &c. *Vers libres à la louange de sa sainteté le pape* Pie VI, *heureusement régnant, par le comte* Ansidei, *lûs par le même dans la séance publique & solemnelle tenue par les arcades* Della Colonia Augusta *de Perouse, le 25 juillet 1782.* A Modene, 1782, chez la société typographique. *In-8vo.* de 15 pág.

DISSERTATIONE apologetica del comte Reginaldo Ansidei, &c. *Dissertation apologétique du comte* Ansidei, *dans laquelle il réfute quelques objections faites au poëme, dont il a fait lecture à la louange du pape* Pie VI, *heureusement régnant, dans la séance publique & solemnelle tenue à Perouse par les Arcades* della Colonia Augusta, *le 25 juillet 1782.* A Modene, 1782, chez la société typographique, *in-8vo.* de 29 pages.

C'est une question, si dans un sujet aussi sérieux, que celui dans lequel on traite du voyage du souverain pontife à Vienne, on peut y introduire une *belle Nicé*, comme a fait M. le comte Ansidei. Dans son poëme, il feint de montrer à cette jolie bergere, qui n'étoit jamais venue à Rome, les vestiges de l'antiquité & les monumens les plus respectables de l'art, dans cette métropole; enfin il la conduit à S. Pierre, au moment du départ du pape, en lui adressant ces paroles :

Scorgi, mia Nice, in maestoso aspetto
Fra colonna a colonna inceder grave
Il gran pastor di sostener si degno
Del celeste potere il grave pocedo,
E in su la bianca sua serena fronte

Se ben' offervi lampeggiar vedrai
Raggi del zelo, che racchiude in petto;
Odi le voci d'infinito e folto
Popol fospefo fra timore e fpeme,
Che l'aria fanno al par dolente e lieta.
Quello a finiftra del paftor fupremo
E il regio figlio dell' invitta e forte
Dei noftri di magnanima eroina,
Che dal piu freddo al più cocente polo
S'ammira, e teme, fi refpetta e s'ama:
Vé come al feno lo ftringe, a'l gaudio interno
Fra'l pianto ed i paterni amplefli! &c.

(*C'eft-à-dire*).

» Vois, ma Nicé, d'un air majeftueux s'avancer » gravement le fouverain pafteur, fi digne de » foutenir le poids du pouvoir célefte. Sur fon » front blanc & ferein, vois reluire les rayons » du feu qui enflamme fon cœur. Vois ce con- » cours de peuple innombrable, fufpendu entre » la crainte & l'efpérance; il jette des cris que » l'on diroit mêlés de trifteffe & de joie. Celui » qui eft à la gauche du pafteur fuprême, c'eft » l'augufte fils d'une invincible & courageufe » héroïne, qui du nord au midi fe fait admi- » rer & craindre, refpecter & aimer. Vois comme » le pontife le preffe contre fon fein, & quelle » joie intérieure fe manifefte au milieu des lar- » mes & des embraffemens paternels! &c....

(*Novelle letterarie.*)

LA SCIENZA de' fuoni e dell' armonia &c. *La fcience des fons & de l'harmonie, dirigée fpécialement à rendre raifon des phénomenes, & à connoître la nature & les loix de cette même fcience, & à fervir à la pratique du contre-point; par*

M. l'abbé Joſeph Pizzati. *Ouvrage diviſé en cinq parties.* A Veniſe 1782, chez Jean Gatti.

C'eſt une choſe étonnante que M. l'abbé Pizzati, qui n'a jamais connu de notes ni d'inſtrumens de muſique, écrive ſur la muſique & y faſſe des découvertes. Il a le premier prétendu & méthodiquement démontré, ce que d'autres habiles gens ont vu d'une maniere confuſe, ſavoir, que la muſique ne doit point être rangée parmi les arts, mais être regardée comme une ſcience véritable & très-certaine. A l'aide ſeul de la phyſique, de la métaphyſique & des mathématiques, il a pu mettre en ſyſtême cette même ſcience.

(*Novelle letterarie*).

LEZIONI di ſtoria ſcritte ad uſo della R. academia di marina, &c. *Leçons d'hiſtoire compoſées pour l'uſage de l'académie royale de marine, par le P.* Berthola, *de la congrégation des Olivetains, profeſſeur de géographie & d'hiſtoire dans ladite académie, &c.* Tome premier. A Naples, 1782, de l'imprimerie royale, *in-vo.* de 212 pages, ſans comprendre l'avertiſſement.

Ecrire l'hiſtoire en leçons, ſans ſe répéter, ſans être obſcur, & ſans ennuyer, de plus l'enrichir de tout ce qui a rapport à la marine, c'eſt ce qu'a fait le P. Berthola. La difficulté heureuſement vaincue fait voir qu'il eſt auſſi élégant écrivain en proſe, qu'il s'eſt montré en pluſieurs occaſions facile & brillant en poéſie. Un cours d'hiſtoire générale à l'uſage de ceux qui ſe deſtinent à la marine militaire, n'avoit point d'exemple juſqu'ici. L'auteur devoit en marquer les pre-

mieres traces. Qu'a-t-il fait pour cela ? Il a pris le parti de renfermer en un certain nombre de chapitres divers les objets qui appartiennent au commerce & à la navigation; de maniere toutefois que chacun de ces chapitres soit lié avec l'histoire de chaque nation, & que tous forment ensemble une telle connexion, qu'on en puisse extraire une histoire à part & continuée de la marine. L'exécution de l'ouvrage répond au plan de l'auteur, qui s'explique ainsi : » l'histoire de „ la marine ancienne pourroit être appellée l'histoire de l'intrépidité des hommes. Nous verrons les premieres navigations du monde influer non tant sur l'industrie que sur les coutumes & la législation, & ainsi alternativement : nous expliquerons les progrès des arts „ & des sciences, qui ont rapport à ces mêmes „ navigations, ainsi que leur union réciproque ; „ les dépendances de cette union, & les changemens tant accidentels que préparés : nous „ considérerons le plus ou le moins d'inclination „ ou d'habileté de chaque peuple pour la navigation & le commerce ; nous examinerons „ jusqu'à quel degré chez chaque peuple l'une „ & l'autre ont été favorisés du gouvernement ; „ nous exposerons l'état du peuple devenu commerçant, & son état, (s'il est connu) avant „ qu'il s'appliquât au commerce. Nous jetterons „ un coup-d'œil sur l'origine des objets les plus „ importans tant en physique qu'en politique ; „ nous observerons les premieres époques du „ monde, de maniere qu'en avançant vers l'histoire particuliere des nations, nous puissions „ toujours nous retourner pour contempler les „ premiers anneaux de la grande chaîne des „ révolutions du monde, & par le moyen de „ la connoissance des premiers germes, enten-
» dre

„ dre mieux les diſtinctions & l'état floriſſant „ des ouvrages plus utiles, ſortis de l'eſprit & „ des mains des hommes". Paſſons actuellement à l'ordre des matieres.

Les annales des Egyptiens ſont les premieres qui ſe préſentent, à cauſe de leur antiquité & de leur habileté dans les arts, les ſciences & la navigation, qui prirent naiſſance chez eux. Les autres nations anciennes ſe ſuccedent plutôt par la connexion des choſes, que par l'ordre chronologique. Il ſera fait mention des Chinois, dans le tems que cette nation fut, pour ainſi dire, découverte par les Européens. Il ſera queſtion des Indiens, dans l'hiſtoire d'Alexandre.

L'objet principal de cet ouvrage eſt l'inſtruction; les frivoles queſtions & les ſyſtêmes alambiqués n'y trouveront point place. Quant à l'hiſtoire moderne, elle ſera traitée ſur un plan tout-à-fait différent de l'hiſtoire ancienne. Le premier volume, qui paroît aujourd'hui, donne une idée générale des premiers tems du monde; delà ſuit par ordre l'hiſtoire des Egyptiens, des Aſſyriens & Babyloniens, des Hébreux, des Medes & Perſans, & des Phéniciens.

(*Novelle letterarie.*)

DELLA ARCHITETTURA, della pittura, &c. *De l'architecture, de la peinture & de la ſculpture, de* Leon Baptiſte Alberti. *Traduction de* Coſme Bartoli, *gentilhomme & académicien de Florence.* Bologne, 1782, de l'imprimerie de l'inſtitut des ſciences, *in-fol.* avec 60 planches gravées.

„ Leon Baptiſte Alberti, architecte célebre „ de l'illuſtre famille d'Alberti de Florence, neveu du cardinal Alberti, naquit en 1390. Il „ fut d'abord chanoine de la cathédrale; il fut

„ grand littérateur, mathématicien, poëte, ſa-
„ vant dans les antiquités, poſſédant les prin-
„ cipes de tous les arts. Il ne paſſa pas un ſeul
„ jour de ſa vie ſans donner quelques heures à
„ l'étude; la peinture & la ſculpture étoient ſes
„ delaſſemens; l'examen des monumens antiques
„ lui donna le goût de l'architecture. Il fit plu-
„ ſieurs voyages dans différens endroits de l'Ita-
„ lie, & compoſa un très-bon traité *De re ædi-*
„ *ficatoriâ.* Paul V le chargea de réparer l'aque-
„ duc de *Aquâ virgine*, & à conſtruire la fon-
„ taine de Trevi, rebâtie depuis : la porte de
„ Ste Marie-Nouvelle à Florence eſt de lui;
„ ainſi que les galeries de marbre & la façade
„ dorique du palais de Ruccelai, le chœur de
„ l'égliſe de l'Annonciade en forme de rotonde.
„ Il a fait à Mantoue différens édifices pour le
„ duc Gonzague, & ſur-tout la belle égliſe de
„ S. André, qui a été gâtée par les additions
„ qu'on a faites dans l'intérieur; l'égliſe de S.
„ François à Rimini, l'une des plus remarqua-
„ bles d'Italie. Léon Alberti joignoit à ſes vaſtes
„ connoiſſances une grande douceur de carac-
„ tere, de politeſſe, de généroſité. Il étoit l'ami
„ de tous les artiſtes; il a laiſſé un grand nom-
„ bre d'ouvrages ſur différens ſujets. Il mourut
„ dans un âge avancé.

(*Novelle letterarie.*)

DISSERTATIONE del dot. Anton. Maria Fineſchi di Siena, &c. *Diſſertation du docteur* Antoine-Marie Fineſchi *de Sienne*, *ſur la maniere de cultiver les mûriers.* A Sienne, 1783, de la nouvelle imprimerie d'Alexandre Mucci. *In-8vo.* de 68 pag. & ſe vend à Florence, chez Bonaiuti.

Cet ouvrage eſt un excellent recueil d'obſervations & d'expériences.

(*Novelle letterarie.*)

MEMORIA ſui teſtaceci di Taranto, &c. *Mémoires ſur les Teſtacées, claſſés ſelon le ſyſtême de* Linné. (Sans la date.) *In-fol.* de 44 pag. ſans comprendre l'*Epître dédicatoire à S. A. R.* Gabriël de Bourbon, *fils de S. M. Catholique le roi d'Eſpagne.*

Une académie d'*Hiſtoire-naturelle*, fondée par un prélat, eſt une choſe remarquable : *Rara avis in terris.* Monſ. Capece-Latro, archevêque de Tarente, encourage dans ſon dioceſe l'étude de la nature, ſans rien négliger de ſes devoirs de paſteur. » J'aurois déſiré, dit cet archevê-
» que, de m'appliquer entiérement à la con-
» noiſſance des objets agréables & intéreſſans,
» que préſente la ſituation délicieuſe de ce coin
» de la terre : mais les devoirs d'un paſteur
» ſacré ſont tels & en ſi grand nombre, qu'ils
» ôtent à l'eſprit cette tranquillité ſi néceſſaire
» pour étudier philoſophiquement les ſecrets de
» la nature. J'ai voulu toutefois, à quelque prix
» que ce fût, établir à Tarente une académie,
» dont le ſimple but fût de connoître les pro-
» ductions du territoire & de la mer de Ta-
» rente, eſpérant que les obſervations réitérées
» pourroient être un jour de quelque avantage
» eſſentiel pour les arts & les ſciences. «

La mer de Tarente eſt effectivement une des plus célebres pour la richeſſe des coquillages. Il n'y manque aucune des productions de ce genre, & dans chacune on y voit une variété ſinguliere.

Le P. Minaſi, directeur de la nouvelle aca-

démie, eſt l'auteur du mémoire que nous annonçons. Les teſtacées ſont claſſés ſelon le ſyſtême de Linné, éclairci & corrigé en quelques endroits.

(*Novelle letterarie.*)

Il re Edgar, dramma tragico, &c. *Le roi* Edgar, *drame tragique, avec muſique & danſes.* Gênes, 1783, *in-8vo.* de 32 pag.

Nous avons deſiré cent fois de voir un drame à-peu-près ſemblable au ſtyle, au genre & à la ſimplicité des poéſies d'Oſſian. M. Charles Zanatta eſt le ſeul, autant que nous le ſachions, qui ait donné le premier un eſſai de ce genre, peut-être même ſans en avoir le deſſein. Le mérite intrinſeque de ce drame eſt le naturel, accompagné de certains coups de théatre auſſi intéreſſans que ſimples & inattendus. L'hiſtoire des révolutions d'Angleterre du P. d'Orléans, écrivain célebre pour la facilité du ſtyle, & pour l'énergie des tableaux, a fourni le ſujet de ce drame. L'action remonte aux tems barbare de l'Angleterre, avant le dixieme ſiecle de l'ére chrétienne. Tout le drame ne conſiſte qu'en huit ſcenes, dont voici le contenu.

Edgar, roi d'Angleterre, un des meilleurs ſouverains qu'ait eu ce royaume, ſe diſpoſe à une entrepriſe contre les Danois, & Edvold, ſon ami, ſe joint à lui pour le ſuivre. L'ordre ou plutôt l'invitation lui en vient du roi. Elfride, fille du comte de Devon, à la tête d'une troupe de bergers & de bergeres ſe préſente à Edgar, en chantant ſes glorieux exploits, avec un accompagnement d'inſtrumens paſtoraux. Le roi eſt épris d'une ſi rare beauté. Elle eſt l'épouſe ſecrete d'Edvold. Le roi fait marcher à ſa pour-

ſuite; l'époux la défend, mais en vain. Alors, ayant perdu ce qu'il aime, il s'ôte la vie. Elfride conduite devant le roi veut pareillement ſe donner la mort; mais Edgar l'en empêche, & la fait tranſporter évanouie dans le char royal. „ Il auroit été le plus heureux roi (dit „ le pere d'Orléans) qui eût jamais porté la „ couronne d'Angleterre, s'il eût pu ſe dé- „ fendre de la paſſion, qui rendit David cri- „ minel. "

L'action eſt accompagnée de décorations analogues aux ſituations des perſonnages, tellement que la poéſie, la muſique & la danſe concourent également dans ce drame.

(*Novelle letterarie.*)

LA VEGLIA baccanale, &c. *La veillée bacchanale* ou *le bal du théatre : vers libres de* François Bonafide.

Difficile eſt proprie communia dicere.
HORAT. *art. poet.*

A Turin, 1783, *in-12.* chez Charles-Marie Toſcanelli.

Voici une production littéraire du carnaval dernier, production bien digne d'avoir place dans les faſtes du Parnaſſe italien. Les véritables poëtes, plus frappés que les autres hommes, de certains objets majeſtueux, extraordinaires & nouveaux, en reçoivent une plus vive impreſſion; tel eſt le cas où s'eſt trouvé M. Bonafide, à la vue d'un bal de nuit dans le carnaval dernier; il s'eſt ſenti comme forcé à en faire un tableau poétique.

(*Efemeridi letterarie.*

SAGGIO di profe e verfi Tofcani, &c. *Effai de profe & de vers Tofcans*, d'Averardo de Médicis, *patricien de Florence*, 1782, *in-4to.*

L'eftimable auteur de cet effai mêlé de profe & de vers, s'eft déja fait connoître depuis plufieurs années fur le Parnaffe italien, par fes productions délicates. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, & qui contient un effai de profe férieufe & amufante, & un choix d'épigrammes grecques & latines, traduites en vers tofcans, fut publié à Livourne, en 1772 : il reparoît aujourd'hui avec des additions. On ne peut faire un plus grand éloge de l'auteur, que de rapporter la lettre que Marie-Thérefe lui écrivit, après avoir lu le difcours fur la naiffance de l'archiduc François, grand prince de Tofcane. Cette lettre fe trouve imprimée à la tête de cette nouvelle édition : la voici :

„ *Laffemburgo*, *10 agafto 1773.* "

„ Averardo de' Medicis. Mi ha communicato „ il P. Grandi la veftra compofizione fulla na„ fcita del nipote mio l'arciduca Francefco „ egualmente bella pell l'eleganza dello ftile, „ e per i fentimenti che vi fpiegate. Ve ne con„ fermo il gradimento, e vi afficuro della mia „ grazia. "

„ Maria Terefa. "

(*c'eft-à-dire.*)

„ *Laxembourg*, *10 août 1773.* "

„ Averard des Médicis. Le P. Grandi m'a „ remis votre difcours fur la naiffance de mon „ neveu l'archiduc François, difcours également

„ remarquable par l'élégance du ſtyle, & par „ les ſentimens que vous y montrez. Je vous „ en témoigne ma reconnoiſſance, & vous aſ- „ ſure de ma faveur. "

„ Marie Thérefe. "

(*Efemeridi letterarie.*)

TORBERNI BERGMAN chemiæ prof. Upſal. & equitis Aur. Regii ordinis de Waſa, &c. ſciagraphia regni mineralis ſecundum principia proxima digeſti. Editio prima Italica. A Florence, 1783, *in-8vo.* de 160 pag.

M. Bergman, ſavant aſtronome, profond phyſicien & habile chymiſte, s'eſt acquis une réputation dans les hautes ſciences. L'ordre & la lumiere caractériſent ſes ouvrages.

(*Novelle letterarie.*)

DELLA grande CELLA SOLEARE, &c. *De la grande* CELLA SOLEARE *dans les thermes d'*Antoine Caracalla; *diſcours de* Joſeph Antonis Guattani, *Romain.* A Rome, de l'imprimerie de Pagliarini, 1783, *in-8vo.*

L'antiquité eſt certainement le pays des conjectures. Mais entre conjectures & conjectures il peut y avoir & il y a effectivement une grande différence. Il s'en trouve, & c'eſt malheureuſement le plus grand nombre, qui ſont vétilleuſes, pédanteſques, & qui ne préſentent autre choſe qu'un fatras d'érudition ſans goût & ſans ordre. Il y en a d'autres au contraire, qui ſe diſtinguent *in gurgite vaſto* par la préciſion & la ſimplicité, avec leſquelles elles ſont expoſées, & par les éclairciſſemens qu'elles procurent ſur les paſſages obſcurs des anciens écrivains, ſur

les usages & coutumes de l'antiquité, & sur les principes & les productions de l'art. On doit mettre de ce nombre le discours de M. Joseph Antonin Guattani *sur la grande* CELLA SOLEARE *dans les thermes d'Antoine Caracalla.* Ce qui a donné lieu à ce discours est le passage suivant de Spartian, où il est dit qu'Antonin Caracalla *reliquit thermas nominis sui eximias, quarum* CELLAM SOLEAREM *architecti negant posse ulla imitatione, quâ facta est, fieri. Nam & ex ære vel cupro cancelli superpositi esse dicuntur, quibus cameratio tota concredita est; & tantum est spatii ut idipsum fieri negent potuisse docti mechanici.* (Cælius Spartianus in vitâ Antonini Caracallæ.) Nous voyons dans Festus une explication du mot *solea: Solea*, dit-il, *ut ait Verrius, est non solum ea quæ solo pedis subjicitur, sed etiam materia Robustea super quàm paries craticius exstruitur.*

(*Efemeridi letterarie.*)

RACCONTO storico della penuria de' grani accaduta in Italia, &c. *Relation historique de la disette de bled, arrivée en Italie & dans plusieurs provinces du domaine temporel du St. Siege, en 1763 & 1764.* A Rome, 1783, *in-4to.* de l'imprimerie de Salomoni.

Cet ouvrage annonce de bonnes vues de la part de l'auteur.

(*Efemeridi letterarie.*)

Nous insérerons ici le prospectus de deux ouvrages périodiques, qui paroissent à Bologne.

I.

MEMORIE

ENCICLOPEDICHE.

BOLOGNA.

Lungi da queſti fogli lo ſguardo accigliato dei pedanti Grammatici, *degli* ignoranti indiſcreti, *e dei* dotti impoſtori.

Anime ſenſibili, che preſtate un facile orecchio al filoſofo, amico degli uomini: Ingegnj felici, che ſcuoteſte il giogo dell' opinione: che rintracciaſte le regole del bello, e del giuſto nelle loro ſorgenti, non già negli ſcritti tenebroſi di un uomo idolatrato dal pregiudizio: Ecco il voſtro Giornale. *Non deſideriamo una moltitudine di Aſſociati; Bramiamo un numero riſtretto di amici, che eſamini ſenza i preſtigi della prevenzione la novità delle noſtre idee, che non ami, che la nuda verità, che rida con noi ſopra le altrui follie, e qualche volta ancora ſopra le noſtre; Soprattutto, che ſappia intenerirſi ſopra i mali, che affliggono la miſera umanità.*

Dodici fogli per anno ſaranno impiegati per queſto ultimo oggetto. Noi teſſeremo la Storia attuale delle Nazioni, *prendendo di mira*

I.

MÉMOIRES

ENCYCLOPÉDIQUES.

BOLOGNE.

Loin de ces feuilles le regard farouche des *pédans grammairiens*, des *ignorans indiſcrets*, & des *doctes impoſteurs.*

Ames ſenſibles, qui prêtez une oreille facile au philoſophe, ami des hommes: génies heureux, qui avez ſecoué le joug de l'opinion; qui cherchez les regles du beau & du goût, à leurs ſources, & non dans les écrits ténébreux de l'homme eſclave du préjugé; voici votre *Journal.* Nous deſirons avoir un grand nombre de ſouſcripteurs; nous voulons un petit nombre d'amis, qui examinent ſans les illuſions de la prévention, la nouveauté de nos idées; qui n'aiment que la vérité nue, qui rient avec nous des folies d'autrui, & quelquefois auſſi des nôtres; ſur-tout qui ſachent s'attendrir ſur les maux, qui affligent l'humanité.

Douze feuilles, par an, ſeront employées pour ce dernier objet. Nous expoſerons l'*Hiſtoire actuelle des nations*, traitant de leurs

révolutions, de leur gouvernement, de leur commerce, de leurs disgraces, & de leurs folies.

Quarante autres feuilles, qui avec les précédentes, égaleront le nombre des semaines de l'année, seront destinées à contenir les *extraits raisonnés* des *livres nouveaux*, les *nouvelles découvertes* en tout genre de sciences & arts; nous remplirons quelquefois le blanc des dernieres pages, de quelques jolies productions en prose ou en vers. Nous éviterons l'affectation du style scientifique : nous dégagerons les pensées d'autrui du jargon barbare de l'*hellénisme*, du *latinisme*, &c. & des embarras si souvent importuns des *chiffres* & des *sections*. Tout sera exposé avec l'expression de la clarté & de la simplicité : nous nous rendrons intelligibles aux *Messieurs* & aux *Dames*, & en général à toutes les personnes bien élevées, & nous ne serons ni *puristes ridicules*, ni pédans

Il est ensuite important de savoir que la souscription pour nos Mémoires est de dix-huit paoli Romains par an, que l'on paie d'avance. Le port est à la charge des souscripteurs.

Messieurs les souscripteurs étrangers, obligés de payer à la poste l'envoi des feuil-

le loro rivoluzioni, il loro governo, il loro commercio, le loro disgrazie, le loro follie.

Altri quaranta fog i, con i quali verremo ad eguagliare il numero delle settimane, saranno destinati a centenere gli estratti ragionati *dei* libri anuovi, le nuove Scoperte *in ogni genere di Scienze, e di arti, e qualche volta riempiremo il bianco delle ultime pagini con qualche produzione brillante in prosa, o in versi. Eviteremo l' affettazione dello stile scientifico: Svilupperemo gli altrui pensieri dal gergo barbaro dei* Grecismi, *dei* Latinismi, *&c. e dalle spine tante volte inopportune, del* calcolo, *e delle* sezioni. *Tuttò sarà prodotto, con l' espressione della chiarezza, e della semplicità. Noi ci renderemo intelligibili al* Cavalire, *alla* Dama, *ed a tutto il ceto delle persone colte; e non saremo ne* Cruschevoli, *ne* Pedanti.

Quello poi che è più importante di far sapere è, che l' Associazione alle nostre Memorie è di Paoli Romani diciotto per anno anticipati; rimanendo il porto a carico dei Signori Soscrittori.

I Signori Associati esteri, *per i quali fa d' uopo pagare alla* Posta *la* con-

egna dei fogli settimanali, dovranno aggiungere quattro paoli per anno al prezzo dell' Associazione.

Il Sign. D. Antonio Farina, *Ufficiale Maggiore della Posta estera di Napoli, è stato da noi incaricato per ricevere le opportune commissioni in tutto il Regno delle due Sicilie.*

Quelli che bramerranno ricevere per la Posta i nostri fogli, dovranno rimettere medesimamente per la Posta i paoli diciotto anticipati, alla direzione del Dottore Giovanni Ristori, Giudice Consultore del Podestà, e Direttore della Società Letteraria, *facendo scrivere nel gruppetto il nome di chi gli spedisce, per evitare tutti gli abbaglj.*

les hebdomaires, joindront quatre paoli au prix de la souscription.

M. D. Antoine Farina, officier en chef de la poste étrangere de Naples, est chargé de notre part de recevoir les commissions relatives à notre objet, dans tout le royaume des Deux-Siciles.

Ceux qui desireront recevoir par la poste nos feuilles, enverront pareillement par la poste les dix-huit paoli à l'adresse du *Dottore Giovanni Ristori, giudice Consultore del Podestà, e Direttore della Societa letteraria;* on aura soin de faire écrire son nom, pour éviter toute méprise.

II.

PARNASO *ITALIANO.*

BOLOGNO.

Tutti i dilettanti di poesia, sono invitati a mandare alla nostra società quelle produzioni poetiche, tanto proprie, quanto di altri, che stimassero degne di avere un luogo nel Parnaso italiano. *Queste poesie, dovranno essere spedite al* Direttore della società

II.

LE PARNASSE ITALIEN.

BOLOGNE.

Tous les amateurs de la poésie sont invités à envoyer à notre société leurs productions poétiques & celles des autres, qu'ils jugeront dignes d'avoir une place dans le *Parnasse italien.* Ces poésies seront envoyées, franches de port, au *directeur de la Société encyclopédi-*

que de BOLOGNE ; autrement elles resteront à la poste. Elles ne seront point accompagnées de lettres de recommandation, parce qu'elles ne seroient point lues; elles doivent toutefois être signées du nom de l'auteur. Toute démarche sera inutile, attendu que pour la publication d'une de toute piece de vers, il faut le consentement unanime des dix de la société. On n'admettra point les longs poëmes, qui auront environ plus de trois cens vers, vu qu'il faudroit pour eux un livre à part. Quiconque voudra faire insérer des pieces de vers les enverra à notre société avant le mois de décembre.

Le *Parnasse italien* paroîtra chaque année au mois de mai. Le premier volume a paru au commencement de l'année 1782.

On le trouvera chez ceux qui distribuent les mémoires encyclopédiques, chez les directeurs des postes royales, & chez ceux qui distribuent le présent prospectus, au prix de trois paoli & demi, broché & franc de port pour toute les villes capitales d'Italie. Il est d'un format à pouvoir entrer dans la collection des poëtes classiques, qui s'imprime à Livourne, à laquelle il pourra servir de suite, ainsi qu'aux ouvrages de Metastase, de la

enciclopedica di BOLOGNA, *franche di porto, altrimenti resteranno alla posta. Non dovranno essere accompagnate da lettere commendatizie, poichè neppure saranno lette; dovranno bensì essere segnate con il nome dell' autore. Inutili saranno tutti gli impegni, atteso che per la pubblicazione di qualunque poesia si richiede l' unanime approvazione dei dieci della nostra società. Non saranno ammesse neppure quelle poesie, che fossero molto lunghe, e che oltrepassassero incirca i trecento versi, essendo necessario per queste un libro a parte. Chiunque desidererà, che venga inserita una poesia dovrà farla avere alla nostra* società *prima del mese di* dicembre.

Il Parnaso italiano *verrà alla luce ogni anno nel mese di maggio. Il primo tomo ha principio dall' anno 1782.*

Si troverà presso i dispensatori delle Memorie enciclopediche; presso i Direttori delle Regie poste, e presso dispensatori del presente Manifesto, al prezzo di tre paoli, e mezzo, legato alla rustica, e franco di porto per tutte le Città capitali d'Italia. Il sesto è tale, che potrà adattarsi alla grandezza di quello della Collezione dei poeti classici, che si stampa in Livorno, a cui potrà servire come di continuazione,

e a quello delle Opere del Metastasio, *del ultima edizione Veneta.*

Sembra che la natura abbia concesso in particolare agli Italiani *il dono di fare dei* versi. *La* fluidità, *ed* armonía *della* lingua *li detta loro, come spontanei. Ma questa* facilita *hà moltiplicati i* poeti cattivi, *e questi anno screditata la* poesìa italiana *presso le altre nazioni,* I Francesi *affermano, che i nostri versi sono vuoti di cose, e gli chiamano*

Versus inopes rerum, nugæque canoræ.

Bisognerebbe, che molti italiani *si persuadessero, che la poesìa non consiste nelle* immagini *fuori del* naturale, *nell'* espressione ampollosa, *nelle* parole sesquipedali, *o nel suono* gonfio *dei* versi. *I* precetti *non apportano d' ordinario quel vantaggio, di cui si vantano gli accigliati maestri. Se questi bastassero noi saremmo i migliori poeti di tutte le età. Noi siamo persuasi, che un bel pezzo di poesìa sia più efficace ad ispirare il buon gusto, che tutte le* Arti poetiche. *Una* società *di persone amanti della loro nazione si è addossato l' incarico di scegliere frà le infinite produzioni poeiche, che compariscono alla giornata, quelle, che sono degne di essere con-*

derniere édition, faite à Venise.

Il semble que la nature ait accordé en particulier aux Italiens le talent de faire des vers. La *fluidité* & l'*harmonie* de la langue les rend naturellement poëtes ; mais cette *facilité* a multiplié les *mauvais poëtes*, & ceux-ci ont mis en discrédit la poésie italienne chez les autres nations. Les François prétendent que nos vers sont vuides de choses, & les appellent

Versus inopes rerum, nugæque canoræ.

Beaucoup d'Italiens devroient se persuader que la poésie ne consiste point dans les *images surnaturelles*, dans l'*expression ampoulée*, dans les *mots extrêmement longs*, ou dans l'*enflure des vers.* Les préceptes n'apportent pas d'ordinaire cet avantage dont se vantent les pédans. Si ceux-ci n'existoient pás, nous serions les meilleurs poëtes de tous les âges. Nous sommes persuadés qu'une belle piece de vers peut davantage inspirer le bon goût, que tous les *arts poétiques.* Une société de personnes amies de leur nation, s'est chargée de choisir, parmi le nombre infini des ouvrages en vers, qui paroissent journaliérement, les productions qui méritent d'être conservées,

& de les réunir ensemble, à la fin de chaque année, en un petit volume, intitulé PARNASSE ITALIEN. L'unique récompense qu'auront nos poëtes, sera peut-être de se voir placés dans notre *Parnasse.*

servate ; e di riunirle insieme alla fine di ogni anno in un tometto, che verra intitolato, PARNASO ITALIANO. *Ecco forse l' unico premio che resterà per i nostri poeti ; quello di vedersi assegnare un posto nel nostro* Parnaso.

ESPAGNE.

DECADE epistolare sobre el estato, &c. *Décade épistolaire sur l'état de la littérature françoise, en date de Paris en 1780 ; par* D. François Marie de Silva. A Madrid, 1781, de l'imprimerie d'Antoine de Sancha.

M. le duc d'Almodovar, sous le nom de D. François Marie de Silva, est l'auteur de ces dix lettres sur l'état actuel de la littérature françoise. M. le duc d'Almodovar est connu avantageusement de l'Europe politique par les charges brillantes qu'il a remplies, de ministre plénipotentiaire du roi catholique à la cour de Pétersbourg, & d'ambassadeur aux cours de Lisbonne & de Londres. Aujourd'hui il se présente comme l'ami de Minerve. Il observe succinctement dans la préface les différentes époques des arts & des sciences. Il considere Paris comme leur domicile.

Dans la premiere lettre, qui sert comme d'introduction, il nous parle en général des trois classes qui distinguent les gens de lettres de ces derniers tems. Dans la seconde & troisieme lettre, il est question de Voltaire & de Rousseau.

La quatrieme lettre traite du caractere & des ouvrages de Mrs. d'Alembert, Condorcet, Beaurieu, Marmontel, Thomas, la Harpe, Eidoux, Robinet, Yvon, Diderot, &c.

La cinquieme lettre nous donne une idée des écrivains du parti novateur, & qui ont composé des ouvrages polémiques. Il feroit trop long d'analyfer cette lettre, ainfi que la fixieme & la feptieme, où il eft parlé de Mrs de Buffon, de la Lande, de Jaucourt, Briffon, Filaffier, Robert, Portal, Valmont de Bomare, de la Blancherie, &c.

Dans la huitieme & neuvieme lettres font des éclairciffemens fur la poéfie françoife, le théatre de l'opéra & les autres fpectacles de Paris.

Dans la dixieme & derniere lettres, l'auteur fait connoître les dames françoifes, qui s'appliquent aux belles-lettres & cultivent la poéfie, telles que mefdames de Genlis, Benoît, du Bocage, de Puifieux, Ricoboni, la marquife de S. Chamont, de Chaumont, d'Eon, le Prince de Beaumont, de Beauharnois, &c.

HISTORIA de Gibraltar, &c. *Hiftoire de Gibraltar, par* D. Ignace Lopez d'Ajala, *de l'Académie royale de l'hiftoire*, &c. Madrid, 1782, de l'imprimerie d'Antoine Sancha, *in-4to.*

Une hiftoire écrite avec exactitude, goût, bon fens & impartialité, eft un ouvrage qui mérite l'attention publique. Celle de Gibraltar que vient de donner M. Ajala, nous femble réunir toutes ces qualités.

(*Efemeridi letterarie.*)

SS. PP. Toletanorum, quotquot extant, opera, nunc primum fimul edita, ad codices mff. recognita, nonnullis notis illuftrata, atque in duos Tomos diftributa. Tomus I. *Montani S. Eugenii III. & S. Ildefonfi Toletanæ ecclefiæ præfulum opufcula epiftolus fragmentaque complectens, opera, auctoritate & expenfis excellentif-*

ſimi Domini Franciſci de Larenzana, *Archiepiſcopi Toletani, Hiſpaniarum primatiſ.* Madrid, 1782, *in fol.* chez Joachim Ibarra.

Rien ne contribue peut-être autant à l'avantage des ſciences ſacrées que la connoiſſance de l'antiquité. Cet ouvrage peut entrer dans la collection des ſavans théologiens que nous avons.
(*Efemeridi letterarie.*)

BIBLIOTHECA eſpagnola. Tom. I. que contiene la notizia, &c. *Bibliotheque eſpagnole, qui contient la notice des écrivains Rabbins-Eſpagnols, depuis l'époque connue de leur littérature juſqu'à préſent*; par D. Joſeph Rodriguez de Caſtro. A Madrid, 1781, *in-fol.*

Il manquoit une bibliotheque complette eſpagnole. M. Rodriguez de Caſtro, a eu le courage d'entreprendre cet ouvrage; l'auteur commence ſa bibliotheque des écrivains nationaux vers le ſiecle d'Auguſte, & la conduit juſqu'à nos jours.
(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

POETICAL parts of the old Teſtament, &c. *Morceaux poëtiques du vieux teſtament nouvellement traduits de l'hebreu; avec des notes critiques & des éclairciſſemens; par* Guillaume Green, *maître-ès-arts, rector d'Hardingham en Suffolk, &c.* Londres, 1781. Chez Dodley, *in-4°.*

Les ſujets que le ſavant M. Green a traités, ſont curieux & intéreſſans; il eſt aiſé d'en juger par l'énumération que nous allons en donner.

Le discours de Lamech à ses deux femmes. -- Les dernieres paroles prophétiques de Noé à ses trois fils. -- Les dernieres paroles prophétiques d'Isaac à ses deux fils. -- Les dernieres paroles prophétiques de Jacob à ses douze enfans. -- Le cantique de Moyse sur la destruction de l'armée égyptienne dans la mer Rouge. -- Cantique des Israélites, lorsque Jehovah leur donne de l'eau dans le désert. -- (Nomb. XXI. 17. 18). Le cantique sur la conquête de Hesbon (même chapitre). -- Les paraboles prophétiques de Balaam. -- Cantique de Moyse aux Israélites (Deut. XXXII). -- Les dernieres paroles prophétiques de Moyse aux douze tribus. (Chap. XXXIII). -- Le cantique de Debora. -- Action de graces de Hannah sur la naissance de Samuel. -- Les lamentations de David sur Saül & Jonathan. -- Les lamentations de David sur Abner. -- Les dernieres paroles prophétiques de David. -- Le cantique de Salomon. -- Le cantique d'Isaïe adressé aux Israélites. (Isaie V). -- Action de graces (Isaïe XIII. 1-6). -- Parabole ou cantique de victoire des Juifs, sur la ruine du roi de Babylone leur oppresseur. (Isa. XIV. 3-20). -- Cantique de louange (Isaïe XXV. 1--6). -- Action de grace des Juifs au retour de leur captivité (Isaïe XXVI. 1--20). -- Parabole représentant Israël sous l'image d'une vigne. (Isaïe XXVII. 2--6). -- Cantique d'Ezechias. -- Les lamentations de Jérémie. -- L'action de graces de Jonas. (Ch. II). -- Parabole qu'est censée prononcer contre le roi de Babylone la nation qu'il avoit pillée & mise en servitude. (Hab. II. 5). -- La priere d'Habakkuk. (Chap. III).

(*Monthly review.*)

PHILOSOPHICAL dissertations, &c. *Dissertations*

philosophiques par Jacques Balfour, *écuyer de Pilrig*, 1782. Londres, *in-8vo*, chez Cadell.

Voici les sujets de ces dissertations : I. Matiere & mouvement. II. De la liberté & de la néceffité. III. Du fondement de l'obligation morale. IV. De l'immatérialité & de l'immortalité de l'ame. V. De l'évidence de la vérité d'une religion révélée par sa connexion avec la providence.

Le style de l'auteur est uniforme & soutenu, & s'éleve quelquefois, sans s'abaisser. Il est en même tems simple, clair & facile à entendre.

(*Montlhy review.*)

A VIEW of the last judgement, &c. *Tableau du jugement dernier; par* Jean Smith, *in-8vo.* Londres, 1783, chez Robinson.

L'auteur veut présenter à l'imagination du lecteur la dissolution du monde, la surrection, & le jugement dernier, avec toute la variété des circonstances, qui sont supposées accompagner cet événement terrible; les convulsions de la nature, la présence du juge suprême, les bienheureux, les patriarches, les prophetes, les martyrs, & les autres saints, les réprouvés & la destination finale des uns & des autres.

Comme il est impossible à l'imagination de l'homme de se former une juste idée de cet événement épouvantable, l'auteur s'adresse ainsi à l'esprit saint :—

» O Esprit infini & éternel! devant qui tou-
» tes choses, le passé, l'avenir sont à découvert
» & sans voile, daigne éclairer nos cœurs d'un
» rayon de ta lumiere, &c. &c.

Un poëte épique invoque sa muse, & lui de-

mande qu'elle lui révele la cause surnaturelle des événemens, dont il veut parler ; & par ce moyen il donne un air de probalité à sa narration, lorsqu'il introduit une divinité, ou qu'il fait mention de faits, qu'il est supposé ne pouvoir connoître sans inspiration. Mais c'est une fiction qui n'est permise qu'en poésie.

Quand un auteur se hasarde à décrire les circonstances du dernier jugement, & qu'il ne se repose que sur son imagination, il y a toujours à craindre qu'il ne dégrade le sujet qu'il traite par des images chimériques, des expressions impropres & des tableaux contraires à la raison. Le passage suivant en est une preuve :

„ Moment terrible ! le tems finit ; l'éternité, „ l'éternité, la date de Dieu, commence ! le „ soleil interrompu dans sa course par la voix „ de l'ange, s'arrête pour toujours, comme „ autrefois au-dessus de Gibeon, & s'obscur- „ cit, comme autrefois au-dessus du calvaire. „ La nature étonnée est à l'instant saisie des „ coups de la mort, & sentant des convulsions „ dans ses entrailles, elle éprouve ces crises, „ qui doivent préparer sa ruine immédiate. "

„ Mais qui peut concevoir, qui peut décrire „ les horreurs de cette scene ? Sinaï, avec tous „ ses tremblemens, ses foudres, ses éclairs, „ son obscurité & ses tempêtes, pourroit à peine „ en donner une foible idée. Des rivieres de „ soufre coulent dans les lits, que les rivieres „ ont abandonnés. Les courans d'eau sont char- „ gés en bitume, & la poussiere en matiere „ sulfureuse. Des torrens de feu, auxquels on „ ne peut résister, s'échappent de chaque émi- „ nence. Des cataractes brûlantes ruissellent des „ rochers. Des milliers de montagnes enflam- „ mées, en comparaison desquelles toutes les

„ terreurs de l'Etna ne ſont qu'une ombre ima-
„ ginaire, ſe perdent en flots rapides & devaſtent
„ le monde. Les iſles & les montagnes diſpa-
„ roiſſent; la mer en couroux bouillonne com-
„ me dans une fournaiſe. L'Océan n'eſt plus
„ qu'un feu liquide. Les bornes, qui lui furent
„ preſcrites en ces termes, *juſqu'ici tu viendras*,
„ *& non au-delà*, ſont franchies, & les flots
„ orgueilleux ne ſont plus contenus par les
„ bancs de ſable ou par l'éminence des riva-
„ ges. Ils s'élevent en vagues écumeuſes &
„ menacent de détruire non-ſeulement la terre,
„ mais encore les cieux, &c. &c. &c.

Ce morceau ſuffit pour donner une idée du ſtyle de l'auteur, qui eſt par-tout le même.

(*Critical review.*)

THE prophecies and other textes cited in new teſtament, &c. *Les prophéties & autres textes cités dans le nouveau teſtament, comparés avec l'hébreu & la verſion de Septantes, avec des notes; par* Thomas Randolph, *docteur en théologie, &c. &c. &c. 1782.* A Londres, *in-4to.* chez Rivington.

Cet ouvrage doit avoir coûté beaucoup de peine à ſon auteur, qui y a mis beaucoup de clarté & d'exactitude. D'un coup-d'œil on y voit le texte original en hébreu, la citation qui en eſt faite dans le nouveau-teſtament, & la traduction du même dans la verſion, appellée des Septantes. L'hébreu eſt ſans points & d'un beau caractere. Les caracteres grecs ſont accentués; en général la partie typographique eſt très-bien exécutée.

M. Randolph adopte l'édition des Septantes, du Vatican. En comparant les citations dans le

nouveau teſtament avec l'hébreu ; il y a une correſpondance très-exacte & très-littérale dans les textes ſuivans : ſavoir, Oſ. XI. I. & Math. II. 15. --- Deut. VIII. 3. & Math. 4. --- Deut. VI. 16. & Math. 4. 7. Oſ. VI. 6. & Math. IX. 13. & XII. 7. --- Lev. XIX. 18. & Math. XIX. 19. & XXII. 39. --- Pſ. CXVIII. 22. 23. & Math. XXI. 42. Marc. XII. 10. Luc. XX. 17. Actes IV. II. --- Pſ. CX. I. & Math. XXII. 44. Marc XII. 36. Luc XX. 42. --- Pſ. XXII. 19. & Math. XXVII. 35. --- Pſ. XXII. II. & Math. XXVII. 46. Iſa. LIII. 12. & Marc XV. 28. Luc XXII. 37. --- Lev. XII. 8. & Luc II. 24. --- Pſ. LXIX. 10. & Jean II. 17. --- Pſ. LXXXII. 6. & Jean X. 34. --- Iſa. LIII. I. & Jean XII. 38. (V. Rom. X. 16.) --- Pſ. XXII. 19. & Jean XIX. 24. --- Pſ. CIX. 8. & Actes I. 20. --- Gen. XXII. 18. & Actes III. 25. Pſ. II. 2. & Actes IV. 25. 26. --- Pſ. II. 7. Et Actes. XIII. 22. -- Pſ. II. 7. & Actes XIII. 33. --- Iſa. LV. 3. & actes XIII. 34. --- Exod. XXII. 27. & Actes XXIII. 5. --- Pſ. V. 10. & Rom. III. 13. --- Pſ. CXL. 4. & Rom. III. 13. --- Pſ. XXXVI. 2. & Rom. III. 18. --- Pſ. XXXII. I, 2. & Rom. IV. 718. --- Gen. XVII. 5. & Rom. IV. 17. --- Gen. XV. 5. & Rom. IV. 18. --- Pſ. XLIV. 22. & Rom. VIII. 36. --- Gen. XXI. 12. & Rom. 9. 7. --- Gen. XXV. 23. & Rom. IX. 12. --- Mat. I. 2. 3. & Rom. IX. 13. --- Exod. XXXIII. 19. & Rom. IX. 15. -- Exod. IX. 16. & Rom. IX. 17. --- Lev. XVIII. 5. & Rom. X. 5. --- Pſ. CXVII. I. & Rom. XV. II. --- Iſa. LII. 15. & Rom. XV. 21. --- Job. V. 13. & I. Cor. III 19. --- Deut. XXV. 4. & I. Cor. IX. 9. --- Exod. XXXVI. 6. & I. Cor. X. 7. --- Pſ. XXIV. I. & I. Cor. X. 26. --- Pſ. VIII. 6 & I. Cor. XV. 27. --- Iſa. XXII. 13. & I. Cor. XV. 32.

--- Isa. xxv. 8 & 1. Cor. xv. 54. Ps. cxvi. 10. & 2. Cor. iv. 13. --- Isa. xlix. 8. & 2 Cor. vi. 2. --- Exod. xvi. 18. & 2. Cor. viii. 15. --- Ps. cxii. 9. & 2. Cor. ix. 9. --- Isa. liv. 1. & Gal. iv. 27. --- 2. Sam. vii. 14. & Hébr. 1. 5. --- Ps. civ. & Hébr. 1. 7. --- Ps. xlv. 7. 8. & Hébr. 1. 8. 9. --- Ps. viii. 5, &c. & Hébr. ii. 6. --- Ps. xxii. 23. & Heb. ii. 12. --- Isa. viii. 17. 48. & Hebr. ii. 13. --- Gen. ii. 3. & Hebr. iv. 4. Gen. xxii. 16. 17. & Hébr. vi. 13. 14. --- Deut. xxxii. 35. & Héb. x. 30. --- Gen. xlvii. 31. & Hebr. xi. 21. --- Jos. i. 5. (V. Deut. xxxi. 8.) & Hébr. xiii. 5. ---- Lev. xi. 44. & 1 Pier. 1. 16.

(*Montlhy review.*)

SONNETS to eminent men., &c. *Sonnets à des hommes célebres, & une ode au comte* d'Effingham. Londres, *in-4to.* 1783, chez Murray.

Ces sonnets sont adressés à Guillaume Ajones, écuyer; à M. Hayley, célebre poëte; à M. T. Warton; au docteur Watson, évêque de Landaff; au docteur Tharlow, évêque de Lincoln; & au duc de Richmond. De tels personnages méritent certainement le nom de célebres, par leurs talens distingués & leur caractere élevé.

(*Monthly review.*)

PARMENIDES, sive de stabiliendis per adplicationem principiorum dunatospicorum ad res, sensu, & experientia cognoscendas scientiæ cosmologiæ fundamentis. Quo omnis eorum philosophiæ evertetur, qui mundi materiam, aut ipsam, substantiam divinam, aut à Deo numerice diversam esse sentiunt, ostenditurque, in

universum omnia unum esse, quæ vero plura videntur, ea relativa esse omnia, absoluti nihil. Auctore Joanni Theodoro Van der Kemp. *In 8vo.* Edimbourg, chez Neill; Londres, chez Dilly, 1781.

Le savant auteur de cet ouvrage s'explique ainsi dans sa préface, quant au dessein de son ouvrage : » Hæc igitur ultima mihi cura fuit, » ut ostenderent in universum *omnia esse unum*, » non idem, omnium vero unam esse, eandemque ideam, unamque rationem sufficientem, si vero plura reperiantur, *ea esse plura* » *non uno; non plura uno* : quum autem hæc » propositio non uno modo in ea, quæ sensus » continuo nobis obtrudunt, incurrere videretur, id efficere studui, ut omnes intelligerent, ipsum hoc universum omnium omnino » rerum systema, cujus partem creatam sensu » percipimus, artificiosâ resolutione *in deum* » *secedere & nihilum*, adeoque in mundo creato » omnia esse relativa, absoluti nihil, & *ens* » *finitum*, etiam simplicissimum, ex *nonentibus* » *esse compositum.* « (*Monthly review.*)

Travels into the two Sicilies, &c. *Voyages dans les Deux-Siciles; par* Henri Swinburne, *écuyer, pendant les années 1777, 1778, 1779; & 1780.* 2 vol. *in-4to.* 1783. Londres, chez Elmsley.

Cet ouvrage commence par une table chronologique des souverains des Deux-Siciles, par une liste des monnoies, poids & mesures, par une description géographique du royaume de Naples, & un léger essai de son histoire. (*Critical review.*)

PART the fisst of an introduction to the writing of Greeck, &c. *Premiere partie d'une introduction aux écrits des Grecs, dans le genre de l'introduction de* Clarke *à la langue latine, à l'usage du college de Winchester ; par* G. Y. Huntingford, *maître-ès-arts, associé du nouveau college à Oxford.* Troisieme édition, avec des augmentations considérables. A Oxford, & se vend à Londres, chez Dodsley. *In-8vo.* 1781.

PART the second of an introduction to the writing of Greeck, &c. *Deuxieme partie d'une introduction aux écrits des Grecs, composée de maximes choisies de la Cyropédie de Xénophon, à l'usage du college de Winchester ; par* G. Y. Huntingford, *associé du nouveau college, à Oxford.* Troisieme édition, avec des augmentations considérables. A Oxford, & se vend à Londres, chez Dodsley. *In-8vo.* 1783.

Cet ouvrage est écrit en faveur de ceux qui étudient la langue grecque, aujourd'hui si négligée.

(*Monthly review.*)

ESSAYS moral and litterary, &c. *Essais moraux & littéraires ; par* Vicesimus Knox. 2 vol. *in-12.* nouvelle édition. Londres, 1782, chez Dilly.

En comparant cette édition avec la précédente, on trouvera les nouveaux sujets qui suivent :

Sur l'entrée dans le monde & sur la conduite de la jeunesse. --- Sur la sagesse de viser à la perfection. -- Sur la crainte de paroître singulier.

gulier. -- Sur la maniere de former le goût aux plaisirs simples. -- Sur la maniere de soutenir la dignité d'un caractere commerçable. -- Idée d'un patriote. -- Respect dû au clergé. -- Sur la disposition du libertinage des mœurs à détruire la liberté civile. -- Sur cette espece de sagesse qui consiste dans l'accord, fondé seulement sur l'intérêt propre. -- Sur l'empire du scepticisme religieux. Malheur de famille la cause fréquente d'une conduite déréglée. -- Avis aux jeunes gens destinés à entrer dans quelque ordre. -- Avis à ceux qui sont destinés au service militaire ou à la marine. -- Style de l'histoire. -- De la maniere d'écrire les voyages. -- Sur la folie de nous inquiéter de ce qu'on dit de nous pendant notre absence. -- Force de l'instruction morale. -- Critique moderne. -- Essais périodiques. -- L'esprit cultivé, seul propre à la retraite. -- Avis aux jeunes gens qui ne sont destinés à aucune profession. — Défaut de beauté personnelle souvent la cause de vertus. — Effets moraux de la peinture & de l'imprimerie. — Impropriété d'adopter publiquement une nouvelle version de la bible. — La multiplication des livres. --- Les lettres, source de consolation. --- Choix d'un état. -- Vanité d'être auteur & orateur sans les qualités requises. — Vie commerçante. — Amour-propre des gens du monde. — La folie de prétendre qu'Homere est sans fautes. — Sur l'historien de Thou. — Sur Owen, épigrammatiste latin. — Politien-Muret. -- Vida. -- Sannazare. -- Le vénérable Bede. --- Scholastiques. --- Sur le mérite d'un honnête homme. --- Extension des études classiques à la philosophie. --- Effets du mauvais exemple des grands sur leurs domestiques & sur ceux qui sont à leur service. — Maniere d'ex[illegible]ter l'émulation littéraire dans les enfans. --

des antiquités. -- Objections contre l'étude des antiquités, mal fondées. -- De quelques parties d'éducation de l'université. -- Sur l'occasion d'exciter une vertu mâle dans un tems de calamité publique. — Sur les moyens de lire avec le plus de fruit. -- négligence d'une famille pour de frivoles plaisirs. -- Sur la maniere de former des liaisons. — Avis à un jeune étudiant sur l'éducation honnête. -- Défaut de religion provenant du défaut de sensibilité. — Principes de religion & de morale, contribuant au progrès de la véritable politesse. -- Sur Pétrarque. -- Guerre. -- Etude immodérée. -- Etat actuel de la conversation. -- Bonté de cœur. -- Caracteres de Théophraste. --- Passages d'Epitecte. — Délicatesse de style. --- De la médecine. --- Plaintes sur la littérature moderne mal fondées. -- Dissentions dans les pays voisins les uns des autres. -- Profession de l'homme de loi. -- Inconvéniens attachés aux écrivains vivans. -- Littérature nécessaire au christianisme. -- Excès en sottises, & parcimonie en matieres d'importance. -- Goût pour les fleurs & les arbrisseaux. -- Décence comme le seul motif de vertu & de religion. -- Effets moraux d'une bonne tragédie. -- Politiques. -- Bouffonnerie dans la conversation. -- Style de Xénophon & de Platon. --- Adversité nationale. --- Faux prétextes d'art & d'avarice. -- Goût nécessaire en poésie. --- Indolence dans une vie littéraire. --- Mœurs d'une métropole. --- Sur Philelphe & Théodore Gaza, du 15me. siecle. -- Erasme. -- Education d'un prince. -- Poëmes de Rowley. -- Ecrits de Sterne. -- Exemple des grands. -- Déréglement de ceux qui aiment. -- Rhétorique d'Aristote. -- Franchise. -- Remede contre le mécontentement. -- Cérémonies religieuses. -- Eloquence

parlementaire. -- Lecture comme amusement. -- Méthode d'étude par Ringelberg. -- Henri V. -- Bon cœur nécessaire pour jouir des beautés de la nature. --- Bassesse du vice dans la noblesse. --- Affectation de sensibilité. --- Sur les écrivains sermonaires. --- &c. &c.

(*Monthly review.*)

THE history of the life of William Pitt, &c. *L'histoire de la vie de* Guillaume Pitt, *comte de Chatham.* Londres, 1783, *in-8vo.* chez Kearsley.

Cette vie du comte de Chatham, comme le porte le titre de cet ouvrage, n'est qu'une relation diffuse de son existence politique. On y cherche en vain quelques anecdotes qui lui soient relatives comme époux, pere ou ami. Cet ouvrage est divisé en neuf chapitres. Nous en désignerons les sujets, afin que le lecteur puisse se former une idée de cette histoire.

Guillaume Pitt naquit le 15 novembre 1708. Son grand-pere étoit Thomas Pitt, gouverneur de Madras, communément Diamant Pitt, à cause du diamant extraordinaire qu'il vendit au roi de France. Sa famille étoit de Bocconnoc en Cornouailles. Il fut dans le principe destiné aux armes. Il prit place dans la chambre des communes pour s'opposer à l'administration de Walpole. Il se distingua par la hardiesse & la chaleur de ses discours.

Le *Chapitre* I. traite de l'administration du lord Carteret.

Chap. II. -- Administration de M. Pelham : M. Pitt est nommé payeur-général : son génie souple : origine de la guerre de 1755 : mort de M. Pelham. Instabilité de ses successeurs, le duc

de Newcaſtle, & M. Fox (feu lord Holland): M. Pitt nommé ſecrétaire d'état : ſa démiſſion.

Chap. III. -- Coalition des partis : adminiſtration de M. Pitt : progrès de la guerre : campagne de 1759 : négociations infructueuſes de la paix.

Chap. IV. -- Origine de la guerre avec l'Eſpagne : mort du roi George II : cabale du lord Bute : réſignation de M. Pitt : critique de ſon adminiſtration.

Chap. V. -- Hiſtoire de la chambre des communes : adminiſtration du lord Bute : campagne de 1762 : paix de Paris : adminiſtration de M. Grenville : le lord Rockingham : affaire du général Warrants : de l'acte du timbre.

Chap. VI. -- M. Pitt, garde du petit-ſceau & comte de Chatham : ſes coadjuteurs dans l'adminiſtration : meſures du gouvernement : le lord C. ſe retire : taxes Américaines renouvelées : élection de Middleſex : Shelburne & Chatham, réſignent : faits qui ſuivirent immédiatement.

Chap. VII. -- Le lord C. prend le parti de l'oppoſition : le lord North : empriſonnement du lord-Maire : uſurpation de la compagnie des Indes-Orientales : émeute à Boſton : arrêts du parlement concernant les peines.

Chap. VIII. -- Aſſemblée du congrès général : plan conciliatoire du comte C. : moyens coercitifs pourſuivis : commencement de la guerre d'Amérique : déclaration de l'indépendance : campagne de 1776 : expédition du Canada.

Chap. IX. -- Quatrieme ſéance du troiſieme parlement de George III : adreſſe au trône : recherche ſur l'état de la nation : affaire avec le lord Bute : bills conciliatoires du lord North : traité entre la France & l'Amérique publié :

débat touchant l'indépendance de l'Amérique : mort & caractere du lord C.

On voit par ce léger exposé que l'auteur ne fait aucunement mention de la vie privée de Guillaume Pitt.

(*Monthly review.*)

NUMMORUM veterum populorum & urbium, qui in Museo Gulielmi Hunter *osservantur, descriptio figuris illustrata. Opera & studio* Caroli Combe. *S. R. & S. A. Soc. Lond. In-4to.* 1783. A Londres, chez G. Nicol, Strand.

Cet ouvrage contient une description des médailles grecques & romaines du cabinet du Dr. Hunter, classées suivant les différentes villes où elles furent frappées. C'est l'ordre le plus juste & le plus convenable.

(*Critical review.*)

THE general prevalence of the worship, &c. *Empire général du culte religieux des esprits humains, chez les anciens peuples du paganisme, démontré & prouvé; par* Hugues Farmer.

Il n'y a point de sujet sur lequel les anciens philosophes aient raisonné avec plus d'absurdité que sur la nature des dieux. Nous avons une preuve suffisante de leurs opinions chimériques dans Diogenes Laerce & Cicéron. Laerce nous donne les sentimens des philosophes sur cet article ; mais nous sommes embarrassés de découvrir le véritable sentiment de Cicéron sur le même objet. Celui-ci introduit un épicurien, un stoïcien, & un platonicien, qui s'entretiennent sur la nature des Dieux. Chacun des deux premiers a son systême particulier, & se croit fondé dans

ses principes. Mais le platonicien, qui ne veut céder qu'à l'évidence, combat leurs opinions, & leur découvre l'erreur de leurs préjugés.

Si nous avons recours aux poëtes, nous trouverons leurs idées des dieux beaucoup plus erronnées & bizarres. Dans Hésiode, par exemple, qui a écrit sur ce sujet, nous voyons une théogonie grossiere & monstrueuse, un mêlange d'histoire, de traditions & de fables, de générations naturelles & allégoriques, de personnages réels & métaphoriques.

Dans le dessein de jetter quelque jour sur cette matiere, l'auteur de cet ouvrage se propose; 1°. de montrer l'empire général du culte religieux des esprits humains, dans l'ancien monde païen; 2°. de rechercher les causes de cette idolâtrie & de toute autre, & les principes sur lesquels tout le systême du polithéisme a été bâti; 3°. d'examiner la haute antiquité de l'idolâtrie, & plus particuliérement celle du culte religieux des divinités humaines; 4°. de considérer combien la représentation des dieux païens, dans l'écriture, s'accorde avec celle qui en est faite dans les écrits des païens.

Le premier de ces articles fait le sujet de l'ouvrage que nous annonçons; les autres sont sur le point d'être publiés. L'auteur tire ses preuves de deux sources; 1°. des témoignages des poëtes philosophes, & historiens païens, & des peres de l'église; 2°. des faits suivans :

1. A tous les *tombeaux* des païens on rendoit des honneurs divins aux morts suivant les différens rangs & caracteres qu'ils avoient eu, pendant leur vie.

2. Les *temples* païens étoient des lieux de sépulture, destinés pour la demeure de ces dieux, qui avoient été hommes.

3. Les *pyramides* étoient des monumens de sépulture & des autels.

4. Les *autres places*, consacrées ordinairement aux dieux dans les anciens tems, étoient les lieux de sépulture, où l'on rendoit des honneurs divins aux morts. Ces endroits étoient les caveaux, les bocages, les montagnes, où les dieux étoient adorés.

5. Les *statues* & les *images* des dieux, sous la forme humaine, étoient des représentations d'hommes & de femmes déifiés.

6. Le *culte religieux* des nations païennes correspondoit à l'idée qu'ils avoient des esprits humains, & étoit fondé là-dessus. Les principaux rites de l'ancienne idolâtrie étoient des sacrifices, des libations, des victimes humaines, des banquets, des jeux, &c. &c.

7. Les *prédictions* & les *oracles* du paganisme étoient censés provenir des démons ou mânes des morts.

[Ainsi nous voyons Darius, Tiresias, Anchises & Samuel, invoqués ou consultés après leur mort. Ammon, Apollon, Thémis, Trophonius, Amphiaraus, Branchides, Geryon, & autres divinités qui rendoient des oracles, n'étoient autre chose que des hommes & des femmes déifiés.]

8. Le culte des esprits humains aujourd'hui, chez la plupart des chrétiens, donne de la probabilité à son existence dans les premiers tems, chez les païens. Il est certain que le culte des morts prévaut toujours, & a toujours prévalu chez les derniers.

Avant M. Farmer, plusieurs auteurs, comme MM. Jurieu, Banier, &c. ont écrit sur les dieux du paganisme. Mais l'ouvrage anglois est ce qui a paru de meilleur jusqu'ici sur cet objet.

[*Critical review.*]

A CATALOGUE of the manuſcripts, &c. *Catalogue des manuſcrits conſervés dans le Muſeum Britannique, non décrits juſqu'ici ; par* Samuel Ayſcough, *eccléſiaſtique.* 2 vol. *in-4to.* Londres, 1783, chez Rivington.

C'eſt le catalogue de plus de cinq mille volumes, comprenant les recueils de ſir Hans Sloane, en 4100 volumes; du docteur Birch en 378 volumes; de Thomas Madox, hiſtoriographe royal ſous la reine Anne & George Ier., en 94 volumes, & près de 400 volumes légués par teſtament, donnés en préſent ou achetés en différens tems.

Ces articles ſont diſpoſés avec ordre & diſtinction dans ce catalogue, ſous les titres ſuivans : Théologie --- Hiſtoire eccléſiaſtique --- Hiſtoire --- Commerce --- Arts --- Mathématiques --- Aſtronomie --- Philoſophie --- Chymie --- Médecine --- Hiſtoire - naturelle --- Voyages --- Grammaires --- Hiſtoire littéraire --- Biographie --- Belles - lettres --- Poéſie --- Aſtrologie judiciaire --- Magie --- Mêlanges --- Manuſcrits, en langues orientales, &c. &c.

[*Critical review.*]

POLOGNE.

ANECDOTES du miniſtere de Sébaſtien-Joſeph Carvalho, *comte d'Oyeras, marquis de Pombal, ſous le regne de Joſeph I, roi de Portugal.*

> *Quo magis ſocordiam eorum irridere libet, qui præſenti potentiâ credunt extingui poſſe etiam ſequentis ævi memoriam.*
>
> TACITUS, Annal. lib. 4, n. 35.

A Varſovie, chez Janoſrovicki, 1783, vol.

in-12. de plus de 500 pages. On en trouve des exemplaires à Liege, à la société typographique. Prix, 36 sols de France.

ALLEMAGNE.

PARERGA historica. *Ornemens historiques*, 1782, *in-4to.* de trois alphabets neuf feuilles.

Ce n'est qu'une petite partie d'un ouvrage de vingt ans de travail, employés à éclaircir l'histoire, suivant le témoignage de l'anonyme dans sa préface. Comme la chronologie de la sainte écriture est l'unique guide qui soit sûr jusqu'au tems des olympiades, il tâche de l'accorder avec les auteurs profanes dans une premiere dissertation qu'il a intitulée : *Salomo, sive memorabilium chronologiæ sacræ epocharum à condito hoc mundo ad captivitatem Babylonicam constituendarum periculum.* Il suit le texte hébreu, admet l'universalité du déluge, fixe la division des peuples à l'an 1826 de la création, la naissance d'Abraham en 2008, la sortie d'Egypte en 2728, la fin de la captivité de Babylone en 3843, & donne quatre-vingt ans de durée au regne de Salomon. Cette premiere dissertation est suivie d'une seconde intitulée : *Zoroaster, sive originum variarum chronologicè geographicè & genealogicè illustratarum specimen primus*; & d'une troisieme intitulée, *Odinus sive originum variarum specimen posterius*, dans laquelle on voit que l'auteur est de Dantzig; & c'est la raison qui l'engage à des recherches particulieres sur les peuples qui se sont établis dans cette contrée. Sa prédilection pour sa patrie se fait d'ailleurs appercevoir.

POMMERSCHE sammlungen, &c. *Mémoires tou-*

chant la Poméranie, recueillis par M. Gadebusch, *professeur à Greifswald.* Seconde & troisieme parties. A Greifswald, 1782, petit *in-4to.* d'un alphabet.

Cette collection de diplômes, de sceaux, de matiere féodale & de finance, est quelquefois semée de relations moins seches; telle est celle qui regarde un ancien monastere de l'ordre de sainte Brigitte, nommé *Marienkron*, situé au fauxbourg de Stralsund, fondé en 1421. Ce monastere étoit double; la demeure des moines étoit séparée de l'aile que les religieuses habitoient par un mur, qui s'étendant aussi dans le jardin, le partageoit en deux. Il n'y avoit qu'une cuisine qui étoit du côté des moines pour les deux communautés, & les alimens préparés étoient passés aux nonnains au moyen d'un tour si grand & si large, dit Sastrow, qui fait cette description, qu'un homme eût pu y passer commodément; mais, avec sa permission, ce qu'il ajoute que cela est peut-être arrivé, passe raillerie. Lors de l'insurrection du peuple de Stralsund contre les images, en 1523, le couvent fut escaladé, & les images furent brûlées dans l'église; deux ans après les religieuses furent obligées de se retirer dans la ville au couvent de Ste. Catherine; & dans la suite, celui de Marienkron est devenu une espece de chapitre de demoiselles de bonne famille qui ne sont point mariées.

GESCHICHTE des getraidepresses in der K. Freyen Reichstadt Nordhausen. *Histoire du prix du bled dans la ville libre impériale de Nordhausen, depuis l'an 1676 jusqu'après 1775, avec une addition, contenant le prix du brandevin, depuis 1750 jusqu'en 1760; par* M. Rosenthal,

A Deſſau, de l'imprimerie des ſavans, 1783, *in-8vo.* de 79 pag.

Une table du prix des grains à Nordhauſen, que M. le grand-bailli de Wullen a inſérée en 1771 au Magaſin d'Hannovre, ſert de baſe à cet ouvrage. La progreſſion a été telle qu'il faudroit maintenant 1524 florins de rente à une famille, pour vivre auſſi commodément qu'elle vivoit du tems de Luther avec deux cents. Luther n'avoit que deux cents florins d'appointemens. C'étoit trop peu dans ſes circonſtances, & il fut obligé de conſerver l'honoraire de la confeſſion, inconnu aujourd'hui dans l'égliſe romaine, dont le déſintéreſſement ſur ce point mérite des éloges.

MINERALOGISCHER Briefwechſel, &c. *Correſpondance minéralogique & autres mémoires pour les amateurs de la minéralogie, publiés par* M. Klipſtein. Troiſieme cahier du ſecond vol, 1783, *in-8vo.* à Francfort.

Dans la premiere lettre, M. Becher donne la deſcription & l'hiſtoire des mines du territoire de Dillenbourg appartenant au prince, & dans la ſeconde celles des fonderies & forges de Rommerlshauſſer. M. Habel propoſe dans la 3e. lettre ſes conjectures ſur l'ancienne exiſtence d'un volcan aux environs de Wisbaden; & dans la quatrieme ſur les débris volcaniques qu'on rencontre aux environs de Francfort, vers Hombourg. Dans la 5e. lettre M. Lindenthal décrit les ſalines de Nortwich, qui donnent du ſel blanc & rouge. Les autres lettres continuent l'hiſtoire des mines de Darmſtadt, &c.

ANWEISUNGEN verſchiedenen ſpeiſen gebackenes

und eingemachtes auf eine gute und schmackhafte art zuzubereiten. *Instructions sur la maniere de faire diverses pâtisseries & confitures de bon goût.* A Stettin, 1782, *in-8vo.* d'un alphabet & demi en deux parties.

Ces instructions viennent d'une femme. Il y en a plus de six cents. Ce n'est pas seulement pour les grandes tables, mais aussi pour diversifier celles des bourgeois qu'elle publie son talent. Plusieurs de ses méthodes ne se rencontrent point dans les livres ordinaires de cuisine.

ABHANDLUNG von den wahren kennzeichen der hornvieh seuche. *Traité des véritables caracteres de la maladie des bêtes à cornes & de leur guérison, par* M. le Noble de Sagar, *médecin de sa majesté impériale & royale au cercle d'Iglau en Moravie.* A Vienne 1782, *in-8vo.* de 72 pag. [3 gr].

L'auteur donne son livre comme la quintessence de ce qui a été écrit sur le même sujet. Il est d'avis que la maladie a beaucoup de ressemblance avec la morve ou le capelet des chevaux, & il recommande contre elle le suc du *sedi minoris acris*, espece de joubarbe : qu'un vomitif seroit le remede le plus convenable, si les bêtes pouvoient vomir : que personne n'a encore découvert la cause cachée du mal qui provient d'une espece de nielle, contre lequel on propose dix recettes laxatives, une entr'autres composée d'une demi-once de poudre de racine vomitive, & d'une once & demie de sel commun dissoutes dans une demi-mesure d'eau de son chaude, qu'on fait avaler tiede à un animal. On conseille encore de les isoler, de jet-

ter dans leur boiſſon des cendres de hêtre, du ſel commun, & de leur mettre un ſéton. L'inoculation ſemble trop difficile à pratiquer par les payſans.

BRIEFE ueber die galanterien von Berlin. *Lettre ſur les galanteries de Berlin, par un* officier Autrichien, 1782, *in-8vo.* d'un alphabet.

C'eſt une chronique ſcandaleuſe qui ne fait aucun honneur à celui qui l'a rédigée, au mépris de l'honnêteté & de la vérité.

La ſociété économique des Griſons a publié à Coire, la troiſieme & la quatrieme année de ſes mémoires en allemand. Sur la marmote on prétend que M. de Buffon a répété des contes populaires. L'*Aſtragus Uliginoſus* qui peut ſervir de fourrage eſt recommandé pour les marais. Le *Rumex Alpinus* ſe multiplie par les racines, & eſt employé à engraiſſer les cochons. Preſque toutes les étoffes s'achetent encore hors du pays; quoiqu'en 1465, il ſoit fait mention de tondeurs de draps parmi les corps de métiers & dans les tarifs des taxes: c'eſt pourquoi la ſociété avoit propoſé un prix pour l'établiſſement d'une manufacture de drap, chez les Griſons.

M. Boehm vient de donner le huitieme volume in-8vo. de ſon *Magazin fur Ingenieur und artilleriſten*: A Gieſſen, chez Krieger.

Les vérités hebdomadaires pour les prédicateurs de Vienne, *Wochentliche warheiten fur und ueber die prediger*, ont déja été portées juſqu'au quatrieme vol. de 376 pag. in 8vo. à Vienne, chez le noble de Schvenfeld. Le cinquieme ſe diſtribue également par cahiers. Le titre indique maintenant que c'eſt l'ouvrage d'une ſociété de

ſavans, & que M. Hoffmann en eſt l'éditeur. Ils ſe propoſent pour but de réformer l'éloquence de la chaire qui s'éloigne quelquefois de la pureté de la doctrine catholique. Tels ſont les ſermons ſur les indulgences & ſur la fête de la portioncule, dont les auteurs ſont nommés dans la cenſure qui en eſt faite. Rien n'importe plus que l'exactitude de l'inſtruction dans les écoles & dans les égliſes. La plupart des hommes ne liſant point, ordinairement l'influence d'un livre eſt fort bornée en comparaiſon de celle d'un ſermon. On doit dire à la louange du conſiſtoire de Vienne, que ſoit de ſon propre mouvement, ſoit excité par ces feuilles hebdomaires, il a adreſſé deux lettres circulaires au clergé, pour l'engager à remédier aux abus dont on ſe plaint.

Les obſervations de droit public, *Rechliche Staatsbetrachtungen*, répandues à l'occaſion de la ſuppreſſion de trois monaſteres par l'élécteur de Mayence, ont donné lieu à trois écrits de M. Koch, conſeiller-privé & chancelier à Gieſſen. Le premier eſt intitulé, *Kurze reviſion der rechtlichen ſtaatsbetrachtungen;* courte reviſion des obſervations de droit public ſur la queſtion, &c. Nous y voyons que M. Roth, profeſſeur à Mayence, eſt l'auteur de ces obſervations. La réfutation de M. Koch eſt fondée ſur les principes, que dans le premier membre de l'article allégué de la paix de Weſtphalie, il ne s'agit que des proteſtans, & que c'eſt une ſuppoſition de prétendre que les mots A. C. *Statibus* s'y ſoient gliſſés par l'inattention du rédacteur : qu'à l'égard du ſecond membre, il ne peut s'appliquer aux fondations encore poſſédées par les catholiques au tems de l'accommodement, parce qu'en cas d'abolition d'un ordre qui les avoit

possédées, elles devoient être données à d'autres religieux, en vertu du 26 : qu'un seigneur protestant ne pouvant abolir un monastere catholique dans son territoire, il s'ensuit que par le droit d'égalité un catholique ne le peut pas davantage dans le sien. Pendant les négociations de la paix de Westphalie, on ne pensa pas au cas de suppression de fondations ecclésiastiques de la part des catholiques. Si cela arrive maintenant par un changement de maximes, les revenus de ces fondations, situés hors du territoire du seigneur qui les supprime, doivent être considérés comme n'ayant plus de propriétaires. Les seigneurs laïques du côté des catholiques ne possédoient point de biens ecclésiastiques du tems de la paix de Westphalie; comment donc pouvoir entendre d'eux le paragraphe en question ! Dans une lettre jointe à cet écrit, on annonce que l'agent envoyé à Rome pour en obtenir la permission de supprimer les trois cloîtres, a compté 16000 florins pour la dépense de son voyage, & que l'université de Mayence n'a encore reçu que le diplôme qui lui accorde les biens de ces cloîtres. Mais ces bruits populaires ne font rien à la contestation.

Le second écrit intitulé, *Neuer aufschluss*, &c. in-8vo. de 208 pag. est un nouveau commentaire des points de la paix de Westphalie qui ont rapport au sujet : notamment des paragraphes 1, 2, 25, 26, 31, 45, 46, 47 de l'article V.

Le troisieme écrit est intitulé : *Erstes postscript*, in-8vo. de 3 feuilles, &c. Premier postscriptum au précédent commentaire : ce qui annonce une suite.

On lit dans des feuilles publiques que la *révision* ayant été supprimée à Mayence, il en a été fait une seconde édition augmentée.

L'hiſtoire eccléſiaſtique de Mosheim a été abrégée en latin par M. Pierre Miller, & cet abrégé a eu aſſez de ſuccès pour qu'on en ait déja la troiſieme édition ſous ce titre : *Joan. Laur. Moſhemii inſtitutiones hiſtoriæ chriſtianæ in compendium redactæ à Joanne Petro Miller : editio tertia & emendatior.* A Leipzig, chez Weigand, 1783, in-8vo. de 525 pag.

On lit dans le tableau de la ſituation phyſique des états d'Autriche, par M. Hermann, *Abriſſ der phyſikaliſchen beſchaffenheit der oeſterreichiſchen ſtaaten*, &c. à St. Pétersbourg, chez Logan, 1782, in-8vo. de 374 p. un exemple frappant du profit qu'on peut faire en augmentant par le travail la valeur des métaux ou autres matieres brutes & ſimples. A Weidhofen, il ſe fabrique des hameçons dont 6310 ne peſent qu'une demi-once qui ſe vend 26 florins : par conſéquent le quintal en vaut 83200, tandis que le fer en barre ne vaut que 7 à 8 florins, le florin d'Empire à 50 ſols de France.

M. Meuſel rapporte ſur la foi d'une lettre de Coblentz, dans ſon *Hiſtoriſche litteratur* à Erlang, chez Palm, 1783, que la lettre de l'électeur de Trêves à l'empereur eſt l'ouvrage de l'abbé Beck, confeſſeur de l'électeur, qui l'a depuis renvoyé de ſon ſervice.

PAYS-BAS.

JOANNIS DES ROCHES epitomes hiſtoriæ Belgicæ libri ſeptem, in uſum ſcholarum Belgicæ. Bruxellis, typis regiæ academiæ, 1782. Cum Cæſar. ac regiæ majeſt. privilegio, 2 vol. *in*-12. le 1er. de 252 pag. le 2e. de 372.

Cet abrégé a été fait par ordre du gouverne-

ment, & proprement à l'usage des étudians en poésie & en rhétorique, dans les colleges; le gouvernement ayant voulu que les jeunes gens eussent une connoissance distincte de ce qui s'est passé dans leur patrie; mais l'auteur a tâché, en même tems de répondre à l'attente du public, qui désiroit depuis long-tems un ouvrage de cette nature. Dans cette vue, il a consulté les auteurs contemporains des événemens, & c'est sur leur autorité qu'il a fondé sa relation. C'est aussi ce qui l'a engagé dans plusieurs discussions critiques, qu'il auroit pu passer, s'il n'avoit écrit que pour les jeunes gens; mais dans ces matieres même, il a tâché de les mettre à leur portée, & de ne rien dire qu'ils ne puissent comprendre avec un peu d'application. Jusqu'à l'époque de la maison de Bourgogne, & même jusqu'à celle de la maison d'Autriche, l'auteur a pu donner à son abrégé une étendue raisonnable. Mais comme il étoit borné à deux volumes, & qu'à cette derniere époque le second étoit déja plus gros que le premier, il a été obligé de se resserrer beaucoup dans ce qu'il avoit à dire de ces derniers tems; défaut qui sera réparé dans un nouvel ouvrage, qu'il prépare en François, dans lequel le tout sera développé & présenté dans une juste étendue; mais quelque court que soit l'abrégé latin, le public y verra avec plaisir plusieurs faits que les historiens Belgiques n'ont point connus ou qu'ils ont mal présentés, ainsi que les causes de plusieurs événemens qui n'avoient pas été bien développées jusqu'à présent. Au reste le nom de l'auteur tient lieu de tous les éloges que nous pourrions donner à l'ouvrage; on connoît les talens de M. des Roches pour les livres élémentaires; & les mémoires de l'académie de

Bruxelles ont prouvé ſa vaſte érudition, & ſon zele vraiment eſtimable pour le progrès des lettres.

De l'éducation Belgique, ou *réflexions ſur le plan d'études, adopté par S. M. pour les colleges des Pays-Bas Autrichiens, ſuivies du développement du même plan, dont ces réflexions forment l'apologie.*

Que d'un art délicat les pieces aſſorties
Ne forment qu'un ſeul tout de diverſes parties.
BOILEAU, *Art poétique.*

A Bruxelles, chez Lemaire, imprimeur-libraire, rue de la Magdelaine, 1783. Avec approbation & privilege. *in-12.* de près de 300 pages.

L'ouvrage que nous annonçons a le mérite de préſenter aux lecteurs les avantages qui réſultent du plan adopté dans les études des Pays-Bas, & celui de répondre victorieuſement aux objections que l'on a faites contre la nouvelle méthode. L'auteur, M. Lesbrouſſart, appuie ſes aſſertions du ſentiment des écrivains les plus célebres, & ſes citations ajoutent encore à l'intérêt qui regne dans tout l'ouvrage, par la maniere piquante dont elles ſont préſentées. Nous croyons faire en deux mots l'éloge de l'auteur, en diſant que ſon livre eſt bien écrit, bien raiſonné, & que par l'agrément qu'il a ſu y répandre, il ſera dans la petite claſſe des ouvrages dont la lecture convient aux perſonnes qui veulent s'inſtruire, & à celles qui ne cherchent que l'amuſement.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

ERRATA

Pour le volume de juin.

Page 186, *lig.* 15, Welches, *lisez* Gallois.
Idem, *lig.* 17, welche, *lisez* gallois.
Page 187, *lig.* 1, welche, *lisez* gallois.

